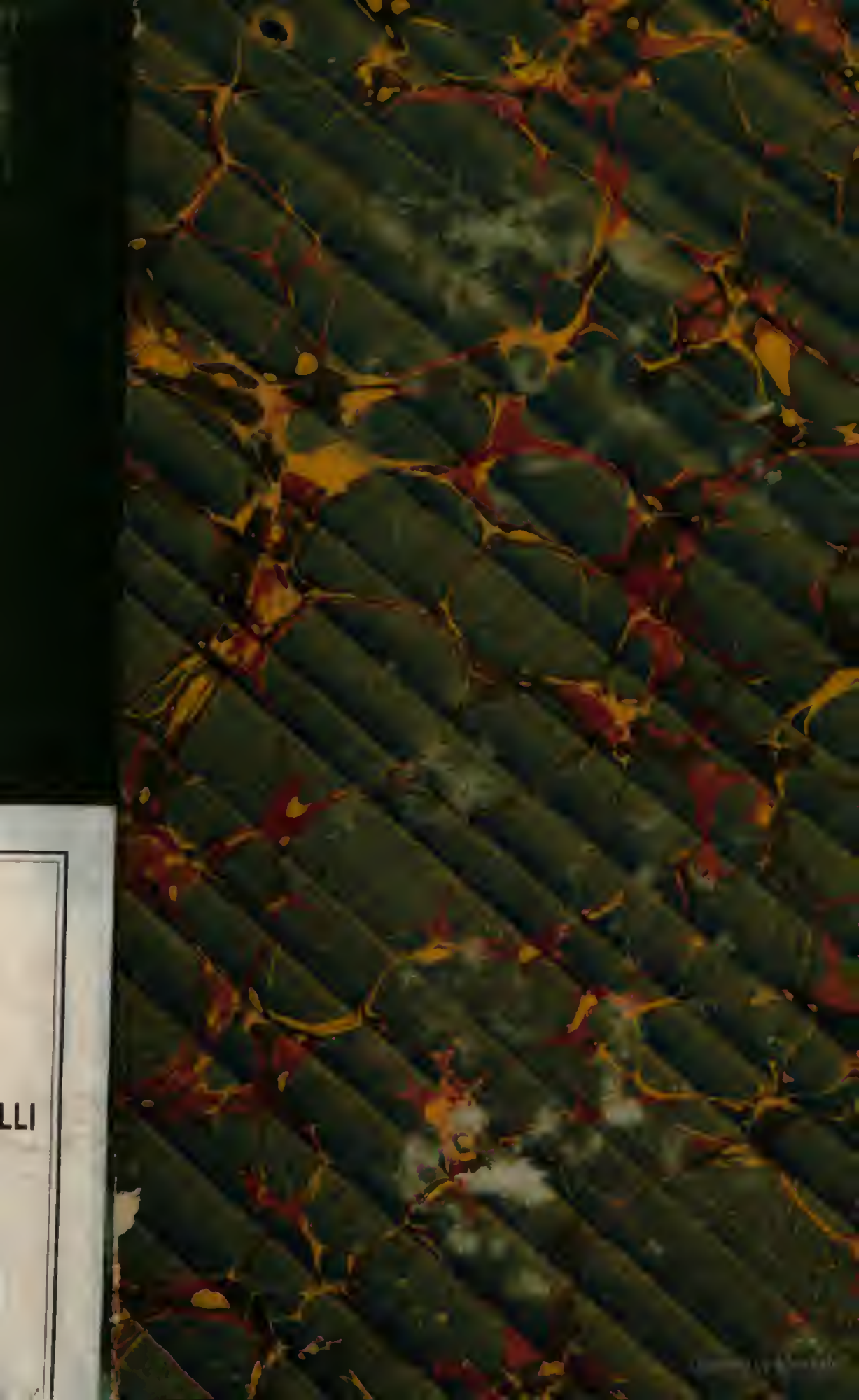

107

BIBLIOTECA LUCCHESI-PALLI
IV.ª SALA
SCAFFALE 1
PLUTEO II
N.° CATENA 23

BIBLIOTECA LUCCHESI-PALLI
IV.ª SALA O.S.
SCAFFALE 2
PLUTEO II
N.° CATENA 15

S.S.O.S.1.II.23.

Mattatias tuë un juif qui sacrifioit aux faux Dieux

BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. III - ROMA

HISTOIRE

DES JUIFS

ET DES

PEUPLES VOISINS.

Depuis la décadence des Royaumes d'Iſraël & de Juda juſqu'à la mort de JESUS-CHRIST.

Par Mr. PRIDEAUX, *Doyen de Norwich.*

Traduite de l'Anglois.

Nouvelle Edition corrigée & augmentée.

TOME QUATRIEME.

BIBLIOTECA NACIONAL M.I.

A AMSTERDAM,

Chez HENRI DU SAUZET,

Libraire ſur le Dam, à l'Enſeigne de la Bible.

M. DCC. XXVIII.

REGISTRATU

HISTOIRE DES JUIFS ET DES PEUPLES VOISINS.

BIBLIOTECA NAZIONALE

LIVRE DIXIEME.

APRES la mort de Sosthene, qui avoit battu les Gaulois & regné quelque tems en Macédoine, Antiochus fils de Seleucus Nicator, & Antigone Gonatas fils de Demetrius Poliorcete, (a) prétendirent à cette Couronne. Leurs peres en avoient été Rois l'un après l'autre. Antigone qui depuis la fatale expedition de son pere en Asie, avoit regné dix ans en Gréce, se trouvant plus à portée que l'autre, en prit possession le premier. Ils leverent tous deux de grandes Armées, & formerent de puissantes alliances; l'un pour se maintenir, & l'autre pour

An. 276. avant J. C. PTOLOM. PHIL. 9.

(a) MEMNON *apud* PHOTIUM C. 19.

An. 276. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 9. pour lui enlever ſa conquête. Nicomede, Roi de Bithynie, ayant pris dans cette occaſion le parti d'Antigone, Antiochus ne voulut pas, en allant en Macédoine, laiſſer derrière lui un Ennemi ſi puiſſant. Au lieu donc de paſſer l'Helleſpont, il vint tout d'un coup fondre ſur la Bithynie, qui devint par là le théatre de la guerre. Les forces y étoient ſi égales que l'un n'oſa attaquer l'autre. On fut quelque tems de cette manière dans l'inaction; & enfin on en vint à (*b*) un Traité, par lequel (*c*) Antigone épouſa Phila, fille de Stratonice & de Seleucus; & Antiochus lui ceda ſes prétentions ſur la Macédoine. De ſorte qu'il en demeura paiſible poſſeſſeur, & la laiſſa à ſa (*d*) poſterité qui en jouït pendant pluſieurs générations, juſques à Perſée le dernier de cette race qui fut vaincu par Paul Emile & dépouillé de ſes Etats, dont les Romains firent une Province.

An. 275. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 10. Antiochus s'étant ainſi debarraſſé de cette guerre, marcha contre les Gaulois. Depuis que Nicomede leur eut accordé des terres, comme on l'a dit ci-deſſus, ils faiſoient continuellement des courſes de tous les côtez, & incommodoient extrêmement leur voiſins. (*e*) Il les défit dans une ſanglante bataille, & délivra le Païs de leurs oppreſſions. (*e*) Cette action lui fit donner le titre de *Soter*, ou Sauveur.

An. 274. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 11. La reputation des Romains commençant à faire du bruit parmi les Nations étrangeres, par

(*b*) JUSTIN. XXV. 1.
(*c*) *In vita* ARATI *Aſtron. Operibus ejus præfixa.*
(*d*) PLUT. *in Demetrio* p. 915. (*e*) APPIANUS *in Syriacis* p. 129. (*f*) PLUT. *in Pyrrho.* p. 400.

par la guerre de ſix ans qu'ils avoient ſoûtenuë contre Pyrrhus, (*f*) qu'ils forcerent enfin à quitter l'Italie pour retourner honteuſement en Epire; Ptolomée Philadelphe (*g*) envoya des Ambaſſadeurs à Rome pour leur demander leur amitié. Les Romains furent charmez de ſe voir recherchez pour un ſi grand Roi. An. 274. avant J.C. PTOLOM. PHIL. II.

Pour répondre à ſes honnêtetez, l'année ſuivante ils envoyerent auſſi (*h*) une Ambaſſade en Egypte. Les Ambaſſadeurs furent Q. Fabius Gurges, Cn. Fabius Pictor, & Q. Ogulinus. La conduite de ces Ambaſſadeurs eſt bien remarquable. Ils firent voir un deſintereſſement qui marquoit bien leur grandeur d'ame. Ptolomée dans un regal qu'il leur donna fit préſent à chacun d'une Couronne d'or. Ils les reçurent pour ne le pas deſobliger en refuſant l'honneur qu'il leur faiſoit; mais le lendemain matin ils les allerent mettre ſur la tête des Statuës du Roi qui étoient dans les places publiques de la Ville. A leur audience de congé le Roi leur ayant encore fait des préſens conſiderables, ils les recurent comme ils avoient fait les Couronnes; mais dès qu'ils furent arrivez à Rome, avant que d'aller au Senat rendre compte de leur Ambaſſade, ils les mirent tous dans le tréſor public, & par ces deux belles actions firent voir, qu'en ſervant le Public ils ne ſe propoſoient d'autre avantage pour eux-mêmes que l'honneur de s'en acquiter. Voilà quel étoit en ce tems-là le caractere

An. 273. avant J.C. PTOLOM. PHIL. II.

(*g*) LIVIUS XIV. EUTROP. II.

(*h*) LIV. & EUTR. *ubi ſupra.* VALER. MAX. IV. 3. DIO *in excerptis ab* URSINO *editis.*

An. 273. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 12.

ractère & le genie des Romains, qui faiſoit réüſſir toutes leurs entrepriſes. Dans la ſuite qu'ils ne chercherent plus à ſervir le Public que pour le voler, & qu'on ne prétendit plus aux Charges que pour s'enrichir & faire ſa maiſon; il n'eſt pas ſurprenant que tout allât en décadence. La même choſe arrivera infailliblement à tous les Etats & les Royaumes, où l'on ſacrifie l'interêt du Public à celui des particuliers, & où les Emplois & les Charges ne ſont recherchez que pour aſſouvir l'ambition ou l'avarice de ceux qui trouvent le ſecret de ſe les procurer.

Les Romains en recevant dans leur tréſor ce que les Ambaſſadeurs y avoient mis avec tant de généroſité, ne manquerent pas de leur côté de faire ce qu'il falloit pour encourager un ſi bel exemple, en recompenſant ceux qui l'avoient donné. Ils ordonnerent qu'on donneroit aux Ambaſſadeurs, pour les ſervices qu'ils avoient rendus à l'Etat dans cette Ambaſſade, une ſomme qui alloit à peu près à la valeur de ce qu'ils avoient mis dans le tréſor public. Ainſi dans cette occaſion on vit éclater la liberalité de Ptolomée, l'abſtinence, & le deſintereſſement des Ambaſſadeurs, & la juſtice du Peuple Romain.

An. 268. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 17.

Après la mort de Pyrrhus, (*i*) tué à Argos qu'il vouloit ſurprendre, Antigone Gonatas, Roi de Macédoine, étant devenu fort puiſſant, & par cela même formidable aux Etats de la Gréce, (*k*) les Lacédemoniens & les Atheniens firent une ligue contre lui, & engagerent

(*i*) PLUT. *in Pyrrho.* p. 405.
(*k*) JUSTIN. XXVI. 2. PAUSAN. *in Laco.* p. 218.

rent Ptolomée Philadelphe à y entrer. Là-dessus Antigone assiégea Athenes. Ptolomée aussi-tôt (*l*) y envoya une Flotte dont il donna le commandement à Patrocle un de ses Généraux; & Arée Roi de Lacédemone se mit à la tête d'une Armée pour secourir la place par terre. Patrocle dès qu'il fut arrivé devant la Ville conseilla à Arée d'attaquer l'ennemi, & promit en même tems de faire sa descente & de le charger par derrière: mais Arée qui manquoit de provisions, aima mieux retourner chez lui. La Flotte qui ne pouvoit pas agir seule, en fit autant, & s'en retourna en Egypte sans rien faire: & Athenes abandonnée par ses Alliez demeura en proye à Antigone qui y mit garnison. An. 268. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 17.

En s'en retournant, Patrocle rencontra à Caune, Ville maritime de la Carie, Sotade Poëte débauché qui avoit fait une Satyre violente contre Ptolomée, où il y avoit des traits sanglans sur son mariage avec Arsinoé sa propre sœur. Pour éviter la colère de ce Prince il s'étoit sauvé d'Alexandrie. Patrocle crut devoir faire un exemple d'un misérable qui avoit fait un si grand affront à son maître, & que ce ne seroit pas mal faire sa cour. Il (*m*) le prit donc, lui fit mettre du plomb autour du corps, & le fit jetter dans la Mer: supplice, qu'il avoit bien merité; car c'étoit un homme d'une débauche monstrueuse, & il étoit si bien reconnu pour tel, qu'on lui donnoit * un surnom qui marquoit bien clairement le métier in- An. 267. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 18.

(*l*) PAUSAN. ibid. & *in Atticis*. p. 2. & 18.
(*m*) ATHENÆUS XIV. p. 620.
* *Cinadus*, ou le Sodomite.

An. 267. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 18. infame & abominable dont il faiſoit profeſſion ouverte, (*n*) juſques à écrire en vers Iambiques un Poëme à la loüange du crime contre nature; piéce admirée de tous ceux qui donnoient dans cette horrible brutalité. De là vient que les Sodomites ſont appellez *Sotadici Cinædi*, comme dans Juvenal (*o*)

Inter Sotadicos notiſſima foſſa Cinædos;

c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *Socraticos*, comme il y a dans les Imprimez: car cette leçon ordinaire eſt une corruption du Texte faite par des gens adonnez à ce vice infame, qui ont cru donner du crédit, ou du moins excuſer, la plus grande des infamies, en inſinuant que Socrate un des hommes les plus vertueux qui furent jamais, avoit été de leur nombre.

An. 265. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 20. Magas, Gouverneur de Cyrene & de Libye, (*p*) ſe rebella contre ſon maître Ptolomée, & ſe fit Roi de ces Provinces. Ils étoient freres de mere, car il étoit fils de Berenice & de Philippe, Macédonien qu'elle avoit eu pour mari avant d'être à Ptolomée Soter. Auſſi fut-ce par ſon interceſſion qu'il obtint cette Viceroyauté, quand elle revint à la Couronne par la mort d'Ophellus l'an CCCVII. Il s'y étoit ſi bien affermi par une longue poſſeſſion, & par ſon mariage avec Apamé, fille d'Antiochus Soter, Roi d'Aſie, qu'il entreprit de ſe rendre indépendant; & non content d'enlever à ſon frere les deux Provinces qu'il gouvernoit, il vouloit même le faire détroner en Egyp-

(*n*) STRABO XIV. p. 648. ATHEN. ibid. SUID. in v. Σωτάδης.

(*o*) *Sat.* II. vs. 10. (*p*) PAUSAN. *in Att.* p. 18.

Egypte. Il y mena pour cet effet une grande Armée, & prenant la route d'Alexandrie, il se rendit maître en passant de Parétonion, qui est une Ville de la Marmarique. La nouvelle qu'il reçut de la revolte des Marmarides dans la Libye, l'empêcha de pousser cette expedition plus loin, Il retourna sur ses pas pour y mettre ordre. Cette retraite donnoit une belle occasion à Ptolomée, qui s'étoit avancé sur la frontiere à la tête d'une Armée, de le charger & de le défaire entierement ; mais une revolte l'appella lui-même d'un autre côté. Il découvrit un complot qu'avoient fait contre lui quatre mille Gaulois * qu'il avoit pris à son service entre les troupes étrangéres qu'il avoit fait venir pour cette guerre, qui n'alloit pas à moins qu'à le chasser d'Egypte & s'en saisir eux-mêmes. Pour prévenir leur coup, il revint en Egypte, & mena les conjurez dans une Isle du Nil, où il les renferma si bien qu'il les y fit tous mourir de faim, excepté ceux qui aimerent mieux s'entretuer que d'y languir ainsi. An. 265. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 20

Magas, après avoir mis ordre aux troubles qui l'avoient fait retourner sur ses pas, reprit ses desseins sur l'Egypte ; & pour y mieux réüssir (q) il engagea son beau-pere Antiochus Soter à y entrer. Il fut resolu entr'eux qu'Antiochus attaqueroit Ptolomée d'un côté, & Magas de l'autre. Ptolomée qui eut le vent de ce Traité, prévint Antiochus, & lui donna tant d'occupation dans toutes ses Provinces mari- An. 264. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 21.

ti-

* On verra dans le Scholiaste Grec de CALLIMAQUE, *hymno in Delum* ad vs. 177. comment ces Gaulois étoient allez en Egypte.] (q) PAUSAN. *in Att.*

An. 264. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 21. times, par les deſcentes & les ravages qu'y firent les troupes qu'il y envoya, que ce Prince fut obligé de demeurer dans ſes propres Etats pour les défendre; & Magas, qui avoit compté ſur la diverſion qu'il feroit, ne jugea pas à propos d'entrer en action de ſon côté, quand il vit que ſon Allié ne faiſoit pas l'effort auquel il s'étoit attendu.

An. 263. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 22. L'année ſuivante mourut Philéterus Fondateur du Royaume de Pergame, (r) à l'âge de LXXX. ans. (s) Il étoit Eunuque, & avoit eu pour maître Docime Officier de l'Armée d'Antigone qu'il ſuivit, quand il quitta ce Prince pour entrer au ſervice de Lyſimaque. Ce dernier le voyant bien élevé, & lui trouvant beaucoup de capacité, le prit pour ſon Tréſorier, & lui confia la ville de Pergame dans le Château de laquelle étoit le tréſor. Il ſervit très-fidelement Lyſimaque, dans ce poſte pendant un grand nombre d'années. Mais ſon attachement aux interêts d'Agathocle le fils aîné de Lyſimaque que les intrigues, de la jeune Arſinoé, fille de Ptolomée Soter, firent perir, comme on l'a vu ci-deſſus; & la douleur qu'il témoigna de ſa mort tragique, le rendirent ſuſpect à cette jeune Reine, & elle prit des meſures pour le perdre. Philéterus qui s'en aperçut, prit le parti de ſe revolter; & aidé dans ſon deſſein de la protection de Seleucus, il y réuſſit & ſe maintint dans la poſſeſſion de la Ville, & des tréſors de Lyſimaque, à la faveur des troubles qui ſurvinrent après

(r) LUCIAN. *in Macrobiis*, p. 470.
(s) PAUSAN. *in Att.* STRABO XII. p. 543. &

après ſa mort, & celle de Seleucus qui arriva ſept mois après. Il ſe conduiſit avec tant de fineſſe & d'habileté dans toutes les brouilleries des ſucceſſeurs de ces deux Princes, qu'il conſerva la place & tout le païs d'alentour dont il jouït lui-même pendant vingt ans; & qu'il en forma un Royaume qui ſubſiſta pendant pluſieurs générations dans ſa famille & fut une des plus puiſſantes Souverainetez de l'Aſie. Quoi qu'étant Eunuque il n'eût point d'enfans, il avoit deux freres, Eumene & Attalus, dont le premier qui étoit l'aîné avoit un fils nommé auſſi Eumene, qui ſucceda à ſon oncle & regna vingt & deux ans. C'eſt ici l'année que commença la première guerre Punique, qui dura vingt & quatre ans, entre les Romains & les Carthaginois. An. 263. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 22.

Vers la fin de la même année (*t*) mourut Antigone de Socho Préſident du Sanedrin de Jeruſalem, le grand Docteur de la Loi de la principale Ecole de Théologie de cette Ville; lequel, ſi l'on en croit les Juifs, avoit rempli ces deux Charges depuis la mort de Simon le Juſte, le dernier de ceux qu'ils appellent *les hommes de la grande Synagogue*. Ceux-ci n'enſeignoient que l'Ecriture au peuple. Ceux qui les ſuivirent y ajoûterent ce qu'ils appelloient les Traditions des Anciens, & enjoignoient également à leurs diſciples l'obſervation de l'un & de l'autre, comme ſi le tout fût également venu du Mont Sinaï. Ces derniers furent appellez Tanaïm, ou les Docteurs de la Miſna, par

XIII. p. 623., & 624. APPIAN. *in Syr.* p. 129.

(*t*) *Juchaſin. Zemach David. Shalsheleth Haccabala.*

An. 263. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 22. par la raiſon que j'ai marquée (*u*) ci-deſſus, & le premier d'entr'eux eſt cet Antigone de Socho. Il eut pour ſucceſſeurs Joſeph fils de Joäzer, & Joſeph fils de Jean; le premier dans la Charge de *Naſi*, ou Préſident du Sanedrin, & le ſecond dans celle de *Ab-beth-Din*, ou Vice-Préſident. Tous deux enſeignerent enſemble dans la grande Ecole de Théologie à Jeruſalem.

Ce fut du tems de cet Antigone que commença la Secte des Saducéens, & lui-même y donna occaſion; car (*w*) ayant ſouvent inculqué à ſes diſciples, dans ſes leçons, qu'il ne falloit pas ſervir Dieu par un eſprit mercenaire, pour la recompenſe qu'on en attendoit; mais purement & ſimplement par l'amour & la crainte filiale qu'on lui doit: Sadoc & Baithus, deux de ſes éleves, conclurent de là qu'il n'y avoit point de recompenſes après cette vie: & faiſant Secte à part, enſeignerent qu'il n'y avoit point de reſurrection ni de vie à venir & que toutes les recompenſes que Dieu accordoit à ceux qui le ſervent, ſe bornoient à la vie préſente. Quantité de gens ayant donné dans cette pernicieuſe doctrine, on commença à diſtinguer leur Secte par le nom de Saducéens pris de celui de Sadoc leur Fondateur. Ces gens-là & les Epicuriens ne different qu'en une

(*u*) Livre V.

(*w*) PIRKE *Avoth Jachaſin. Zemach David. Shalsheleth Haccabala.* R. ABRAHAM Levita *in Cabbala Hiſtorica.* Voyez les Oeuvres Angloiſes de LIGHTFOOT. Vol. I. p. 457. 655. & 656. & Vol. II. p. 125.

(*x*) PAUSAN. Eliac. I. p. 406. EUSEB. CHRON. TREBELLIUS POLLIO *in Gallienis.* AMMIAN. MARCEL-

ne choſe; c'eſt que quoi que les uns & les autres nient la vie à venir, les Saducéens au moins admettoient la Puiſſance qui a créé l'Univers, & la Providence qui le gouverne; au lieu que les Epicuriens rejettent l'un & l'autre. Je parlerai plus au long de cette Secte & de ſes dogmes, en traitant de toutes celles des Juifs qui ſe ſont élevées entre ce tems-ci & celui de Notre-Seigneur. An. 263. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 22.

Nicomede Roi de Bithynie, (x) ayant fait bâtir une Ville dans l'endroit, où étoit auparavant Aſtacus, que Lyſimaque avoit détruite, ou du moins fort près de là, (y) ſelon quelques autres, lui donna le nom de Nicomedie. Il en eſt beaucoup parlé dans l'Hiſtoire du Bas Empire, parce que pluſieurs Empereurs Romains y faiſoient leur réſidence. An. 262. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 23.

Antiochus Soter voulut profiter de la mort de Philéterus, & s'accommoder de ſes Etats; mais Eumene avec une belle Armée, qu'il leva pour ſe défendre, (z) lui livra bataille près de Sardes, & le battit ſi bien, que non ſeulement il garda ce qu'il avoit déja, mais il aggrandit même conſiderablement ſes Etats par cette victoire.

Antiochus après cette défaite revint à Antioche (a); il y fit mourir un de ſes fils, qui avoit remué pendant ſon abſence, & fit proclamer Roi, l'autre qui portoit le même nom que An. 261. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 24.

CELL. XXII. Cap. IX.

(y) MEMNON. c. 21.

(z) STRABO XIII. p. 624. Car l'Antiochus qui fut battu à Sardes, ſelon cet Auteur, ne peut pas être un autre que le fils de Seleucus; puis qu'il ajoûte, τὸν Σελεύκου, qui en Grec ne peut pas ſignifier là autre choſe.

(a) TROGUS *in Prologo* Lib. XXVI.

An. 261. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 24. que lui. Il mourut fort peu après, & lui laiſſa tous ſes Etats. Il l'avoit eu de Stratonice fille de Demetrius, qui de ſa belle mere qu'elle étoit devint ſa femme, de la manière que l'on a vu ci-deſſus.

An. 260. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 25. Ce nouvel Antiochus quand il parvint à la Couronne, avoit pour femme (*b*) Laodice ſa ſœur de pere. Il prit enſuite le ſurnom de *Theos*, qui veut dire, *Dieu*; & c'eſt par là qu'on le diſtingue encore aujourd'hui des autres Rois de Syrie, qui ont porté le même nom. (*c*) Les Mileſiens furent les premiers qui le lui donnerent, pour lui témoigner leur reconnoiſſance de les avoir délivrez de la tyrannie de Timarque. (*d*) Ce Timarque étoit un Gouverneur de la Carie ſous Ptolomée Philadelphe, qui, outre l'Egypte, avoit alors la Cele-Syrie, & la Paleſtine (*e*) & les Provinces de Cilicie, Pamphilie, Lycie & Carie dans l'Aſie Mineure. Il s'étoit revolté contre ſon maître, & avoit choiſi Milet pour ſa réſidence. Pour ſe défaire de ce Tyran, les Mileſiens avoient eu recours à Antiochus, qui le défit & le tua. Ce fut pour cela qu'ils lui rendirent des honneurs divins & lui donnerent même juſqu'au titre de *Dieu*; flatterie impie, fort à la mode dans ces Siècles-là pour les Princes régnans; car les Lemniens (*f*) avoient auſſi fait des Dieux de ſon pere & de ſon grand-pere, & leur avoient élevé des Temples:

(*b*) POLYÆNUS *Stratagem.* VIII. 50. APPIAN. *in Syr.* p. 130. JUSTIN. XXVII. 1. (*c*) APPIAN. *in Syr.* (*d*) TROGUS *in Prologo* XXVI. (*e*) THEOCRITI *Idyl.* XVII. (*f*) ATHEN. VI. p. 255.

(*g*) *Marm. Oxon.* p. 5. 6. & 14.

(*h*) Oratione contra Græcos, p. 171.

ples: (*g*) les Smyrniens en firent autant pour Stratonice ſa mere. An. 260. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 25.

Beroſe le fameux Hiſtorien de Babylone, vivoit au commencement du regne de ce Prince, car il lui dédie ſon Hiſtoire. Tatien nous l'apprend. (*h*) Beroſe le Babylonien, dit-il, „ qui étoit Prêtre de Belus à Babylone, & „ vivoit du tems d'Alexandre, dédia à An- „ tiochus, le troiſième après lui, l'Hiſtoire „ de la Chaldée & de ſes Rois, qu'il a écrite „ en trois Livres. " *Ce troiſieme après Alexandre* eſt aſſurément Antiochus Theus: car Seleucus Nicator fut le premier: Antiochus Soter le ſecond: & Antiochus Theus le troiſième. Selon Tatien donc, c'eſt à lui qu'étoit dédiée cette Hiſtoire. Mais comme le même Tatien dit, que Beroſe vivoit du tems d'Alexandre qui mourut LXIV. ans avant la premiere année du regne de ce Prince; l'âge de l'Hiſtorien demande qu'on mette cette dédicace auſſi haut qu'il eſt poſſible, & dès la premiere année de ce Prince. Car ſuppoſé que Beroſe eût * vingt-ans quand Alexandre mourut, il en avoit donc LXXXIV. au couronnement d'Antiochus Theus: âge aſſez avancé pour croire qu'il ne vêcut pas long-tems après; ainſi on ne peut guéres mettre cete dédicace plus bas.

Ce que (*hh*) Pline dit de cette Hiſtoire marque auſſi que c'eſt à peu près ici qu'elle finiſ-

(*) [Il n'eſt pas néceſſaire de le ſuppoſer auſſi âgé; car il écrit lui-même qu'il étoit né ſous le regne d'Alexandre. Ainſi il ne pouvoit avoir au plus que 13. ans à la mort de ce Prince. Vide EUSEBII *Chronicon*, p. 5. *ex* ALEX. POLYHISTORE.]

(*hh*) VII. 56.

An. 260. avant J.C. Ptolom. Phil. 25. finiſſoit, car il dit qu'elle contenoit les Obſervations Aſtronomiques de CCCCLXXX. ans. Les Savans ont raiſon (*i*) de commencer à compter ces CCCCLXXX. ans, au commencement de l'Ere de Nabonaſſar: & l'année CCCCLXXX. de cette Ere eſt la ſixième à peu près avant Antiochus Theus. Il peut y avoir eu aſſez de raiſons de ce que ſon Hiſtoire finit, ſix ans avant le tems où il la publie. Peut-être même l'avoit-il effectivement conduite juſques à la mort d'Antiochus Soter: & que pour faire un compte rond, on n'aura marqué que les CCCCLXXX. comme cela arrive aſſez ſouvent à de grands nombres.

Quand Babylone eut pour maîtres des Macédoniens, Beroſe apprit leur langue; & paſſa premièrement à (*k*) Cos fameuſe pour avoir donné la naiſſance à Hippocrate le pere de la Médecine; & y établit une Ecôle où il enſeignoit l'Aſtronomie & l'Aſtrologie. De Cos il alla enſuite à Athenes, où il s'acquit tant de réputation par ſes prédictions Aſtrologiques, qu'on (*l*) lui éleva là dans le Gymnaſe où ſe faiſoient tous les exercices de la Jeuneſſe, une ſtatuë avec une langue d'or.

Joſephe & Euſebe nous ont conſervé d'excellens morceaux de cette Hiſtoire, qui répandent une grande lumiere ſur pluſieurs endroits

(*i*) Vide Usserii *Annal. V. T. ſub An. Jul. Per.* 4453. & Voss. *de Hiſt. Gr.* I. 13.

(*k*) Vitruv. IX. 7. (*l*) Plin. VII. 37.

(*m*) Liv. VIII. ſous l'an 298.

(*n*) Liv. I. ſous l'an 749.

(*) [Parmi les Ouvrages que ce Prince entreprit pour favoriſer le Commerce, on ne doit pas oublier le grand Canal qu'il fit creuſer pour la communication de la Mer Rouge avec le Nil. Seſoſtris, fameuſe Reine d'Egypte,

droits du Vieux Teſtament, & ſans leſquels il ſeroit preſqu'impoſſible aujourd'hui de donner une ſuite exacte des Rois de Babylone. (*m*) J'ai déja parlé du Beroſe ſuppoſé d'Annius de Viterbe, de ſorte qu'il n'eſt pas néceſſaire de repeter ici ce que j'en ai dit. An. 259. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 26.

Ptolomée ayant à cœur d'enrichir ſon Royaume, imagina un moyen d'y attirer tout le Commerce de l'Orient qui ſe faiſoit par Mer. Les Tyriens en avoient été en poſſeſſion juſques-là. Ils le faiſoient par Mer juſqu'à Elath, & de là par Rhinocorura à Tyr. C'étoient deux ports de Mer qu'Elath & Rhinocorura; le premier ſur la côte orientale de la Mer Rouge; & le ſecond dans le fond de la Méditerranée, entre l'Egypte & la Paleſtine, auprès de l'embouchure de la Riviere d'Egypte. (*n*) J'ai déja parlé de ces deux Villes, & du Commerce qui s'y faiſoit par les Tyriens, dans le premier Livre de cette Hiſtoire.

Pour attirer ce Commerce (*) en Egypte Ptolomée crut qu'il falloit faire bâtir une Ville ſur la côte occidentale de la Mer Rouge, d'où partiroient les Vaiſſeaux. Comme on remarqua que vers le fond du Golphe la navigation étoit fort difficile & même dangereuſe, à cauſe des bancs de ſable & des rochers qui s'y trou-

en avoit formé le premier deſſein. Pharaon-Necho & enſuite Darius Hyſtaſpe y firent travailler ſans ſuccez. Ptolomée Philadelphe l'entreprit & l'acheva. Ce Canal commencoit auprès d'Arſinoë, Ville ſituée à l'extremité du Golfe de la Mer Rouge, & joignoit le Nil au deſſus de Peluſe. Il ne ſubſiſta pas long-tems, ſoit qu'il ne fût pas commode pour les Vaiſſeaux, ſoit qu'il fût bien-tôt gâté par les ſables. Il n'en reſte plus aucune trace. DIOD. SIC. Lib. I. STRABO XVII. PLINIUS V. 29.]

An. 259. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 26.

trouvoient (*o*) il bâtit ſa Ville auſſi loin qu'il put de ce bout-là, preſque ſur la frontiere de l'Ethiopie. Il lui donna le nom de ſa mere Berenice. Le port n'étant pas fort bon, on ſe ſervit de celui de Myos-Hormos qui étoit tout proche & beaucoup meilleur: & c'étoit là que venoient aborder toutes les Marchandiſes de l'Arabie, de l'Inde, de la Perſe & de l'Ethiopie. De là on les tranſportoit ſur des Chameaux à Coptus d'où elles deſcendoient ſur le Nil, à Alexandrie qui les fourniſſoit à tout l'Occident; & renvoyoit en échange à l'Orient toutes les Marchandiſes de l'Occident. Par là les Tyriens perdirent ce riche negoce, qui ſe jetta tout à Alexandrie & s'y fixa ſi bien qu'il lui eſt demeuré preſque tout entier pendant plus de dix-ſept cens ans, juſques à ce qu'il y a environ deux cens ans, on trouva un autre paſſage de l'Europe aux Indes Orientales, par le Cap de Bonne Eſperance. Mais comme le chemin de Coptus à la Mer Rouge traverſoit des deſerts où l'on ne trouvoit point d'eau, ni de Villes, ni même de maiſons pour loger, Ptolomée pour y remedier, (*p*) fit faire un Canal qui alloit le long du grand chemin & aboutiſſoit au Nil, dont il tiroit ſon eau; & le long de ce Canal il fit bâtir des Hôteleries dans les endroits où les traites le demandoient, pour que les Paſſagers y puſſent trouver le couvert & les commoditez néceſſaires pour eux & pour leurs bêtes.

Il

(*o*) STRABO XVII. p. 815.
(*p*) STRABO ibid. PLINIUS VI. 23.
(*q*) THEOCRITUS *Idyll.* XVII. APPIANUS *in Præf.* (*r*) ATHEN. V. p. 203.

Il ne ſe contenta pas de tout ceci; mais, comme ſon deſſein étoit d'attirer abſolument tout le Commerce entre le Levant & le Couchant dans ſes Etats; pour le proteger, en même tems qu'il le facilitoit, (q) il équippa deux Flottes, l'une dans la Mer Rouge & l'autre dans la Méditerranée. Celle de la Méditerranée étoit très belle, & avoit des Vaiſſeaux d'une grandeur fort extraordinaire; car il y en avoit (r) deux, de trente rames de chaque côté; un, de vingt; quatre, de quatorze; deux, de douze; quatorze, d'onze; trente, de neuf; trente-ſept, de ſept; cinq, de ſix; & dix-ſept, de cinq. Il en avoit une fois autant que tout cela mis enſemble, de quatre, & de trois: & outre cela un nombre prodigieux de petits Vaiſſeaux. Avec une Flotte ſi formidable non ſeulement il mit le Commerce à couvert de toute inſulte, mais il tint auſſi tant qu'il vécut dans une entiere ſujettion (s) la plûpart des Provinces maritimes de l'Aſie Mineure, comme la Cilicie, la Pamphilie, la Lycie, & la Carie, & juſques aux Cyclades. An. 259. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 26.

Magas, Roi de Cyrene & de Libye, ſe voyant fort âgé & infirme, fit faire des ouvertures d'accommodement à Ptolomée ſon frere, & (t) lui fit propoſer entr'autres choſes de donner Berenice ſa fille unique au fils aîné de Ptolomée, & de lui donner tous ſes Etats en dot. La négociation réuſſit; & la paix ſe fit à ces conditions. An. 258. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 27.

Mais avant l'execution, Magas (u) vint à mou- An. 257. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 28.

(s) THEOCR. *in Idyll.* XVII.

(t) JUSTIN. XXVI. 3. où par une méprise des Copiſtes il y a *Agas* au lieu de *Magas*.

(u) JUSTIN. XXVI. 3.

An. 257. avant J.C. Ptolom. Phil. 28. mourir, après avoir gouverné (*w*) cinquante ans la Libye & la Cyrene, depuis la mort d'Ophellus que ce gouvernement lui fut donné. Sur la fin de ſes jours il s'abandonnoit aux plaiſirs & ſur tout aux excès de la table (*x*) qui l'engraiſſerent ſi prodigieuſement, qu'on peut dire que ſa peſanteur le fit tomber dans la foſſe.

Après ſa mort, (*y*) ſa veuve Apamé, que Juſtin appelle Arſinoé, reſolut de rompre le mariage de ſa fille avec le fils de Ptolomée, qui avoit été arrêté ſans ſon conſentement; & pour cet effet, elle fit ſolliciter en Macédoine Demetrius, (*z*) frere de pere du Roi Antigone Gonatas, de venir; en l'aſſurant qu'elle lui donneroit ſa fille & la Couronne. Ces offres l'amenerent bien vîte. Quand Apamé le vit, elle le trouva ſi fort à ſon gré, qu'elle en devint elle-même amoureuſe. Demetrius, qui s'en aperçut, négligea la jeune Princeſſe pour s'attacher à la mere, & quand il ſe vit ſi bien dans ſon eſprit qu'il n'avoit plus rien à craindre, il commença à traiter la jeune Princeſſe, les Miniſtres, & les Officiers de l'Armée avec tant de hauteur & d'inſolence, qu'il ſe forma une conjuration contre lui. Berenice elle-même conduiſit les conjurez juſques à la porte de la chambre de ſa mere, où on le tua

(*w*) Athenæus *ex Agatharcide* XII. p. 550.
(*x*) Athenæus ibid. (*y*) Justinus ibid.
(*z*) Plut. *in Demetrio*, p. 915. Il étoit fils de Demetrius Poliorcete & de ſa derniere femme Ptolemaïde, fille de Ptolomée Soter. Il faut auſſi remarquer, qu'Apamé étoit pe-

tua dans ſon lit, quoi qu'elle fit tous ſes efforts pour lui ſauver la vie juſques à le couvrir de ſon propre corps. Après cela Berenice alla en Egypte, où ſon mariage s'acheva avec Ptolomée; & pour Apamé, on la renvoya à ſon frere Antiochus Theus en Syrie. An. 257. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 28.

Elle ſut ſi bien aigrir ſon eſprit contre Ptolomée, qu'enfin elle le porta à entreprendre une guerre, (*a*) qui fut de longue durée, fort violente, & qui eut des ſuites pernicieuſes pour Antiochus, car il y perit lui-même d'une maniere tragique au milieu des troubles qu'elle excita dans ſa maiſon, comme on le dira dans la ſuite. An. 256. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 29.

Ptolomée ne ſe mit point lui même à la tête de ſes Armées pour cette guerre. (*b*) Sa ſanté étoit trop délicate pour l'expoſer aux fatigues d'une campagne, ou aux incommoditez d'un camp. Il ſe contenta d'y employer ſes Généraux. Antiochus qui étoit dans la fleur de ſon âge, entra lui-même en campagne, & (*c*) mena avec lui toutes les forces de Babylone & de l'Orient pour pouſſer cette guerre avec la dernière vigueur. L'Hiſtoire ne nous a pas conſervé les actions qui s'y firent; ou plûtôt il y a aparence qu'il n'y eut pas de grands avantages remportez de part ni d'autre, ni d'évenemens fort conſiderables; car s'il y en eût eu, ils n'auroient pas manqué d'être écrits dans un An. 255. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 30.

petite fille du même Demetrius par ſa fille Stratonice; car elle étoit fille d'Antiochus Soter & de cette Stratonice.

(*a*) HIERONYMUS *in Danielem* XI. 5.

(*b*) STRABO XVII. p. 789.

(*c*) HIERON. *in Dan.* XI. 5.

un Siècle qui a produit tant d'excellens Hiſtoriens, de Curieux & de Savans de diſtinction.

An. 254. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 31.

Malgré la guerre, Ptolomée n'oublioit pas ſa Bibliotheque. Il continuoit toûjours à l'enrichir de nouveaux Livres. Il étoit auſſi fort curieux de portraits & de deſſeins des bons Maîtres. Aratus le fameux Sicyonien, (*d*) étoit un de ceux qui lui en cherchoient en Gréce; & il le ſervit ſi bien en cela que Ptolomée en conçut de l'amitié pour lui, & lui fit préſent de cent cinquante talens, lors qu'il lui demanda du ſecours pour rendre à ſa Patrie la Liberté & la Paix. Voici comme la choſe ſe paſſa.

Quand Aratus eut chaſſé Nicoclès le Tyran de Sicyone, & ramené dans la Ville ceux que la tyrannie en avoit chaſſez, il ſurvint de grandes brouilleries entr'eux pour les terres; & ces brouilleries penſerent gâter tout & les jetter dans la derniére confuſion. Ces terres ayant paſſé pour la plûpart, des mains des proprietaires entre celles de gens qui les avoient venduës à d'autres; quand les bannis revinrent, il étoit naturel qu'ils rentraſſent dans leurs biens; & ces biens ſe trouvoient occupez, pour la plûpart par des gens qui les avoient achetez de bonne foi, à qui par conſéquent il falloit du moins rendre leur argent, ſi on reprenoit les terres & les maiſons. Ce fut pour cela qu'Aratus eut recours à Ptolomée; & il employa la ſomme qu'il en ob-

(*d*) PLUT. *in Arato.* p. 1031.

(*e*) ARRIAN. *in Parth. apud* PHOT. Cod. LVIII. SYNCELLUS p. 284. JUSTIN. XLI. 4. STRABO XI.

obtint à contenter tous les intereſſez, ce qui rétablit la Paix à Sicyone.

Pendant qu'Antiochus étoit occupé de la guerre d'Egypte, il ſe fit un grand ſoulevement dans les Provinces de l'Orient, à quoi ſon éloignement l'empêcha de pourvoir aſſez promptement. Ainſi la revolte s'augmenta, & ſe fortifia ſi bien qu'il n'y eut plus moyen d'y remedier: & de là ſe forma enfin le commencement de l'Empire des Parthes. An. 250. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 35.

L'occaſion des troubles fut (*e*) qu'Agathocle, qui étoit Gouverneur du Païs des Parthes pour Antiochus, voulut faire violence à un beau jeune garçon du Païs nommé Teridate, dont il étoit amoureux. Arſace frere du jeune garçon, pour le délivrer de la brutalité de ce miſerable, avec quelques-uns de ſes amis ſe jettent ſur le Gouverneur, le tuent, & ſe ſauvent avec quelques gens qu'ils ramaſſerent pour ſe défendre contre les pourſuites auxquelles un coup auſſi hardi les expoſoit. Leur parti ſe groſſit ſi fort par la négligenee d'Antiochus que, dans fort peu de tems, Arſace ſe trouva aſſez puiſſant pour chaſſer les Macédoniens de la Province & la gouverner lui-même.

A peu près dans le même tems Théodote (*f*) ſe revolta auſſi dans la Bactriane, & de Gouverneur qu'il étoit ſe fit Roi de cette Province. Il en ſoumit les mille Villes qu'elle contenoit pendant qu'Antiochus s'amuſoit à la guerre d'Egypte: & il s'y fortifia ſi bien qu'il ne fut plus poſſible de le reduire. Cet exemple fut ſui-

XI. p. 515.

(*f*) STRABO & JUSTIN. ibid.

An. 250. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 35. ſuivi par les autres Nations de ce côté-là, qui ſecouerent toutes le joug en même tems; de ſorte qu'Antiochus perdit toutes les Provinces Orientales de ſon Empire qui étoient delà le Tigre. Ceci arriva, ſelon (*g*) Juſtin, lorſque L. Manlius Vulſon, & M. Attilius Regulus étoient Conſuls à Rome.

Cette même année Manaſſeh le Souverain Sacrificateur des Juifs, mourut, & (*h*) Onias II. lui ſucceda. Il étoit fils de Simon le Juſte, mais, comme il étoit en bas âge quand ſon pere mourut, Eléazar frere de Simon fut fait Souverain Sacrificateur à ſa place. Celui-ci venant encore à mourir avant qu'Onias eût l'âge qu'il falloit pour cette Charge, elle fut donnée à Manaſſeh fils de Jaddua, oncle de Simon le Juſte. Après la mort de ce dernier, Onias en fut enfin revêtu. Comme il étoit extrêmement peſant, & qu'il avoit le cœur fort mal placé, il ſe conduiſit pitoyablement dans ce poſte, & penſa perdre l'Etat par ſa mauvaiſe conduite, comme on le verra en tems & lieu.

An. 249. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 36. Les troubles & les revoltes de l'Orient firent enfin venir à Antiochus l'envie de ſe débarraſſer de la guerre qu'il avoit avec Ptolomée. (*i*) La paix ſe fit entr'eux, dont les conditions furent: qu'Antiochus répudieroit Laodice pour épouſer Berenice fille de Ptolomée; & que, deshéritant les enfans du premier lit, il aſſureroit la Couronne à ceux qui naîtroient de ce mariage. Après la râtification du Traité,

(*g*) XLI. 4. (*h*) JOSEPH. Antiq. XII. 3.
(*i*) HIERONYM. *in Dan.* XI. POLIÆNUS *Strat.* VIII. 50. ATHENÆUS II. p. 45.

té, Antiochus repudia Laodice, (*k*) quoi qu'elle fût ſa ſœur de pere, & qu'il en eût eu deux fils: & Ptolomée s'embarqua à Péluſe, & lui emmena ſa fille à Seleucie, port de Mer près de l'embouchure de l'Oronte riviere de Syrie, où Antiochus la vint recevoir, & le mariage s'y fit avec une grande magnificence. An. 249. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 36.

Ainſi *la fille du Roi du Midi vint épouſer le Roi du Septentrion; &* en vertu de ce mariage *un accord ſe fit entre les deux Rois* ſelon la Prophétie de *Daniel* XI. 5. & 6. Car dans ce paſſage le Roi du Midi eſt le Roi d'Egypte, & le Roi du Septentrion eſt celui de Syrie; & c'eſt là juſtement leur ſituation à l'égard de la Judée, car elle a la Syrie au Nord & l'Egypte au Sud.

Pour bien entendre cette Prophétie, il faut remarquer, que le ſaint homme, après avoir parlé d'Alexandre le Grand, (vſ. 3.) & des quatre Rois qui partagerent ſon Empire (vſ. 4.) borne le reſte de ſa Prophétie dans ce Chapitre à deux ſeulement, le Roi d'Egypte qui y regna le premier après Alexandre, Ptolomée Soter, qu'il appelle le Roi du Midi, & dit qu'il ſeroit *puiſſant*. Tout ce qu'on en voit dans l'Hiſtoire juſtifie pleinement la juſteſſe de ce caractère; car il étoit maître de l'Egypte, de la Libye, de la Cyrene, de l'Arabie, de la Paleſtine, de la Cele-Syrie, de la plûpart des Provinces maritimes de l'Aſie Mineure, de l'Iſle de Cypre, de pluſieurs des Iſles de la Mer Egée, qu'on nomme aujourd'hui l'Archipel,

(*k*) POLIÆNUS (VIII. 50.) dit qu'elle étoit ſœur de pere d'Antiochus, ὁμοπάτριον ἀδελφήν, parce qu'Antiochus Soter étoit leur pere commun.

An. 249. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 36.

pel, & de quelques Villes même de Gréce, comme Sycione & Corinthe.

Après cela le Prophéte parle d'un autre des quatre ſucceſſeurs de cet Empire, qu'il apelle *Princes*, ou *Gouverneurs*; c'eſt Seleucus Nicator, Roi du Septentrion, dont il dit, *qu'il ſeroit plus puiſſant que le Roi du Midi, & ſa domination plus etenduë*, car c'eſt ce que veut dire l'expreſſion qu'il employe, *& ſe fortifiera au deſſus de lui & il dominera.* Que ſes Etats fuſſent plus grands encore que ceux du Roi d'Egypte, c'eſt un fait bien aiſé à verifier; car il avoit ſous lui, tout l'Orient depuis le mont Taurus juſqu'à l'Indus, & pluſieurs Provinces de l'Aſie Mineure entre le mont Taurus & la Mer Egée; & un peu avant ſa mort, il eut encore, outre tout cela, la Thrace & la Macédoine.

Immediatement après, (vſ. 6.) il parle de *la venuë de la fille du Roi du Midi, au bout de pluſieurs jours, vers le Roi du Septentrion; & de l'accord* ou *traité de Paix qui ſe feroit à cette occaſion entre les deux Rois.* Ce qui marque viſiblement ce mariage de Berenice fille de Ptolomée Roi d'Egypte avec Antiochus Theus Roi de Syrie, & la Paix qui ſe fit entr'eux en conſideration de cette alliance. Tout ceci ſe paſſa préciſement comme l'avoit prédit le Prophéte dans cette Prophétie.

Après cela, il continuë dans tout le reſte du Chapitre, à prédire les évenemens les plus remarquables dans la ſuite des tems, ſous ces deux races de Rois juſques à la mort d'Antiochus Epiphane, le grand Perſecuteur de la Nation des Juifs.

J'au-

J'aurai ſoin, à meſure que ces évenemens ſe développeront dans la ſuite de cette Hiſtoire, d'en faire l'application à la Prophétie, pour en faire voir la juſteſſe.

Comme Ptolomée étoit fort curieux de Statuës, de Deſſeins & de Portraits faits par d'excellens Maîtres, auſſi bien que de Livres, il vit pendant le ſejour qu'il fit en Syrie une Statuë de Diane dans un de ſes Temples, qu'il trouva fort à ſon gré. Il la demanda à Antiochus, & (*l*) l'emporta en Egypte. Peu de tems après ſon retour, Arſinoé tombe malade, & ſonge que Diane lui apparoît, & lui dit, que la cauſe de ſa maladie, eſt parce que Ptolomée a emporté ſa Statuë du Temple où elle avoit été conſacrée. Là-deſſus on la renvoye au plutôt en Syrie, on la remet dans ſon Temple, & pour appaiſer la colere de la Déeſſe, on lui fait de beaux dons, & un grand nombre de Sacrifices. Mais tout cela fut inutile, le mal de la Reine ne ceſſa point; elle en mourut même peu de tems après, & laiſſa Ptolomée inconſolable de ſa perte. Quoi que cette Princeſſe fût plus âgée que lui, & trop vieille pour avoir des enfans quand il l'épouſa, il l'aima éperduëment juſqu'à la fin. Après ſa mort, il lui fit tous les honneurs qu'il put s'imaginer; il donna ſon nom à pluſieurs Villes qu'il fit bâtir, éleva des Obeliſques à ſa mémoire, & fit pluſieurs autres choſes extraordinaires, pour marquer combien il l'aimoit.

An. 248. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 37.

Ce qu'il y eut de plus remarquable fut le deſ-

(*l*) LIBANIUS *Orat.* XI.

An. 248. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 37. deſſein qu'il forma de lui bâtir un Temple à Alexandrie (*m*) avec un dôme dont toute la voute devoit être d'Aiman, pour y tenir une Statuë de fer faite pour elle, ſuſpenduë en l'air. Ce deſſein étoit de l'invention de Dinocrate fameux Architecte de ce tems-là: il ne l'eut pas plutôt propoſé à Ptolomée, qu'il donna ordre d'y travailler inceſſamment. On n'eût pas le tems d'achever l'experience, pour voir ſi elle eût réuſſi ou non; car Ptolomée & l'Architecte étant morts tous deux fort peu de tems après, leur projet fut abandonné, & l'experience ne ſe fit point. On a long-tems dit & cru dans le monde, que le corps de Mahomet étoit ainſi ſuſpendu dans un cercueil de fer, par un Aiman enchaſſé dans la voute de la chambre où il fut mis après ſa mort; mais j'ai déja fait voir que ce n'eſt qu'une pure fable, dans ma *Vie de cet Impoſteur*.

An. 247. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 38. Ptolomée Philadelphe ne ſurvêcut guéres à ſa chere Arſinoé. Il étoit naturellement d'un temperament aſſez délicat, (*n*) ſa molleſſe avoit encore augmenté cette délicateſſe. Les infirmitez de la vieilleſſe, & l'affliction où le jetta la perte d'une femme qu'il adoroit, le plongerent dans un abattement qui l'emporta dans ſon année Climatérique, ou la LXIII. de ſa vie, après un regne de (*o*) trente-huit ans. Il laiſſa deux fils & une fille, qu'il avoit eus de ſa première femme Arſinoé fille de Lyſimaque.

(*m*) PLIN. XXXIV. 14. (*n*) ATHEN. XII. 10.
(*o*) *Canon* PTOLEMÆI *Aſtronomic.*
(*p*) ATHEN. XII. 536. STRABO XVII. p. 789.
(*q*) Vide VOSS. *de Hiſt. Gr.* I. 12.

que. L'aîné, Ptolomée Evergete, regna après lui. Le ſecond porta le nom de ſon ayeul maternel Lyſimaque; & ſon frere le fit mourir pour rebellion. La fille étoit Berenice, dont on a vu le mariage avec Antiochus Theus Roi de Syrie. An. 247. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 38.

La curioſité qu'avoit eu (*p*) Ptolomée Philadelphe pour les Sciences, ſa paſſion pour les Livres, & la protection qu'il accordoit aux Savans, lui attira de toutes ſortes d'endroits quantité de perſonnes qui s'étoient diſtinguées par les Lettres; & il leur accordoit mille faveurs. (*q*) On parle entr'autres de ſept Poëtes fameux qui étoient à ſa Cour. Nous avons encore des ouvrages de quatre, Theocrite, Callimaque, Lycophron, & Aratus; dans ceux du premier il y a une Idylle, & dans ceux du ſecond (*qq*) une partie de deux Hymnes, à la louange de ce Prince. Manethon l'Hiſtorien, Egyptien de Nation, lui avoit dédié l'Hiſtoire (*r*) dont nous avons parlé. Zoïle, ce Critique fameux par ſa mauvaiſe humeur, (*s*) fut auſſi du nombre de ceux qui ſe rendirent à ſa Cour. Il avoit (*t*) écrit contre Homere, que tout le monde excepté lui ſeul eſtimoit & admiroit. Zoïle n'avoit pas épargné les ouvrages des autres Auteurs de la plus grande réputation; il les traitoit tous de la manière la plus inſolente. C'eſt ce qui a donné lieu de traiter de

(*qq*) *In Hymno in Jovem, & in Hymno in Delum.*
(*r*) Livre VII. ſous l'an 350.
(*s*) VITRUVIUS *in Præf. ad L. VII. Architecturæ ſuæ.*
(*t*) *De eo* Vide VOSS. *de Hiſt. Gr.* I. 15.

An. 247. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 38.

de Zoïles mordans, ceux qu'on veut noter d'infamie pour leurs médiſances ; tant on conçut d'horreur de la maniére indigne dont il s'y prenoit. Quoi qu'il fut très-diſtingué par ce talent qu'il avoit pour la Critique, où aſſurément il excelloit, Ptolomée n'en fit pas grand cas. Sa malignité & ſon inſolence lui parurent inſupportables, malgré tout ſon eſprit; & ainſi il ne voulut lui rien donner. Les mêmes deffauts lui ayant attiré l'averſion & la haine de tout le reſte des hommes, auſſi bien que celle de Ptolomée, il mourut miſerablement. Les uns diſent qu'il fut lapidé: d'autres, qu'on l'avoit fait brûler: d'autres enfin prétendent que Ptolomée le fit crucifier pour un crime qui le méritoit bien.

Ce Prince bâtit quantité de Villes toutes nouvelles, & en rebâtit beaucoup de vieilles auxquelles il donna de nouveaux noms. De cette dernière eſpéce il s'en trouve deux dans la Paleſtine; *Acé* (*u*) port fameux ſur cette côte; & à l'Orient, l'ancienne Ville de *Rabba*, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans l'Ecriture, ſous le nom de *Rabba des fils d'Ammon*. Il donna à Acé le nom de Ptolemaïs, & à Rabba celui de Philadelphie. La premiére ſubſiſte encore, & a repris à peu près ſon ancien nom, car il en eſt ſouvent parlé ſous le nom d'*Acon*, comme d'une place importante, dans les Hiſtoires des Croiſades. Les Turcs l'appellent à préſent (*w*) *Acre*. Il laiſſa tant de monumens de ſa magnificence, bâtit

(*u*) Vide RELANDI *Paleſtinam illuſtratam*.

(*w*) Voi. SANDIS, THEVENOT & d'autres *Voyages du Levant*. (*a*) APPIANUS *in Præf.* HIERON.

in

tit tant de Villes, de Temples, & d'autres édifices publics, que quand on voioit quelque choſe d'extraordinaire en ce genre on l'appelloit Philadelphien, pour en marquer la richeſſe & la grandeur. An. 247. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 38.

Cependant malgré la dépenſe prodigieuſe qu'il faut de toute néceſſité qu'il eût fait à tout cela, il laiſſa un tréſor immenſe. Quoi (*a*) qu'il entretînt les deux grandes Flottes dont j'ai parlé, l'une ſur la Méditerranée & l'autre ſur la Mer Rouge; quoi qu'il eût toûjours deux cens mille hommes d'Infanterie, & quarante mille de Cavalerie ſur pied, avec trois-cens Elephans, & deux mille chariots de guerre, outre ſes arſenaux où il avoit de quoi armer encore trois-cens mille hommes, & de toutes ſortes de machines à proportion; malgré tout cela, dis-je, il ſe trouva dans le tréſor, après ſa mort, ſept-cens quarante-mille talens d'Egypte en eſpéce; ſomme étonnante, car (*b*) le talent d'Egypte contenoit ſept-mille-cinq-cens drachmes d'Athenes; c'eſt-à-dire, quinze-cens drachmes de plus que le talent d'Athenes. Cela fait voir quel prodigieux revenu il falloit qu'il eût. Auſſi il étoit très-habile dans ce qui regardoit les Finances. C'eſt (*c*) un des traits du portrait qu'en fait Appien; que ſi d'un côté il étoit le plus magnifique de tous les Rois de ſon tems, & celui qui dépenſoit le plus, de l'autre auſſi il étoit le plus appliqué & le plus habile à trouver

in Comm. in Dan. XI. ATHENÆUS V. p. 203.

(*b*) Vide BERNARDUM *de Menſuris & Ponderibus Antiquorum*, p. 186.

(*c*) *In Præf. ad Opera Hiſtorica.*

An. 246. avant J.C. ver les moyens d'amaſſer de quoi ſoûtenir ſa magnificence.

PTOLOM. EVERGETE I. Antiochus Theus n'eut pas plutôt apris la mort de Ptolomée Philadelphe ſon beau-pere, qu'il (*d*) repudia Berenice, & reprit Laodice & ſes enfans. Cette derniere qui connoiſſoit la legereté & l'inconſtance d'Antiochus, craignant que, par un effet de la même legereté, il ne retournât encore à Berenice, reſolut de ſe ſervir de l'occaſion pour aſſurer la Couronne à ſon fils. Par le Traité fait avec Ptolomée, ſes enfans étoient desheritez, & ceux qu'auroit Berenice devoient ſucceder, & elle en avoit déja un. Laodice (*e*) fait donc empoiſonner Antiochus; & quand elle le ſût expiré, elle mit dans ſon lit un nommé Artemon, qui lui reſſembloit beaucoup, pour joüer le perſonnage dont elle avoit beſoin. Il le fit fort adroitement; & la mort du Roi ne fut ſûë qu'après qu'on eut dreſſé des ordres en ſon nom, par leſquels ſon aîné Seleucus Callinicus étoit déclaré ſucceſſeur. Alors on publia ſa mort; & Seleucus monta paiſiblement ſur le Trône, & l'occupa vingt ans. Laodice ne ſe croyant pas aſſez en ſureté tant que Berenice & ſon fils vivroient, (*f*) voulut auſſi s'en défaire. Berenice en fut avertie, & ſe ſauva avec ſon fils à Daphné, où elle ſe renferma dans l'aſyle que Seleucus Nicator y avoit bâti. Mais trompée par la perfidie de ceux

(*d*) HIERONYM. *Comm. in Dan.* XI.

(*e*) HIERONYM. ibid. PLIN. VII. 12. VALER. MAX. IX. 14. SOLINUS C. 1.

(*f*) HIERONYM. ibid. APPIANUS *in Syr.* JUSTINUS XXVII. 1. POLYÆNUS *Stratag.* VIII. 50.

(ff) C'eſt ainſi qu'il y a dans la marge de la Bible Angloi-

ceux qui l'y aſſiégerent par ordre de Laodice, premièrement ſon fils, puis elle enſuite, & tous les Egyptiens qui l'avoient ſuivie, furent égorgez de la manière la plus noire & la plus indigne. Par là fut exactement accompli ce que le Prophéte Daniel avoit prédit de ce mariage, (XI. 6.) Que *ni lui* (c'eſt-à-dire, Antiochus Roi du Nord) *ni elle* (Berenice, fille de Ptolomée Roi du Midi) *ne continueroient en pouvoir; mais que lui* (le Roi Antiochus) *tomberoit; & qu'elle* (Berenice) ayant perdu *celui qui la ſoutenoit* (c'eſt-à-dire, ſon pere qui mourut peu de tems auparavant) *ſeroit livrée avec ceux qui l'avoient amenée*, (ceux qui l'avoient accompagnée en Syrie) *& ſon fils* (ff) *qu'elle avoit enfanté*, pour être détruits, comme on vient de voir que cela leur arriva. An. 246. avant J.C. PTOLOM. EVERG. I.

Pendant que Berenice étoit bloquée & aſſiégée à Daphné, (*g*) les Villes de l'Aſie Mineure, qui avoient apris ſon malheur, en eurent pitié, s'aſſocierent, & envoyerent une Armée à Antioche pour la délivrer; & ſon frere (*h*) Ptolomée Evergete fit toute la dilgence qu'il put pour s'y rendre avec une Armée formidable. Mais Berenice & ſon fils étoient morts, avant que les uns ou les autres y arrivaſſent. Quand ils virent que leurs efforts pour ſauver la Reine & ſon fils étoient deſormais inutiles, ils ne ſongerent plus qu'à vanger au moins leur mort d'une manière éclatante. Les troupes d'Aſie

gloiſe, & c'eſt ainſi qu'il faut traduire, dit l'Auteur. (C'eſt auſſi ainſi que le porte la Verſion Françoiſe de Geneve.)

(*g*) JUSTIN. XXVII. 1.

(*h*) JUSTIN. ibid. APPIAN. *in Syr.* p. 130. HIERON. *in Dan.* XI. POLYÆNUS VIII. 50.

An. 246. avant J.C. PTOLOM. EVERG. I.

sie & celles d'Egypte se joignirent, & Ptolomée qui les commandoit fit tout ce qu'il voulut pour assouvir sa rage. Non seulement (*i*) il fit mourir Laodice, mais (*i*) il se rendit maître de toute la Syrie & de la Cilicie; ensuite il passa l'Euphrate, soumit tout jusques à Babylone & au Tigre; &, sans une (*k*) sédition qui l'obligea de retourner en Egypte, il étoit sur le point de faire la conquête entière de toutes les Provinces de l'Empire de Syrie. (*l*) Il laissa donc à Antiochus, un de ses Généraux, le commandement des Provinces qu'il avoit conquises en deça du Mont Taurus, & à Xantippe celles d'au delà: & retourna en Egypte chargé du butin qu'il avoit fait dans les Païs conquis. Il (*m*) emporta jusqu'à quarante mille talens d'argent, & une quantité prodigieuse de vases d'or & d'argent, & des statuës jusqu'au nombre de deux-mille cinq-cens, dont une partie étoient les Idoles d'Egypte que Cambyse, quand il en fit la conquête, avoit emportées en Perse. Ptolomée gagna le cœur de ses sujets en les rendant à leurs anciens Temples à son retour de cette expedition. Car les Egyptiens, les plus superstitieux & les plus attachez de tous les Peuples à leur idolâtrie, ne savoient comment exprimer suffisamment leur estime & leur reconnoissance pour leur Roi, de leur avoir ainsi

(*i*) JUSTIN. APPIAN. & HIERON. ibid. POLYBIUS V. p. 561. POLYÆN. VIII. 50.
(*k*) JUSTIN. XXVII. 1.
(*l*) HIERONYMUS *in Dan.* XI.
(*m*) HIERON. ibid. *Monumentum Adulitanum.*
(*n*) HYGINI *Poëticon Astronom.* Lib. II. §. 24. NONNUS *in Historiarum Synagoga.* [Cette Berenice étoit pro-

ainſi rendu leurs Dieux. C'eſt de là que lui eſt venu le titre d'Evergete, qui veut dire *Le Bienfaiteur.* An. 246. avant J.C. PTOLOM. EVERG. I.

Tout ceci arriva encore préciſement comme il avoit été prédit par le Prophéte Daniel (XI. 7. 8. 9.) Car après avoir marqué la triſte fin de la fille du Roi du Midi, celle de ſon fils & de ſa ſuite; & la mort de ſon pere, ſon principal appui alors; il ajoûte *qu'il s'éleveroit une branche de ſes racines dans ſes Etats*, (c'eſt-à-dire, Ptolomée Evergete, qui étant ſon frere venoit de la même racine, & qui entra en poſſeſſion des Etats de ſon pere) Et *qu'il viendroit avec une Armée, & entreroit dans la fortereſſe du Roi du Nord; & auroit l'avantage ſur lui; & emmeneroit captifs en Egypte les Dieux des Syriens, avec leurs Princes, & leurs vaiſſeaux d'or & d'argent; & qu'il viendroit, & s'en retourneroit dans ſon Païs.* L'Hiſtoire qu'on vient de raconter fait aſſez voir avec quelle exactitude tout ceci s'accomplit. La même Prophétie ajoûte, vſ. 8. *Que le Roi du Midi, après ſon retour dans ſon Royaume, continueroit plus d'années que le Roi du Nord*: & c'eſt ce qui arriva auſſi, car Ptolomée Evergete vêcut quatre ans après la mort de Seleucus Callinicus, comme on le verra dans la ſuite.

Quand Ptolomée Evergete partit pour cette expedition, (*n*) Berenice ſa femme qui l'aimoit tendre-

propre ſœur de ſon mari Ptolomée, qui l'avoit épouſée peu de tems avant ſon expedition de Syrie. HYGINUS ibid. CATULLUS *de Coma Berenices* vs. 11. 12. 23. Cela ne s'accorde pas avec ce qu'on a vû plus haut, ſavoir que Berenice étoit fille de Magas Prince de Cyrene; mais Ptolomée a pu avoir deux femmes de même nom.]

An. 246. avant J.C. PTOLOM. EVERG. I.

tendrement, craignant les dangers où il alloit être exposé dans cette guerre, fit vœu de consacrer ses cheveux, s'il en revenoit sans accident. Apparemment que c'étoit ce qu'elle avoit de plus beau. Quand elle le vit de retour avec tant de bonheur & de gloire, pour s'acquiter de sa promesse elle se les fit couper, & les offrit aux Dieux dans le Temple que Ptolomée Philadelphe avoit fait bâtir à sa chere Arsinoé, sur le Promontoire Zephyrion en Cypre, sous le nom de Venus Zephyrienne. Peu de tems après, ces cheveux consacrez s'étant perdus, ou peut-être ayant été jettez par quelque Prêtre insolent, Ptolomée fut fort offensé de cette négligence. Conon de Samos, Mathematicien & habile Courtisan, qui se trouva alors à Alexandrie, s'avisa de dire que ces cheveux avoient été transportez dans le Ciel; & montra sept étoiles près de la queue du Lion, qui jusques-là n'avoient fait partie d'aucune Constellation; & dit, que c'étoit la chevelure de Berenice. D'autres Astronomes, soit pour faire leur Cour aussi bien que lui, ou pour ne pas choquer le Prince, continuerent à lui donner le même nom, qui lui est resté jusques à présent. Callimaque, qui, comme nous l'avons déja dit, avoit été à la Cour du pere, composa un petit Poëme sur cette chevelure de Berenice, que Catulle traduisit ensuite en Latin. Cette traduction est parvenuë jusques à nous dans les ouvrages de ce dernier.

En revenant de cette expedition, (o) Ptolomée

(o) JOSEPH. *contra Apion.* II. p. 1064. (p) JUSTIN. XXVII. 2. TROGI *Prol.* XXVII. POLYBIUS, V.

mée paſſa par Jeruſalem, & y offrit au Dieu d'Iſraël un grand nombre de Sacrifices, pour lui faire hommage des victoires qu'il avoit remportées ſur le Roi de Syrie; & lui donna par là viſiblement la préference ſur ceux d'Egypte. Aparemment que la raiſon qui l'y détermina, fut qu'on lui montra là les Prophéties de Daniel, & qu'il en conclut qu'il en avoit l'obligation toute entière au Dieu qui les avoit ſi exactement fait prédire par ſes Prophétes. An. 246. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 1.

Cependant Seleucus quand il vit que Ptolomée étoit de retour en Egypte, commença à faire équiper une bonne Flotte ſur les côtes de Syrie, pour reduire les Villes d'Aſie qui s'étoient révoltées. Elle ne fut pas plutôt en Mer qu'une horrible tempête la fit toute perir; & il ne s'en ſauva preſque perſonne que lui-même & quelques gens de ſa ſuite, qui échaperent tout nuds de ce naufrage général. Ce terrible coup, qui devoit naturellement l'abîmer, ſervit au contraire à rétablir ſes affaires. Les Villes d'Aſie qui s'étoient révoltées par l'horreur qu'elles avoient conçu contre lui, pour le meurtre de Berenice & de ſon fils, quand elles aprirent cette grande perte, crurent qu'il étoit aſſez puni, eurent pitié de lui, & reprirent ſon parti. An. 245. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 2.

Ce tour ineſperé que prirent ſes affaires l'ayant remis en poſſeſſion de la meilleure partie de ſes Etats, (q) il travailla à mettre ſur pied une Armée pour reprendre le reſte; mais cet effort ne lui réüſſit pas mieux que le précédent. An. 244. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 3

(q) JUSTIN. XXVII. 2.

An. 244. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 3.

dent. Son Armée fut battuë par Ptolomée; il perdit plus de la moitié de ſes troupes, & ſe ſauva lui-même à Antioche avec auſſi peu de gens, qu'il en avoit eu auparavant en réchapant du naufrage. Dans cette extrêmité il eut recours à ſon frere Antiochus; & lui promit la Souveraineté des Provinces de l'Aſie Mineure qui dépendoient de l'Empire de Syrie, pourvu qu'il le vînt joindre avec ſes troupes, pour agir de concert avec lui. Ce jeune Prince étoit alors dans ces Provinces à la tête d'une Armée; & quoi qu'il n'eût que quatorze ans, comme il avoit déja beaucoup d'ambition & de grandes vuës, ou qu'il ſe laiſſoit du moins conduire par des gens qui en avoient pour lui, il accepta ſans balancer les offres qu'on lui faiſoit, & vint trouver ſon frere; mais ce n'étoit pas tant pour lui conſerver ſes Etats que pour s'en emparer lui-même. Il étoit d'une avidité ſi grande, & toûjours ſi prêt à prendre tout ce qui ſe préſentoit à lui, ſans aucun égard à la juſtice, qu'on lui donna le ſurnom d'*Hierax*, qui veut dire un Oiſeau de proye, qui fond ſur tout ce qu'il trouve, & à qui tout eſt bon, quand il le peut ravir.

Après ce ſecond échec, (*r*) les Villes de Smyrne & de Magneſie dans l'Aſie Mineure, par pure affection pour Seleucus, firent une ligue par laquelle elles s'obligeoient d'employer toutes leurs forces pour le ſoûtenir : & elles firent graver ce Traité ſur une grande Colonne

(*r*) *Marmora Oxon.* p. 5, 5, 6. 6. &c. (*s*) JUSTIN. XXVII. 2.
(*t*) TROGUS *in Prol.* XXVII. STRABO XVI. p. 750. JUSTIN. XXVII. 2.

ne de Marbre, qui ſubſiſte encore, & qui eſt à préſent dans la Cour du Théatre d'Oxford. Les caractères, qui ſont des Lettres Capitales Greques, en ſont encore aſſez liſibles: & j'ai publié ce Traité parmi les *Marbres d'Oxford*, il y a environ quarante ans. Cette Colonne fut aportée d'Aſie par Thomas Comte d'Arundel au commencement du regne de Charles I. & donnée, avec d'autres Marbres Antiques, à l'Univerſité d'Oxford par Henri Duc de Norfolk ſon petit-fils, ſous le regne de Charles II. An. 244. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 3

Quand Ptolomée aprit qu'Antiochus ſe diſpoſoit à agir de concert avec Seleucus contre lui, pour n'avoir pas ces deux Princes pour ennemis en même tems, (*s*) il ſe racommoda avec Seleucus, & il y eut une treve concluë pour dix ans. An. 243. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 4.

Cependant Antiochus continuoit ſes préparatifs. Seleucus comprit alors que c'étoit à lui qu'il en vouloit, & (*t*) paſſa auſſi-tôt le Mont Taurus pour le ranger à ſon devoir. Le prétexte d'Antiochus étoit la promeſſe qu'on lui avoit faite de la Souveraineté des Provinces de l'Aſie Mineure, pour aſſiſter ſon frere contre Ptolomée. Seleucus qui ſe voyoit délivré de cette guerre ſans cette aſſiſtance, ne ſe croioit pas obligé à la tenir. Antiochus ne voulant point ſe déſiſter de ſes prétentions, & Seleucus refuſant de les lui accorder, il fallut que les armes en décidaſſent. On en vint à une bataille (*u*) près d'Ancyre dans l'Aſie Mineure. Seleucus An. 242. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 5.

y

(*u*) POLYÆNUS VIII. 61. JUSTIN. XXVII. 2. ATHENÆUS XIII. p. 593. PLUT. περὶ φιλαδελφίας.

An. 242. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 5.

y fut défait, & eut de la peine à ſauver ſa perſonne. Antiochus auſſi, malgré ſa victoire, courut grand riſque. Les troupes à la bravoure desquelles il la devoit principalement, étoient des Gaulois qu'il avoit pris à ſa ſolde. Ces traîtres, ſur le bruit qui s'étoit répandu que Seleucus avoit été tué dans l'action, avoient formé le deſſein de ſe défaire d'Antiochus; comptant qu'après la mort de ces deux Princes ils feroient ce qu'il leur plairoit en Aſie. Antiochus fut obligé pour ſe ſauver de leur donner tout l'argent de l'Armée.

Eumene (*w*) Roi de Pergame pour profiter de la conjoncture, marcha avec toutes ſes forces contre Antiochus & les Gaulois, dans l'eſperance d'accabler les uns & les autres à la faveur de leur diviſion. Cela obligea Antiochus de faire un nouveau Traité avec les Gaulois, par lequel, au lieu de leur maître qu'il étoit auparavant, il devint ſimplement leur Allié; & fit avec eux une ligue offenſive & défenſive. Mais cela n'empêcha pas Eumene de les attaquer. Comme il le fit ſi bruſquement qu'il ne leur laiſſa pas le tems de ſe remettre & de faire des recruës, il remporta ſur eux une victoire aiſée qui lui ouvrit toute l'Aſie Mineure.

Après ces ſuccès, Eumene s'abandonna à l'excès de la boiſſon, (*x*) & en mourut au bout

(*w*) JUSTIN. XXVII. 3. Il l'appelle Roi de Bithynie. Mais il ſe trompe: il n'y avoit point alors de Roi de Bithynie de ce nom, comme cela paroît par l'extrait de MEMNON dans PHOTIUS. *Cod.* CCXXXIV. [Voyez auſſi PERIZONII *Animadv. Hiſtor.* Cap. XI. p. 74.]

bout d'un regne de vingt ans. Comme il n'avoit point d'enfans, ce fut Attalus ſon couſin germain, fils d'Attalus, cadet de ſon pere, qui lui ſucceda. C'étoit un Prince ſage & vaillant (*y*) & qui ſut bien ſe maintenir dans les conquêtes qu'on lui laiſſa. Après avoir entièrement reduit les Gaulois, il ſe trouva ſi bien affermi dans ſes Etats, qu'il prit le titre de Roi; car juſques là ſes prédeceſſeurs, quoi qu'ils en euſſent le pouvoir, n'avoient pourtant encore oſé en prendre le nom Attalus fut le premier de ſa maiſon qui le porta; il le laiſſa à ſa poſterité avec ſes Etats; & elle en jouït juſqu'à la troiſième génération. An. 241. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 6.

Pendant qu'Eumene, & Attalus après lui, enlevoient ainſi des Provinces à l'Empire de Syrie vers le Couchant, (*z*) Théodote & Arſace en faiſoient autant, à l'Orient. Sur le bruit de la mort de Seleucus à la bataille d'Ancyre, Arſace ſe jetta ſur l'Hyrcanie, l'ajoûta à la Parthie qu'il avoit déja demembrée de l'Empire, & ſe fit un Royaume de ces deux Provinces. Et peu de tems après Théodote étant mort, il fit une ligue offenſive & défenſive avec ſon fils, qui porta le même nom, & ſucceda à ſon pere dans la Bactrie; & par cette union ils ſe maintinrent tous deux dans ces Etats. Malgré tout cela (*a*) les deux freres s'opiniâtroient toûjours à ſe faire la guerre; ſans con-

(*x*) ATHEN. X. 16.
(*y*) LIVIUS XXIII. 21. STRABO XIII. p. 624. VALESII *Excerpta ex* POLYB. XVIII. SUIDAS V. Ἄτταλος. POLYÆNUS IV. 19. (*z*) JUSTIN. XLI. 4.
(*a*) JUSTIN. XXVII. 3.

An. 241. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 6. considérer, que pendant qu'ils se disputoient l'Empire qu'avoient laissé leur pere, leurs ennemis communs le leur enlevoient pièce à pièce.

Cette guerre après avoir couru de differens côtez vint enfin (*aa*) dans la Mésopotamie; & ce fut alors aparemment que se donna la bataille dont parle Judas Maccabée, dans le discours qu'il adresse à ses troupes; II. Mac. VIII. 20. où il dit que huit mille Juifs de Babylone, avec quatre mille Macédoniens, avoient battu les Gaulois, & leur avoient tué six-vingts mille hommes. La Province de Babylone faisoit partie de la Mésopotamie, & Antiochus Hierax avoit les Gaulois pour Alliez: & (*b*) l'Histoire remarque dans ce tems-ci, qu'il en vint en Orient des essains qui couvrirent toute l'Asie; qu'ils se mettoient à la solde des Princes dans toutes les guerres qu'ils avoient les uns contre les autres; & que ces Princes estimoient tant ces troupes, qu'elles étoient toûjours regardées comme le meilleur moyen de s'assurer la victoire. On a déja dit qu'Antiochus avoit eu grand soin de s'assurer de leur assistance dans cette guerre.

An. 240. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 7. Mais soit qu'il s'agisse de cette victoire, ou de quelqu'autre, il est bien sûr toûjours que Seleucus eut à la fin l'avantage dans cette guerre; & qu'Antiochus vaincu & dépouillé (*bb*) fut obligé de chercher des retraites, & d'en changer

(*aa*) TROGUS *in Prol.* XXVII. POLYÆN. *Stratag.* IV. 17.

(*b*) Voici ce qu'en dit JUSTIN XXV. 2. *Gallorum ea tempestate tantæ fœcunditatis juventas fuit, ut Asiam omnem velut examine aliquo implerent. Denique neque Reges Orientis sine*

ger continuellement avec les débris de ſon parti, juſques à ce qu'enfin il fut tout-à-fait chaſſé de la Méſopotamie; & ne voyant plus d'endroit où il pût être en ſûreté dans tout l'Empire de Syrie, il ſe refugia chez Ariarathe, Roi de Cappadoce, dont il avoit épouſé la fille. Son beau-pere, malgré cette alliance, fut bien-tôt las d'entretenir un gendre qui lui étoit à charge & ne lui aportoit aucun avantage, reſolut de s'en défaire. Antiochus eut le vent de ce qui ſe tramoit contre lui, & ſe ſauva en Egypte. Il aima mieux ſe mettre entre les mains de Ptolomée, l'ennemi déclaré de ſa Maiſon, que de ſe fier à un frere qu'il avoit ſi fort offenſé. Mais il lui en prit mal. Il ne fut pas plutôt en Egypte que Ptolomée le fit arrêter, & le retint en priſon bien gardé pluſieurs années; juſques à ce qu'enfin, aſſiſté par une courtiſane qui le voyoit il s'évada, & en ſortant d'Egypte, il fut aſſaſſiné par des voleurs. An. 240. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 7.

Ptolomée cependant profitant des douceurs de la Paix, s'apliquoit à cultiver les Sciences dans ſes Etats, & à augmenter la Bibliotheque de ſon pere à Alexandrie, de toutes ſortes de Livres. On a (*c*) déja parlé de la manière dont on s'y prenoit pour les raſſembler. Comme il falloit pour les bien choiſir, & pour en avoir ſoin, un Bibliothecaire habile; quand Zenodote qui l'avoit été (*d*) depuis le tems de Ptolomée Soter, grand pere du Roi juſqu'alors, vint à mourir, Evergete (*e*) attira d'Athenes Era- An. 239. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 8.

ſine mercenario Gallorum exercitu nulla bella geſſerunt.

(*bb*) JUSTIN. XXVII. 3. POLYÆNUS ibid.

(*c*) Livre IX. ſous l'an 284.

(*d*) SUIDAS V. Ζηνόδοτος.

(*e*) SUIDAS V. Ἀπολλώνιος & Ἐρατοσθένης.

An. 239. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 8. Eratoſthene le Cyrenien, qui étoit en grande réputation, & qui avoit été éleve de Callimaque du même Païs. C'étoit un homme d'un ſavoir univerſel, que Pline, Strabon, & les autres citent fort ſouvent. Ceux qui ſe ſont imaginez parce qu'il eſt appellé *Beta*, c'eſt-à-dire, le ſecond, que ce n'étoit qu'un Savant du ſecond ordre, ſe trompent beaucoup. Cela veut dire ſimplement qu'il étoit (*f*) le ſecond qui avoit eu la Charge de Bibliothecaire d'Alexandrie.

Pour le ſavoir, c'étoit un auſſi habile homme qu'il y en eut de ſon tems, comme (*g*) ſes differens ouvrages le faiſoient aſſez voir alors, quoi qu'ils ne ſoient pas parvenus juſques à nous. Ce dont nous lui avons le plus d'obligation aujourd'hui, eſt le Catalogue qu'il a laiſſé des Rois de Thebes en Egypte, avec les années de leurs regnes, depuis *Menes*, ou, *Miſraim*, qui peupla l'Egypte après le déluge, juſques à la guerre de Troye. Ce Catalogue contient une ſuite ſucceſſive de trente-huit Rois; & ſe trouve encore aujourd'hui dans (*h*) Syncelle. Le ſavant Marsham, Chevalier Anglois, (*i*) s'en eſt ſervi fort habilement pour régler la Chronologie d'Egypte. C'eſt un des plus beaux & des plus venerables monumens de l'antiquité que nous ayons: car il fut (*k*) tiré des plus anciennes archives du Païs par ordre de Ptolomée Evergete;

(*f*) MARCIANUS HERACLIOTES qui nous parle de ce Surnom d'ERATOSTHENE, dit, qu'il fut ainſi nommé par le Préſident du Muſéon d'Alexandrie; ce qui prouve viſiblement, que c'étoit à cauſe de ſon emploi dans ce Muſeon, dont il étoit le ſecond Bibliothecaire,

a-

gete; & il n'y a rien dans l'Hiſtoire prophane qui remonte ſi haut. Aparemment que cet Extrait des Regîtres publics fut fait pour ſuppléer au défaut de l'Hiſtoire de Manethon, dont la liſte des Rois de Thebes en Egypte ne commence que là où finit celle d'Eratoſthene.

Seleucus ſe voyant débarraſſé des troubles que ſon frere avoit cauſez, après avoir rétabli l'ordre au dedans, & remedié aux maux qu'avoit cauſé cette guerre, (*l*) ſe tourna vers l'Orient pour tâcher de réduire les revoltez. Mais il n'y réüſſit pas. On avoit donné trop de tems à Arſace pour ſe fortifier dans ſon uſurpation. Après de vains efforts pour remettre ces Provinces dans l'obéïſſance, Seleucus fut obligé d'abandonner honteuſement ſon entrepriſe. Peut-être pourtant eût-il pu y réuſſir avec le tems; mais (*m*) de nouveaux troubles qui s'éleverent dans ſes Etats pendant ſon abſence, le contraignirent d'y revenir en diligence pour les appaiſer. Ce qui donna le tems à Arſace de ſe fortifier, & d'établir ſi bien ſa domination, que tous les efforts qu'on put faire dans la ſuite ne furent pas capables de l'ébranler. An. 236. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 11.

Seleucus fit pourtant une nouvelle tentative, dès que ſes autres affaires lui en laiſſerent le tems. Cette ſeconde expedition fut encore plus malheureuſe que la premiere. La mauvaiſe fortune qui l'avoit toûjours perſécuté, le pour- An. 230. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 17.

ayant ſuccedé à Zenodote, qui avoit été le premier.

(*g*) *De libris ab eo ſcriptis vide* VOSS. *de Hiſt. Gr.* I. 17.

(*h*) *A pag.* 91. *ad pag.* 147. (*i*) *In Canone Chronico.*

(*k*) SYNCELLUS p. 91. & 147.

(*l*) JUSTIN. XLI. 4. (*m*) JUSTIN. XLI. 5.

An. 230. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 17. pourſuivant encore; non ſeulement il fut battu par Arſace dans une grande bataille, mais il (*n*) y fut même fait priſonnier. (*o*) Les Parthes obſerverent long-tems le jour de cette victoire d'Arſace, qu'ils regardoient comme le premier jour de leur liberté, au lieu que ce fut véritablement le premier de leur eſclavage; car jamais il n'y a eu dans le monde de plus grands Tyrans que les Rois Parthes, auxquels ils furent ſoumis. Le joug des Macédoniens leur eût été bien plus doux, que cette tyrannie, s'ils euſſent continué à le porter. Alors Arſace commença à prendre le titre de Roi, & jetta les fondemens de cet Empire d'Orient, qui devint dans la ſuite ſi grand & ſi puiſſant, qu'il fut la terreur des Romains qui étoient eux-mêmes celle de tous les autres Peuples du monde. Tous les Rois qui le ſuivirent (*p*) ſe firent un honneur & une loi de porter le nom d'Arſace, comme les Rois d'Egypte conſerverent celui de Ptolomée, tant que la race de Ptolomée Soter regna dans ce Païs-là.

An. 226. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 21. (*q*) Onias le Souverain Sacrificateur des Juifs à Jeruſalem, en vieilliſſant devenoit toûjours plus avare. Etant avec cela un fort petit genie, & ſans prudence, il négligea de payer à Ptolomée le tribut ordinaire de vingt talens, que ſes prédeceſſeurs avoient toûjours payé régulierement aux Rois d'Egypte, comme un hommage qu'ils

(*n*) ATHENÆUS IV. 13. Preuve que ce fut dans une ſeconde expedition que Seleucus fut fait priſonnier par Arſace; c'eſt que Juſtin dit poſitivement, qu'il revint de la premiere, pour mettre ordre à des troubles qui s'é-

qu'ils faiſoient à cette Couronne. Le Roi envoya Athenion un de ſes Courtiſans à Jeruſalem ſommer les Juifs de payer les arrérages, dont la ſomme s'étoit accumulée pendant pluſieurs années; & menacer, ſi on ne lui comptoit pas cette ſomme ſans délai, d'envoyer des troupes qui les chaſſeroient du Païs & le partageroient entr'elles. Cette demande cauſa une terrible allarme à Jeruſalem. On ne ſavoit comment s'y prendre pour apaiſer la colère du Roi, & éviter le danger dont on étoit menacé. An. 226. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 21.

Il y avoit en ce tems-là (*r*) un jeune homme fort renommé parmi les Juifs pour ſa prudence, ſa juſtice, & ſa ſainteté; il avoit nom Joſeph, & étoit proche parent d'Onias, car il étoit fils de Tobie, un des principaux de la Nation, & d'une ſœur d'Onias. Comme ce jeune homme étoit à une maiſon de campagne, quand cette propoſition fut faite aux Juifs de la part de Ptolomée, ſa mere lui écrivit ce qui ſe paſſoit. Il ſe rend auſſi-tôt à Jeruſalem, va trouver ſon oncle, lui reproche fortement ſon peu de conduite, d'expoſer ainſi tout le Peuple à un danger éminent pour épargner ſon argent; car les Souverains Sacrificateurs dans ce tems-là gouvernoient les affaires civiles auſſi bien que les ſpirituelles. Il ajoûta que dans la ſituation où ſon imprudence avoit mis les affaires, il n'y avoit qu'un ſeul parti à prendre pour prévenir les malheurs dont ils étoient menacez; c'étoit qu'il allât lui-même à la Cour d'Egypte pour tâcher d'ac-

s'éleverent dans ſes Etats. XLI. 5.

(*o*) JUSTIN. XLI. 4. (*p*) JUSTIN. XLI. 5.

(*q*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 3. (*r*) Idem ibid. XII. 4.

An. 226. avant J.C. Ptolom. Everg. 21.

d'accommoder l'affaire, en s'adreſſant au Roi même. Onias étoit trop mou & trop caſſé pour une entrepriſe qui demandoit de la vigueur de corps & de la vivacité d'eſprit. Il dit à ſon neveu, que plutôt que d'entreprendre ce voyage, il quitteroit le poſte qu'il occupoit dans l'Etat & dans l'Egliſe. Joſeph offrit alors de ſe charger de la commiſſion, & d'aller trouver Ptolomée, à quoi Onias conſentit aiſément.

Dés qu'il eut obtenu ce conſentement il alla au Temple, fit aſſembler le Peuple dans la cour exterieure ſelon la coûtume d'alors, & leur dit; qu'il s'étoit chargé, par ordre d'Onias, d'aller en Ambaſſade de leur part auprès de Ptolomée; que s'ils approuvoient le choix que ſon oncle avoit fait de lui, ils n'avoient qu'à ſe mettre l'eſprit en repos; qu'il ne doutoit point que dès qu'il auroit audience il ne raccommodât l'affaire. Le Peuple témoigna une grande joye, & lui fit de grands remercimens de ce qu'il entreprenoit pour eux, le ſuppliant de continuer.

Au ſortir de l'aſſemblée il alla trouver Athenion, l'emmena chez lui, & l'y régala avec beaucoup de politeſſe & de magnificence pendant tout le ſéjour qu'il fit à Jeruſalem; & quand il en partit, il lui fit des préſens conſiderables. Par toute cette conduite il l'engagea à repréſenter les choſes au Roi de la manière la plus avantageuſe. Il l'aſſura en même-tems, qu'il le ſuivroit inceſſamment à la Cour d'Egypte, & que le Roi ſeroit ſatisfait.

Athenion revint à Alexandrie charmé des manières engageantes de Joſeph, & l'eſprit ſi rem-

rempli de ſa prudence, & de la grandeur d'ame qui paroiſſoit dans ſes actions & dans ſon air, qu'en rendant compte de ſon Ambaſſade au Roi, lorſqu'il lui dit que Joſeph le neveu du Souverain Sacrificateur viendroit au premier jour le ſatisfaire ſur ſes demandes, il lui en donna une ſi haute idée, qu'il lui fit ſouhaiter ardemment de le voir, & le prépara à le recevoir avec tous les égards poſſibles. An. 226. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 21.

Dès que Joſeph vit l'Ambaſſadeur parti de Jeruſalem, il prit vingt-mille drachmes des Banquiers de Samarie, qui ſont environ ſept-cens livres ſterling; il ſe fit faire un équipage avec lequel il pût paroître à la Cour du Roi d'Egypte, & partit pour Alexandrie.

Sur la route il rencontra des gens de la première qualité de la Cele-Syrie & de la Paleſtine qui s'y en alloient auſſi. Il ſe mit de leur compagnie, & fit le voyage avec eux. Leur deſſein étoit d'y prendre les grandes fermes du revenu de ces Provinces. Comme ils avoient un train magnifique, pour faire figure à la Cour, ils ſe mocquoient de celui de Joſeph, qui n'en aprochoit pas; & c'étoit un ſujet perpetuel de railleries, pendant tout le voyage. Joſeph les ſouffroit avec patience, & remarquoit avec ſoin ce qu'ils ſe diſoient de leurs affaires, dont il tira aſſez de lumières pour avoir à ſon tour de quoi rire à leurs dépens tout le reſte de ſes jours.

En arrivant à Alexandrie ils trouverent que le Roi étoit allé faire un tour à Memphis. Joſeph fut le ſeul de la troupe qui, ſans perdre de tems, ſe mit en chemin pour l'y aller trouver. Il eut le bonheur de le rencontrer, comme il en

An. 226. avant J.C. Ptolom. Everg. 21.

en revenoit avec la Reine & Athenion dans ſon char; & d'être reconnu d'Athenion, qui d'abord dit au Roi que c'étoit là le jeune homme neveu d'Onias dont il lui avoit tant parlé. Le Roi le fit monter dans ſon char, & lui parla du ſujet qu'il avoit de ſe plaindre d'Onias, d'avoir manqué à lui payer le tribut pendant ſi long-tems. Joſeph excuſa ſon oncle ſur ſon âge & ſa lenteur naturelle avec tant d'adreſſe & d'habileté, que le Roi en fut ſatisfait & conçut une grande eſtime pour l'Avocat qui avoit ſi bien plaidé ſa cauſe, & l'honnora de ſa faveur. Il lui fit donner un apartement dans le Palais Royal à Alexandrie, & le faiſoit même manger à ſa table.

Joſeph lui rendit bien-tôt après un ſervice, qui valoit bien les honneurs qu'il en avoit reçus. Quand le jour fut venu où le Roi affermoit tous les ans les Revenus des Provinces, par voye d'enchere le tour de celles de Cele-Syrie, & de Phénicie étant venu, les compagnons de voyage de Joſeph n'offrirent pour les Provinces de Cele-Syrie, de Phénicie, de Judée, & de Samarie que huit mille talens. Joſeph, qui, par les converſations qu'ils avoient eues ſur ces matières en ſa préſence dans le voyage, avoit découvert que ces fermes valoient plus du double, leur fit des reproches de ce qu'ils mettoient les revenus du Roi ſi bas, & en offrit le double ou ſeize mille talens, ſans les confiſcations, que les Partiſans avoient accoûtumé d'avoir auſſi, & qu'il offroit de laiſſer au tréſor. Ptolomée étoit bien aiſe de voir augmenter ſon revenu ſi conſiderablement; mais il craignit que celui qui portoit ſi haut cette ferme, ne fût pas en état de

lui

lui en donner ce qu'il en offroit, & lui demanda là dessus quelle caution il lui donneroit. Joseph lui répondit avec un grand sang froid qu'il lui donneroit pour cautions des personnes dont il seroit content, & contre qui il étoit sûr qu'il n'avoit rien à objecter. On lui dit de les nommer. Il nomma le Roi & la Reine; & dit qu'ils seroient caution pour lui l'un à l'autre. Le Roi ne put s'empêcher de rire de cette saillie; elle le mit de si bonne humeur, qu'il lui dit qu'il se contenteroit de sa parole, & ne lui demanderoit point de cautions. Ainsi la ferme lui fut ajugée. An. 226. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 21.

Son credit, après une affaire comme celle qu'il venoit de conclurre, lui fit trouver aisément à Alexandrie à emprunter cinq-cens talens. Il paya au Roi ce que lui devoit son oncle, & fut declaré Receveur général des deniers du Roi dans les Provinces nommées-cidessus. On lui accorda aussi une garde de deux mille hommes, qu'il demanda pour sa sûreté dans l'exercice de ce nouvel emploi; & il partit aussi-tôt après d'Alexandrie pour aller en prendre possession.

En arrivant à Askelon qui étoit de son département, il demanda qu'on lui remît l'argent du Roi. Non seulement on refusa de le faire, mais on lui parla d'une manière insolente & grossière. Il fit prendre vingt des plus mutins par ses soldats, en fit bonne justice, & envoya à la Cour mille talens qu'il retira de leurs biens confisquez. Cet exemple & un autre pareil qu'il fit à Scythopolis Ville de la Palestine, où il trouva la même resistance, intimiderent si fort toutes les autres, qu'on lui ouvrit en-

An. 226. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 21.

ſuite par tout les portes, & qu'il ne trouva plus aucune oppoſition à lever les deniers du Roi.

Il rendit compte au Roi de ſa conduite; elle fut ſi fort aprouvée, qu'il fut continué vingt-deux ans dans le même emploi, ſous Ptolomée Evergete & ſous Philopator ſon fils; juſques à ce que ces Provinces ſous le regne d'Epiphane fils de Philopator, paſſerent ſous la domination d'Antiochus le Grand, Roi de Syrie, la premiére année de ſon regne. Au moins je croi que c'eſt là que doivent finir les vingt-deux ans que Joſephe dit qu'il poſſeda cette Charge, & non pas les faire finir avec ſa vie; parce qu'il paroît par la relation de cet Auteur, (*s*) qu'il étoit fort jeune quand il y entra; & par un autre endroit de ſon Hiſtoire, (*t*) qu'il étoit fort vieux quand il envoya ſon fils Hircan en Egypte, & qu'il vécut encore quelque tems après. Ce n'eſt pas aſſez que vingt-deux ans pour paſſer d'une grande jeuneſſe à une grande vieilleſſe. Suppoſé qu'il eût trente ans quand il fut fait Receveur Général, trente, & vingt-deux ne font que cinquante-deux, & cela ne s'appelle pas une grande vieilleſſe. La Cele-Syrie & la Paleſtine furent reſtituées à Ptolomée Epiphane, quand il épouſa Cléopatre fille d'Antiochus le Grand. Ce fut après cela que Joſeph, remis en poſſeſſion de la Charge de Receveur Général de ces Provinces, & trop âgé pour faire le voyage lui-même, comme (*u*) l'Hiſ-

(*s*) JOSEPHE dit, qu'il étoit alors νέος μὲν ἔτι τὴν ἡλικίαν. *Antiq.* XII. 4.

(*t*) *Il ne put pas aller lui-même en Egypte*, dit JOSEPHE. ἅτε

l'Histoire le remarque, envoya son fils Hir- An. 226.
can en Egypte féliciter le Roi de la naissance avant J.C.
de son fils aîné. Pour lever toutes les difficul- PTOLOM. EVERG. 21.
tés, il n'y a qu'à admettre que les vingt-deux
ans qu'il exerça cette Charge pour le Roi d'E-
gypte, finissent au tems que ces Provinces chan-
gèrent de maître & passèrent entre les mains
des Juifs, & que quand elles furent ren-
dues à Ptolomée Epiphane, Joseph fut remis
dans sa Charge, & y mourut au commence-
ment du regne de Seleucus Philopator en Syrie.
Cela fait voir qu'il ne peut pas être mort au
bout des vingt-deux ans, puisqu'il en est parlé
comme d'un homme fort âgé. Où mettre
donc la fin de ces vingt-deux ans plus commodé-
ment que là où finit l'autorité des Rois d'Egyp-
te, sous laquelle il agissoit ? Leur fin donne
aussi leur commencement, qui s'ajuste fort
bien avec la circonstance de l'âge d'Onias ; car
Joseph (w) remarque qu'il étoit fort âgé. Aussi
ne mets-je ce fait que huit ans avant sa mort.
Ceux qui font commencer ces vingt-deux ans
plutôt, ou qui les font finir quand Joseph meurt,
comme font presque toutes les Chronologies,
ne sauroient sauver les contradictions qui se
trouvent dans ce cas-là dans l'Histoire de Jo-
sephe.

Seleucus (x) mourut d'une chute de che-
val, chez les Parthes, où il étoit toûjours pri-
sonnier de guerre. Athenée (y) dit qu'il y fut
traité en Roi par Arsace, pendant tout le tems
de

une fête, à cause de son âge avancé. Antiq. ibid.
(w) *Antiq.* ibid. (w) *Antiq.* ibid.
(x) JUSTIN. XXVII. 3. (y) IV. p. 153. ex POSSIDONIO.

An. 226. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 21. de sa captivité; mais il ne paroît pas qu'il ait été relâché comme quelques Savans le prétendent. Justin raporte sa mort comme on vient de le dire, & ajoûte les circonstances de (z) *captif & dépouillé de ses Etats*: ce qui ne se peut entendre que de cette captivité chez les Parthes, qui doit par conséquent avoir duré jusqu'à sa mort. Sa femme étoit Laodice, sœur d'Andromaque un de ses Généraux. Il en eut deux fils & une fille. Il maria la fille à Mithridate Roi de Pont, & lui donna la Phrygie pour sa dot. Les fils étoient Seleucus & Antiochus.

An. 225. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 22. Seleucus qui étoit l'aîné (*a*) lui succeda, & prit le titre de *Ceraunus*, ou, la Foudre, qui lui convenoit très-mal; car c'étoit un Prince très-foible de corps, & d'esprit, très-indigent, & qui n'a jamais rien fait, qui réponde à l'idée que donne ce nom. Son regne fut fort court, & son autorité fut mal établie dans l'Armée, & dans les Provinces; ce qui l'empêcha de la perdre tout-à-fait fut qu'Achéus son cousin fils d'Andromaque (*b*) frere de sa mere, homme de cœur & de tête, prit le maniment de ses affaires délabrées par la mauvaise conduite de son pere. Pour Andromaque, il fut pris par Ptolomée dans les guerres qu'il eut avec Callinicus, & retenu prisonnier à Alexandrie pendant tout son regne, & une partie du suivant, jusques à ce que les Rhodiens pour obliger Achéus,

(z) *Seleucus, amisso regno, equo præcipitatus finitur. Sic fratres, quasi germanis casibus, exsules ambo, post regna, scelerum suorum pœnas luerunt.* JUSTIN. XXVII. 3.

(*a*) POLYBIUS IV. p. 438. & V. p. 537. APPIAN. *in Syriacis* p. 131.

chéus, obtinrent sa liberté & le lui envoyerent quand il fut maître de l'Asie Mineure.

Attalus, Roi de Pergame, (*c*) s'étant saisi de toute l'Asie Mineure depuis le Mont Taurus jusques à l'Hellespont, Seleucus marcha contre lui, & laissa la Regence de la Syrie à Hermias Carien. Achéus l'accompagna dans cette expédition, & lui rendit tous les services que le désordre où étoit ses affaires lui put permettre. An. 224. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 23.

Comme il n'y avoit point d'argent pour payer l'Armée, & que la foiblesse du Roi le faisoit mépriser des soldats, (*d*) Nicanor & Apollonius, deux des premiers Officiers, firent une conspiration contre lui, pendant qu'il étoit dans la Phrygie, & l'empoisonnerent. Achéus vengea sa mort; il en fit mourir les deux principaux Auteurs, & tous ceux qui y avoient trempé avec eux. Il ménagea ensuite l'Armée avec tant de prudence & de résolution, qu'il la retint dans le devoir; & empêcha Attalus de profiter des avantages que lui donnoit cet accident, qui, sans sa bonne conduite, auroit fait perdre à l'Empire de Syrie tout ce qui lui restoit de ce côté-là. An. 223. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 24.

(*e*) Seleucus étant mort sans enfans, l'Armée offrit la Couronne à Achéus; plusieurs des Provinces en firent autant. Il fut assez genereux pour la refuser alors, quoique dans la suite il fut obligé de l'accepter, dans une conjoncture bien moins favorable, comme le seul moien d'évi-

(*b*) POLYB. IV. p. 431. (*c*) POLYB. IV. 438.
(*d*) POLYB. ibid. APPIANUS *in Syriacis*. JUSTIN. XXIX. 1. HIERONYM. *in C.* XI. *Dan.*
(*e*) POLYB. ibid.

An. 223. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 24.

d'éviter ſa perte que les Miniſtres avoient jurée. Dans la conjoncture préſente, non ſeulement il n'accepta pas la Couronne, mais il la conſerva ſoigneuſement à l'héritier légitime, Antiochus frere du défunt Roi, qui n'étoit que dans ſa quinzième année. Seleucus en partant pour l'Aſie Mineure, l'avoit envoyé en Babylonie (*ee*) pour ſon éducation. Il y étoit quand ſon frere mourut. On le fit venir de là (*f*) à Antioche où il monta ſur le trône & le remplit pendant trente-ſix ans. A cauſe de ſes grandes actions on lui a donné le ſurnom de *Grand*. Achéus pour lui aſſurer la ſucceſſion, fit un détachement de l'Armée qu'il lui envoya en Syrie, avec Epigene un des plus habiles Généraux du feu Roi. Il garda le reſte pour les beſoins de l'Etat de ce côté-là.

An. 222. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 25.

Dès qu'Antiochus eut pris poſſeſſion de la Couronne (*g*) il envoya en Orient deux freres, Molon & Alexandre; le premier eut le Gouvernement de la Médie, & le ſecond celui de la Perſe. Achéus fut chargé des Provinces de l'Aſie Mineure. Epigene eut le commandement des troupes qu'on tint auprès de la perſonne du Roi; & Hermias le Carien fut declaré ſon premier Miniſtre, comme il l'avoit été ſous ſon frere. Achéus (*h*) reprit bien-tôt tout ce qu'Attalus avoit enlevé à l'Empire de Sy-

(*ee*) A Seleucie qui étoit dans cette Province, & la Capitale de l'Orient; au lieu de Babylone, qui ne ſubſiſtoit plus, ou du moins étoit déſerte.

(*f*) POLYB. ibid. & V. p. 537. HIERONYM. *in XI. Dan.* APPIAN. *in Syr.* JUSTIN. XXIX. 1.

(*g*) POLYB. V. p. 537. 538.

(*h*) POLYB. IV. p. 439. (*i*) POLYB. V. p. 538.

Syrie, & l'obligea à se reduire à son petit Royaume de Pergame. (l) Alexandre & Molon, [illegible] la jeunesse du Roi, ne furent pas [illegible] affermis dans leurs Gouvernemens, qu'ils [illegible] voulurent plus le reconnoître; & chacun [illegible] voulut se rendre Souverain dans la Pro[illegible] qui lui avoit été confiée.

An. 222. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 25.

[illegible] dans que tout ceci se passoit, il y eut un [illegible] de terre en Orient qui causa des [illegible] prodigieuses, sur tout dans la Carie [illegible] l'Isle de Rhodes. Dans cette dernière, [illegible] quantité de maisons & les murailles [illegible] Ville, il renversa le fameux Colosse, qui [illegible] à l'entrée du Port & passoit pour une des sept merveilles du Monde. (l) C'étoit une Statue d'airain d'une grandeur prodigieuse, car elle avoit LXX. coudées ou CV. pieds de haut, & le reste à proportion. Ce Colosse étoit dédié au Soleil. Demetrius Poliorcete après avoir assiégé la Ville de Rhodes pendant un an, sans pouvoir la prendre, las d'un si long siége fit la paix avec eux, comme je l'ai marqué dans cette (ll) Histoire. En s'en retournant il fit présent aux Rhodiens de toutes les machines de guerre qu'il avoit employées à ce siége. Ils les vendirent dans la suite pour CCC. talens, qu'ils employerent avec quelqu'autre argent qu'on y ajouta, à faire ce Colosse. (m) L'Ouvrier qui le fit fut Charès de Lindus, qui y em-

(l) EUSEBII Chron. OROSIUS IV. 13. POLYB. V. p. 598.

(l) PLINIUS XXXIV. 7. STRABO XIV. p. 652. DRALIO. Animad. in EUSEB. Chron. N. 1794. p. 137.

(ll) Livre VIII. sous l'an 304.

(m) PLINIUS, ibid.

An. 222. avant J.C. PTOLOM. EVERG. 25.

employa douze ans. Soixante-ſix ans après, il fut abbatu par ce tremblement de terre. On commença donc à y travailler l'an CCC. avant Jeſus-Chriſt, il fut achevé l'an CCLXXXVIII. & renverſé l'an CCXXII.

Pour réparer les pertes que cet accident leur avoit cauſées, les Rhodiens (*n*) firent quêter chez tous les Princes & les Etats Grecs de nom ou d'origine; & exagererent ſi bien ces pertes que la Collecte qui ſe fit pour eux, ſur tout chez les Rois d'Egypte, de Macédoine, de Syrie, de Pont, & de Bithynie, alla pour le moins à cinq fois autant que la véritable ſomme à laquelle ces pertes ſe montoient. Les Rhodiens, au lieu d'employer cet argent, comme c'étoit la principale intention de ceux qui l'avoient donné, à relever ce Coloſſe (*o*), prétendirent que l'Oracle de Delphes le leur avoit défendu; & garderent cet argent, dont ils s'enrichirent. Le Coloſſe demeura abbattu comme il étoit, ſans qu'on y touchât pendant DCCCXCIV. ans, au bout deſquels (l'an de J. C. DCLXXII.) (*p*) Moawias, le ſixième Caliphe ou Empereur des Sarrazins, ayant pris Rhodes, le vendit à un Marchand Juif qui en eut la charge de neuf-cens Chameaux; c'eſt-à-dire, qu'en comptant huit quintaux pour une charge, l'airain de ce Coloſſe, après le déchet de

(*n*) POLYB. V. p. 599.
(*o*) POLYB. ibid. STRABO XIV. p. 652.
(*p*) ZONARAS *ſub regno Conſtantis Imper. Heraclii Nepotis*; & CEDREN. *Vide etiam* SCALIGER. *loco citato.*
(*q*) POLYBIUS II. p. 216. JUSTIN. XXIX. 1. PLUT *in Cleomene.* p. 820. PTOLEM. *Aſtron. in Canone.*
(*r*) STRABO XVII. p. 796.
(*s*) *Monument. Adulitanum.*

de trente d'années par la rouille, &c. & ce qui vraisemblablement en avoit été volé, se montoit encore à sept-cens vingt-mille livres, ou à sept-mille deux-cens quintaux. An. 220. avant J. C. PTOLOM. EVERG. 25.

Vers la fin de cette année (q) mourut Ptolomée Evergete après un regne de vingt-cinq ans. C'est le dernier de cette race (r) qui ait eu de la modération, & quelque vertu. Tous ceux qui vinrent après lui furent des monstres de débauche & de scélératesse. Depuis la paix avec la Syrie, il s'étoit appliqué principalement à étendre sa domination du côté du Midi: (s) aussi la poussa-t-il tout le long de la Mer Rouge, aussi bien du côté de l'Arabie que de celui de l'Ethiopie, jusqu'au détroit qui la joint à l'Océan Méridional.

(t) Son fils Ptolomée Philopator, qui lui succéda, étoit (u) un jeune Prince, perdu de débauche, & déja consommé dans le crime. On (w) croit qu'il avoit empoisonné son pere. Bien-tôt après il ajoûta à ce parricide (x) celui de sa mere, & celui de son frere Magas. Sa barbarie continua ensuite par la mort de Cléomene Roi de Lacédemone (y), qui chassé de la Grèce par Antigone, Roi de Macédoine, s'étoit réfugié auprès de son pere Evergete, & en avoit été très-bien reçu. Ce jeune Prince n'eut pas pour lui les mêmes égards. Cependant comme Cléomene étoit un très-habi- An. 221. avant J. C. PTOLOM. PHIL. 1.

(q) PTOL. *in Can.* EUSEB. *Chron.*
(r) PLUT. *in Cleomene* p. 820. STRABO *ibid.* POLYB. V. p. 529. 530.
(s) JUSTIN. XXIX. 1.
(t) PLUT. *in Cleomene* p. 822. POLYB. V. *ibid.*
(u) PLUT. *in Cleom.* POLYB. V. *ibid.*

An. 221. avant J.C. PTOLOM. PHIL. I.

bile homme, ſon premier Miniſtre Sofibius le conſulta ſur le deſſein qu'on avoit de ſe défaire de Magas, frere du Roi. Il voulut les en détourner, & employa pour cela des raiſons qui déplurent extrêmement à ce Miniſtre; ſur quelqu'autre prétexte, Cléomene fut bien-tôt après mis en priſon. Il trouva le moyen d'en ſortir, aſſembla ſes amis & ceux qui l'avoient ſuivi de Lacédemone; & profitant de l'abſence de Ptolomée, il voulut exciter le Peuple d'Alexandrie à prendre les armes pour ſe délivrer de la tyrannie ſous laquelle ils gémiſſoient. Ayant manqué ſon coup, il ſe tua lui-même dans la ruë, & toute ſa compagnie en fit autant. Plutarque dans ſa vie a fort particulariſé tout ceci, auſſi bien que Polybe dans le V. Livre de ſon Hiſtoire.

Antiochus (z) voyant Evergete mort, & ſon ſucceſſeur plongé dans la volupté & chargé de crimes, qui le rendoient odieux à ſes propres ſujets, crut devoir profiter de l'occaſion pour recouvrer la Syrie: Hermias ſon premier Miniſtre le preſſoit vivement d'y aller en perſonne. Epigene le Général n'étoit pas de cet avis: il repréſenta qu'il étoit plus néceſſaire de tourner ſes forces contre Alexandre & Molon, & d'aller lui-même reduire ces rebelles avant qu'ils euſſent le tems d'aſſembler de plus grandes forces pour ſe maintenir dans leur uſurpation; mais l'avis d'Hermias l'emporta. Antiochus marcha avec une partie de l'Armée du côté de la Cele-Syrie, & envoya l'autre ſous le com-

(z) POLYB. V. p. 537. JUSTIN. XXX. 1.
(a) POLYB. V. p. 540. (b) POLYB. V. p. 541.

commandement de Zenon & de Théodote Hermiolius contre les rebelles. An. 221. avant J. C. Ptolem. Phil. 8.

En arrivant à Seleucie près du Zeugma, il y (a) trouva Laodice, fille de Mithridate Roi de Pont, qu'on lui amenoit pour l'épouser. Il s'y arrêta quelque tems pour célébrer ce mariage, dont la joye fut bien-tôt troublée par la mauvaise nouvelle qu'on eut d'Orient (b) que ses Généraux, trop foibles pour faire tête à Molon & à Alexandre qui s'étoient joints, avoient [illegible] de se retirer & de les laisser maîtres du champ de bataille. Antiochus vit alors la faute qu'il avoit faite, de ne pas suivre l'avis d'Epigene; & vouloit abandonner le dessein de la Cele-Syrie pour aller avec toutes ses forces arrêter cette rebellion. Hermias, par des vuës particulières, persista dans son premier avis, & s'opposa à cette résolution avec tant de chaleur, qu'Antiochus se contenta d'envoyer un Général & des troupes dans l'Orient, (c) & reprit l'expedition de la Cele-Syrie.

Le Général qu'il envoya fut Xinétas Achéen, dont la Commission portoit: que les deux premiers Généraux lui donneroient leurs troupes, & qu'il commanderoit en Chef. Mais il s'en tira encore moins bien qu'eux, (d) car, en passant le Tigre, il donna dans une embuscade où l'ennemi l'attira par un stratagême; & lui & toute son Armée y perirent. Cette victoire ouvrit aux rebelles la Province de Babylonie & toute la Mésopotamie, dont ils se virent par là les maîtres sans aucune opposition.

An-

(c) Polyb. p. 543. (d) Id. p. 544. & seqq.

An. 221. avant J.C. Ptolom. Philop. 1.

Antiochus cependant (*e*) s'étoit avancé dans la Cele-Syrie juſques à la vallée qui eſt entre les deux chaînes de montagnes du Liban & de l'Anti-Liban. Il trouva les paſſages de ces montagnes ſi bien fortifiez & ſi bien défendus par Théodote Etolien, à qui Ptolomée avoit confié le Gouvernement de cette Province, qu'il fut obligé de retourner ſur ſes pas, ſans pouvoir ſe faire un paſſage. La nouvelle qu'il reçut de la deffaite de ſes troupes dans l'Orient, contribua encore à lui faire faire cette retraite plus promptement qu'il n'auroit fait ſans cela. Enfin, (*f*) convaincu qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que celui que lui avoit conſeillé Epigene, & tout le monde s'y rangeant alors, il reſolut de l'executer. Hermias lui-même n'oſa plus s'y oppoſer; mais pour ſe vanger de ce qu'Epigene avoit eu la hardieſſe de rompre ſes meſures, il fit contrefaire des Lettres qui prouvoient qu'il avoit formé une conſpiration contre le Roi, & le fit punir comme criminel de Leze-Majeſté.

Quoi que la ſaiſon fût fort avancée, Antiochus paſſa encore l'Euphrate, raſſembla toutes ſes troupes; & pour être plus à portée, & entrer de bonne heure en campagne au printems, il les mit en quartiers d'hiver dans le voiſinage en attendant la belle ſaiſon.

An. 220. avant J.C. Ptolom. Philop. 2.

Dès qu'elle fut venuë il (*g*) les fit marcher du côté du Tigre, paſſa cette riviere, força Molon d'en venir à une action, & remporta ſur lui une victoire ſi complette, que le rebel-

le

(*e*) Polyb. V. p. 543.
(*f*) Polyb. V. p. 548. 549.

le voyant tout perdu, se tua lui-même de desespoir. Son frere Alexandre étoit alors en Perse, où Nicolas, un autre de leurs freres, qui réchapa de cette bataille, lui en aporta la triste nouvelle. Ils en furent si frappez qu'ils tuerent premièrement leur mere, puis leurs femmes, & leurs enfans, & enfin se tuerent eux-mêmes, pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur. Voilà la fin qu'eut cette rebellion, qui causa la ruine entière de tous ceux qui y avoient eu part; puissent elles finir ainsi toutes! An. 220. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 2.

Après cette victoire (*h*) les débris de cette Armée vaincuë se soumirent au Roi, qui se contenta de leur faire une forte reprimande, & leur pardonna leur faute; puis les envoya dans la Médie sous le commandement de ceux à qui il donna ordre de prendre soin des affaires de cette Province; & retournant de là à Seleucie sur le Tigre, il y passa quelque tems à donner les ordres nécessaires pour rétablir son autorité dans les Provinces où s'étoit faite la révolte, & ramener tout à l'ancien ordre.

Tout cela s'étant executé par les personnes qu'il jugea propres à le faire, il marcha contre les Atropatiens, qui occupoient le Païs situé à l'Occident de la Médie, & qu'on appelle à présent la Georgie. (*i*) Leur Roi nommé Artabase étoit un vieillard fort cassé, qui fut si effrayé de l'approche d'Antiochus avec une Armée victorieuse, qu'il envoya faire sa soumission,

(*g*) POLYB. V. 555. & suiv. (*h*) ibid. p. 557. 558.
(*i*) POLYB. V. ibid.

An. 220. avant J. C. sion, & fit la paix aux conditions qu'on jugea à propos de lui imposer.

PTOLOM. PHILOP. 2. Hermias (*k*) par sa hauteur & par son insolence étoit devenu insuportable à tout le monde. Le Roi-même commençoit à le trouver tel. Apollophane son Médecin, qui à cause de sa santé avoit un libre accès auprès de lui, prit son tems pour lui représenter le danger où il étoit de la part d'un tel Ministre. Il l'avertit de prendre garde à sa personne, de peur qu'il ne lui arrivât comme à son frere en Phrygie, d'être la victime de l'ambition des personnes en qui il avoit le plus de confiance: qu'il étoit visible qu'Hermias avoit de grands desseins: & qu'il n'y avoit point de tems à perdre si on vouloit les prévenir.

Antiochus avoit déja fait à peu près les mêmes reflexions, mais il ne s'en étoit ouvert à personne, parce qu'il ne savoit à qui se fier. Il fut bien aise que son Médecin lui eût donné cet avis: & prit avec lui des mesures pour se defaire d'un Ministre si généralement haï & si dangereux. Il s'écarta un peu de l'Armée, sous prétexte de sa santé, & il emmena ce Ministre pour lui tenir compagnie; & dans une promenade où il l'avoit attiré assez loin de tous ceux que le Roi crut qui auroient pu prendre son parti, il le fit assassiner par sa suite. Cette action causa une joye universelle dans tout son Empire. Cet homme cruel, & hautain avoit gouverné tout avec severité & avec violence; & n'avoit jamais pu souffrir qu'on ouvrît d'avis

(*k*) POLYB. V. p. 557. 558.

vis contraire au ſien, ou qu'on aportât d'oppoſition à ſes deſſeins, ſans perdre ceux qui avoient eu le courage de le faire. Auſſi s'étoit-il fait univerſellement haïr. Cette haine parut ſur tout à Apamée; car des qu'on y eut la nouvelle de ſa mort, toute la Ville en furie courut lapider ſa femme & ſes enfans. An. 220. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 2.

Antiochus, après avoir rétabli ſi heureuſement ſes affaires dans l'Orient, & avoir pourvû ces Provinces de bons Gouverneurs, en qui il avoit le plus de confiance, (*l*) ramena encore ſon Armée en Syrie, & la diſpoſa dans ſes quartiers d'hiver. Il paſſa le reſte de l'année à Antioche à conſulter avec ſes Miniſtres & ſes Généraux, ſur les operations de la campagne de l'année ſuivante.

Ce Prince avoit encore deux entrepriſes bien dangereuſes à executer, pour rétablir entièrement la ſûreté & la gloire de l'Empire de Syrie: la première contre Ptolomée, pour recouvrer la Syrie, & l'autre contre Achéus qui venoit d'uſurper l'Aſie Mineure.

Ptolomée Evergete s'étant emparé de toute la Syrie, au commencement du regne de Seleucus Callinicus, comme on l'a vû ci-deſſus; le Roi d'Egypte étoit encore en poſſeſſion d'une bonne partie de cette Province, & Antiochus trouvoit ce voiſinage bien incommode.

Pour ce qui eſt d'Achéus, on a déja vû comment il avoit refuſé la Couronne qu'on lui avoit offerte après la mort de Seleucus Ceraunus.

(*l*) POLYB. ibid.

An. 220. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 2.

nus, & l'avoit miſe ſur la tête d'Antiochus le ſucceſſeur légitime; qui pour récompenſer ſes ſervices lui avoit donné le Gouvernement de toutes les Provinces de l'Aſie Mineure. Sa valeur & ſa bonne conduite les avoient toutes enlevées à Attalus Roi de Pergame, qui s'en étoit ſaiſi, & qui s'y étoit déja aſſez bien fortifié. Tant de ſuccès lui avoient attiré l'envie du premier Miniſtre, & de pluſieurs autres qui faiſoient voir qu'il travailloit à uſurper la Couronne; & qu'il avoit des liaiſons avec Ptolomée pour favoriſer ſon deſſein. (*ll*) Achéus eut avis de ce qui ſe tramoit contre lui, & vit bien que le ſeul moyen de prévenir ſes ennemis étoit de faire ce dont ils l'accuſoient. Il fut donc obligé pour ſa ſureté de prendre la Couronne, qu'il avoit refuſée auparavant, & ſe déclara Roi d'Aſie.

An. 219. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 3.

Voilà les deux guerres dangereuſes qu'Antiochus avoit ſur les bras; & ce qui faiſoit le ſujet des déliberations du Conſeil, étoit laquelle des deux il entreprendroit la première. Après une mûre déliberation, (*m*) on réſolut de commencer par réduire toutes les dépendances de l'Empire de Syrie de l'autre côté du Mont Taurus, avant d'attaquer Achéus: & l'on régla ſur ce plan-là toutes les operations de la campagne. Les garniſons des Egyptiens en Syrie, étoient une terrible épine, & ce qui les embarraſſoit le plus. Ce fut la principale raiſon qui détermina au parti qu'on prit, de commencer par s'en débarraſſer. On ſe contenta

(*ll*) POLYB. V. p. 559. (*m*) POLYB. V. p. 561.

tenta donc pour lors de faire de grandes menaces à Achéus ; & toutes les troupes eurent ordre de se rendre à Apamée, pour être employées contre la Cele-Syrie. An. 219 avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 3.

Dans un Conseil qui s'y tint, avant que l'Armée se mît en marche, Apollophane Médecin du Roi représenta qu'on alloit faire une grande faute, si on s'avançoit dans la Cele-Syrie en laissant derriere soi Seleucie entre les mains de l'ennemi, & si près de la Capitale de l'Empire. Son avis entraîna tout le Conseil par l'évidence des raisons dont il étoit soutenu : car cette Ville est sur la même riviere qu'Antioche, & n'en est qu'à cinq lieuës, au dessous, près de l'embouchure. Quand Ptolomée Evergete fit l'invasion dont on a parlé ci-dessus, pour soutenir les droits de sa sœur Berenice, il avoit pris cette Ville & y avoit mis une bonne garnison Egyptienne ; qui avoit conservé cette importante place vingt-sept ans entiers. Outre les autres incommoditez qu'elle causoit à celle d'Antioche, elle leur coupoit entierement la communication avec la Mer, & ruinoit tout leur commerce ; car Seleucie étant située à l'embouchure de l'Oronte, étoit le port d'Antioche, & cette derniere Ville souffroit extrêmement par là. Toutes ces raisons bien pesées par Apollophane déterminerent le Roi & son Conseil à suivre son plan, & à faire l'ouverture de la campagne par le siége de Seleucie. (*w*) On y mena toute l'Armée : on in-

(*w*) POLYB. p. 563.

An. 219. avant J. C. PTOLOM. PHILOP. 3.

investit la place, on la prit d'assaut, & on en chassa les Egyptiens.

Ensuite Antiochus marcha en diligence dans la Cele-Syrie, (o) où Théodote l'Etolien, qui en tenoit le Gouvernement de Ptolomée, lui promettoit de le mettre en possession de tout le Païs. On a vu comment il l'avoit repoussé vigoureusement l'année d'auparavant. Cependant on n'avoit pas été content à la Cour d'Egypte de ce qu'il avoit fait dans cette rencontre. Ceux qui gouvernoient le Roi avoient attendu davantage de lui, & s'étoient imaginez qu'il n'avoit tenu qu'à lui de faire quelque chose de plus. On le fit venir à Alexandrie pour rendre compte de sa conduite; & on ne parloit pas de moins que de lui faire couper la tête. A la verité, quand on eut ouï ses raisons, il fut absous, & renvoyé dans son Gouvernement: mais il ne leur pardonna pas le tort qu'ils lui avoient fait de l'accuser si injustement. Il fut si piqué de l'affront, qu'il resolut de s'en vanger. Son ressentiment & son indignation s'augmenterent encore, quand il vit la manière dissoluë de toute la Cour; il ne pouvoit suporter de dépendre du caprice de gens si vils & si mépriſables.

En effet il ne se peut rien de plus débauché & de plus abominable que la vie de Philopator pendant tout le cours de son regne: & sa Cour répondoit parfaitement aux infames exemples qu'il lui donnoit. On croit qu'il avoit empoisonné

(o) Ibid. p. 564. 565.

(oo) PLUT. *in Cleomene* p. 820. VALESII *Excerpta ex* POLYBIO p. 46.

formé son pere. Il fit mourir ouvertement sa [illegible] Berenice & son frére unique Magas. Quand il se fut déffait des personnes qui pou[illegible] lui donner des avis ou de la jalousie, il [illegible] aux plaisirs les plus débordez & les [illegible] infames; & ne songea plus qu'à satisfaire [illegible] luxe, sa brutalité & les passions les plus a[illegible]. Son premier Ministre étoit (oo) [illegible] tout propre à servir un maî[illegible] assez habile pour trouver, [illegible] de toutes sortes de moyens [illegible] besoin pour se maintenir auprès [illegible] qui le gouvernoient le plus ab[illegible] (p) Agathocle, sa sœur Aga[illegible] & Onéanthé leur mere. Le premier [illegible] infame mignon, la seconde sa concu[illegible], & la troisième la femme d'intrigue qui lui procuroit tous ses infames plaisirs. Agatho[illegible] avoit été au commencement une cou[illegible] publique; mais quand elle eut une fois [illegible] Philopator, elle trouva le secret de le [illegible] toute sa vie, & de le gouverner en [illegible] absolue. Ce fut l'inclination qu'il [illegible], qui fit naître la faveur des deux [illegible].

Théodote ayant vû tout ce manége, pendant le sejour qu'il fit à Alexandrie pour son affaire, en conçut toute l'horreur que la chose [illegible]. Comme il étoit homme d'honneur, il ne voulut plus dépendre de pareilles gens. Le [illegible] qu'on lui faisoit augmentant encore son indignation, il résolut de chercher un

An. 219. Ptolom. Philop. 3.

(o) Plut. ibid. Athenæus XIII. p. 577. Justin. XXX. 1. & 2.

An. 219. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 3. un autre maître plus digne de ſes ſervices. Il ne fut pas plutôt de retour dans ſon Gouvernement, qu'il s'aſſûra de la Ville de Tyr, & de celle de Ptolemaïs, & ſe déclara pour le Roi Antiochus, à qui il dépêcha inceſſamment l'exprès dont j'ai parlé, pour l'inviter à y venir: & dès qu'il y fut arrivé, il lui remit ces deux villes, & par là le mit en état de réduire aiſément tout le reſte.

Nicolas un des Généraux de Ptolomée fit quelqu'oppoſition, mais il ne put pas arrêter le progrés de ſes armes. Quoi qu'il fût de même Païs que Théodote, il ne voulut pas le ſuivre dans ſa deſertion, & demeura attaché à Ptolomée en ſuivant ſon premier engagement. Dès que Théodote eut pris Ptolemaïs, Nicolas alla l'y aſſiéger; ſe ſaiſit des paſſages du mont Liban pour arrêter Antiochus qui s'avancoit pour le dégager; & les défendit juſqu'à la derniere extremité. Il fut enfin contraint par la force de les abandonner; & par ſa retraite Antiochus ſe trouva maître de Tyr & de Ptolemaïs, où Théodote reçut ſes troupes.

Il trouva dans ces deux places les magazins que Ptolomée y avoit mis pour le ſervice de ſon Armée, & une Flotte de quarante voiles. Il donna le commandement de ces vaiſſeaux à ſon Amiral Diognete, qui eut ordre de ſe rendre devant Peluſe, où le Roi avoit deſſein d'aller auſſi par terre pour entamer l'Egypte par là. Mais étant informé que c'étoit la ſaiſon où l'on inondoit le Païs en ouvrant les digues du Nil; & qu'ainſi il lui ſeroit impoſ-

(*pp*) POLYÆN. IV. 15.
(*q*) POLYB. V. p. 570.

possible de s'avancer alors dans l'Egypte, il abandonna ce dessein, & employa toutes ses forces à réduire le reste de la Cele-Syrie. Il emporta plusieurs places par force ; d'autres se soumirent à lui : enfin il se rendit maître de Damas la Capitale de la Province (*pp*) par un stratagême qui trompa Dinon qui en étoit Gouverneur. An. 219. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 3.

La dernière action de cette campagne fut le (*q*) siége de *Dora*, place maritime dans le voisinage du Mont Carmel, dont il est parlé (*r*) dans l'Ecriture, où elle est appellée *Dor*. Cette place se trouva si forte d'assiete, & si bien fortifiée par Nicolas, qu'il lui fut impossible de la prendre. Il fut obligé d'accepter la proposition qu'on lui fit d'une trêve de quatre mois avec Ptolomée ; & ce fut un prétexte honorable pour ramener son Armée à Seleucie sur l'Oronte, où il lui assigna des quartiers d'hiver. Il donna le Gouvernement de toutes les conquêtes de cette année à Théodote l'Etolien.

Pendant cette trêve, (*s*) on travailla à un Traité entre les deux Couronnes ; mais les deux partis ne cherchoient qu'à gagner du tems. Ptolomée en avoit besoin, pour faire les préparatifs nécessaires pour la guerre, & Antiochus, pour réduire Achéus. Celui-ci ne se contentoit pas de l'Asie Mineure qu'il avoit déjà ; il vouloit détrôner Antiochus, & lui enlever tous ses Etats. Pour arrêter ses desseins, il falloit donc qu'Antiochus ne fût pas occupé sur la fron-

(*q*) *Josue* XI. 2. XVII. 11. *Juges* I. 27. I. *Rois* IV. 11. I. *Chron.* VII. 29. (*r*) POLYB. V. p. 571, & 599.

An. 219. avant J.C. Ptolom. Phil. 3. fontière, ou engagé dans des conquêtes éloignées.

Dans ce Traité le principal point à demêler fut de ſavoir à qui avoient été données la Cele-Syrie, la Phénicie, la Samarie, & la Judée, dans le partage de l'Empire d'Alexandre qui s'étoit fait entre Ptolomée, Seleucus, Caſſandre, & Lyſimaque, après la mort d'Antigone tué à la bataille d'Ipſus. Ptolomée les reclamoit, comme ayant été aſſignées par ce Traité à Ptolomée Soter ſon biſayeul. Antiochus de ſon côté prétendoit que ç'avoit été à Seleucus Nicator, & qu'ainſi elles lui apartenoient de droit comme à l'héritier & au ſucceſſeur de ce Roi à l'Empire de Syrie.

An. 218. avant J.C. Ptolom. Phil. 4. Pendant ces conteſtations où perſonne ne vouloit ceder, le tems de la trêve s'écoula; & n'étant convenus de rien, il (*t*) falut de nouveau avoir recours à la voye des armes. Nicolas l'Etolien avoit donné tant de preuves de valeur & de fidelité pendant la dernière campagne, que Ptolomée lui donna le commandement en chef dans cette guerre; & il fut chargé de tout ce qui pouvoit regarder le ſervice du Roi dans les Provinces qui en faiſoient le ſujet. Perigene l'Amiral ſe mit en mer avec la Flotte pour agir de ſon côté contre l'ennemi. Nicolas choiſit Gaza pour le rendez-vous de ſes troupes. On y avoit envoyé d'Egypte tout ce dont elles pouvoient avoir beſoin. De là il mena ſon Armée au mont Liban, où il ſe ſaiſit de tous les paſſages entre cette chaîne de montagnes & la Mer, par leſquels

(*t*) Polyb. V. p. 573. & ſeqq.

quels il falloit nécessairement que passât Antiochus; résolu de l'y attendre, & de l'y arrêter par la superiorité que lui donnoient les postes avantageux qu'il occupoit. An. 218. Mar. J.C. Ptolem. Phil. 4.

Antiochus cependant ne demeuroit pas dans l'inaction; il disposoit tout par mer & par terre pour une attaque vigoureuse. Il donna le commandement de sa Flotte à Diognete son Amiral, & se mit lui-même à la tête de son Armée de terre. Les Flottes côtoyoient les Armées de part & d'autre; de sorte que toutes les forces de mer & de terre des deux partis se rencontrerent aux passages que Nicolas avoit faits. Pendant qu'Antiochus attaquoit Nicolas par terre, les Flottes commencerent aussi à se battre. L'action commença donc en même tems par mer & par terre, & à la vuë l'une de l'autre. Sur mer, les choses furent assez égales: mais sur terre, Antiochus eut l'avantage, & obligea Nicolas à se retirer à Sidon, après avoir perdu quatre-mille hommes tuez ou faits prisonniers. Perigene l'y suivit avec la Flotte Egyptienne. Antiochus les y poursuivit par mer & par terre dans le dessein de les y assiéger. Il trouva cependant que cette conquête seroit trop difficile, à cause du grand nombre de troupes qui étoient dans la place, où elles avoient en abondance tout ce qu'il leur falloit; & il ne voulut pas en former le siége. Il envoya sa Flotte à Tyr, & marcha en Galilée; il y prit Philoterie située au bout Septentrional de la Mer de Tiberias, & Scythopolis (ou Bethsan) à l'autre bout. De là il passa à Attabyrion Ville du mont Tabor, rendu fameux ensuite par la transfiguration de N. S. & s'en rendit

An. 218. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 4. dit maître fort promptement par un ſtratagême.

Après la conquête de la Galilée par la priſe de ces Villes, Antiochus paſſa le Jourdain, entra dans le Païs de Galaad, & prit poſſeſſion de tout ce Païs, autrefois l'héritage des Tribus de Ruben & de Gad, & d'une moitié de celle de Manaſſé. Il prit encore après cela Rabba des fils d'Ammon; Polybe l'appelle *Rabbattamana*, c'eſt-à-dire (*u*) Rabbath Ammon. J'ai remarqué ci-deſſus, que Ptolomée Philadelphe l'avoit rebâtie, & lui avoit donné le nom de Philadelphie. Comme elle étoit grande & bien peuplée, elle ſe défendit vigoureuſement contre Antiochus; mais il la contraignit enfin de ſe rendre en lui coupant l'eau. Par la priſe de cette place, il obligea les Arabes du voiſinage à ſe ſoumettre à lui.

La ſaiſon étoit trop avancée pour tenir plus long-tems la campagne. Il repaſſa donc le Jourdain, laiſſa le Gouvernement de la Samarie à Hippolochus, & à Kereas, qui avoient quitté le parti de Ptolomée pour prendre le ſien; & leur donna cinq-mille hommes, pour la tenir en bride. Il ramena le reſte des troupes à Ptolemaïs, où il leur aſſigna leurs quartiers d'hiver.

An. 217. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 5. Au printems on (*w*) ſe remit en campagne. Ptolomée fit marcher vers Peluſe LXX. mille hommes d'infanterie, cinq-mille chevaux, & LXXIII. Elephans. Il ſe mit à leur tête, les

(*u*) C'eſt ainſi que les Hebreux appellent en leur Langue *Rabba d'Ammon.* Voy. le Texte Hebreu du *Deut.* III. 11. II. *Sam.* XII. 26. *Jer.* XLIX. 2.

les conduiſit au travers des deſerts qui ſéparent l'Egypte de la Paleſtine, & vint camper à Raphia, entre Rhinocorura & Gaza. Ce fut là que les Armées ennemies ſe rencontrerent. Celle d'Antiochus n'étoit guére moins nombreuſe. Il avoit LXII. mille hommes d'infanterie, ſix mille chevaux, & CII. Elephans. Il vint camper d'abord à dix ſtades, & bien-tôt après à cinq ſeulement de l'ennemi. Pendant qu'ils furent ſi près les uns des autres, il y avoit continuellement des actions entre les partis, pour l'eau, ou pour le fourrage; & entre des particuliers qui vouloient ſe diſtinguer par quelque coup hardi. Celui que fit Théodote l'Etolien fut le plus remarquable. (x) Comme il ſavoit fort bien les manières des Egyptiens, au ſervice de qui il avoit été juſques à ſa révolte, un ſoir à la faveur de l'obſcurité, pour n'être pas reconnu, il entra dans le camp ennemi, avec deux autres perſonnes qu'il avoit ménées. On le prit pour un Egyptien; il paſſe, & va juſqu'à la tente de Ptolomée, dans le deſſein de le tuer, & de finir tout d'un coup la guerre par là; mais le Roi ne s'y trouva pas. Il tua ſon premier Medecin au lieu de lui, bleſſa deux autres perſonnes; & pendant le bruit & l'allarme que cette action cauſa, il ſe ſauva & revint à ſon camp.

An. 217. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 5.

Enfin les (y) deux Rois, réſolus de décider leur querelle, rangerent leurs Armées en bataille.

(w) POLYB. V. p. 587. HIERON. *in XI. Dan.*
(x) POLYB. V. p. 588. III. *Maccab.* I.
(y) POLYB. V. p. 590. III. *Maccab.* I. HIERONYM. ibid. JUSTIN. XXX. 1.

An. 217. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 5.

taille. Ils alloient devant leurs lignes d'un corps à l'autre, pour animer leurs gens. Arſinoé ſœur & femme de Ptolomée l'accompagnoit. Elle ne ſe contenta pas d'exhorter les ſoldats avant l'action ; elle ne bougea pas d'auprès de ſon mari pendant le plus fort du combat, quelque expoſée que fût ſa perſonne. L'iſſuë de la bataille fut, qu'Antiochus à la tête de l'aîle droite défit l'aîle gauche de l'ennemi ; mais pendant qu'il s'échauffoit à la pourſuite, Ptolomée, qui avoit eu le même ſuccès à l'autre aîle, chargea en flanc le centre d'Antiochus, qui ſe trouva découvert, & le rompit avant qu'Antiochus pût revenir à ſon ſecours. Un vieux Officier qui vit où rouloit la pouſſiere, conclut que leur centre étoit battu, & le montra à Antiochus. Quoi que, dans le moment même, il fît faire volte face, il arriva trop tard pour réparer ſa faute ; & trouva tout le reſte de ſon Armée rompu & mis en fuite. Il falut ſonger à faire lui-même ſa retraite ; il ſe retira du côté de Raphia, d'où il regagna enſuite Gaza, après avoir perdu dans cette bataille dix-mille hommes tuez & quatre mille priſonniers. Se voyant par là hors d'état de tenir la campagne contre Ptolomée, il abandonna toutes ſes conquêtes, & ramena à Antioche ce qu'il put raſſembler des débris de ſon Armée. Cette bataille de Raphia ſe donna en même tems, que celle où Annibal battit le Conſul Flaminius ſur le bord du Lac Thraſimene en Hétrurie.

Après la retraite d'Antiochus, (z) tous les Peuples de Cele-Syrie & de Paleſtine s'empreſ-

(z) POLYB. V. p. 596. 597.

preſſerent à ſe rendre à Ptolomée. Ayant été long-tems ſoumis aux Egyptiens, ils aimoient mieux leurs anciens maîtres qu'Antiochus. Ils avoient été contraints par la force des armes de ſe ſoumettre à ce Prince ; mais lors-qu'ils le virent éloigné ils ſuivirent leur premier penchant. La Cour de Ptolomée fut bientôt pleine de Députez de toutes les Villes qui venoient lui faire leurs ſoumiſſions, & lui aporter des préſens. Il y en avoit entr'autres de la Judée. Ils furent tous bien reçûs. An. 217. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 5.

Ptolomée voulut faire un tour dans les Provinces qu'il avoit reconquiſes. (*a*) Jeruſalem fut une des places qu'il voulut viſiter. Il y vit le Temple, il y offrit même des Sacrifices au Dieu d'Iſraël, & y fit des oblations & des dons conſiderables. Mais ne voulant pas ſe contenter de le voir de la cour de dehors, au delà de laquelle il n'étoit permis à aucun Gentil de paſſer, il vouloit abſolument entrer dans le Sanctuaire & juſques dans le Lieu très-Saint, où perſonne n'entroit que le Souverain Sacrificateur, une fois l'an, au grand jour de l'expiation. Le bruit qui s'en répandit cauſa un grande émeute. Le Souverain Sacrificateur lui répréſenta la ſainteté du lieu, & la Loi formelle de Dieu qui lui en défendoit l'entrée. Les Prêtres & les Lévites s'aſſemblerent pour s'y oppoſer, & le Peuple pour le conjurer de ne le pas faire. Par tout on n'entendoit que lamentations qu'arrachoit l'idée de la profanation du Temple ; & par tout on levoit les mains au Ciel pour prier Dieu de l'empêcher. Toutes ces

(*a*) III. *Maccab.* I.

An. 217. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 5.

ces oppoſitions bien loin d'arrêter le Roi, ne ſervirent qu'à augmenter le deſir qu'il avoit de ſatisfaire ſa curioſité. Il perça juſques dans la ſeconde cour; & comme il ſe mettoit en devoir d'avancer pour entrer dans le Temple même, Dieu le frappa d'une terreur ſubite qui le mit dans un ſi grand deſordre, qu'il fallut l'emporter à demi-mort. Il quitta la Ville, le cœur plein de rage contre toute la Nation Juive à cauſe de ce qui lui étoit arrivé, & la menaça hautement de s'en vanger.

Le Souverain Sacrificateur qui avoit témoigné tant de fermeté dans cette rencontre, étoit (*aa*) Simon le fils d'Onias II. Son pere étoit mort vers la fin de l'année précédente, & il lui avoit ſuccedé; de ſorte que c'étoit ici la première année de ſon Pontificat. Ce fut un bonheur pour les Juifs, que dans une conjoncture auſſi délicate cette Charge fût occcupée par un homme plus ſage que ſon prédeceſſeur. Pendant qu'Onias en avoit été revêtu, les affaires de la Nation avoient été conduites, pour le ſpirituel & pour le temporel, avec une négligence prodigieuſe. La petiteſſe de ſon genie & ſon extrême avarice ne lui permettoient guére de ſonger à autre choſe qu'à amaſſer de l'argent. (*b*) Les Samaritains qui connoiſſoient ſa foibleſſe, en avoient pris occaſion de faire aux Juifs tout le mal qu'ils purent ſans autre raiſon particuliere, que leur acharnement contre cette Nation.

(*aa*) III. *Maccab.* II. JOSEPH. *Antiq.* XII. 4. EUSEB. *in Chron. Chronicon Alexandrinum.*

(*b*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 3.

tion. Ils faiſoient continuellement des courſes en Judée, pilloient & ravageoient le Païs, emmenoient les habitans en captivité, & les vendoient comme des eſclaves. Ces ſortes d'hoſtilitez n'avoient preſque point diſcontinué depuis le démêlé d'Antiochus & de Philopator au ſujet des Provinces de la Cele-Syrie & de Paleſtine : car ils prenoient ordinairement le parti oppoſé, afin de pouvoir perſecuter les Juifs impunément. Tant que la guerre dura, les Juifs, auſſi bien que les autres, eurent beaucoup à ſouffrir des deux partis. La Paleſtine, dont la Judée faiſoit partie, étant une des Provinces conteſtées, il lui arriva ce qui arrive preſque toûjours dans ces rencontres; c'eſt qu'elle fut ruinée par les deux puiſſans concurrens qui ſe la diſputoient. Selon que l'un ou l'autre parti prévaloit, ils avoient à en ſouffrir tour à tour; cet état de ſouffrance dura autant que la diſpute des Princes, & affoiblit extrêmement le Païs. An. 217. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 5.

Dès qu'Antiochus fut arrivé à Antioche, (*bb*) il envoya une Ambaſſade à Ptolomée pour lui demander la Paix. Ce qui le porta à faire cette démarche, c'eſt qu'il ſe défioit de ſes Peuples : car il s'aperçut que ſon autorité & ſon credit avoient fort diminué depuis le malheur qu'il avoit eu à Raphia. D'ailleurs, il étoit tems de ſonger à Achéus. Les victoires que ce Prince avoit remportées ſur Attalus, l'avoient rendu maître abſolu de l'Aſie Mineure. Antiochus vit bien que ſi on lui

(*bb*) POLYB. V. p. 597. JUSTIN. XXX. 1. HIERONYM. *in Dan.* XI.

An. 217 avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 5.

lui donnoit le tems d'y affermir ſon autorité, il ne ſeroit pas long-tems ſans venir dans la Syrie lui diſputer l'Empire. Pour prévenir le danger qui le menaçoit, il jugea que le meilleur parti étoit de faire la Paix avec Ptolomée à quelque prix que ce fût; de peur d'avoir en même tems ſur les bras deux ennemis ſi puiſſans, qui l'attaquant des deux côtez ne manqueroient pas à la fin de l'accabler. Il donna donc plein pouvoir à ſes Ambaſſadeurs de ceder à Ptolomée les Provinces qui cauſoient leur different, c'eſt-à-dire, toute la Cele-Syrie & la Paleſtine. J'ai déja fait remarquer, que la Cele-Syrie comprenoit la partie de la Syrie qui eſt entre les montagnes du Liban & celles de l'Anti-Liban, & la Paleſtine, tout le Païs qui étoit autrefois l'héritage des Enfans d'Iſraël : & que la côte de ces deux Provinces étoit ce que les Grecs appelloient la Phénicie. Antiochus conſentoit à ceder tout ce Païs-là au Roi d'Egypte pour acheter la Paix dans cette conjoncture, aimant mieux ceder cette partie de ſes Etats que de courir riſque de tout perdre. On conclut donc une trêve pour un an; &, avant qu'elle fût expirée, la Paix fut faite ſur ce pied-là.

Par ce moyen Antiochus ſe trouva en état de s'occuper uniquement du ſoin de réduire l'Aſie Mineure. Cette affaire lui parut de la dernière conſéquence alors: & Ptolomée pour retourner à ſes plaiſirs, n'avoit pas eu moins d'envie que lui de ſe débarraſſer de cette guerre. Auſſi dès qu'il vit la trêve arrêtée, après trois mois de ſéjour dans les Païs conquis, pour y régler les affaires, il en laiſſa le Gouver-

vernement à Andromaque d'Aſpendus, & retourna à Alexandrie, où il ſe plongea plus que jamais dans ſes infames débauches : &, pour empêcher que rien ne les vînt interrompre, il envoya à Antioche Soſibius ſon premier Miniſtre, pour faire changer la trêve en Paix aux conditions que j'ai marquées. Ainſi tout l'avantage que Ptolomée retira de la victoire de Raphia, fut de recouvrer les Provinces de Cele-Syrie & de Paleſtine. L'amour des plaiſirs fit qu'il ſe contenta des conquêtes dont cette bataille l'avoit mis en poſſeſſion, ſans ſe mettre en peine d'en retirer d'autres avantages. An. 217. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 5.

Son Peuple qui s'étoit attendu à lui voir recueillir d'autres fruits de ſa victoire, ne s'en contenta pas comme lui. Si ce Prince eût pouſſé ſa pointe, il n'eût pas été difficile de faire la conquête de tout l'Empire de Syrie. C'étoit ce que vouloit ſon Peuple, qui murmura de lui voir conclurre une Paix par laquelle il ſe lioit les mains. Le mécontentement qu'on en conçut fut la principale ſource des déſordres qui éclaterent enfin dans l'Egypte par une rebellion ouverte : de ſorte que Ptolomée en voulant éviter une guerre étrangere en attira une au milieu de ſes propres Etats.

Ce Prince ayant roulé dans ſon eſprit la vengeance qu'il prendroit des Juifs, qui lui avoient refuſé l'entrée de leur Temple à Jeruſalem, ſe détermina à ſon retour à Alexandrie, à la faire tomber ſur tous ceux qui étoient dans cette Capitale. (c) Pour cet effet An. 216. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 6

(c) III. *Maccab.* II. 20.

An. 216. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 6.

fet il publia un Decret, qu'il fit graver ſur une Colonne poſée à la porte de ſon Palais, par lequel l'entrée en étoit défendue à tous ceux qui ne ſacrifioient pas aux Dieux qu'il adoroit. Par là il excluoit tous les Juifs de ſa Cour, ſoit qu'ils vinſſent pour lui demander juſtice, ou ſa protection, quelque beſoin qu'ils en puſſent avoir. Par (*f*) un autre Decret, il leur ôta le privilége (*e*) qui leur avoit été accordé par Alexandre le Grand & par Ptolomée Soter, d'être ſur le même pied que les Macédoniens, avec qui ils avoient fait juſques-là la première claſſe des (*d*) trois dans leſquelles étoient rangez tous les habitans d'Alexandrie. La ſeconde de ces claſſes comprenoit les troupes étrangeres au ſervice du Roi; & la troiſième les Egyptiens naturels, ou les anciens habitans. Par ce Decret il dégrada les Juifs & les mit dans la troiſième claſſe, & ordonna de plus que tout le monde eût à ſe venir faire enrôler, & à recevoir pour marque de ſon enrôlement une feuille de Lierre (*g*) conſacré à ſon Dieu Bacchus, qui leur ſeroit apliquée ſur le corps avec un fer rouge. Ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre, étoient menacez d'être vendus comme eſclaves ou retenus au profit du Roi; & ſi quelqu'un s'oppoſoit par voye de fait à l'execution

(*d*) STRABO XVII. p. 797.
(*e*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 1. *& contra Apion.* II.
(*f*) III. *Maccab.* II. 22--72.
(*g*) II. *Maccab.* VI. 7.
(*b*) THEOPHILUS *Antiochenus* lib. II. *ex Satyri Hiſtoria.*

tion de ce Decret, il devoit être puni de mort. An. 216 avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 6.

Cette idée, de la marque d'une feuille de Lierre en l'honneur de Bacchus, lui étoit venue non ſeulement de la dévotion particulière qu'il avoit pour ce Dieu du Vin que ce Prince aimoit avec excès; mais encore plus particulièrement parce que (*h*) les Ptolomées d'Egypte prétendoient en être deſcendus. Auſſi la portoit-il lui-même, ce qui lui faiſoit donner le Sobriquet de (*i*) *Gallus*, ou, Prêtre de Cybele, parce que c'étoit une des marques de ces Prêtres. C'eſt ce que dit l'Auteur de l'Etymologicon Grec. (*k*) *Ptolomée Philopator*, dit-il, *étoit appellé* Gallus, *parce qu'il étoit marqué avec un fer rouge d'une feuille de Lierre, comme les Prêtres à qui on donne ce nom. Car dans toutes les ſolemnitez des Bacchanales, on étoit couronné de Lierre.*

Cependant afin de ne pas ſe déclarer abſolument l'ennemi de la Nation Juive, il ordonna en même tems que tous ceux qui ſe conformeroient à la Religion Payenne & ſacrifieroient à ſes Dieux, conſerveroient leur priviléges dans leur entier, & ne ſortiroient point de leur claſſe. Mais parmi tant de milliers de Juifs qui étoient établis à Alexandrie, il ne s'en trouva que trois-cens qui accepterent ſes offres, &

(*i*) Ἐν ἐπιτομῇ χρονῶν à SCALIGERO *edita*. p. 254. *Chronicon Alexandrin.*

(*k*) Γάλλος ὁ φιλοπάτωρ Πτολεμαῖος διὰ τὸ φύλλα κισσοῦ κατατιχθαι ὡς οἱ Γάλλοι, &c. [Vide de hoc *Etymologici loco* JACOB. TOLLIUM *ad* LUCIANUM *de Calumnia*. p. 398.]

An. 216. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 6. & qui abandonnerent leur Dieu pour gagner la faveur du Prince. Les autres tinrent ferme généreuſement, & aimerent mieux s'expoſer à tout ſouffrir, que de manquer en rien à ce que leur Religion éxigeoit d'eux. Ceux qui étoient riches ſacrifierent de bon cœur leurs richeſſes aux Officiers du Roi, pour s'exempter de cet enrôlement & de la ſtigmatization qui en étoit la marque. D'autres furent contraints d'y paſſer. Mais les uns & les autres eurent tant d'horreur pour ceux qui avoient apoſtazié par complaiſance pour le Roi, qu'ils ne voulurent plus avoir aucun commerce avec ces miſerables renegats, ni même leur parler.

(*l*) Le Roi regarda cette conduite comme une oppoſition faite à ſon autorité; il en conçut une telle rage, qu'il reſolut de faire perir, non ſeulement tous les Juifs d'Alexandrie, mais auſſi tous ceux qui ſe trouvoient dans toute l'étenduë de ſes Etats. Il vouloit commencer par ceux d'Egypte, & enſuite paſſer aux habitans de Judée & de Jeruſalem. Il ordonna donc premièrement qu'on amenât enchainez à Alexandrie tous les Juifs de tous les endroits d'Egypte. (*m*) Quand ils furent arrivez, il les fit renfermer dans l'Hippodrome, qui étoit un grand endroit hors de la Ville, où ſe faiſoient les courſes de chevaux, & les autres ſpectacles, à deſſein de donner au Peuple le divertiſſement de les y faire tuer par ſes Elephans. (*n*) Quand le Peuple fut aſſemblé, & qu'on eut amené les Elephans, après les préparations ordinaires dans

(*l*) III. *Maccab.* II.
(*m*) Ibid. IV. (*n*) Ibid. V.

dans ces occaſions, le Roi n'y vint pas, ce qui fit remettre la partie à une autre fois. Il avoit fait une ſi grande débauche pendant la nuit, qu'il ne s'éveilla ce jour là qu'après que l'heure marquée pour le ſpectacle fut paſſée, qu'on remit par cette raiſon au jour ſuivant. Le lendemain la même choſe arriva encore : car ce Prince ayant auſſi bu prodigieuſement, lors qu'on l'éveilla pour aller voir le ſpectacle, la boiſſon l'avoit ſi fort abbruti, qu'il ne put jamais ſe reſſouvenir de rien, & traita de viſionnaires ceux qui lui en parloient. Il fallut encore remettre la fête à un troiſième jour. An. 216. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 6.

Les Juifs cependant renfermez dans l'Hippodrome étoient continuellement en prière, levant les mains & la voix au Ciel pour demander leur délivrance. Ils furent exaucez, le troiſième jour que le Roi s'y rendit. Lorſqu'on lâcha contre eux les Elephans, après leur avoir fait boire du vin où l'on avoit mis de l'encens comme cela ſe pratiquoit dans ces ſortes de rencontres, afin de les animer contre ceux qu'on vouloit expoſer à leur fureur ; les Elephans au lieu de ſe jetter ſur les Juifs, tournerent toute leur rage contre les ſpectateurs, & en firent un terrible carnage. Outre cela il parut en l'air pluſieurs Phénomenes, qui effrayerent le Roi & les ſpectateurs.

Des marques ſi évidentes d'une protection divine empêcherent Philopator de perſiſter dans le deſſein qu'il avoit formé d'extirper les Juifs. Il les fit relâcher ; & craignant que la vangeance divine ne le punît des maux qu'il leur avoit déja faits, pour l'appaiſer & la détourner, il les retablit dans leurs anciens priviléges, &

An. 216. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 6. caſſa les Arrêts & les Decrets qu'il avoit donnez contr'eux. Il ajoûta même des préſens, & des faveurs, dont une fut, la permiſſion de tuer ceux qui avoient abjuré leur Religion; permiſſion dont ils ne manquerent pas de faire uſage, car il ne leur en échapa pas un.

Joſephe ne dit rien de tout ceci dans ſes Antiquitez: il en touche un mot à la verité dans ſon Livre contre Apion, mais il eſt à remarquer que ce n'eſt que dans l'Edition Latine de Ruffin; car il y a là une lacune dans le Grec. Outre cela dans cet endroit ceci eſt raporté comme arrivé ſous le regne de Ptolomée Phyſcon, pluſieurs années après celle où je le place ici, en ſuivant le troiſiéme des Maccabées. C'eſt là qu'on trouve l'Hiſtoire entière de cette perſecution, & le détail de la délivrance des Juifs: & c'eſt proprement le ſujet de ce Livre. Il y eſt dit expreſſément que tout ceci s'étoit paſſé ſous le regne de Ptolomée Philopator, immediatement après la bataille de Raphia, dont le tems eſt aſſez marqué dans Polybe & dans les autres Auteurs.

Le nom de Maccabées fut donné premièrement à Judas & à ſes freres; on en dira la raiſon dans la ſuite. Le premier & le ſecond Livre qui portent ce nom, contiennent leur hiſtoire. Comme ils avoient ſouffert pour la cauſe de la Religion, dans la ſuite les Juifs donnerent inſenſiblement ce nom à tous ceux qui, comme eux, ſouffroient pour la même cauſe, & rendoient par leurs ſouffrances témoignage à la vérité. C'eſt ce qui fait que Joſephe, écrivant dans un Traité particulier l'Hiſtoire de ceux qui avoient ſouf-

ſouffert le Martyre dans la perſécution d'Antiochus Epiphane, donne le titre de *Maccabées* à ſon Livre. C'eſt par la même raiſon que cette Hiſtoire de la perſécution de Ptolomée Philopator contre les Juifs d'Egypte, eſt appellé le troiſième Livre des *Maccabées*; quoi que ce dût être le premier, parce que les évenemens qui y ſont racontez ſont anterieurs à ceux des deux Livres des Maccabées qu'on appelle le premier & le ſecond, dont les Heros n'exiſtoient pas encore. Ce Livre n'étant pas de même poids que les deux dont il s'agit, on l'a mis après eux par raport à la dignité, quoi qu'il ſoit avant eux dans l'ordre des tems. Il y a apparence qu'il a été écrit en Grec par quelque Juif d'Alexandrie, peu de tems après le fils de Sirach. Il eſt auſſi en Syriaque, mais l'Auteur de cette Verſion n'entendoit pas bien le Grec, car dans quelques endroits il s'écarte du ſens de l'Original; & il eſt viſible que c'eſt faute d'avoir entendu la Langue Greque. Il ſe trouve dans les plus anciens MSS. des Septante, particulierement dans celui d'Alexandrie qui eſt dans la Bibliotheque du Roi à St. James, & dans celui du Vatican à Rome; deux des plus anciens Manuſcrits de cette Verſion qui ſoient au monde. Mais on ne l'a jamais mis dans la Vulgate Latine; il n'y a pas un ſeul Manuſcrit qui l'ait. Comme cette Verſion étoit la ſeule dont on ſe ſervit dans l'Egliſe d'Occident juſques à la Reformation, les premières Verſions de la Bible en Anglois furent faites ſur la Vulgate, & * n'avoient point ce troi-

An. 216. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 6.

* Nos premières Verſions de Geneve ne l'avoient pas non plus que l'Angloiſe. L'Edition de Paris de 1675. eſt la première où on l'ait mis.

An. 216. avant J.C. PTOLOM. PHILOP. 6.

troiſième Livre des Maccabées parmi les Apocryphes; on ne l'y a jamais ajoûté depuis, quoiqu'il meritât bien mieux d'y avoir place, que quelques morceaux du ſecond qui s'y trouvent. Quoi qu'il ait un habit de Roman, avec des embelliſſemens, & des additions, qui ſentent l'invention d'un Juif, il eſt pourtant indubitable que le fond de l'Hiſtoire eſt véritable, & qu'il y a eu réellement une perſécution excitée par Philopator contre les Juifs d'Alexandrie, comme ce Livre le dit. On a des relations de quelques autres perſécutions (*o*) auſſi cruelles, qu'ils ont eu à y eſſuyer, dont perſonne ne doute.

Le premier Livre authentique qui faſſe mention de cette piéce, (*oo*) eſt la Chronique d'Euſebe. Il eſt auſſi nommé avec les deux autres Livres des Maccabées dans le LXXXV. Canon Apoſtolique; mais on ne ſait pas quand ce Canon a été ajoûté aux autres. Quelques MSS. des Bibles Greques ont, outre ce III. des Maccabées, l'Hiſtoire des Martyrs de Joſephe ſous le regne d'Antiochus Epiphane, (*p*) ſous le nom du IV. Livre des Maccabées.

Cependant Antiochus, après avoir fait la Paix avec Ptolomée, avoit donné toute ſon application à la guerre contre Achéus, & fait tous les préparatifs pour la commencer. (*q*) Il paſſa enfin le Mont Taurus, & entra dans l'Aſie Mineure pour le réduire. Il y fit une ligue a-

(*o*) Voyez le Livre de PHILON contre Flaccus, & ſon Hiſtoire de l'Ambaſſade auprès de Caligula.
(*oo*) p. 185.

avec Attalus Roi de Pergame, en vertu de laquelle ils joignirent leurs forces contre leur ennemi commun; ils le preſſerent ſi fort qu'il leur abandonna la campagne & ſe renferma dans Sardes. Antiochus en forma le ſiége.

Achéus le ſoutint (r) plus d'un an. Il faiſoit ſouvent des ſorties, & il y eut quantité d'actions au pied des murailles de la Ville. Enfin par une ruſe de Ligoras un des Commandans d'Antiochus, on prit la Ville. Achéus ſe retira dans le Château, & s'y défendoit encore, quand il fut livré par deux traîtres Crétois. An. 215. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 7.

Cette Hiſtoire mérite d'être raportée. (s) Ptolomée Philopator avoit fait un Traité avec Achéus & étoit fort fâché de le voir ſi étroitement bloqué dans le Château de Sardes. Il chargea Soſybius du ſoin de l'en tirer à quelque prix que ce fût. Il y avoit alors à la Cour de Ptolomée un Crétois fort ruſé nommé Bolis, qui avoit demeuré long-tems à Sardes. Soſybius le conſulta, & lui demanda s'il ne ſauroit point quelque expedient pour réüſſir à faire échapper Achéus. Le Crétois demanda du tems pour y ſonger; & quand il revint trouver Soſybius, il offrit de l'entreprendre, & lui expliqua la manière dont il vouloit conduire l'affaire. Il lui dit qu'il avoit un ami intime, qui étoit auſſi ſon proche parent, nommé Cambyle, Capitaine dans les troupes de Créte au ſervice d'Antiochus; qu'il commandoit alors dans un Fort derrière le Château de Sardes: qu'il

(p) HODDIUS *de Bibliorum Text. Orig.* p. 649.
(q) POLYB. V. p. 620. (r) ibid. VII. p. 705.
(s) POLYB. VIII. p. 726. & ſeqq.

An. 215. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 7. qu'il l'engageroit à laiſſer ſauver Achéus par ce côté-là. Son plan fut approuvé, on l'envoye en diligence à Sardes pour l'executer, & on lui compte dix talens pour ſes beſoins. Après ſon arrivée il communique l'affaire à Cambyle: & (*t*) ces deux fripons conviennent, pour en tirer plus de profit, d'aller déclarer l'affaire à Antiochus. Ils offrirent à ce Prince, comme ils l'avoient reſolu, de jouër ſi bien leur rôle, qu'au lieu de faire ſauver Achéus, ils le lui ameneroient; moyennant une recompenſe conſiderable qui ſeroit partagée entr'eux, auſſi bien que les dix talens que Bolis avoit déja reçus. Antiochus fut ravi de cette ouverture, & leur promit une recompenſe ſuffiſante pour les engager à lui rendre cet important ſervice. Bolis par le moyen de Cambyle entra ſans peine dans le Château, où les Lettres de créance qu'il avoit de Soſybius & de quelques autres amis d'Achéus, lui gagnerent la confiance entière de ce Prince infortuné. Il ſe mit entre les mains de ces deux ſcelerats, qui d'abord qu'il fut hors du Château, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & le livrerent à Antiochus. Il lui fit auſſi-tôt trancher la tête, & termina par là cette guerre d'Aſie: car dès que ceux qui tenoient encore bon dans le Château aprirent la mort d'Achéus, ils ſe rendirent; & peu de tems après toutes les autres places des Provinces d'Aſie en firent autant.

An. 213. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 9. Ce fut à peu près dans ce tems-ci qu'éclata le

(*t*) Les Crétois ont toûjours paſſé pour de grands fripons, & pour des traîtres. Cela avoit paſſé en Proverbe: *Les Crétois ſont toûjours Menteurs.* St. PAUL à Tite I. 12.

le mécontentement des Egyptiens contre Philopator. (*u*) Polybe dit qu'il cauſa une guerre civile, mais ni lui ni aucun autre ne marque ce qui s'y fit. Quoi qu'il en ſoit, comme Philopator paroît toûjours à l'ordinaire comme Souverain, & qu'on ne voit point ſa Dignité Royale diminuée, c'eſt une preuve ſuffiſante qu'il vint à bout des rebelles. On ne dit point quel parti prirent les Juifs dans cette querelle: il y a apparence que ce fut celui qui ſuccomba, car Euſebe (*w*) remarque qu'environ ce tems-ci, il en perit quarante mille. An. 213. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 9.

Antiochus employa quelque tems à mettre ordre à ſes affaires dans l'Aſie Mineure, (*x*) & enſuite il s'en alla dans l'Orient, pour réduire les Provinces, qui avoient ſecoüé le joug de l'Empire de Syrie. Il commença par la Médie, que les Parthes venoient de lui enlever. Leur Roi étoit Arſace fils de celui qui avoit fondé cet Empire. Il avoit profité de l'embarras que cauſoient à Antiochus la guerre de Ptolomée & celle d'Achéus, & avoit fait la conquête de la Médie. Il tâcha d'empêcher Antiochus d'entrer dans cette Province en faiſant boucher tous les puits des deſerts qu'il falloit traverſer pour y arriver, ſans leſquels il étoit impoſſible qu'une Armée y pût ſubſiſter. Antiochus, qui ſe douta de ſon deſſein, fit de bonne heure un détachement de ſa cavalerie qui ſe poſta auprès de ces puits, & battit le parti qui venoit les boucher. L'Armée traverſa An. 212. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 10.

(*u*) Lib. V. p. 619. (*w*) *In Chronico* p. 185.
(*x*) POLYB. X. p. 833... APPIAN. *in Syriacis*.

An. 212. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 10. ſa les deſerts, entra dans la Médie, en chaſſa Arſace, & regagna toute cette Province. Antiochus y paſſa le reſte de l'année à rétablir l'ordre, & à faire le préparatifs néceſſaires pour la continuation de la guerre.

An. 211. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 11. (y) Il entra de fort bonne heure l'année ſuivante dans le Païs des Parthes, où il eut le même ſuccès qu'il avoit eu en Médie l'année précédente. Arſace fut obligé de ſe retirer en Hyrcanie, où il crut qu'en s'aſſûrant de quelques paſſages dans les montagnes qui la ſéparent de la Parthie, il ſeroit impoſſible à l'Armée de Syrie de le venir inquiéter.

An. 210. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 12. Mais il ſe trompa; car dès que la ſaiſon le permit, Antiochus ſe mit en campagne, (z) fit attaquer tous ces poſtes en même tems, par toutes ſes forces, dont il forma autant de Corps qu'il y avoit d'attaques à faire & les eut bientôt forcez. Enſuite il les réünit toutes dans le plat païs, & alla former le ſiége de Syringis la Capitale d'Hyrcanie. Il y fit au bout de quelque tems un grande brêche par la ſappe, & prit la Ville d'aſſaut. Les habitans ſe rendirent à diſcretion.

Arſace cependant ſe donnoit de grands mouvemens. En ſe retirant, il amaſſoit des troupes, (a) dont il forma enfin une Armée de cent-mille hommes d'infanterie, & de vingt-mille de cavalerie. Alors il fit tête à l'ennemi, & arrêta ſes progrès avec beaucoup de valeur.

(y) POLYB. X. p. 835. (z) Ibid.
(a) JUSTIN. XLI. 5.

leur. Sa réſiſtance fit durer la guerre qui paroiſ- An. 210. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 12.
ſoit preſque à ſa fin. Après bien des combats, Antiochus voyant qu'il ne gagnoit rien, jugea qu'il ſeroit fort difficile d'abbattre un ennemi ſi courageux, & de le chaſſer entièrement des Provinces où il s'étoit ſi bien affermi par le tems: (b) & commença à écouter les ouvertures d'accommodement qu'on lui fit pour terminer une guerre ſi facheuſe.

On traita donc enfin, & l'on convint qu'Ar- An. 208. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 14.
ſace garderoit la Parthie & l'Hyrcanie, à condition qu'il aideroit à Antiochus à recouvrer les autres Provinces révoltées.

Antiochus, après cette Paix, (c) tourna ſes An. 207. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 15.
armes contre Euthydeme Roi de Bactrie. On a vû ci-deſſus comment Théodote avoit uſurpé la Bactrie ſur l'Empire de Syrie, & comment il l'avoit laiſſée à ſon fils qui portoit le même nom. Ce fils avoit été battu & depoſſedé par Euthydeme, homme brave & prudent, qui ſoutint long-tems la guerre contre Antiochus. Il ſe défendit ſi bien qu'il ne lui laiſſa pas gagner un pouce de terre. Cette expedition coûta bien du monde à Antiochus, & ne lui raporta aucun avantage.

Cependant Philopator menoit toûjours la même vie; ce n'étoient à ſa Cour que plaiſirs & débauches. Agathoclée ſa concubine, ſon frere, & leur mere, le gouvernoient entièrement. Le jeu, la boiſſon, la débauche la plus infame, faiſoient toute ſon occupation. Soſybius vieux Miniſtre ruſé, qui avoit ſervi ſous trois

(b) JUSTIN. ibid. (c) POLYB. X. p. 864.

An. 207. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 15. trois regnes, conduiſoit les affaires de l'Etat, où ſa longue experience l'avoit rendu fort habile, non pas tout à fait comme il vouloit, mais comme les favoris le lui permettoient: & il étoit aſſez ſcelerat pour ſuivre aveuglément les volontez d'un Prince & des favoris comme ceux-ci.

(*d*) Arſinoé, ſœur & femme du Roi, n'avoit aucun credit à la Cour. Les Favoris & le Miniſtre n'avoient ni égards ni ménagemens pour elle. Elle de ſon côté n'avoit pas aſſez de patience pour ſouffrir tout ſans ſe plaindre. On s'ennuia de ſes plaintes continuelles. Le Roi, ſa maîtreſſe, & ſon mignon, ordonnerent à Soſybius de les en défaire. Il le fit, & ſe ſervit pour cela d'un nommé Philammon, dont un aſſaſſinat ſi cruel & ſi barbare ne fut pas apparemment l'apprentiſſage. Juſtin (*e*) nomme cette infortunée Princeſſe Eurydice: Tite-Live, (*f*) Cléopatre; mais Polybe, qui eſt le plus exact & le plus à portée de le bien ſavoir, l'appelle Arſinoé.

An. 206. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 16. Cette dernière action ajoûtée à tant d'autres (*g*), déplut ſi fort au Peuple, que Soſybius fut obligé avant la mort du Roi de quitter ſon emploi. Il fut donné à Tlépoleme jeune homme de qualité qui s'étoit ſignalé à l'Armée par des actions de valeur & de prudence. Il eut toutes les voix dans un grand Conſeil qui ſe tint pour cette Election. Soſybius lui mit entre les mains le cachet du Roi, qui étoit la marque de

(*d*) POLYB. XV. pag. 1001. VALESII *Excerpta* p. 65. JUSTIN. XXX. 1. (*e*) XXX. 1.
(*f*) Lib. XXVII. c. 4

de ſa Charge. Tlépoleme en fit les fonctions, & gouverna toutes les affaires du Royaume tant que le Roi vêcut. Mais quoi que ce terme ne fût pas long, il ne fit que trop voir, qu'il n'avoit pas les qualitez néceſſaires pour ſoutenir dignement un ſi grand emploi. Il n'avoit ni l'experience, ni la fineſſe, ni l'application de ſon prédéceſſeur. An. 206. avant J. C. PTOLOM. PHIL. 16.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit en Egypte, Antiochus (*h*) faiſoit tous ſes efforts pour regagner la Bactrie; mais la valeur & la vigilance d'Euthydeme qui la défendoit, les rendit tous inutiles. Il ſe laſſa enfin d'une guerre par laquelle il vit bien qu'il ne viendroit jamais à bout de détroner le Prince qui y regnoit. Il reçut donc les Ambaſſadeurs d'Euthydeme qui lui repréſenterent; que la guerre qu'il faiſoit à leur maître étoit injuſte: qu'il n'avoit jamais été ſon ſujet: & que par conſéquent il ne devoit pas s'en prendre à lui, ſi d'autres s'étoient rebellez contre lui, & n'avoit aucun droit de lui faire la guerre: que la Bactrie avoit ſecoué le joug de l'Empire de Syrie ſous d'autres Chefs, long-tems avant lui: qu'il étoit entré en poſſeſſion de cet Etat par droit de conquête ſur les deſcendans de ces Chefs de la révolte, & qu'il la retenoit comme le prix d'une juſte victoire. Ils lui inſinuérent auſſi que les Scythes voyant les deux partis s'affoiblir par cette guerre, ſe diſpoſoient à venir fondre ſur la Bactrie; & que s'ils s'obſtinoient à ſe la diſputer, il pourroit aiſément arriver que ces Barbares l'enleveroient à tous

(g) VALES. *Excerpta ex* POLYB. XVI.
(h) POLYB. XI. *p.* 906.

An. 206. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 16. tous deux. Cette conſidération frappa Antiochus, qui s'ennuyoit déja de la lenteur infructueuſe de cette guerre; il accorda des conditions qui produiſirent la Paix. Pour la confirmer & la ratifier, Euthydeme envoya ſon fils à Antiochus, qui le trouva ſi fort à ſon gré qu'il lui donna une de ſes filles en mariage, & conſentit en ſa faveur qu'il prît le titre de Roi de Bactrie. Ayant reçu tous les Elephans d'Euthydeme, ce qui étoit un des articles de la Paix, il paſſa le Caucaſe, & entra dans l'Inde, où il renouvella l'alliance avec Sophagaſene Roi du Païs. Il en reçut auſſi des Elephans qui avec ceux qu'il avoit eus d'Euthydeme firent le nombre de cent cinquante, & paſſa de là dans l'Arachoſie, enſuite dans la Drangiene, puis dans la Carmanie; établiſſant dans toutes ces Provinces ſon autorité, & le bon ordre.

An. 205. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 17. (*i*) Il paſſa l'hiver dans cette derniere. De là il revint par la Perſe, la Babylonie, & la Méſopotamie, & arriva enfin à Antioche au bout de ſept ans qu'avoit duré cette (*) expedition. La vigueur de ſes entrepriſes & la ſageſſe avec laquelle il avoit conduit toute cette guerre, lui aquirent la reputation d'un Prince ſage & vaillant, & le rendirent formidable à l'Europe auſſi bien qu'à l'Aſie. Cette haute opinion

(*i*) POLYB. XI. p. 908.
(*k*) JUSTIN. XXX. 1. & 2.
* [Pendant cette expedition Antiochus pénétra dans l'Arabie heureuſe, comme on le voit dans POLYBE. Les peuples de ce païs-là le priérent de les laiſſer jouir de la paix

nion qu'on avoit de lui retint toutes les Provinces dans le devoir. An. 205. avant J.C. PTOLOM. PHIL. 17.

Juſques là ſes actions avoient bien mérité le ſurnom de Grand, qu'on lui avoit donné; & il l'auroit emporté dans toute ſa gloire au tombeau, ſans la malheureuſe guerre où il s'engagea contre les Romains. Enflé des grands ſuccès de ſes armes, & ennivré de la reputation qu'il s'étoit acquiſe, il s'imagina que rien ne lui pourroit réſiſter, & forma là-deſſus le deſſein de conquerir la Grèce & l'Italie. Il y échoua, & termina ſon regne par une mort funeſte, comme on le verra dans la ſuite.

Fort peu de tems après ſon arrivée à Antioche, il aprit la mort de Philopator. Ce Prince avoit (*k*) uſé par ſon intemperance & par ſes débauches un corps vigoureux. Il mourut, comme cela arrive à la plûpart de ceux qui s'abandonnent aux plaiſirs, avant que d'être arrivé au milieu de ſa courſe. Il n'avoit guére que vingt ans quand il monta ſur le trône, & il ne l'occupa que dix-ſept. An. 204. avant J.C. PTOLOM. EPIPHANE 1.

Son fils, (*l*) Ptolomée Epiphane, lui ſucceda à l'âge de cinq ans. Perſonne n'ayant aſſiſté à ſa mort qu'Agathocle, ſa ſœur, & leurs créatures, (*m*) ils la cacherent au public le plus long-tems qu'ils purent, afin d'avoir le tems d'emporter tout ce qu'il y avoit d'argent, de bijoux & d'autres effets précieux dans

paix & de la liberté, ce que ce Prince leur accorda & il en recût des préſens conſiderables. POLYBII *Fragmenta* p. 1523. No. 29. 30.]

(*l*) PTOLOM. *in Canone.* EUSEBIUS, HIERONYMUS, & Alii. (*m*) JUSTIN. XXX. 2.

An. 204. avant J.C. Ptolom. Epiph. I. dans le Palais : & en même tems ils formerent un plan pour ſe maintenir dans la même autorité qu'ils avoient euë ſous le feu Roi, en uſurpant la Régence pendant la Minorité de ſon ſucceſſeur. Ils s'imaginerent qu'ils y réüſſiroient, s'ils pouvoient ſe défaire de Tlépoleme; & ils prirent des meſures pour le perdre.

Ils publient donc enfin la mort du Roi. (*n*) On aſſemble un grand Conſeil (*o*) des Macédoniens. Agathocle & Agathoclée s'y rendent. Agathocle, après avoir verſé bien des larmes, débute par implorer leur protection pour le jeune Roi, qu'il tenoit entre ſes bras. Il leur dit qu'en mourant ſon pere l'avoit mis entre les mains d'Agathoclée, qu'il leur montra, & l'avoit recommandé à la fidelité des Macédoniens : qu'il venoit donc implorer leur aſſiſtance contre Tlépoleme : qu'il avoit des avis certains qu'il travailloit à uſurper la Couronne : il ajoûta, qu'il avoit amené exprès les témoins qui mettroient au jour ſa perfidie, & offrit de les produire. Il croyoit par ce foible artifice qu'on ſe jetteroit d'abord ſur Tlépoleme, & qu'il n'y auroit plus qu'un pas aiſé à faire pour obtenir la Régence; mais il avoit à faire à des gens qui découvrirent bien-tôt le deſſein ridicule qu'il avoit formé. On commença par en rire; bien-tôt après on prit l'affaire plus ſérieuſement, & l'on ne ſe contenta pas de moins que

(*n*) Polyb. XV. p. 991. &c.

(*o*) C'eſt-à-dire, les Alexandrins deſcendus des Macédoniens, & les deſcendans des fondateurs d'Alexandrie ou

que de ſa ruine entiere, de celle de ſa ſœur, & de celle de toutes leurs créatures. Cet attentat rapellant tous leurs autres crimes, tout le Peuple d'Alexandrie s'éleva contr'eux. On leur ôta le jeune Roi, qu'on alla mettre ſur le trône dans l'Hippodrome. Après cela, on amena Agathocle devant lui, puis ſa ſœur Agathoclée, & ſa mere Oenanthe, & on les y executa tous trois comme par ordre du Roi. Enſuite on fit le même traitement à leurs ſœurs, à tous leurs parens & à toutes leurs créatures, ſans en épargner aucune. C'eſt là ſouvent le ſort des méchans Favoris, quand ils viennent à perdre le pouvoir dont ils ont abuſé. Ce pouvoir, quelqu'uſage qu'ils en faſſent, leur attire toûjours l'envie: mais c'eſt bien pis quand ils s'en ſervent pour commettre des injuſtices ou des crimes. Le ſeul ſecret pour n'avoir rien à craindre dans ces ſortes de poſtes, eſt de n'y rien faire qu'on ne puiſſe juſtifier de quelque maniere que les choſes tournent. (*p*) Philammon, l'aſſaſſin qu'on avoit employé pour le meurtre d'Arſinoé, étant revenu de Cyrene à Alexandrie, deux ou trois jours avant ce tumulte, les Dames d'honneur de cette Reine infortunée, en eurent auſſi-tôt avis & profiterent du deſordre où étoit la Ville pour vanger la mort de leur maîtreſſe. Elles allerent enfoncer la maiſon où il étoit, & l'aſſommerent à coups de pierre ou de bâton; punition qu'avoit bien merité un crime comme le ſien. An. 204 avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 1.

On

ou de ceux à qui on avoit accordé les mêmes privileges.

(*p*) POLYBIUS ibid. p. 1001.

An. 204. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. I.

On commit la garde de la perſonne du jeune Roi, en attendant qu'il y fût autrement pourvu, à Soſybius fils de celui qui avoit gouverné ſous les trois derniers regnes. L'Hiſtoire ne marque pas ſi le pere vivoit encore. Il eſt bien ſûr que ſa vie fut fort longue; ſoixante-ans de Miniſtère & au delà en ſont une preuve ſuffiſante. Auſſi l'Hiſtoire (*pp*) lui donne-t-elle un titre qui le marque aſſez. Sans doute que le Soſybius d'Ariſtée, qui eſt un de ceux qui contribuerent le plus à faire la Verſion Greque des Septante, dans l'intention de l'Auteur de ce Livre Apocryphe, n'eſt point autre que celui-ci. Mais il y a bien des années entre la fin de la vie de Soſybius & la date de cette Verſion. Je l'ai placée à l'an CCLXXVII. avant N. S. C'eſt LXXI. ans avant que Soſybius quittât le Miniſtère. C'eſt entrer bien jeune ſur la ſcene, ou y demeurer bien vieux.

(*q*) Au reſte jamais Miniſtre plus ruſé ni plus corrompu, n'a gouverné l'Etat en aucun Païs du Monde. Les crimes les plus noirs ne lui coûtoient rien, pourvu qu'il parvînt à ſes fins en les employant. Son Miniſtère eſt juſtement l'execution du plan de Politique, que Machiavel a eu depuis la hardieſſe de recommander ouvertement aux Princes, & qui n'a été pratiqué que par trop de gens. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans le Politique Egyptien, c'eſt qu'il ſe ſoit ſoûtenu ſi long-tems, & qu'on lui ait permis de ſe retirer ſi tranquille-

(*pp*) VALESSII. *Excerpta ex* POLYB. p. 65.
(*q*) VALESSII *Exc.* ibid. PLUTARCH. *in Cleomene*, p. 821.

lement; c'eſt ce qui n'eſt peut-être arrivé qu'à lui, de tous ceux qui ont gouverné par ſes maximes.

Antiochus Roi de Syrie, & Philippe Roi de Macédoine, voulant profiter de l'occaſion que leur donnoit la mort de Philopator, & la minorité de ſon ſucceſſeur, (r) firent une ligue pour partager entr'eux ſes Etats. Philippe devoit avoir la Carie, la Libye, la Cyrene, & l'Egypte; & Antiochus tout le reſte. Antiochus entra pour cet effet dans la Cele-Syrie & dans la Paleſtine; & en moins de deux campagnes fit la conquête entière de ces deux Provinces, avec toutes leurs Villes & leurs dépendances. An. 203. avant J. C. PTOLOM. EPIPH. 2.

La réputation des Romains venoit de s'établir par tout, par la victoire de Scipion ſur Annibal en Afrique: évenement qui avoit terminé, ſi glorieuſement pour eux, la ſeconde guerre Punique. La Cour d'Egypte dans le danger où la mettoit l'union de Philippe & d'Antiochus contre leur jeune Roi, & les invaſions que ces deux Princes avoient déja faites dans ſes Provinces, eut recours aux Romains. (s) On envoya une Ambaſſade à Rome, pour leur demander leur protection, & leur offrir la Tutelle du Roi & la Regence de ſes Etats pendant ſa minorité; aſſurant que le feu Roi l'avoit ainſi recommandé à ſa mort. Les Romains crurent que ce ſeroit un moyen d'éten- An. 202. avant J. C. PTOLOM. EPIPH. 3.

(r) POLYB. III. p. 220. & XV. p. 985. LIVIUS XXXI. 43. JUSTIN. XXX. 3. HIERONYM. *in XI. Dan.*
(s) JUSTIN. XXX. 2.

An. 202. avant J. C. d'étendre leur réputation, & accepterent la Tutelle.

PTOLOM. EPIPH. 3. Cette année eſt la 3560. de l'Ere des Juifs de la Création du Monde, où (*t*) leurs Hiſtoriens diſent que Joſué fils de Perachia fut reçu Préſident du Sanedrin, & Nathan l'Arbelite ſon Vice-préſident: & que tous deux étoient les Recteurs de l'Académie de Théologie de Jeruſalem. Ils ne nous diſent rien de particulier du dernier; & ce qu'ils diſent du premier ne s'accorde point du tout avec le tems où ils le mettent, outre les autres caractères de fauſſeté qui s'y trouvent. Ils prétendent que quand Alexandre l'Aſmonéen Roi de Judée, fit mourir les Docteurs de la Loi à Jeruſalem pour lui avoir dit; qu'il devoit ſe contenter de la Couronne, & ne pas y joindre la Souveraine Sacrificature, Joſué s'étoit ſauvé en Egypte; & que Jeſus-Chriſt, qui étoit un de ſes diſciples, l'y avoit accompagné. Mais l'année de leur Ere, où ils mettent ce Joſué dans la Charge de Préſident, eſt deux-cens ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & long-tems avant le regne des Aſmonéens en Judée. Un anachroniſme de deux ou trois-cens ans dans l'Hiſtoire des Juifs, n'eſt qu'une bagatelle. Ce ſont aſſurément les plus pitoyables Hiſtoriens & Chronologiſtes, qui ſe ſoient jamais mêlez d'écrire.

An. 201. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 4. Après avoir accepté la Tutelle de Ptolomée, les Romains envoyerent (*u*) trois Ambaſſadeurs à Philippe Roi de Macédoine & à Antiochus Roi de Syrie, pour le leur notifier, & les

(*t*) R. ABRAHAM ZACUTUS *in Juchaſin.* DAVID GANZ *in Zemach David. Shalſheleth Haccabala.*

(*u*) LIVIUS XXXI. 2. JUSTIN. XXX. 3.

les ſommer de ceſſer d'inquiéter les Etats de leur Pupille; qu'autrement ils ſeroient obligez de leur déclarer la guerre pour le défendre. Les Ambaſſadeurs s'acquiterent de leur commiſſion à l'égard de l'un & de l'autre. Enſuite (*w*) M. Emilius Lepidus, un des trois, ſelon les inſtructions qu'il avoit reçuës du Senat en partant, ſe rendit à Alexandrie pour y prendre poſſeſſion de la Tutelle de Ptolomée en leur nom. Il y mit ordre aux affaires, autant que l'état où ſe trouvoit alors l'Egypte le lui permit. Il confia la garde & l'éducation du jeune Roi, & établit pour premier Miniſtre, (*x*) Ariſtomene Acarnanien, & s'en retourna à Rome. Cet Ariſtomene avoit vieilli dans les affaires de cette Cour, & il s'acquita avec beaucoup de prudence & de fidelité de l'emploi qui lui fut confié.

An. 201. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 4.

La première choſe qu'il fit, fut de ſonger à ſe défendre contre les invaſions des deux Rois Alliez. Il leva pour cet effet les meilleurs ſoldats qu'il put trouver. Il envoya (*y*) Scopas en Etolie, avec de groſſes ſommes d'argent, pour y lever autant de troupes qu'il pourroit; parce qu'alors les Etoliens paſſoient pour les meilleurs ſoldats du monde. Ce Scopas avoit eu autrefois la première Charge dans ce Païs-là; & il paſſoit pour un des plus braves & des meilleurs Généraux de ſon tems. Quand le tems de ſa Magiſtrature fut écoulé, il s'étoit flatté qu'on le continueroit. La choſe ne ſe fit

An. 200. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 5.

(*w*) JUSTIN. ibid VALER. MAX. VI. 6.
(*x*) POLYB. XV. p. 998.
(*y*) LIVIUS XXXI. 43.

An. 200. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 5.

fit pas; il en fut piqué, quitta l'Etolie, & ſe mit au ſervice du Roi d'Egypte. Il réuſſit ſi bien dans cette levée, qu'il amena ſix-mille braves ſoldats d'Etolie, qui furent un bon renfort pour l'Armée d'Egypte.

An. 199. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 6.

Le Miniſtère d'Alexandrie voyant Antiochus occupé dans l'Aſie Mineure à une guerre qui s'étoit allumée entre lui & Attalus Roi de Pergame, envoya Scopas dans la Paleſtine & dans la Cele-Syrie pour tâcher de reprendre ces Provinces. (z) Il y conduiſit ſi bien la guerre, qu'il regagna pluſieurs Villes, reprit la Judée par la force, mit garniſon dans le Château de Jeruſalem; & à l'aproche de l'hiver revint à Alexandrie, raportant, outre l'honneur de ſes victoires, de grandes richeſſes qu'on amaſſa du pillage du Païs conquis. Il parut bien dans la ſuite que les grands ſuccès de cette campagne venoient principalement de l'abſence d'Antiochus, & du peu de reſiſtance qu'on avoit trouvé par cette raiſon.

An. 198. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 7.

Dès (a) qu'Antiochus, à la ſollicitation des Romains, eut mis bas les armes contre Attalus, & qu'il fut venu en perſonne en Cele-Syrie, les choſes changerent bien de face, & la victoire ſe déclara bien-tôt pour lui. Scopas eut beau revenir avec une Armée. Il fut (b) battu par Antiochus à Panéas près de la ſource du Jourdain, dans un combat où il ſe fit un terrible carnage de ſes troupes. Il fut obligé de

(z) HIERONYM. *in* XI. *Dan.* JOSEPH. *Antiq.* XII. 3.

(a) LIVIUS XXXII. 8.

(b) VALESII *Exc. ex* POLYB. p. 77. & ſeq. HIERONYM. *in Dan.* XI. JOSEPH. *Antiq.* XII. 3.

de s'enfuir à Sidon, où il ſe renferma avec dix mille hommes qui lui reſtoient. Antiochus l'y aſſiégea, & le réduiſit à une telle extremité, que manquant abſolument de vivres, il fallut rendre la place, & ſe contenter d'en ſortir la vie ſauve & tout nuds. La Regence d'Alexandrie avoit pourtant mis tout en uſage pour le dégager. On avoit envoyé trois des meilleurs Généraux avec les meilleures troupes de l'Etat, pour faire lever le ſiége. Mais Antiochus diſpoſa ſi bien toutes choſes, que leurs efforts furent inutiles, & que Scopas fut obligé d'accepter des conditions ſi ignominieuſes. Il revint à Alexandrie ſans armes & ſans habits. An. 198. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 7.

De là Antiochus (*c*) alla à Gaza où il trouva une reſiſtance qui l'irrita. Auſſi, quand elle fut priſe il en donna le pillage aux ſoldats. Après cela il s'aſſura des paſſages par où devoient venir les troupes qu'on pourroit envoyer d'Egypte pour inſulter ſes conquêtes; & revint ſur ſes pas prendre (*d*) Betanée, Samarie, Abila, Gadara, & le reſte de la Paleſtine & de la Cele-Syrie. Il ſoumit entierement (*e*) ces deux Provinces & toutes leurs Villes.

Les Juifs étoient alors fort peu portez pour le Roi d'Egypte, ſoit à cauſe du mal que ſon pere avoit fait à leur Nation, ſoit par quelqu'autre raiſon de plus fraîche date. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut à cauſe de la manière dont ils avoient été pillez & maltraitez

(*c*) VALESII *Exc. ex* POLYB. p. 87.
(*d*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 3.
(*e*) JUSTIN. XXXI. 1. LIVIUS XXXIII. 19. POLYB. *Legat.* LXXII. p 1238.

An. 198. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 7. tez par Scopas quand il prit Jeruſalem l'année d'auparavant ; car (*f*) l'avarice de ce Général étoit extrême, & il ne laiſſoit échaper aucune occaſion de l'aſſouvir par ſes brigandages. Quoi qu'il en ſoit, dès qu'Antiochus s'aprocha de leur Païs, (*g*) ils allerent avec empreſſement lui porter les clefs de toutes leurs places, & quand il vint à Jeruſalem, les Prêtres & les Anciens ſortirent en Proceſſion au devant de lui, le reçurent avec toutes les marques de joie, regalerent & lui & ſon Armée dans leur Ville, defrayerent ſes chevaux & ſes Eléphans, & l'aſſiſterent de leurs armes à chaſſer du Château la garniſon que Scopas y avoit laiſſée.

Pour reconnoître ces ſervices, Antiochus, dans un Decret adreſſé à Ptolomée un de ſes Gouverneurs, leur accorda pluſieurs priviléges & pluſieurs faveurs. Dans un autre, fait exprès pour leur Nation, il ordonna (*b*) particulierement qu'aucun Etranger n'eût à entrer dans (*i*) l'enclos du Temple : defenſe qui paroit viſiblement faite à cauſe de l'attentat de Philopator, qui avoit voulu y entrer par force. Je ne doute pas même que cet attentat ne fût une des principales choſes qui avoient alienè leurs eſprits de l'Egypte, à laquelle ils avoient toûjours été ſi attachez d'inclination juſques-là.

Il faut auſſi remarquer qu'Antiochus, par la douceur avec laquelle il avoit traité leurs freres de Babylonie & de Méſopotamie, s'étoit déja fait regarder d'eux comme l'ami de leur Nation; de

(*f*) POLYB. XVII. p. 1076.
(*g*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 3.
(*h*) JOSEPH. ibid.

de ſorte qu'ils aimoient beaucoup mieux l'avoir pour Maître que le Roi d'Egypte qui les avoit maltraitez, & qu'ils embraſſerent avec plaiſir cette occaſion de ſecouer le joug de ce dernier. Antiochus dans ſes expeditions d'Orient, avoit été fort bien ſervi par les Juifs des Provinces qu'on vient de nommer, & cet attachement lui avoit donné une ſi grande opinion de leur fidelité, que (*k*) lors qu'il arriva quelque remuëment en Phrygie, & en Lydie il ordonna par un Decret adreſſé à Zeuxis un de ſes vieux Généraux qui avoit le Gouvernement de ces Provinces, d'y faire paſſer deux mille familles des Juifs de Babylonie & de Méſopotamie, pour arrêter ces ſéditions, & entretenir la tranquillité dans le Païs, & que ce tranſport ſe fît à ſes propres fraix; qu'on les mît dans les places les plus fortes, afin qu'ils tinſſent le Païs en bride; & qu'on leur donnât des terres & des maiſons pour y ſubſiſter commodément & dans l'abondance; enfin, que juſques à ce qu'ils puſſent recueillir les fruits de ces terres, on leur fournît aux dépens du Roi ce qui leur ſeroit néceſſaire pour leur entretien. Tout ceci prouve bien la bonne opinion qu'il avoit de leur fidelité & la confiance qu'il avoit en eux. Ce fut des Juifs de cette tranſplantation que vinrent la plûpart de ceux de la diſperſion, que nous trouvons dans la ſuite en ſi grand nombre dans l'Aſie Mineure, ſur tout vers

An. 198. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 7.

(*i*) Cet enclos du Temple eſt ce qu'ils appelloient le *Chel*; où perſonne n'entroit ſans être circoncis. Voyez LIGHTFOOT *Du Temple* Ch. XVII.

(*k*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 3.

vers le tems de la prédication de l'Evangile.

An. 198. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 7.

Quand Antiochus eut ainſi ſoumis toute la Cele-Syrie & la Paleſtine, il forma le deſſein d'en faire autant dans l'Aſie Mineure. Son grand but étoit de remettre l'Empire de Syrie ſur l'ancien pied, en réuniſſant tout ce qu'avoient jamais eu ſes Ancêtres, & ſur tout Seleucus Nicator qui l'avoit fondé. Comme il falloit pour cela empêcher que les Egyptiens ne vinſſent inquiéter ſes nouvelles conquêtes pendant ſon abſence, (*l*) il envoya Euclès Rhodien à Alexandrie propoſer le mariage de ſa fille Cléopatre avec le Roi Ptolomée; qu'on attendroit qu'ils fuſſent un peu plus âgez pour le conſommer, & qu'alors, le jour des Nôces, il remettroit ces Provinces à l'Egypte comme la dot de ſa fille. Cette propoſition fut goûtée, le Traité conclu, & ratifié; & les Egyptiens comptant ſur ſa parole & ſur ſes engagemens, lui laiſſerent faire tout ce qu'il voulut d'un autre côté, ſans l'inquiéter de celui-ci. (*ll*) S. Jerome dit que ceci arriva l'année ſeptième du regne d'Epiphane.

An. 197. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 8.

Antiochus ayant ainſi établi le repos & la Paix de ce côté-là, dès que le printems fut venu, (*m*) il ſe mit ſur ſa Flotte pour executer ſes deſſeins dans l'Aſie Mineure; & fit marcher en même tems de ce côté-là une bonne Armée commandée par Ardyes & Mithridate deux de ſes fils, qui avoient ordre de s'avancer juſ-

(*l*) HIERONYM. *in C. XI. Danielis.*
(*ll*) HIERONYM. ibid.
(*m*) LIVIUS XXX. 19.
(*n*) LIVIUS XXXIII. 2. POLYB. *Legat.* XXV. pag. 1140.

jusques à Sardes, & de l'attendre-là. T. Quintus Flaminius étoit alors en Grèce à la tête de l'Armée Romaine contre Philippe, Roi de Macédoine. Attalus Roi de Pergame, & les Rhodiens, étoient alliez des Romains dans cette guerre: & comme on savoit les liaisons étroites qu'il y avoit eu entre Antiochus & Philippe depuis la mort de Philopator, on ne doutoit point que ce ne fût dans le dessein de l'assister que se faisoient tous ces mouvemens. An. 197. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 8.

Voilà en quel état étoient les choses quand Antiochus commença cette expedition. Il arriva bien-tôt deux événemens qui y aporterent des changemens considerables: la mort d'Attalus, Roi de Pergame, & la défaite de Philippe, Roi de Macédoine, par les Romains.

(*n*) Attalus se laissa si fort emporter à son zèle dans une Harangue qu'il fit à Thebes aux Béotiens, pour les porter à prendre le parti des Romains contre Philippe, qu'il s'épuisa tout à fait; les forces lui manquerent, & il tomba comme mort au milieu de sa Harangue. Après une assez longue maladie qui lui en resta à Thebes, il se fit transporter à Pergame où il mourut (*o*) âgé de soixante & douze ans, après en avoir regné quarante-quatre.

Il laissa quatre fils, Eumene, Attalus, Philétere, & Athenée. Eumene qui étoit l'aîné lui succeda; & ce fut lui (*p*) qui fonda la fameuse Bibliotheque de Pergame. Ses trois freres

1140. PLUT. *in Flaminio*, p. 372.

(*o*) POLYB. *in excerpt.* VALESII pag. 102. LIVIUS XXXIII. 21. SUIDAS V. Ἄτταλος.

(*p*) PLIN. XIII. 21.

An. 197. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 8.

res lui furent ſi ſoumis & ſi fideles, & de ſon côté il leur témoigna toûjours tant de bonté & d'affection, que l'on eût dit que tous quatre n'avoient qu'un interêt commun. Cette union étroite & tendre qui dura toute leur vie, (q) les a rendus un des plus beaux exemples d'amitié fraternelle.

Pour Philippe, Roi de Macédoine, (r) dans une bataille qui ſe donna à Cynocephale en Theſſalie, les Romains lui tuérent huit mille hommes, & lui en prirent cinq mille. La perte de cette bataille l'accabla : il demanda la paix, & les Romains la lui accorderent, par (s) cette ſeule conſideration, qu'Antiochus aprochoit avec des forces formidables de terre & de mer, & qu'ils ne jugerent pas à propos d'avoir en même tems affaire à deux Princes ſi puiſſans & ſi guerriers.

Cependant Antiochus (t) côtoyoit la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie, & la Carie, & enlevoit pluſieurs Villes maritimes de ces Provinces & des Iſles voiſines. Il arriva enfin à Epheſe, la prit, y mit ſes troupes en quartiers d'hiver, & employa le reſte de l'année à prendre les meſures les plus propres pour venir à bout de ſes deſſeins.

(u) Smyrne, Lampſaque, & les autres Villes Greques d'Aſie qui jouïſſoient alors de leur liberté, voyant bien que ſon but étoit de les remettre toutes dans la même ſujettion où elles avoient

(q) PLUT. περι Φιλαδ. 489. *Ext.* POLYBII p. 168. SUIDAS V. Ἄτταλος.
(r) PLUT. *in Flaminio* p. 373. LIVIUS XXXIII. 10.
(s) POLYB. *Legat.* VI. p. 1101.
(t) LIVIUS XXXIII. 38. HIERONYM. *in Dan. XI.*

avoient été ſous ſes Ancêtres, reſolurent de ſe défendre; elles eurent recours à la protection des Romains, qui leur fut accordée ſans peine. On vit bien à Rome qu'il falloit arrêter les progrès d'Antiochus vers l'Occident, & de quelle conſéquence il ſeroit, de le laiſſer s'aggrandir, en s'établiſſant ſur ces côtes d'Aſie, ſelon le plan qu'il en avoit formé. On fut donc bien aiſe de l'occaſion que ces Villes Libres fourniſſoient aux Romains de s'y oppoſer. On lui envoya inceſſamment une Ambaſſade pour le ſommer de rendre à Ptolomée toutes les Villes de l'Aſie Mineure qu'il lui avoit enlevées; d'évacuer toutes celles qui avoient appartenu au Roi Philippe, & de laiſſer en repos les Villes Libres de la Grèce; enfin de ne point paſſer en Europe: & pour lui déclarer, que s'il ne leur donnoit ſatisfaction ſur tous ces articles, ils ſeroient obligez d'entrer en guerre avec lui. An. 197. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 8.

Avant que ces Ambaſſadeurs puſſent ſe rendre auprès de lui (*w*) il avoit déja fait des détachemens de ſon Armée, qui avoient formé les ſiéges de Smyrne & de Lampſaque. Ce Prince avoit paſſé lui-même l'Helleſpont avec le reſte, & pris toute la Cherſoneſe de Thrace; où trouvant la Ville de Lyſimachie, qui eſt juſtement à l'Iſthme, ou, au cou de cette Peninſule, (*w2*) toute en ruine, il ſe mit à la rebâtir, dans le deſſein de fonder là un Royaume pour Seleucus ſon ſecond fils, de lui ſoumettre tout An. 196. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 9.

(*u*) LIV. ibid. APPIANUS *in Syriacis*, p. 87.
(*w*) LIV. & APPIAN. ibid.
(*w2*) Les Peuples de Thrace l'avoient démolie peu d'années auparavant.

An. 196. avant J.C. Ptolom. Epiph. 9. tout le Païs d'alentour, & de faire de cette Ville ſa Capitale.

Ce fut juſtement dans le tems qu'il formoit tous ces projets, (x) qu'arriverent en Thrace les Ambaſſadeurs Romains. Ils le rencontrerent à Selymbrie, Ville du Païs, eurent audience, & lui déclarerent le ſujet de leur commiſſion. Les Ambaſſadeurs lui repréſenterent, qu'il n'étoit pas raiſonnable que ce fût lui qui recueuillît les fruits de la victoire que les Romains avoient remportée ſur Philippe en s'emparant des Villes qu'il avoit en Aſie: que s'étant chargez de la Tutelle du Roi Ptolomée, c'étoit à eux à demander la reſtitution de toutes les Villes qu'on lui avoit enlevées: & qu'ayant reglé que toutes les Villes Greques ſeroient rétablies dans leurs libertez, ils étoient engagez d'honneur à faire exécuter leur Decret: qu'ils demandoient qu'il ne paſsât pas en Europe, parce qu'on ne voyoit pas qu'il y pût paſſer, & bâtir Lyſimachie, comme il le faiſoit, dans aucune autre vuë que celle d'une guerre qui ne pouvoit avoir qu'eux pour objet.

Antiochus répondit à tout cela: que Ptolomée auroit ſatisfaction quand ſon mariage, qui étoit déja arrêté s'accompliroit: que pour les Villes Greques, il vouloit bien qu'elles euſſent la Liberté, mais qu'elles la lui devroient, & non pas aux Romains. A l'égard de Lyſimachie, il dit, qu'il la rebâtiſſoit pour ſervir de réſidence à ſon fils Seleucus; que la Thrace, &

(x) Polyb. XVII. p. 1070 & *Legat.* X. p. 1113. Livius XXXIII. 39 40. & Appianus ibid.

& la Cherſoneſe qui en faiſoit partie, étoient à lui; qu'elles avoient été conquiſes ſur Lyſimachus par Seleucus Nicator un de ſes Ancêtres, & qu'il y venoit comme dans ſon héritage. Pour l'Aſie & les Villes qui y étoient, il leur dit qu'ils n'avoient pas plus à faire là, que lui en Italie, & que puis qu'il ne ſe mêloit point de leurs affaires dans ce Païs-là, il ne comprenoit pas de quel droit ils ſe mêloient des ſiennes dans celui-ci. An. 196. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 9.

Les Romains demanderent là-deſſus qu'on fit entrer les Ambaſſadeurs de Smyrne & de Lampſaque: on le leur permit, & ils firent un diſcours dont la liberté échauffa tellement Antiochus qu'il s'emporta, & s'écria, que les Romains n'étoient pas Juges de ces affaires-là. L'aſſemblée ſe ſépara en deſordre: aucun des partis n'eut ſatisfaction, & tout prit le train d'une rupture.

Pendant ces Négociations, (y) il ſe répandit un bruit que Ptolomée Epiphane étoit mort. Antiochus ſe crut auſſi-tôt maître de l'Egypte, & ſe mit ſur ſa Flotte pour aller en prendre poſſeſſion. Il laiſſa ſon fils Seleucus à Lyſimachie avec l'Armée, pour achever ce qu'il s'étoit propoſé de ce côté-là. Il alla aborder à Epheſe, où il joignit à ſa Flotte tous les Vaiſſeaux qu'il avoit dans ce port, & fit voile en toute diligence vers l'Egypte. En arrivant à Patere en Lycie, il apprit ſur des preuves inconteſtables, que le bruit de la mort de Ptolomée étoit faux; il changea donc ſa route, & alla

(y) APPIAN. *in Syriacis* p. 88. LIVIUS XXXIII. 41.

An. 196. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 9. alla vers l'Iſle de Cypre, dans le deſſein de s'en ſaiſir. Un orage qui ſurvint, lui coula à fonds pluſieurs Vaiſſeaux, lui fit perir bien du monde, & rompit ſes meſures. Il ſe trouva fort heureux de pouvoir entrer avec les débris de ſa Flotte dans le port de Seleucie, où il la fit radouber, & s'en alla paſſer l'hiver à Antioche, ſans rien entreprendre de nouveau cette année-là.

Ce qui avoit donné occaſion au bruit de la mort de Ptolomée, c'eſt qu'il s'étoit formé effectivement un complot contre ſa vie. Scopas en avoit été l'auteur. (z) Cet homme ſe voyant à la tête de toutes les troupes étrangeres, dont la plûpart étoient Etoliennes auſſi bien que lui, crut qu'avec un Corps ſi formidable de vieilles troupes bien aguerries, il lui ſeroit facile pendant la minorité du Roi d'uſurper la Couronne. Son plan étoit déja formé, & s'il eût paſſé à l'execution avec autant de courage qu'il y en avoit dans le deſſein, il y auroit aſſurément réüſſi. Quoi qu'il fût brave, quand il fallut agir, le cœur lui manqua, & au lieu de frapper le coup, en deſeſperé, il s'amuſa à déliberer avec ſes amis & ſes partiſans ſur les meſures les plus juſtes. Cependant l'occaſion lui échapa. Ariſtomene le premier Miniſtre fut informé de tout, & prévint ſes deſſeins en ſe ſaiſiſſant de la perſonne de Scopas. Le Conſeil l'examina; il fut convaincu, & lui, & tous ſes complices furent executez. Cette conſpiration fit perdre au reſte

(z) POLYB. XVII. p. 1074. & ſeqq. VALES. *Exc.* p. 61.

te des Etoliens la confiance que le Gouvernement avoit eue juſques-là en leur fidelité, la plûpart furent caſſez & renvoyez dans leur Païs. Voilà quel fut le ſuccès du complot de Scopas: ce n'eſt pas le ſeul ſcélerat qui ayant formé avec beaucoup de reſolution des deſſeins auſſi noirs, ait manqué de courage, quand il s'eſt agi de les executer. Il ſe trouve peu de gens aſſez méchans, pour que l'horreur d'un crime auſſi noir, quand il en faut venir à l'execution, n'ébranle pas leur eſprit & n'y jette quelque confuſion. An. 196. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 9.

On trouva chez Scopas après ſa mort, des richeſſes immenſes, qu'il avoit amaſſées au ſervice du Roi, du pillage des Provinces où il avoit commandé. Comme pendant le cours de ſes victoires dans la Paleſtine, il avoit ſoumis la Judée & Jeruſalem à l'Egypte, ſans doute que la plûpart du bien qu'on lui trouva venoit de là.

Un des principaux de ſes complices étoit Dicéarque, (a) qui avoit été autrefois Amiral de Philippe Roi de Macédoine. Cet homme ayant une fois ordre de ſon Maître d'aller faire la guerre aux Cyclades, pour un ſujet viſiblement injuſte & méchant; avant de ſortir du port, pour faire voir le peu d'égard qu'il avoit pour la Religion & la Juſtice, fit élever deux Autels l'un à l'Injuſtice & l'autre à l'Impieté, & offrit des ſacrifices ſur l'un & ſur l'autre. N'eſt-ce pas en effet ce que font tous ceux qui entrent dans des complots de trahiſons & d'aſſaſſinats, pareils à celui dans lequel ce méchant homme

(a) POLYB. XVII. p. 1075.

An. 196. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 9. homme périt ? Comme il s'etoit ſi fort diſtingué par ſes crimes, Ariſtomene le diſtingua auſſi avec beaucoup de juſtice du reſte des conjurez dans ſon ſupplice; il ſe contenta de faire donner du poiſon aux autres, mais pour lui, il le fit mourir dans les tourmens.

Quand on eut puni les Auteurs de la conjuration, & qu'on l'eut entièrement aſſoupie, le (*b*) Roi entrant dans ſa quinzième année, fut déclaré Majeur, ſelon la coûtume du Païs, & l'on fit la cérémonie de le mettre avec beaucoup de pompe & de ſolemnité ſur le trône, qu'on appelloit à Alexandrie du nom d'*Anacleteria*. Le Gouvernement lui fut mis par là entre les mains; & il commença actuellement, à prendre connoiſſance des affaires. Tant qu'Ariſtomene continua à les conduire ſous lui, tout alla fort bien. Mais lorſqu'il commença à ſe dégouter de cet habile & fidele Miniſtre, & que peu de tems aprés il l'eut fait mourir, pour ſe défaire d'un homme dont la vertu l'embarraſſoit, tout le reſte de ſon regne ne fut plus qu'un deſordre continuel. Son Etat ſouffrit autant & même davantage, qu'il n'avoit fait ſous ſon pere, lorſque les choſes avoient été le plus mal.

An. 195. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 10. Au commencement du printemps de l'année ſuivante, Antiochus ſortit d'Antioche pour ſe rendre à Epheſe. (*c*) A peine étoit-il parti qu'Annibal y arriva. Il venoit ſe mettre ſous ſa protection. Il avoit été tranquille ſix ans

(b) POLYB. XVII. p. 1076.
(c) CORN. NEPOS *in Hannib.* LIVIUS XXXIII. 45.

ans à Carthage, depuis la Paix concluë avec les Romains. Au bout de ce tems-là on commenca à le ſoupconner d'entretenir une correſpondance ſecrette avec Antiochus, & de former avec lui le deſſein de porter la guerre en Italie. Ses ennemis en donnerent avis ſecrétement aux Romains, qui envoyerent auſſi-tôt une Ambaſſade à Carthage, pour s'informer plus ſûrement du fait; avec ordre, s'ils trouvoient les preuves aſſez fortes, de demander aux Carthaginois, qu'on leur livrât Annibal. Il ſe douta de leur deſſein, & avant qu'ils puſſent s'aquiter de leur commiſſion, il ſe déroba, gagna la côte, & ſe mit ſur un vaiſſeau, qu'il tenoit toûjours prêt pour une avanture pareille. Il ſe ſauva à Tyr, & de là il s'en alla à Antioche où il croioit trouver encore Antiochus. Il fut obligé de le ſuivre à Epheſe. An. 195. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 10.

Il l'y trouva juſtement dans le tems qu'il ballançoit en lui-même s'il entreroit en guerre avec les Romains. L'arrivée d'Annibal le détermina bien-tôt à l'entreprendre. Les raiſons de ce grand ennemi des Romains, & les ſervices qu'il lui pourroit rendre, furent deux puiſſans motifs pour l'animer. Antiochus ne douta point, qu'avec un homme qui avoit tant de fois battu les Romains, & qui par là s'étoit aquis à juſte titre la réputation du meilleur Général du monde, il ne pût venir à bout de tout. Il ne rouloit plus dans ſon imagination,

45. 49. APPIANUS *in Syriacis*, p. 88. JUSTIN. XXXI. 2. 3.

An. 195. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 10.

tion, que des victoires & des conquêtes. La guerre fut réſoluë : & on employa toute cette année & la ſuivante à en faire les préparatifs. Pendant cet intervalle pourtant, on s'envoyoit des ambaſſades de part & d'autre, ſous prétexte d'accommodement; mais de part & d'autre c'étoit dans le fonds pour amuſer le tapis, & pour épier ce que faiſoit l'ennemi.

Le Souverain Sacrificateur Simon mourut cette année; (*d*) ſon fils aîné, Onias III. lui ſucceda, & remplit cette Charge vingt & quatre ans, en comptant juſqu'à ſa mort. L'Hiſtoire le repréſente comme un honnête homme, & un homme de mérite; mais il ſe trouva dans des tems malheureux, & perit à la fin comme on le verra dans la ſuite.

An. 194. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 11.

Voici à peu près le tems auquel mourut (1) Eratoſthene, le ſecond Bibliothecaire d'Alexandrie, âgé de LXXXII. ans. (2) Son ſucceſſeur fut Apollonius le Rhodien, l'Auteur du Poëme des Argonautiques. Cet Apollonius étoit un Eleve de Callimaque. Mais dans la ſuite il ſe brouilla avec ſon maître, (3) qui fut ſi piqué, qu'il écrivit contre lui une piéce ſanglante, à laquelle il donna le nom d'*Ibis*, parce que cet Oiſeau faiſant un uſage fort ſale de ſon bec, qui lui ſert de ſyringue; il trou-

(*d*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 4. EUSEB. *in Chron. Chron. Alexandrinum.*

(1) LUCIAN. *in Macrobiis*, p. 476.

(2) SUIDAS V. Ἀπολλώνιος.

(3) SUIDAS V. Καλλίμαχος.

(4) *Anonymus vitæ* APOLLONII RHODII *Scriptor.*

trouva cette idée fort juſte pour repréſenter un homme dont la bouche ſalit la réputation des honnêtes gens. Ovide à ſon imitation traite auſſi d'*Ibis*, un homme qui l'avoit offenſé par des invectives. Quoi que cet Apollonius ait le titre de Rhodien, (4) il n'étoit pas né à Rhodes; il étoit d'Alexandrie. Mais il avoit demeuré long-tems à Rhodes, & ce fut de là qu'on le fit venir pour lui donner la Charge de Bibiothecaire dans ſa patrie où il finit ſes jours. An. 194. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 11.

Antiochus ayant fort à cœur la guerre qu'il méditoit contre les Romains, ne ſe contenta pas des grands préparatifs dont j'ai parlé: il voulut encore ſe fortifier par de bonnes Alliances avec ſes voiſins. Dans cette vuë (*e*) il ſe rendit à Raphia Ville frontiere de la Paleſtine du côte de l'Egypte, dont il a été déja fait mention dans cette Hiſtoire. Il y donna ſa fille Cléopatre en mariage à Ptolomée Epiphane, & lui ceda pour ſa dot, les Provinces de Cele-Syrie & de Paleſtine; (*f*) à condition pourtant, comme la choſe avoit été ſtipulée auparavant, qu'il en toucheroit la moitié des revenus. An. 193. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 12.

A ſon retour à Antioche, il (*g*) en maria une autre nommée Antiochis à Ariarathe Roi de Cappadoce. Il (*h*) auroit fort ſouhaité de faire prendre la troiſième à Eumene Roi de

(*e*) HIERONYM. *in Dan.* XI. LIVIUS XXXV. 13. APPIAN. *in Syriacis*, p. 88.
(*f*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 3.
(*g*) APPIAN. *in Syriacis*, p. 88.
(*h*) APPIAN. ibid. POLYB. *Legat.* XXV. p. 1140. LIVIUS XXXVII. 53.

An. 193. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 12.

de Pergame ; mais ce Prince la refuſa quoi que ſes trois freres le lui conſeillaſſent, parce qu'ils croyoient que ce ſeroit un grand appui pour leur maiſon que cette alliance avec un ſi grand Roi. Eumene les convainquit bien-tôt par les raiſons qu'il leur donna, qu'il avoit mieux examiné l'affaire qu'eux. Il leur repréſenta, que s'il prenoit la fille d'Antiochus, il ſeroit obligé d'épouſer ſes interêts contre les Romains, avec qui il voyoit bien qu'il étoit ſur le point de ſe brouiller ; & que ſi les Romains avoient le deſſus, comme il avoit raiſon de le croire, il ſeroit envelopé dans les malheurs du vaincu, & que ce ſeroit infalliblement ſa ruine : que ſi d'un autre côté c'étoit Antiochus qui eût l'avantage ; tout ce qu'il y gagneroit, ſeroit, qu'ayant l'honneur d'être ſon gendre, il faudroit auſſi devenir ſon eſclave un des premiers : car il falloit compter, que ſi Antiochus avoit le deſſus dans cette guerre, il forceroit toute l'Aſie à plier ſous lui, & tous les Princes à lui faire hommage : qu'on auroit beaucoup meilleur quartier des Romains, & qu'ainſi il avoit réſolu de demeurer attaché à leurs interêts. L'événement fit voir qu'il avoit raiſon.

An. 192. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 13.

Après ces mariages, Antiochus ſe rendit en diligence dans l'Aſie Mineure, & (*i*) arriva à Epheſe au cœur de l'hiver. Il en repartit au commencement du printems pour aller châtier les Piſidiens qui faiſoient les mutins. A peine commençoit-il à agir contr'eux, qu'il (*k*) reçut la nou-

(*i*) LIVIUS XXXV. 13.

(*k*) LIVIUS ibid. 15. APPIANUS *in Syriacis*, P. 93.

nouvelle de la mort d'Antiochus ſon fils aîné. Il en parut extrêmement affligé, & retourna d'abord à Antioche pleurer la perte qu'il venoit de faire. Malgré toutes ces belles apparences d'affliction, on crut aſſez generalement que c'étoit pure politique ; (*l*) que lui même étoit l'auteur de ſa mort, & l'avoit ſacrifié à ſon ambition. C'étoit un jeune Prince dont on eſperoit beaucoup, & qui avoit même déja donné des preuves de ſageſſe, de bonté, & des autres vertus Royales, qui le rendoient l'objet de l'amour & de l'eſtime des tous ceux dont il étoit connu. On prétend que le vieux Roi en conçut de la jalouſie ; qu'il l'avoit renvoyé d'Epheſe en Syrie, ſous prétexte de veiller à la ſûrete des Provinces de l'Orient ; & que là il l'avoit fait empoiſonner par quelques Eunuques de la Cour, pour ſe mettre l'eſprit en repos. Mais il faut avouer ici, qu'il ne meurt guére de Prince dans la fleur de ſon âge, dont on ſouhaite la vie, que l'on ne ſoupçonne & que l'on ne publie ſourdement, qu'il eſt mort de poiſon, ou qu'il ne ſe débite à l'oreille quelqu'autre Hiſtoire tragique. Peut-être que les ſoupçons qu'on a eus d'Antiochus ſur la mort de ſon fils, n'ont point eu d'autre fondement.

An. 192. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 13.

Antiochus, après avoir donné cours à ſon affliction, & paſſé dans le deuil le tems que la bienſéance demandoit, ſe remit entiérement aux affaires. Il y eut dans ſon Conſeil (*m*) de grandes déliberations pour ſavoir, s'il de-

(*l*) LIVIUS. ibid. 15.
(*m*) LIVIUS XXXV. 17. APPIAN. *in Syr.* JUSTIN. XXXI. 4.

An. 192. avant J.C. Ptolom. Epiph. 13.

devoit paſſer en Gréce, & y commencer la guerre contre les Romains. Annibal qui vouloit faire de l'Italie le théatre de la guerre & non pas la Gréce, ne fut appellé à aucun de ces Conſeils. Il avoit perdu la confiance d'Antiochus, & en étoit même ſoupconné. Ce fut par un trait de l'habileté de Publius Villius que cela arriva. Ce Romain fit donner dans le piége Annibal, l'homme du monde le plus ruſé & le plus prudent. (*n*) Il étoit revêtu du caractère d'Ambaſſadeur auprès d'Antiochus. Annibal étant à la Cour, Villius ne laiſſoit échaper aucune occaſion de lui parler. Cela produiſit l'effet qu'il s'étoit propoſé. Antiochus commença à le ſoupçonner, & ne voulut plus de ſes avis. On ſe détermina à la Gréce, & on abandonna le projet d'Annibal qui étoit pour l'Italie. Ainſi Villius par un coup de maître épargna à ſa patrie une nouvelle guerre portée une ſeconde fois par Annibal dans ſon propre ſein, qui auroit été vraiſemblablement pour le moins auſſi dangereuſe que la première.

Ce qui détermina abſolument Antiochus à commencer la guerre en Gréce, fut une Ambaſſade des Etoliens qui l'y invitoient. D'alliez des Romains qu'ils avoient été, ils étoient devenus leurs ennemis, à l'occaſion de quelque chagrin qu'on leur avoit fait; (*o*) & ils envoioient ſolliciter Antiochus de paſſer en Gréce. Non ſeulement ils lui promettoient de lui donner toutes leurs troupes pour agir avec les ſiennes;

(*n*) Julius Frontin. *Stratag.* l. 8. Livius XXXIV. & XXXV. 14. Justinus & Appian. ibid.

nes ; mais ils l'aſſuroient encore qu'il pouvoit compter ſur Philippe Roi de Macédoine, ſur Nabis Roi de Lacedemone & ſur pluſieurs autres Etats de Gréce, qui étant tous ennemis des Romains dans le cœur, n'attendoient que ſa venuë pour ſe déclarer contr'eux. Thoas, le Chef de cette Ambaſſade, étala tous ces avantages avec beaucoup de pompe & de vehemence. Il lui repréſenta que les Romains ayant retiré leur Armée de Gréce, l'avoient laiſſée ſans défenſe : que l'occaſion ne pouvoit être plus belle pour s'en ſaiſir : qu'il trouveroit tout diſpoſé à le recevoir, & à le mettre en poſſeſſion de tout : & qu'il n'avoit ſeulement qu'à ſe montrer, pour en être le maître. Ce portrait flatté qu'on lui fit de l'état des affaires de Gréce, l'entraîna & lui fit prendre le parti d'y paſſer inceſſamment. An. 192. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 13.

Il le fit avec tant de précipitation, qu'il ne ſe donna pas le tems de prendre toutes les meſures que demandoit une guerre de cette importance & n'emmena pas même aſſez de troupes. Il laiſſa derrière lui Lampſaque, Troas & Smyrne, trois Villes puiſſantes, qu'il eût fallu reduire avant de ſe déclarer ; & ſans attendre les troupes qui lui venoient de Syrie & de l'Orient, il n'emmena que dix-mille hommes d'Infanterie & cinq cens Chevaux. Ces forces auroient à peine ſuffi quand il ne ſe ſeroit agi que de prendre poſſeſſion d'un Païs ſans defenſe, & qu'il n'y eût pas eu de guerre à craindre de la part des Romains. Il

(o) JUSTIN. XXX. 4. & XXXII. 1. APPIAN. *in Syriac.* p. 92. POLYB. III. p. 221. 231. LIVIUS XXXV. 42.

An. 192. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 13.

Il arriva avec ces troupes en Eubée vers la fin de l'été. De là il alla à Demetrias ville de Theſſalie, où il tint un Conſeil de guerre avec tous les hauts Officiers de ſon Armée, (p) ſur le plan qu'on devoit executer ; & Annibal, qui étoit rentré en faveur, y aſſiſta. Ce fut à lui qu'on demanda le premier ſon avis. Il ſoutint, comme il avoit toûjours fait dès le commencement ; que l'on ne pouvoit battre les Romains qu'en Italie, & que c'étoit pour cela qu'il avoit toûjours conſeillé d'y aller commencer la guerre ; que puiſque l'on avoit pris un autre parti, & que le Roi ſe trouvoit actuellement en Gréce, ſon avis, dans l'état préſent des affaires, étoit que le Roi fit venir inceſſamment toutes ſes troupes d'Aſie, ſans compter davantage ſur les Etoliens ou ſur les autres Alliez de Gréce, qu'il prévoioit qui lui manqueroient : que dès que ces troupes ſeroient arrivées, il falloit marcher vers les côtes de Gréce qui ſont vis à-vis de l'Italie, & y faire aller auſſi la Flotte : qu'il faudroit en employer la moitié à ravager & à allarmer les côtes d'Italie, & garder l'autre dans quelque port voiſin pour faire mine de paſſer avec ſes troupes, & être effectivement prêt à le faire en cas qu'il ſe preſentât quelque occaſion dont on pût tirer avantage. C'étoit le moien, diſoit-il, de retenir les Romains chez eux, afin de defendre leurs côtes ; & en même tems c'étoit celui qui étoit alors le plus propre pour porter la guerre en Italie ;

(p) LIVIUS XXXVI. 7. APPIAN. *in Syriacis* p. 93. JUSTIN. XXXI. 5. & 6.
(q) LIVIUS XXXV. 43. 44. 45.

talie; le ſeul endroit où il continuoit à ſoûtenir qu'on pouvoit venir à bout de vaincre les Romains. An. 192. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 13.

C'étoit là ſans doute le meilleur conſeil qu'on pût donner à Antiochus, dans l'état où étoient les choſes. Il n'en ſuivit pourtant que l'article qui regardoit les troupes d'Aſie; car il envoya auſſi-tôt ordre à Polyxenidas ſon Amiral de les tranſporter en Gréce. Pour tout le reſte du plan d'Annibal, ſes Coûrtiſans & ſes Flatteurs l'en detournerent, en lui repréſentant; que la victoire ne pouvoit lui manquer: que s'il ſuivoit le plan d'Annibal, Annibal en auroit tout l'honneur, par ce que c'étoit lui qui l'avoit formé: qu'il falloit que le Roi en eût toute la gloire, & pour cela qu'il ſe fit lui-même un autre plan, ſans s'arrêter à ce Carthaginois.

Après cela (q) le Roi alla à Lamia, où on lui donna le commandement des Etoliens; il y reçut les applaudiſſemens & les acclamations de cette Nation. Il retourna en Eubée, s'y rendit maître de Chalcis, & y prit ſes quartiers d'hiver.

Eumene cependant avoit envoyé à Rome ſon frere Attalus, porter au Senat la nouvelle du paſſage d'Antiochus en Gréce. On s'y prépara auſſi-tôt à la guerre, & l'on envoya en Gréce le Conſul Acilius Glabrion avec une Armée.

Antiochus (r) étant à Chalcis devint éperdument amoureux de la fille de ſon hôte. Quoi que An. 191. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 14.

(r) LIVIUS XXXVI. 11. APPIAN. *in Syriac.* p. 96. ATHENÆUS X. 12. *Excerpt.* VALESII p. 297. & 609. PLUT. *in Philopœmene*, p. 366.

An. 191. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 14.

que ce Prince eût plus de cinquante ans, la passion qu'il prit pour cette jeune fille, qui n'en avoit pas vingt, fut si forte, qu'il resolut de l'épouser. Il s'amusa tout le reste de l'hiver à faire des nôces, & à se divertir avec cette jeune femme; au lieu de faire les préparatifs nécessaires pour une guerre si dangereuse où il s'étoit engagé de gayeté de cœur. Ce goût pour les plaisirs passa aisément du Roi à tous ceux de sa Cour, & fit par tout négliger la discipline militaire. Il ne revint de l'assoupissement où cette molleſſe l'avoit jetté, (s) que quand il aprit que le Consul Acilius marchoit à grandes journées contre lui dans la Thessalie. Tout ce qu'il put faire alors, fut de se saisir du de filé des Thermopyles, & d'envoyer demander des troupes de renfort aux Etoliens. Le mauvais tems, ou les vents contraires avoient empêché l'arrivée des troupes d'Asie que Polyxenidas lui amenoit; & le Roi n'avoit avec lui que celles qu'il avoit amenées l'année précedente.

Avant que les Etoliens eussent le tems de le joindre, (s) Caton qui commandoit sous le Consul, passa les montagnes avec un bon détachement, par le même sentier où Xerxès, & Brennus après lui, s'étoient ouvert un passage. L'Armée d'Antiochus qui se vit sur le point d'être envelopée par l'ennemi, jetta ses armes & prit la fuite. Les Romains les poursuivirent, & les taillerent tous en piéces, à la reserve de cinq cens

(s) PLUT. *in M. Catone.* p. 343. APPIANUS *in Syriacis* p. 97. LIVIUS XXXVI. 14. 15. ATHENÆUS X. 12. FRONTINUS *Stratagem.* II. 4. TULLIUS CICERO *de Senectute*, c. 10.

cens avec leſquels Antiochus ſe ſauva à Chalcis. De là ſans s'y arrêter il ſe rendit à ſa Flotte, s'y embarqua avec les triſtes reſtes de ſon Armée, & paſſa à Epheſe, emmenant avec lui ſa nouvelle épouſe. An. 191 avant J. C. PTOLOM. EPIPH. 14.

Se croyant là en ſûreté de la part des Romains, il négligea encore les précautions néceſſaires pour s'y mettre véritablement. Il retomba tout de nouveau dans toutes les folies que l'amour de cette femme lui avoit déja fait faire à Chalcis. Il s'y abandonnoit ſi entièrement qu'il en négligeoit abſolument toutes ſes affaires, juſques à ce qu'Annibal (*t*) le reveilla en lui repréſentant le danger où il étoit, & ce qu'il falloit faire pour s'en tirer. Alors il envoya des ordres pour faire hâter la marche des troupes d'Orient qui n'étoient pas encore arrivées; il fit équiper ſa Flotte, s'y embarqua & paſſa dans la Cherſoneſe. Il y fortifia Lyſimachie, Seſtus, Abyde, & les autres places des environs; & pour empêcher les Romains de paſſer en Aſie par l'Helleſpont, il revint à Epheſe.

On y reſolut dans un grand Conſeil de hazarder un combat naval. (*u*) Polyxenidas qui commandoit la Flotte, eut ordre d'aller chercher C. Livius qui commandoit celle des Romains, arrivée tout nouvellement dans la Mer Egée, & de l'attaquer. Ils ſe rencontrerent près du mont Coryque en Ionie. Le combat fut fort opiniâtre; enfin Polyxenidas fut battu; on

(*t*) APPIAN. *in Syriacis* p. 99. LIVIUS XXXVI. 41.

(*u*) LIVIUS XXXVI. 44. & APPIANUS ibid. p. 100.

An. 191. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 14. on lui coula à fond dix vaiſſeaux, & on lui en prit treize. Il ſe ſauva à Epheſe avec le reſte. Les Romains entrerent dans le port de Cannes, en Eolie, firent tirer leurs vaiſſeaux à terre & fortifierent l'endroit où ils les mirent pour tout l'hiver, d'un bon foſſé & d'un rempart.

Antiochus lors que ceci arriva étoit occupé à Magneſie à aſſembler ſes forces de terre. (*w*) Sur la nouvelle qu'il eut de la défaite de ſa Flotte, il marcha vers la côte, & ſongea tout de bon à en équipper une nouvelle capable de conſerver l'Empire de ces mers. Pour cet effet il fit réparer les vaiſſeaux qu'on avoit ſauvez, y en ajoûta de nouveaux, & envoya Annibal en Syrie, pour lui amener ceux de Syrie & de Phénicie. Il donna auſſi une partie de l'Armée à ſon fils Seleucus, qu'il envoya en Eolie obſerver la Flotte Romaine, & tenir le Païs d'alentour dans le devoir; & il alla avec le reſte prendre ſes quartiers d'hiver en Phrygie.

An. 190. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 15. L'année ſuivante (*x*) les Romains donnerent le commandement des Armées de terre qu'avoit Glabrion, à L. Scipion le Conſul & à ſon frere Scipion l'Africain, qui ſervoit ſous lui en qualité de Lieutenant-Général; & celui de la Flotte qu'avoit Livius, à L. Emilius Rhegellus.

Au commencement de l'année (*y*) Polyxenidas l'Amiral d'Antiochus, defit par un ſtratageme

(*w*) LIVIUS XXXVI. & XXXVII. 8. APPIAN. *in Syriacis* p. 100.

(*x*) LIV. XXXVII. 1. APPIAN. ibid. p. 99.

(*y*) LIVIUS XXXVII. 10. 11. & APPIANUS ibid. p. 101.

geme Pauſiſtrate qui commandoit la Flotte de Rhodes, envoyée au ſecours des Romains. Il le ſurprit dans le port de Samos, & lui brûla ou coula à fond vingt & neuf de ſes vaiſſeaux. Pauſiſtrate y perit lui-même. Les Rhodiens, bien loin de perdre courage après une ſi grande perte ne ſongerent qu'à la vengeance. Ils équiperent avec une diligence incroyable une nouvelle Flotte plus puiſſante que la premiére; elle joignit celle d'Emilius, & alla avec elle (z) à Elée dégager Eumene, dans le tems qu'il étoit prêt à ſuccomber aux efforts qu'Antiochus faiſoit contre lui. An. 190. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 15.

Etant enſuite détachée pour aller contre Annibal qui amenoit au Roi celles de Syrie & de Phénicie, (zz) les Rhodiens ſeuls lui livrerent le combat ſur les côtes de Pamphylie; & par la bonté de leurs vaiſſeaux & l'adreſſe de leurs matelots, ils battirent ce grand Capitaine, le chaſſerent dans un port, & l'y bloquerent ſi bien qu'il lui fut impoſſible d'agir & de donner aucune aſſiſtance au Roi.

Antiochus reçut la nouvelle de cette défaite à peu près en même tems qu'il eut avis que le Conſul Romain s'avançoit à grandes journées dans la Macédoine, dans le deſſein de paſſer en Aſie par l'Helleſpont. (a) Il crut que le meilleur moyen d'empêcher ce paſſage, & par conſéquent que l'Aſie ne devînt le théatre de la guer-

(z) Elée étoit le port de Pergame, & n'en étoit pas loin.

(zz) LIVIUS XXXVII. 23. 24. APPIANUS *in Syr.* p. 100. CORN. NEPOS *in Hannibale.*

(a) POLYB. *Legat.* XXII. p. 1129. LIVIUS XXXVII. 26.

An. 190. avant J.C. Ptolo. Epiph. 15.

guerre, étoit de recouvrer l'Empire de la Mer, qu'il avoit preſque perdu par la perte des deux combats dont on a parlé : qu'alors il ſeroit en état d'employer ſes Flottes où il lui plairoit & qu'il ſeroit impoſſible de tranſporter une Armée en Aſie par l'Helleſpont ou par quelqu'autre trajet que ce fût, quand ſes Flottes n'auroient autre choſe à faire qu'à l'empêcher. Il réſolut donc de hazarder encore une bataille pour y réüſſir, & ſe rendit à Epheſe où étoit la Flotte. Il en fit la revuë, la mit ſur le meilleur pied qu'il put, mit deſſus tout ce qu'il falloit pour une autre action, & l'envoya encore une fois ſous le commandement de Polyxenidas chercher les ennemis & les combattre.

Il trouva (*b*) Emilius & la Flotte Romaine, près de Myonneſe, Ville maritime d'Ionie, & l'attaqua avec auſſi peu de ſuccès que l'autre fois. Emilius remporta ſur lui une victoire complette, & l'obligea à ſe retirer à Epheſe, après lui avoir coulé à fond vingt-neuf vaiſſeaux, & lui en avoir pris treize. Antiochus fut ſi frappé de ce coup qu'il en perdit, pour ainſi dire, le ſens. Dans la conſternation où il étoit, il envoya des ordres pour faire retirer ſes troupes de Lyſimachie & des autres Villes de l'Helleſpont, de peur qu'elles ne tombaſſent entre le mains des ennemis qui marchoient de ce côté-là peur paſſer en Aſie : au lieu que le ſeul moyen qui lui reſtoit, de les en empêcher, eût été de laiſſer ces troupes où elles étoient. Non ſeulement il fit une grande fau-

(*b*) Livius ibid. 30. Appianus *in Syr.* p. 203.

faute en les retirant de là dans le tems où elles y étoient le plus néceſſaires ; mais il le fit avec tant de précipitation qu'on y laiſſa toutes les proviſions de guerre & de bouche, dont il y avoit fait des magazins pour la guerre. De ſorte que quand les Romains y entrerent, ils y trouverent toutes les munitions dont ils avoient beſoin pour leur Armée, avec autant d'abondance que ſi elles euſſent été préparées exprès pour eux, & le paſſage de l'Helleſpont ſi libre, qu'ils tranſporterent leur Armée ſans la moindre oppoſition, dans l'endroit de tous le plus avantageux à l'ennemi pour le leur diſputer. An. 190 avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 15.

(c) Quand Antiochus ſut que les Romains étoient paſſez, il commença à ſe croire perdu. Il ſouhaitoit alors de ſe délivrer d'une guerre où il s'étoit engagé avec tant d'imprudence. Il envoya pour cet effet des Ambaſſadeurs aux deux Scipions pour demander la paix ; & pour ſe les rendre favorables, il renvoya ſans rançon à Scipion l'Africain, ſon fils qui avoit été fait priſonnier dans cette guerre. Cette honnêteté n'empêcha pas, qu'on ne lui impoſât pour conditions de la paix, de quitter toute l'Aſie en deça du mont Taurus, & de rembourſer aux Romains tous les fraix de la guerre. Elles lui parurent ſi dures, qu'une pareille paix lui ſembla auſſi funeſte, que la guerre la plus malheureuſe. Ainſi il ſe prépara à hazarder une bataille, & les Romains en firent autant de leur côté. L'Ar-

(c) POLYB. *Legat.* XXIII. p. 1130. APPIAN. *in Syr.* p. 105. JUSTIN. XXXI. 7. LIVIUS XXXVII. 34.

An. 190. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 15.

L'Armée d'Antiochus, ſelon (*d*) Tite-Live, étoit de LXX. mille hommes d'Infanterie, XII. mille de Cavalerie, & LIV. Elephans. Les Romains au contraire n'avoient en tout que XXX. mille hommes. Les deus Armées ſe rencontrerent auprès de Magneſie, au pied du mont Sipyle. Ce fut là que ſe décida la querelle. Antiochus y fut entièrement défait. On lui tua cinquante mille hommes de ſon Infanterie, quatre mille de la Cavalerie, & on lui en prit encore quatorze cens. Il eut bien de la peine à ſe ſauver lui-même à Sardes, avec ce qu'il put recueillir des troupes qui avoient échapé à ce terrible carnage. De Sardes il paſſa à Celene en Phrygie, où il aprit que ſon fils Seleucus s'étoit ſauvé. Il l'y trouva & ils paſſerent tous deux en diligence le mont Taurus pour gagner la Syrie.

Annibal & Scipion l'Africain ne furent ni l'un ni l'autre à cette bataille. Le premier étoit bloqué par les Rhodiens dans la Pamphylie avec la Flotte de Syrie, & l'autre étoit reſté malade à Elée.

Dès

(*d*) LIVIUS ibid. 37. 39. & APPIANUS. ibid. p. 107.

(*e*) POLYBIUS *Legat.* XXIV. p. 1134. LIVIUS XXXVII. 45. APPIANUS *in Syr.* p. 110. JUSTIN. XXXI. 8. DIOD. SIC. *Legat.* IX. HIERONYM. *in Dan.* XI.

(*f*) HERODOTE (I. III. c. 89.) en parlant du talent de Babylone, dit qu'il valoit ſoixante & dix mines d'Eubée. ELIEN, en parlant du même talent de Babylone, (*Var. Hiſt.* I. 22.) dit qu'il valoit 72. mines d'Athenes. De là il s'enſuit que 70. mines d'Eubée en valoient 72. d'Athenes. Et comme le talent étoit toûjours de ſoixante; on voit par là la difference du talent d'Eubée

Dès qu'Antiochus fut arrivé à Antioche (*e*) il envoya Antipater fils de ſon frere, & Zeuxis qui avoit eu ſous lui le Gouvernement de la Lydie & de la Phrygie, pour demander la paix aux Romains. Ils trouverent le Conſul à Sardes. Son frere l'Africain, qui étoit remis de ſa maladie, y étoit auſſi. Ils s'adreſſerent à ce dernier, & ce fut lui qui les préſenta au Conſul. On aſſembla le Conſeil au ſujet de cette Ambaſſade; & après y avoir bien examiné l'affaire, on les fit entrer. Scipion l'Africain portant la parole leur dit ce qui s'y étoit reſolu: que comme les Romains ne ſe laiſſoient pas abbatre, quand ils avoient le malheur de recevoir des échecs, auſſi quand ils avoient l'avantage, ils ne s'enorgueilliſſoient pas: que par cette raiſon, ils ne demanderoient après la bataille, que ce qu'ils avoient déja demandé auparavant: qu'Antiochus payeroit tous les fraix de la guerre, & évacueroit toute l'Aſie en deça du mont Taurus. Cette fois-ci les conditions furent acceptées, & les fraix de la guerre taxez à XV. mille talens (*f*) d'Eu-

An. 190. avant J. C. PTOLOM. EPIPH. 15.

bée & de celui d'Athenes. Mais il faut qu'il y eût encore deux autres ſortes de talens d'Eubée; ou que les Auteurs ſe contrediſent. Car FESTUS dit (v. *Euboicum*) *Euboicum talentum, nummo Græco ſeptem millium, noſtro quatuor millium Denariorum.* C'eſt-à-dire, *Le talent d'Eubée eſt de* 7000. *Drachmes Grecques; & de* 4000. *Deniers Romains* Mais tout le monde convient qu'il y a ici quelque faute de Copiſte, & qu'au lieu de 4000. Deniers Romains il doit y en avoir 7000. puiſque, ſelon le même FESTUS, la Drachme des Grecs & le Denier Romain étoient de même valeur. Car, dans le mot *talentum*, il dit, que le talent d'Athenes, qui étoit de ſix mille Drachmes, contenoit auſſi ſix mille Deniers Romains. Selon lui donc, le Denier Romain & la Drachme d'Athenes étoient de même valeur;

An. 190. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 15.

d'Eubée, dont on régla le payement de cette manière. Cinq-cens talens comptant : deux mille cinq-cens quand le Senat auroit ratifié le Traité : & le reſte en douze ans, mille talens par an.

On envoya L. Cotta à Rome avec les Ambaſſadeurs, pour inſtruire le Senat de tout ce qu'on avoit fait dans cette Négociation, & en obtenir la ratification. Peu de tems aprés on paya au Conſul les cinq-cens talens à Epheſe. On lui donna des Otages pour le reſte du payement, & pour aſſurance des autres conditions du Traité, du nombre deſquels fut Antiochus un des fils du Roi, qui parvint enſuite à la Couronne, & fut ſurnommé Epiphane. Les Romains avoient demandé qu'on leur livrât Annibal le Carthaginois, & Thoas l'Etolien, qui avoient le plus contribué à allumer cet-

& il y en avoit 7000. au talent d'Eubée de Feſtus. Mais le talent d'Eubée de la ſomme que devoit payer Antiochus étoit bien plus fort ; car POLYBE dit, (*Legat.* XXIV. p. 1135. & XXXV. p. 1170.) & TITE-LIVE auſſi, (XXXVII. 45. & XXXVIII. 38.) qu'il contenoit 80. Livres Romaines. Or la Livre Romaine contenoit 96. Deniers Romains, & par conſequent 80. de ces Livres faiſoient 7680. Deniers Romains ; c'eſt-à-dire, 240. Livres ſterling. Mais il faut remarquer, qu'il y a une difference dans le Traité, entre TITE-LIVE & POLYBE. Car quoi que TITE-LIVE, dans le projet du Traité, diſe, auſſi bien que POLYBE, que les 15000. talens étoient des *talens d'Eubée* ; dans le Traité même, il les appelle *talens d'Athenes*. Mais TITE-LIVE, en traduiſant ici POLYBE, a fait une faute ; car POLYBE dit ſeulement, que l'argent qu'on donneroit aux Romains du payement ſeroit, ἀργυρίᾳ Ἀττικῷ ἀρίστῳ, *du meilleur argent d'Athenes* ; & TITE-LIVE, ne faiſant pas aſſez d'attention à ces expreſſions, qui marquent ſeu-

cette guerre ; mais dès qu'ils eurent le vent de la Négociation du Traité, jugeant bien qu'ils seroient sacrifiez, ils pourvurent l'un & l'autre à leur sûreté en se retirant avant qu'il fût conclu. An. 190. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 15.

(g) L'année suivante Cn. Manlius Vulson vint relever L. Scipion en Asie, & les deux Scipions revinrent à Rome. La paix fut ratifiée par le Senat : toute l'Asie en deça du mont Taurus fut remise entre les mains des Romains, qui (h) rendirent la liberté aux Villes Grecques, donnerent aux Rhodiens les Provinces de Carie & de Lycie, & à Eumene Roi de Pergame, tout le reste de ce qu'on avoit ôté à Antiochus. Ce fut pour les recompenser des grands services qu'ils avoient rendus pendant tout le cours de cette guerre, que ces Provinces furent données à Eumene & aux Rhodiens. An. 189. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 15.

Manlius, aprés l'année de son Consulat, de-

seulement la qualité de l'argent, & non pas l'espece de monnoye, a traduit, *des talens d'Athenes.* Car comme le talent d'Eubée étoit le plus pesant, la monnoye d'Athenes étoit aussi la plus fine de toutes. Et, selon le Traite, le payement se devoit faire de la maniere la plus favorable aux Romains ; ils obligerent Antiochus pour acheter la paix de leur payer cette somme déja prodigeuse en elle-même, de la maniere la plus onereuse pour lui, en talens les plus forts, & pour la qualité, du meilleur, ou du plus fin argent. De sorte que les Romains auroient pu lui dire, ce qui leur avoit été dit en pareil cas par Brennus. *Væ victis !* Malheur aux vaincus !

(g) LIVIUS XXXVII. 60. APPIANUS *in Syriacis p.* 113.

(h) LIVIUS XXXVII. 55. 56. & XXXVIII. 39. POLYBIUS *Legat.* XXV. pag. 1145. & seqq. & p. 1171. DIOD. SIC. *Legat.* X. APPIANUS ibid.

An. 189. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18. demeura (*i*) en qualité de Proconſul dans la même Province. Il y fit la guerre aux Gaulois qui s'y étoient établis. Il les battit pluſieurs fois, & les obligea enfin à vivre en paix dans le Païs qui leur fut aſſigné. Les Romains délivrerent par là tout le Païs des environs de la terreur continuelle que leur cauſoient ces Barbares, qui juſqu'alors n'avoient fait que haraſſer & piller leurs voiſins. Tout ceci rétablit ſi bien la tranquillité de ce côté-là, que l'Empire des Romains y fut fixé, entre la riviere d'Halys d'un côté & le mont Taurus de l'autre, & que les Rois de Syrie furent exclus pour toûjours de toute l'Aſie Mineure. On prétend qu'Antiochus dit un jour là-deſſus, (*k*) qu'il avoit bien de l'obligation aux Romains de l'avoir déchargé des ſoins & des peines que lui auroit donné un ſi grand Païs à gouverner.

An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18. Antiochus étoit fort embarraſſé à trouver l'argent qu'il falloit payer aux Romains. Il alla faire un tour dans les Provinces d'Orient (*l*) pour recueillir le tribut qu'elles lui payoient, & laiſſa la régence de la Syrie en ſon abſence à ſon fils Seleucus, qu'il avoit déclaré ſon héritier préſomptif. Quand il fut dans la Province d'Elymaïs, il apprit qu'il y avoit un grand tréſor dans le Temple de Jupiter Belus. Il y entra de nuit, & emporta tout ce qu'il y avoit de richeſſes. Le peuple, irrité de ce ſacrilege, ſe ſouleva & l'aſſomma avec toute ſa

(*i*) LIVIUS XXXVIII. 37.

(*k*) CICERO *pro Deiot. Reg.* c. 13. VALER. MAX. IV. 1.

(*l*) DIOD. SIC. *in Excerptis* VALESII p. 292. & 298.

HIE-

ſa ſuite. C'eſt ainſi que Diodore de Sicile, Juſtin, Strabon, & S. Jerôme raportent ſa mort. Aurelius Victor (*m*) dit qu'il fut tué par quelques-uns de ſes propres gens, qu'il avoit battus un jour qu'il étoit yvre. An. 187. avant J. C. PTOLOM. EPIPH. 18.

C'etoit un Prince fort loüable pour ſon humanité, ſa clemence, & ſa liberalité, très-juſte dans ſon gouvernement, & qui, juſques à l'âge de cinquante ans, s'étoit conduit dans ſes affaires, avec une valeur, une prudence, & une application, qui avoient fait réuſſir toutes ſes entrepriſes, & lui avoient aquis très-juſtement le titre de Grand. Mais après cet âge, ſa ſageſſe & ſon application avoient fort déclíné & ſes affaires avoient pris le même train; car tout ce qu'il fit depuis ne ſervit qu'à ternir la gloire, que ſes belles actions lui avoient auparavant acquis, juſques à ce qu'enfin, vaincu par les Romains, il fut dépouillé de la meilleure partie de ſes Etats, contraints de ſe ſoumettre à des conditions de paix dures & ignominieuſes, & finit ſa vie dans une action impie, qui laiſſa une très-mauvaiſe odeur après lui.

Les Prophéties du Ch. XI. de Daniel depuis le 10me. verſet juſques au 19me. regardent les actions de ce Prince, & y ont eu toutes leur accompliſſement. Ce qui eſt prédit dans le 10me. verſet, s'accomplit exactement dans la guerre qu'il fit à Ptolomée Philopator pour la conquête de la Cele-Syrie & de la Paleſtine, comme on l'a vu dans cette Hiſtoire, ſous les

HIERONYM. *in Dan.* XI. JUSTIN. XXXII. 2. STRABO, XVI. p. 744.

(*m*) *De Viris Illuſtribus* c. 54.

An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

les années CCXXI. CCXX. CCXIX. & CCXVIII. Dans les vſ. 11me. & 12me. eſt prédite l'expedition de Philopator contre Antiochus dans la Paleſtine, l'an CCXVII. & la victoire qu'il remporta ſur lui à Raphia. Car là *la grande multitude*, c'eſt-à-dire, la grande Armée qu'Antiochus y amena contre lui, *fut livrée entre ſes mains*; & Ptolomée *en abbatit*, c'eſt-à-dire, en tua, *pluſieurs milliers*, diſſipa & mit en fuite tout le reſte. Cependant la même Prophétie dit que malgré tout cela, *il ne ſe renforceroit pas par là*. C'eſt préciſement ce qui arriva. Ptolomée plongé dans la molleſſe, le luxe, & la débauche, retourna auſſi-tôt en Egypte s'abandonner à ſes plaiſirs, après cette victoire, ſans profiter des avantages qu'elle lui donnoit. Par cette mauvaiſe conduite il donna lieu au murmure, à la ſédition, à la rebellion de quelques-uns de ſes ſujets, & perdit l'affection & l'eſtime de tous les autres, comme on l'a vu ſous les années CCXVI. & CCXV.

Ce qui ſuit juſqu'à la fin du vſ. 17me. prédit le renouvellement de la guerre par *Antiochus au bout de quelques années*, c'eſt-à-dire, l'an CCIII. quatorze ans après la fin de la premiére; lors que voyant Philopator mort, & Ptolomée Epiphane, ſon fils en bas âge lui ſucceder, Antiochus *Roi du Nord retourna & revint* en Cele-Syrie & en Paleſtine reprendre ces Provinces, avec *une plus grande multitude que dans la premiére guerre*; c'eſt-à-dire, la grande Armée qu'il amena à ſon retour de l'Orient.

Ce qui eſt dans le vſ. 14. Que *dans ce tems-là*, (c'eſt-à-dire, les premiéres années du Regne

gne d'Epiphane, Roi du Midi) *pluſieurs s'éleveroient contre lui*, ſe verifia entièrement, par la ligue des Rois de Macédoine & de Syrie contre lui, qui ne ſe propoſoient pas moins que de le détrôner, & de partager entr'eux ſes Etats: par la conſpiration d'Agathocle, & d'Agathoclée pour la Regence: & par celle de Scopas qui alloit bien encore plus loin puiſqu'on vouloit lui ôter la Couronne & la vie: évenemens qu'on a rémarquez dans l'Hiſtoire de ce tems-là. An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

La même Prophétie ajoûte, que *pluſieurs infracteurs de la Loi parmi le peuple du Prophéte*, c'eſt-à-dire, des Juifs apoſtats, *ſeroient exaltez*, c'eſt-à-dire, ſeroient en faveur à la Cour du Roi du Midi; & que pour lui plaire ils renonceroient à leur Dieu & à leur ſainte Religion; mais qu'*ils tomberoient* & ſeroient détruits (par Antiochus). C'eſt ce qui arriva. Car quand Antiochus fut rentré en poſſeſſion de la Judée & de Jeruſalem, l'an CXCVIII. il extermina ou chaſſa du Païs tous ceux du parti de Ptolomée, qui avoient eu cette criminelle complaiſance; & favoriſa d'une façon particuliere ceux de Juifs qui avoient courageuſement perſiſté à obſerver la Loi, & rejetté toutes les offres que le Roi d'Egypte leur avoit faites pour la leur faire abjurer.

An vſ. 15me. le Prophéte annonce la victoire par laquelle *Antiochus le Roi du Nord* ſe rendroit maître de nouveau de la Cele-Syrie & de la Paleſtine; qu'il *reviendroit* dans ces Provinces, qu'il *éleveroit des ouvrages contre les places les plus fortes du Païs, & les prendroit*. C'eſt ce qu'il fit l'an CXCVIII. Après avoir

An. 187. avant J.C. Ptolom. Epiph. 18.

avoir battu l'Armée d'Egypte à Panéas, il aſſiéga & prit, premiérement Sidon, enſuite Gaza, & après cela toutes les autres Villes de ces Provinces, & ſe rendit maître de tout le Païs. Quoi que le Roi d'Egypte envoyât contre lui une Armée de *ſes gens choiſis*; c'eſt-à-dire, de ſes meilleures troupes, & ſous le commandement de ſes meilleurs Généraux, cela ne ſervit de rien, ces troupes *n'eurent pas la force de lui reſiſter*, il les battit & les repouſſa; de ſorte que, comme le Prophéte l'ajoûte au vſ. 16. *il fit ce qu'il lui plut* dans la Cele-Syrie & dans la Paleſtine, *& perſonne ne lui put reſiſter.*

Après la reduction de ces Provinces, il eſt ajoûté dans la Prophétie, *Qu'il ſe tiendroit debout dans le Païs glorieux, qui ſeroit conſumé par lui.* C'eſt auſſi ce qui arriva: car en faiſant la conquête de la Paleſtine, il entra dans la Judée, le Païs glorieux qui en faiſoit partie; il y établit ſon autorité, & l'y affermit en chaſſant du Château de Jeruſalem la garniſon que Scopas y avoit miſe. Cette garniſon s'étant ſi bien défenduë qu'Antiochus fut obligé d'y faire venir toutes ſes forces pour en venir à bout, & le ſiége tirant en longueur, le Païs fut deſolé & ruiné pendant le ſejour que l'Armée fut obligée d'y faire. Jeruſalem ſouffrit tant, pendant ce ſiége du Château, de la part des Aſſiégez & de celle de Aſſiégeans, qu'elle en fut preſque ruinée. C'eſt ce qui paroît par le Decret qu'Antiochus fit quelque tems aprés, où il leur accordoit la permiſſion de réparer leur Ville délabrée, & de la rele-

(n) *Antiq.* XIII. 3. (o) *In Comment. ad* C. XI. *Dan.*

relever de ſes ruïnes. Ce Decret étoit adreſſé à Ptolomée un des Gouverneurs d'Antiochus, qui aparemment avoit celle-ci dans ſon département ; & on le trouve encore dans (*n*) Joſephe. An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

Dans le 17me. verſet on a la prédiction d'Antiochus *prêt à entrer en* Egypte *avec toutes les forces de ſon Royaume, qui fait un Traité avec Ptolomée, & lui donne ſa fille en mariage, après l'avoir corrompuë*, c'eſt-à-dire, l'avoir inſtruite à trahir ſon mari, afin de ſe rendre par là maître de l'Egypte. (*o*) S. Jerôme dit que ce fut dans cette vuë qu'Antiochus fit cette alliance. Mais *elle ne ſuivit pas ſon parti, & ne fut pas pour lui:* car quand elle ſe vit femme de Ptolomée, elle abandonna les interêts de ſon pere, & embraſſa ceux de ſon mari. De là vient que nous la voyons jointe à lui (*oo*) dans l'Ambaſſade d'Egypte à Rome pour féliciter les Romains de la victoire d'Acilius ſur ſon pere aux Thermopyles.

Le verſet 18me. repréſente *Antiochus le viſage tourné vers les Iſles, & en prenant pluſieurs* : c'eſt ce qui arriva lors qu'ayant mis fin à la guerre de Cele-Syrie & de Paleſtine, l'an CXCVII. il envoya ſes deux fils avec l'Armée de terre à Sardes, & qu'il ſe mit lui-même ſur ſa Flotte & alla dans la Mer Egée, où il prit pluſieurs Iſles, & étendit extrêmement ſa domination de ce côté-la, juſques à ce que *le Prince du Peuple, à qui il avoit fait inſulte* par cette invaſion, c'eſt-à-dire, L. Scipion

(*oo*) LIVIUS XXXVII. 3.

An. 187. avant J.C. Ptolom. Epiph. 18. pion le Conſul Romain, *fit retomber l'affront ſur lui*, en le battant au mont Sipyle, & le chaſſant entierement de l'Aſie Mineure. Il fut obligé par là de *retourner dans le fort de ſon propre Païs*, comme cela eſt prédit dans le vſ. 19me. c'eſt-à-dire, à Antioche la Capitale & la fortereſſe du Royaume. De là en allant dans les Provinces de l'Orient, amaſſer de l'argent pour payer les Romains, *il broncha & tomba, & ne fut plus trouvé*, comme l'exprime le texte ſacré; c'eſt-à-dire, qu'en volant le Temple d'Elymaïs, il manqua ſon coup, & y perit; & ne retourna plus en Syrie, ou n'y parut plus.

L'année qu'Antiochus mourut, (*p*) ſa fille Cléopatre Reine d'Egypte accoucha d'un fils qui regna après ſon pere, ſous le nom de Ptolomée Philometor. (*q*) Tous les gens de qualité & de diſtinction de Cele-Syrie & de Paleſtine allerent à Alexandrie en féliciter le Roi & la Reine, & leur faire les préſens ordinaires dans ces occaſions. Joſeph, qui étoit rentré dans la Charge de Receveur Général de ces Provinces, quand elles furent renduës à l'Egypte, (*r*) étoit trop vieux pour faire ce voyage; il y envoya ſon fils Hyrcan. C'étoit le plus jeune de ſes fils, mais comme c'é-

(*p*) Il faut qu'il ſoit né cette année, car il avoit ſix ans quand ſon pere mourut.

(*q*) Joseph. *Antiq.* XII. 4.

(*r*) Car, en ſuppoſant que Joſeph avoit 30. ans, la première fois qu'il vint à la Cour de Ptolomée Evergete, (& il ne pouvoit pas en avoir beaucoup davantage, car Joſephe dit qu'il étoit *encore jeune*, νέος ἔτι τὴν ἡλικίαν.)

Il

c'étoit celui qui avoit le plus d'eſprit & de jugement, il le trouva le plus propre à ſe bien acquiter de cette commiſſion. L'Hiſtoire de ſa naiſſance a quelque choſe de fort ſingulier. Joſephe la raconte fort au long (*s*). La voici. An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

Joſeph, du tems de Ptolomée, pere d'Epiphane, allant une fois à Alexandrie pour les affaires de ſa Recette qui l'y appelloient ſouvent, ſon frere Solymius l'y accompagna, & y mena une de ſes filles qu'il avoit deſſein de marier à Alexandrie, s'il trouvoit parmi les Juifs du lieu quelque parti qui lui convînt. Quand ils y furent arrivez, Joſeph, en ſoupant avec le Roi, devint éperdument amoureux d'une jeune fille qu'il y vit danſer. Il avoüa cette foibleſſe à ſon frere, lui temoigna qu'il n'en étoit pas le maître, le pria de lui aider, & de lui faire avoir cette fille pour contenter ſa paſſion, en lui recommandant de faire la choſe ſi ſecretement, que ſa reputation n'en ſouffrit point. Solymius l'entreprit, & au lieu de la danſeuſe mit ſa propre fille dans le lit de ſon frere. Joſeph ayant un peu bu, ne s'aperçut point que c'étoit ſa niéce. Cette intrigue dura encore quelque tems, ſans que Joſeph s'aperçût de rien ; & croyant toûjours avoir

il en auroit 69. cette année. Cela prouve auſſi que ce ne put pas être plûtôt qu'Hyrcan fut envoyé à la Cour d'Egypte ; parce que ſon pere étoit trop vieux pour y aller lui-même ; car Joſeph n'auroit pas été aſſez vieux pour cela. Et tout le reſte fait voir que ce ne peut pas être plus tard.

(*s*) *Antiq.* XII. 4.

An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

voir ſa danſeuſe, dont il devenoit plus amoureux tous les jours, il ſe plaignit enfin un jour à ſon frere, que cet amour étoit ſi fort enraciné dans ſon cœur, qu'il aprehendoit qu'il lui ſeroit impoſſible de l'en arracher : que ſa plus grande peine étoit (*t*) que la Loi ne lui permetroit pas de l'épouſer parce qu'elle étoit *étrangere* ; & que quand la Loi le permettroit (*u*) le Roi n'y conſentiroit jamais. Là deſſus ſon frere lui découvrit toute l'affaire. Il lui dit qu'il ne tenoit qu'à lui d'avoir pour ſa femme la fille avec qui il avoit couché tant de fois, & dont il étoit ſi amoureux, ſans que la Loi s'y oppoſât, puis que c'étoit ſa fille qu'il lui avoit donnée au lieu de la danſeuſe : qu'il avoit mieux aimé faire tort à ſa propre fille, que de lui laiſſer commettre un peché auſſi ſcandaleux, que celui d'avoir avec une étrangére un commerce que la Loi défendoit expreſſément. Joſeph fut fort ſurpris, & en même tems fort touché de l'amitié de ſon frere. Il lui témoigna la reconnoiſſance qu'il avoit du grand ſervice qu'il lui avoit rendu, & auſſi-tôt il épouſa la fille dont il eut Hyrcan l'année d'après. Selon la Loi de Moïſe un oncle pouvoit épouſer ſa niéce, (*w*) quoi qu'une tante ne pût pas épouſer ſon neveu. La raiſon qu'en rendent les Ecrivains Juifs eſt que la tante à l'égard du neveu, étant en même ligne que la mere, a naturellement la ſuperiorité ſur lui ; & que cette ſuperiorité naturelle ne pourroit pas ſubſiſter dans le mariage,

(*t*) *Exod.* XXXIV. 16. *Deut.* VII. 3. I. *Rois* XI. 2. *Eſdr.* IX. 12. *Nehem.* X. 30. & XIII. 25.

ge, où la femme eſt un degré au deſſous; & qu'ainſi le mariage de la tante avec le neveu ſeroit un renverſement de l'ordre de la Nature. Mais le mariage de l'oncle avec la niéce n'eſt point ſujet à cet inconvenient; chacun y conſerve à l'égard de l'autre l'ordre & le degré où la Nature l'avoit placé. An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

Joſeph avoit d'une autre femme ſept fils, tous plus âgez qu'Hyrcan, auxquels il avoit propoſé ce voyage l'un après l'autre; mais ils le refuſerent tous. Hyrcan l'accepta, quoi que fort jeune, car à peine avoit-il vingt ans alors. Il perſuada à ſon pere qu'il valoit mieux acheter à Alexandrie, les curioſitez qu'il verroit, quand il ſeroit ſur les lieux, qui ſeroient le plus du goût du Roi & de la Reine, que d'emporter des préſens pour eux de Judée, au hazard qu'ils ne fuſſent pas à leur gré. Pour cet effet il lui demanda des Lettres de crédit ſur Arion, ſon Agent à Alexandrie, qui remettoit pour lui au Tréſor Royal les taxes dont Joſeph avoit la Recette. Son pere lui en donna, marquant bien pourquoi c'étoit, mais ſans limiter la ſomme, qu'il crut qui pourroit aller environ à dix talens. Mais Hyrcan, qui vit que la Lettre étoit à diſcretion, au lieu de dix en demanda mille; & obligea Arion, qui en avoit bien trois mille alors entre ſes mains à ſon pere, de lui compter cette ſomme, qui fait plus de deux cens mille livres ſterling. De cet argent il acheta cent beaux garçons pour le Roi, & autant

(*n*) Peut-être que cette danſeuſe étoit Agathoclée, dont le Roi Philopator étoit ſi fou.

(*m*) *Lev.* XVIII. 12. 13. & XX. 19.

An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

tant de belles filles pour la Reine, dont chaque tête lui coûta un talent. En les préſentant, chaque garçon, & chaque fille, avoient un talent; les garçons pour le Roi, & les filles pour la Reine. De ſorte que cet article ſeul lui couta quatre cens talens. Il employa une partie du reſte en emplettes pour des préſens qu'il fit aux Courtiſans & aux Miniſtres, & garda le reſte pour lui. Ces grandes liberalitez lui procurerent un degré de faveur ſi extraordinaire auprès du Roi, de la Reine, & de toute la Cour, qu'il obtint la Commiſſion de Collecteur General des revenus du Roi par delà le Jourdain, au préjudice de ſon pere, qu'il ſupplanta, & à qui il enleva non ſeulement tous ſes amis & ſes appuis à la Cour d'Egypte, mais auſſi ſa Charge & la plus groſſe part de ſon bien. Ses freres qui ne l'aimoient déja guéres en furent ſi outrez, qu'ils prirent des meſures pour l'aſſaſſiner en chemin à ſon retour; & le pere même ou y conſentit, ou du moins ne s'y oppoſa pas, tant il étoit en colere de ce qu'il venoit de faire en Egypte. Hyrcan, qui s'étoit muni d'une bonne eſcorte, & des ſoldats dont il avoit beſoin pour l'exercice de la Charge qu'il avoit obtenu, ſoutint vigoureuſement leur attaque, & les repouſſa. Deux de ſes freres furent tuez. En arrivant à Jeruſalem il trouva ſon pere ſi irrité de la conduite qu'il avoit tenuë en Egypte, & de la mort de ſes freres, & toute ſa parenté qui ne vouloit plus le reconnoître, qu'il jugea à propos de s'écarter

(s) II. *Maccab.* III. 11.

ter un peu. Il paſſa le Jourdain & commença à y exercer ſa Charge. Peu de tems après Joſeph mourut, & la querelle d'Hyrcan avec ſes freres pour l'héritage alla juſqu'à une guerre ouverte, qui troubla pendant quelque tems le repos des Juifs à Jeruſalem. Le Souverain Sacrificateur, & le gros du Peuple, ayant épouſé le parti des freres, Hyrcan fut obligé de quitter la partie, & de repaſſer une ſeconde fois le Jourdain. Il fit bâtir un bon château, auquel il donna le nom de Tyr : & de là il faiſoit des courſes fréquentes dans le Païs des Arabes du voiſinage, qu'il incommoda fort de cette maniere pendant ſept ans. Cela dura pendant tout le regne de Seleucus Philopator, fils d'Antiochus le Grand. Mais quand Antiochus Epiphane fut ſur le trône, & qu'il eut pris poſſeſſion de la Cele-Syrie & de la Paleſtine avec tout le reſte de l'Empire de Syrie, les menaces qu'il fit à Hyrcan en lui marquant ſon mécontentement de cette conduite, le jetterent dans un tel deſeſpoir, qu'il s'enfonça ſon épée dans le corps & en mourut. An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

Quelque tems avant ſa mort, il s'étoit ſans doute bien remis dans l'eſprit d'Onias le Souverain Sacrificateur, & il l'avoit engagé fortement dans ſes interêts ; car il ſe chargea de ſon tréſor (*s*) & le mit en dépôt dans le Temple, & dans ſa réponſe à Heliodore, en parlant de lui il lui donne le titre (*t*) d'*homme d'une grande conſideration*. Peut-être même que cet attachement d'Onias à ſes interêts fut la véritable cau-

(*t*) ibid.

An. 187. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 18.

cauſe des brouilleries (*u*) qu'il y eut entre lui & Simon le Gouverneur du Temple, que l'on croit avec aſſez de fondement, ce me ſemble, être l'aîné des freres d'Hyrcan, & le Chef de la famille des Tobiades, ou des fils de (*v*) Tobie. Il y a beaucoup d'aparence que ce fut là ce qui lui fit naître la penſée de livrer le tréſor du Temple au Roi de Syrie, dont on parlera tout à l'heure, afin de faire perdre à Hyrcan ſon tréſor qui y étoit en dépôt.

An. 186. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 19.

Après la mort d'Antiochus le Grand, Seleucus Philopator l'aîné de ſes fils, qu'il avoit laiſſé à Antioche, en partant pour les Provinces de l'Orient, (*w*) lui ſucceda. Il vêcut dans l'obſcurité & le mépris à cauſe de la miſere où les Romains avoient réduit cette Couronne, & du tribut exorbitant de mille talens par an, qu'il fut obligé de payer pendant tout le cours de ſon regne, en vertu du Traité de paix fait entre ſon pere & eux.

Juſques-ici Ptolomée (*x*) avoit gouverné d'une manière qui lui avoit attiré l'approbation & les applaudiſſemens de tout le monde, parce qu'il avoit ſuivi en tout les conſeils & les avis d'Ariſtomene qui lui tenoit lieu de pere. Dans la ſuite les flateries des Courtiſans l'emporterent ſur la ſageſſe des conſeils de cet habile Miniſtre. Ce jeune Prince lui échapa, & commença à donner dans tous les vices & dans

(*u*) II. *Maccab.* III. 5. & ſuivans.

(*v*) Ce Tobie étoit le pere de Joſeph, & le grand pere d'Hyrcan.

(*w*) APPIAN. *in Syr.* p. 31. qui dit de lui, que c'e-

dans tous les deffauts de ſon pere. Ne pouvant plus ſouffrir la liberté avec laquelle Ariſtomene lui conſeilloit ſouvent de tenir une autre conduite, il s'en défit par un bruvage empoiſonné, & s'abandonna entierement à ſes inclinations vicieuſes, qui le jetterent dans des deſordres ſemblables par raport au Gouvernement. Car deſormais, au lieu de la clemence & de la juſtice, avec leſquelles il avoit gouverné le Royaume juſques-là, on ne vit plus que la tyrannie & la cruauté : n'ayant plus d'autres maximes de conduite que ſon penchant corrompu, & ſa fantaiſie. An. 186. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 19.

(y) Les Egyptiens ne pouvant ſouffrir les violences & les injuſtices auxquelles ils ſe trouvoient tous les jours expoſez, commencerent à cabaler, & à faire des aſſociations contre le Roi qui les opprimoit, & quelques perſonnes de la premiére conſideration s'étant miſes à leur tête, on formoit déja des complots pour le dépoſer, qui furent ſur le point de reuſſir. An. 185. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 20.

Pour ſe tirer de ces embarras, il choiſit pour premier Miniſtre (z) Polycrate homme de cœur & de tête, qui avoit une grande experience des affaires de la paix auſſi bien que de celles de la guerre : car il étoit déja parvenu au Généralat ſous ſon pere, & s'étoit trouvé en cette qualité à la bataille de Raphia, au gain de An. 184. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 21.

c'étoit un *fainéant*, & que *le malheur de ſon pere l'avoit plongé dans une grande baſſeſſe.*

(x) DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII p. 294.

(y) DIODORUS SICUL-US ibid.

(z) POLYBIUS *in Excerpt.* VALESII. p. 113.

An. 184. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 21.

de laquelle il avoit beaucoup contribué. Il avoit eu enſuite le Gouvernement de l'Iſle de Cypre; & s'étant rencontré à Alexandrie, lors qu'on y découvrit la conſpiration de Scopas, il avoit beaucoup aidé à ſauver l'Etat.

An. 183. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 22.

Avec l'aide de cet habile Miniſtre, Ptolomée (*a*) vint à bout des rebelles; il obligea leurs Chefs, qui étoient les plus grands Seigneurs du Païs, à capituler, & à ſe ſoumettre à certaines conditions. Mais quand il les eut en ſon pouvoir, il leur manqua de parole; car après pluſieurs autres cruautez, il les fit tous mourir. Cette lâche perfidie le plongea dans de nouveaux embarras, dont l'habileté de Polycrate le tira encore.

Agiſipolis, qui après la mort de Cleomene, avoit été proclamé Roi de Lacedemone dans ſon bas âge, fut tué par des Pirates en allant à Rome. L'Archeveque Usher (*b*) croit qu'Aréus, Noble Lacedemonien, dont l'Hiſtoire de ce tems-là parle beaucoup, avoit eu le titre de Roi après lui; & que ce fut par lui que fut envoyée la Lettre que reçut Onias le Grand Prêtre de Jeruſalem, où (*c*) les Lacedemoniens ſe diſent *parens des Juifs*, & leur demandent leur amitié ſur ce fondement-là. Il eſt vrai que Joſephe (*d*) dit que cette Lettre fut écrite à Onias fils de Simon, qui fut le troiſième de ce nom entre les Souverains Sacrificateurs; mais on aura bien de la peine à déterrer de ſon tems un Aréus Roi de Lacedemone. Pour la conjecture d'Usher, elle ne peut pas ſe ſoutenir. Son

(*a*) POLYBIUS, ibid.
(*b*) *Annales V. T. ſub an. J. P.* 4531.
(*c*) I. *Maccab.* XII. 21. JOSEPH. *Antiquit.* XII. 5.

Son Aréus, dont il voudroit faire un Roi de Lacedemone, afin de lui attribuer cette Lettre à Onias, ne paroit en aucun endroit en cette qualité; & il n'y a nulle apparence qu'il ait jamais eu ce titre. Avant qu'il vint au monde, les deux familles Royales de Lacedemone étoient déja éteintes: & le gouvernement de cet Etat avoit pris une autre forme, après avoir paſſé par les mains de quelques Tyrans. Outre cela, Jonathan dans ſa Lettre aux Lacedemoniens, (*dd*) quand il parle de cette Lettre d'Aréus, dit, qu'il s'étoit paſſé beaucoup de tems depuis qu'elle leur avoit été écrite. Or Jonathan n'auroit pu parler ainſi d'une choſe faite du tems d'Onias III. puis qu'il ne s'étoit écoulé que douze ans depuis la mort de cet Onias juſqu'à celui où Jonathan fut fait Prince des Juifs. Il y a donc beaucoup d'apparence que Joſephe s'eſt trompé, & a attribué à Onias III. ce qui étoit arrivé à Onias I; car (*e*) pendant qu'Onias I. avoit la Souveraine Sacrificature, il y avoit un Aréus Roi de Lacedemone, & il y a beaucoup d'apparence que ce fut lui qui écrivit cette Lettre. La grande difficulté eſt comment cette idée de parenté avec les Juifs, put entrer dans la tête des Lacedemoniens. Aréus, dans la Lettre, dit *qu'on avoit trouve dans quelque Ecrit, que les Lacedemoniens & les Juifs étoient freres, & que les uns & les autres étoient deſcendus d'Abraham.* On ne dit point ce que c'étoit que cet Ecrit, ni comment y étoit déduite la généalogie

An. 183. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 22.

(*d*) *Antiquit.* XII. 4 (*dd*) I. *Maccab.* XII. 10.
(*e*) Vide SCALIGERI *Animadverſ. in* EUSEBII *Chron.* p. 139. & *Can. Iſag.* III. p. 340.

An. 183. avant J.C. PTOLOM. EPIPH. 22.

gie des Lacedemoniens. Sans doute que c'étoit quelque vieille Hiſtoire fabuleuſe, qui n'exiſte plus. Les Savans ont avancé pluſieurs conjectures ſur cette matiére, dont il n'y en a pas une qui mérite qu'on lui faſſe l'honneur d'en parler.

An. 180. avant J.C. PTOLOM. PHILOMETOR. 1.

Ptolomée après avoir ſoumis les rebelles au dedans, conçut le deſſein d'attaquer Seleucus Roi de Syrie. (*f*) Lors qu'il commençoit à s'en faire un plan, un de ſes principaux Officiers lui demanda, où il prendroit de l'argent pour l'executer. Il répondit, que ſes amis étoient ſon argent. Les principaux de ſa Cour conclurent de cette réponſe que regardant leur bourſe comme le ſeul fonds qu'il avoit pour cette guerre, il falloit qu'ils fuſſent tous ruinez. Pour le prévenir, ils le firent empoiſonner, & terminerent ſon projet & ſa vie en même tems, après qu'il eût regné vingt & quatre ans, & vêcu vingt-neuf. Ptolomée Philometor ſon fils, âgé de ſix ans, lui ſucceda; Cléopatre ſa mere fut déclarée Régente.

An. 177. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 4.

Perſée, qui avoit ſuccedé à ſon pere Philippe en Macédoine, (*g*) épouſa Laodice fille de Seleucus Roi de Syrie, & les Rhodiens la lui amenerent avec toute leur Flotte. Ils s'arrêterent à Delos en paſſant. Cette Iſle, qui eſt dans la Mer Egée, étoit conſacrée à Apollon; & il y avoit un Temple qui, après celui de Delphes étoit le plus fameux de tous ceux de la Gréce. Pendant le ſéjour qu'y fit la Flotte, La-

(*f*) HIERONYM. *in Dan.* XI.

(*g*) POLYB. *Legat.* LX. p. 1224. LIVIUS XLII. 12.

(*gg*) Ὁ Δῆμος ὁ Δηλίων Βασιλίσσαν Λαοδίκην Βασιλέως Σελεύκου,

Laodice y fit pluſieurs offrandes, & de grandes liberalitez aux habitans. Pour en témoigner leur reconnoiſſance, ils lui éleverent une ſtatuë, au piedeſtal de laquelle ils mirent cette inſcription. (*gg*) LE PEUPLE DE DELOS A ERIGE' CETTE STATUE A LA REINE LAODICE, FILLE DU ROI SELEUCUS ET FEMME DU ROI PERSE'E, A CAUSE DE SA VERTU, DE SA PIETE' POUR LE TEMPLE, ET DE SA LIBERALITE' ENVERS LE PEUPLE DE DELOS. Le Marbre, ſur lequel eſt gravée cette inſcription, eſt parmi les Marbres d'Arundel qui ſont à Oxford. Je l'ai publiée dans mes *Marmora Oxonienſia*, au No. 142. p. 276. An. 177. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 4.

Simon, de la Tribu de Benjamin, (*h*) Gouverneur ou Protecteur du Temple de Jeruſalem, eut un grand demêlé avec Onias le Souverain Sacrificateur. Ce Simon ſemble avoir eu cet emploi depuis la mort de Joſeph, & il y a beaucoup d'apparence que c'étoit (*i*) un de ſes fils. Ce demêlé alla ſi loin, que Simon qui n'étoit pas le plus fort, ſe retira avec toute la famille des Tobiés, auprès d'Apollonius Gouverneur de la Cele-Syrie & de la Paleſtine pour Seleucus, & lui dit qu'il y avoit de grands tréſors cachez dans le Temple de Jeruſalem. Apollonius en donna avis à la Cour; & An. 176. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 5.

λεύκιν, γυναῖκα δὲ Βασιλέως Περσέως, Ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐσεβείας τῆς περὶ τὸ ἱερὸν καὶ εὐνοίας πρὸς τὸν Δῆμον τῶν Δηλίων.

(*h*) II. *Maccab.* III. 4.

(*i*) Vide GROTIUM *ad. C. III. Libri II. Maccab.* vſ. 4.

An. 176. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 5. & on dépêcha Heliodore le Tréſorier pour s'en ſaiſir au profit du Roi, & les aporter à Antioche. On voit fort au long dans le III. Ch. du II. Livre des Maccabées, comment la main de Dieu frappa Heliodore, lors-quil ſe mit en devoir de commettre ce ſacrilege. Simon ne laiſſa pas (*ii*) de continuër à faire tout le mal qu'il put à Onias. Il ſe commit pluſieurs meurtres & aſſaſſinats par les gens de ſon parti, qu'Apollonius ſoûtenoit. Onias fut obligé d'en porter ſes plaintes au Roi à Antioche ; mais à peine y fut-il arrivé que le Roi vint à mourir.

On a remarqué ci-deſſus, que quand Antiochus fit avec les Romains cette paix ignominieuſe, après ſa défaite au Sipyle, il leur donna entr'autres ôtages, Antiochus un de ſes fils & cadet de Seleucus. Il y avoit treize ans qu'il étoit à Rome. (*k*) Son frere Seleucus ſouhaita de l'avoir, & pour l'obtenir il envoya Demetrius ſon fils unique âgé de douze ans, à Rome, pour ſervir d'ôtage à la place d'Antiochus. L'Hiſtoire de ce tems-là ne nous aprend point dans quelle vuë il fit une démarche ſi extraordinaire. Les Modernes ont fait des conjectures là-deſſus. (*l*) Les uns prétendent que ce fut parce qu'il crut que ſon fils ſeroit mieux élevé à Rome. (*m*) Les autres croyent qu'il avoit beſoin d'Antiochus pour quelque deſſein qu'il avoit formé ſur l'Egypte pendant la minorité de Philometor. Quoi qu'il en ſoit, pendant l'abſence des deux héritiers de la Couron-

(*ii*) II. *Maccab.* IV.
(*k*) APPIAN. *in Syriacis* p. 116.
(*l*) SALIANUS *ſub An. Mundi* 3878.

ronne, dont l'un étoit allé à Rome, & l'autre n'en étoit pas encore revenu, Heliodore le Grand Tréſorier, le même qui avoit été envoyé pour piller le Temple de Jeruſalem, crut pouvoir réuſſir aiſément à uſurper la Couronne, en ſe défaiſant de Seleucus, & (*n*) le fit empoiſonner. An. 176. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 5.

Il paroît par les Chapitres III. & IV. du II. Livre des Maccabées & par (*o*) Joſephe ; que quelque tems avant ſa mort, Seleucus étoit entré en poſſeſſion de la Cele-Syrie, de la Phénicie, & de la Judée. Car Apollonius gouvernoit ces Provinces pour lui, & ce fut en vertu de la commiſſion de Seleucus qu'Heliodore vint à Jeruſalem dans le deſſein d'enlever les tréſors du Temple. Onias, opprimé par la faction de Simon, eut recours à Seleucus Roi de Syrie, & non pas à Ptolomée Roi d'Egypte, pour arrêter ces deſordres. Tout cela prouve ſuffiſamment que ces Provinces dépendoient donc alors de la Syrie ; mais on ne voit point dans l'Hiſtoire, comment ce changement s'étoit fait. Il eſt bien ſûr, qu'après la bataille de Panéas, Antiochus le Grand s'étoit rendu maître de ces Provinces, & les avoit cedées enſuite à l'Egypte, en mariant ſa fille Cléopatre à Ptolomée Epiphane, à qui il les avoit données en dot, en ſe reſervant ſeulement la moitié du revenu. Si le Traité fut executé, comment étoient-elles revenuës à Seleu-

(*m*) VAILLANT *in Hiſtoria Regnum Syriæ*, p. 157.
(*n*) APPIAN. *in Syriacis*. p. 116.
(*o*) *In Libro de Maccabæis Cap.* 4.

An. 176. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 5.

Seleucus ? (p) Polybe donne lieu de croire que ce Traité ne s'executa pas de bonne foi, ni par Antiochus ni par Seleucus ſon fils; & qu'ils retinrent ces Provinces malgré l'article du Traité, par lequel ils s'étoient engagez de les rendre à l'Egypte; car il dit, que depuis la bataille de Panéas, où Antiochus défit Scopas & l'Armée d'Egypte, toutes ces Provinces avoient été ſujettes de la Syrie. Il dit encore, qu'Antiochus Epiphane, qui fut Roi après Seleucus, dans une réponſe qu'il fit à des Ambaſſadeurs de Gréce qui étoient venus accommoder les differens ſurvenus entre lui & Ptolomée Philometor, (q) nia abſolument qu'Antiochus ſon pere eût jamais promis de rendre la Cele-Syrie à Ptolomée Epiphane en lui donnant ſa fille; ce qui ſemble prouver que la Cele-Syrie & la Paleſtine, malgré cet accord, étoient demeurées entre les mains des Rois de Syrie.

D'un autre côté, ce que raporte Joſephe (r) du voyage d'Hyrcan pour féliciter Ptolomée Epiphane & Cléopatre ſur la naiſſance de leur fils Philometor, & du grand concours de la Nobleſſe de Cele-Syrie qui s'y rendit pour le même ſujet, eſt une preuve inconteſtable du contraire; & que la Cele-Syrie & la Paleſtine étoient alors à l'Egypte, de quelque manière qu'elles aient enſuite changé de maître. Il y a beaucoup d'apparence que Seleucus, à qui Ptolo-

(p) *Legat.* LXXII. p. 1238.
(q) POLYB. *Legat.* LXXXII. p. 1260.
(r) *Antiq.* XII. 4.
(s) Il n'avoit que ſix ans quand ſon pere mourut.

lomée Epiphane avoit donné un juſte ſujet de guerre par les préparatifs qu'il faiſoit contre lui quand il mourut, profita (s) de l'occaſion que lui donna la minorité de Philometor ſon fils, & regagna ces Provinces. Il eſt bien ſûr, par ce qu'en diſent le Livre des Maccabées, & Joſephe, que Seleucus les avoit quand il mourut. An. 176. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 5.

Tout le regne de ce Roi eſt marqué dans le 20me. verſet du Ch. XI. de Daniel. Car, après Antiochus le Grand, dont il eſt parlé dans les verſets précedens, celui-ci dit, *qu'il s'éleveroit à ſa place un Collecteur de taxes*. Effectivement ce fut là toute l'occupation de ſon regne. Il falloit trouver tous les ans mille talens pour les Romains en vertu du Traité de paix; & les douze années de ce tribut finiſſent juſtement où finit ſa vie. Car, comme ajoûte le texte, *peu d'années* (t) *après il devoit perir, & cela ſans colere & ſans bataille*. Il ne regna qu'onze ans, & mourut, non à la guerre ou dans des troubles Domeſtiques; mais par la trahiſon d'un de ſes gens qui ne venoit d'aucun reſſentiment. Son ſucceſſeur fut Antiochus Epiphane, dont nous ferons l'Hiſtoire dans le Livre ſuivant.

(t) Le mot Hebreu *Yamim*, que la Bible Angloiſe rend par celui de *jours*, ſignifie *années*, & ſe trouve auſſi ſouvent dans ce dernier ſens que dans le premier.

Fin du Livre Dixiéme.

HISTOIRE DES JUIFS ET DES PEUPLES VOISINS.

LIVRE ONZIEME.

An. 175. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 6.

HELIODORE (a) n'ayant empoisonné Seleucus Philopator que pour uſurper la Couronne, fit auſſi-tôt jouër toutes ſes machines pour y réuſſir. Antiochus aprit en même tems ces deux nouvelles à Athenes. (b) On lui donna avis que l'Uſurpateur avoit un fort gros parti ; mais qu'il s'en for-

(a) APPIANUS *in Syriacis* p. 116. (b) Idem ibid.
(c) HIERONYM. *in Dan.* XI. 21.
(d) *Daniel* XI. 21. (e) APPIAN. *in Syr.*
(f) *Daniel* XI. 21. (g) APPIAN. ibid.
(h) Idem ibid. EUSEB. *in Chron.* ATHEN. V. p. 193.

formoit pourtant un autre (*c*) pour Ptolomée, qui prétendoit faire valoir les droits de ſa mere, ſœur du feu Roi: & que ces deux partis s'uniſſoient pour l'exclure & *ne lui pas donner*, à lui qui étoit le plus proche héritier après Demetrius, *l'honneur de la Couronne*, comme s'en exprime la prédiction de (*d*) Daniel. (*e*) Il eut donc recours à Eumene Roi de Pergame, & à ſon frere Attalus; & (*f*) à *force de flatteries*, & de belles promeſſes, il les engagea à lui donner du ſecours contre Heliodore. Avec les troupes qu'ils lui donnerent, il (*g*) vint à bout de cet Uſurpateur, & monta *paiſiblement* ſur le trône. Tout le Royaume le reconnut & ſe ſoumit à lui, comme l'avoit prédit la même Prophétie. Eumene & Attalus avoient pris alors quelque ombrage de la conduite des Romains, & ils étoient bien aiſes de mettre dans leurs interêts le Roi de Syrie, en cas qu'ils fuſſent obligez de rompre avec eux. Les promeſſes qu'Antiochus leur fit, d'épouſer leurs interêts, s'il y avoit guerre, furent la véritable cauſe qui les obligea de lui rendre ce ſervice. An. 175. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 6.

La manière dont il ſe vit porté ſur le trône (*h*) lui fit prendre le titre d'*Epiphane*, ou, l'*Illuſtre* *; jamais ce titre n'a été plus mal appliqué. Le Prophéte Daniel avoit prédit qu'il ſeroit (*i*) *un homme mépriſable*; la Verſion Angloiſe

* [On lit ſur les Medailles Θεὸς ἐπιφανὴς, qui veut dire *Dieu Viſible*. Les Samaritains furent aſſez lâches pour donner ce titre à ce Prince dans une Lettre qu'ils lui écrivirent, comme on peut le voir dans JOSEPH. *Antiq.* L. XII. 7. Vid. VAILLANT *Hiſt. Regum Syriæ*, p. 194.]

(*i*) *Daniel* XI. 22.

An. 175. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 6.

gloiſe a rendu ce terme par celui d'*homme vil*, qui ſignifie ordinairement un *ſcelerat* : mais *Nizbe*, qui eſt le terme de l'Original, ſignifie plûtôt le *mépris* que le *crime*. Il fut pourtant véritablement l'un & l'autre, comme cela paroit clairement par le portrait qu'en font (*k*) Polybe, (*l*) Philarchus, (*m*) Tite-Live, & (*n*) Diodore de Sicile, tous Auteurs Payens, & les deux premiers ſes contemporains. Ils diſent, qu'il ſortoit ſouvent du Palais *incognito*, avec deux ou trois domeſtiques, & s'en alloit courir les ruës à Antioche : qu'il s'amuſoit à cauſer avec des orfevres & des graveurs dans leurs boutiques, & à diſputer avec eux des minucies de leur art, qu'il ſe piquoit de bien entendre : qu'il s'abaiſſoit fort communément juſqu'à entrer en converſation avec la plus vile populace, ſe mêloit avec elle, dans les lieux où elle étoit attroupée : que dans ces rencontres il beuvoit ſouvent avec des étrangers de la plus baſſe condition : que quand il aprenoit qu'il y avoit quelque partie de plaiſir faite par des jeunes gens, comme un feſtin, une collation, ou quelque autre ſorte de divertiſſement, il y venoit, ſans rien dire, faire le fou, chanter, & boire avec eux, ſans aucun égard à la bienſéance, & au reſpect du Diadéme qu'il portoit; & qu'on étoit ſi ſurpris & ſi fâché de ces ſortes de viſites, qu'il étoit arrivé, qu'en le voyant venir, pluſieurs perſonnes de la compagnie s'étoient dérobées. Quelquefois il lui prenoit

(*k*) *Apud* ATHENÆUM V. p. 193.
(*l*) *Apud.* ATHEN. X. p. 438.
(*m*) Lib. XLI. 25.

prenoit fantaiſie de quitter ſes habits Royaux, de mettre une Robe à la Romaine, & d'aller par la Ville dans cet équipage de ruë en ruë, comme il l'avoit vu pratiquer à Rome aux Elections pour la Magiſtrature, demander les ſuffrages des Citoyens, en donnant la main à l'un, & en embraſſant un autre; & de ſe mettre ſur les rangs tantôt pour la Charge d'Edile, tantôt pour celle de Tribun. Quand il avoit été élu, il ſe faiſoit aporter la Chaiſe Curule, & s'y plaçant, entendoit les petits procès qui ſurvenoient pour des contracts de vente, & des affaires du marché; & prononçoit ſa ſentence avec une attention & une gravité auſſi grandes que s'il ſe fût agi des affaires de la dernière importance. On dit auſſi (o) qu'il étoit fort adonné à l'yvrognerie, qu'il dépenſoit une grande partie de ſon revenu en débauches; & que quand le vin lui étoit monté à la tête, il alloit ſouvent courir les ruës en jettant l'argent à poignées parmi la canaille, & criant; *attrape qui peut*. D'autres fois il ſortoit avec une Couronne de roſes, & une robbe à la Romaine, & marchoit ſeul dans la ruë: & ſi quelcun s'aviſoit de le ſuivre, il avoit toûjours dans ces occaſions ſous ſa robbe, proviſion de pierres, qu'il leur jettoit. Il alloit auſſi ſouvent ſe baigner aux bains publics, avec le commun peuple, & y faiſoit des extravagances qui le faiſoient mépriſer par tous ceux qui le voyoient. An. 175. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 5.

Cette étrange & ridicule conduite en faiſoit juger

(n) *In Excerpt.* VALESII. p. 304.
(o) ATHENÆUS X. p. 438. *ex.* PHYLARCHO.

An. 175. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 6.

juger assez diversement. (*p*) Les uns le regardoient comme un sot, d'autres comme un fou, & ces derniers étoient le plus grand nombre; aussi au lieu d'*Epiphane*, ils l'appelloient ordinairement (*q*) *Epimane* ou *le fou*.

(*r*) S. Jerôme dit aussi de lui, qu'il étoit fort débauché pour les femmes, & qu'il avoit souvent deshonoré la pourpre par son infame luxure: qu'il étoit souvent dans la compagnie la plus décriée de l'un & de l'autre sexe; qu'il poussoit l'infamie jusqu'à satisfaire en public ses passions & à faire gloire de ses débauches. On raporte encore, que de deux de ses infames mignons, (*t*) Timarchus & Heraclide, deux freres, il fit le premier Gouverneur de Babylonie, & l'autre son Trésorier, & qu'il se laissoit conduire & gouverner presque en tout par ces deux miserables.

Enfin (*u*) une fois qu'il donnoit à Daphné, près d'Antioche, des Jeux & des Spectacles, qui coûterent des sommes immenses, dont l'occasion étoit déja fort bizarre, & où il avoit invité & attiré un nombre prodigieux d'étrangers, aussi bien que de ses sujets; il y fit des extravagances inouïes, & se fit regarder par tous les assistans commme l'homme du monde le plus ridicule & le plus fou. Toute cette conduite fait voir évidemment que c'étoit un *homme*

(*p*) DIODOR. SICUL. *in Excerpt.* VALESII, p. 306. ATHEN. V. p. 193.

(*q*) ATHEN. ibid.

(*r*) *In Comment. ad Dan.* XI. 37.

(*t*) On croit que ce sont les mêmes qui sont nommez dans ATHENÉE p. 438. Ariste & Themison; quoi qu'il semble

homme mépriſable & ſans honneur ; quand il n'auroit pas ajoûté à tout ceci le crime de perſecuter le Peuple de Dieu en Judée & à Jeruſalem, comme nous verrons qu'il fit dans la ſuite. An. 175. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 6.

A peine Antiochus étoit-il bien établi ſur le trône, que Jaſon, frere d'Onias, ayant formé le deſſein de ſupplanter ſon frere (*w*), il fit offrir ſecretement à ce Prince CCCLX. talens, outre LXXX. autres pour un autre article, pour être mis en poſſeſſion de la Charge de Souverain Sacrificateur. Sa négociation réüſſit : Onias fut dépoſé, & Jaſon eut ſa Charge. Il obtint auſſi qu'on feroit venir Onias à Antioche, & qu'on l'y retiendroit. Onias (*x*) étoit ſi reſpecté & ſi généralement eſtimé à Jeruſalem & dans toute la Judée pour ſa grande pieté & ſa juſtice, que l'Uſurpateur craignit avec raiſon, qu'il n'auroit guéres d'autorité dans ſa nouvelle Dignité, tant qu'un homme d'un ſi grand mérite, à qui il l'avoit injuſtement ravie, ſeroit à Jeruſalem. Il le fit donc éloigner par ordre du Roi (*y*), & on le retint à Antioche juſqu'à ce qu'on s'y défit de lui, comme on le verra en ſon lieu.

Le tréſor public étoit ſi épuiſé par le tribut de douze années qu'on avoit payé aux Romains, & Antiochus ſe trouvoit ſi pauvre à ſon avenement

ſemble que dans ce paſſage l'Auteur parle d'Antiochus le Grand, & non pas d'Antiochus Epiphane.

(*u*) POLYB. *apud* ATHEN. V. p. 194. & X. pag. 439. DIODOR. SICUL. *en Exc.* VALESII p. 320.

(*w*) II. *Maccab.* IV. 8. JOSEPH. *de Maccab.* C. 4.

(*x*) II. *Maccab.* III. I. IV. 37.

(*y*) ibid. IV. 33. 34.

An. 175. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 6.

nement à la Couronne, qu'il fut charmé de la proposition que lui fit faire Jason, & il auroit fort souhaité qu'on lui en eût fait beaucoup de semblables. Jason s'aperçut aisément de cette avidité, (z) & proposa d'avancer au Roi une somme de CL. talens, si on vouloit lui permettre d'établir un Gymnase, & une espece d'Académie à Jerusalem, pour y élever la jeunesse comme on le faisoit en Gréce; & lui accorder le pouvoir de donner à qui il voudroit des habitans de Jerusalem la bourgeoisie d'Antioche. Cette proposition fut aussi bien reçue que la premiére. On lui accorda l'un & l'autre. Il se flattoit par là de se faire un parti fort supérieur à celui d'Onias, & il y réüssit effectivement. Il y avoit en ce tems-là parmi les Juifs quantité de gens entêtez des manieres des Grecs, qui étoient fort à la mode par-tout. Ces gens-là furent charmez d'avoir un Gymnase, pour y faire leurs exercices. Comme la bourgeoisie d'Antioche donnoit des privileges considerables, pendant que les Rois de Syrie de race Macedonienne furent dans un embarras naissant, il engagea aussi beaucoup de gens à faire ses intérêts en la leur procurant. Enfin il abolit le Gouvernement légitime, & introduisit des coûtumes directement contraires à la Loi, en attirant à son Académie les enfans les principaux de la Nation des Juifs, & les y élevant à la Greque. Par là & par plusieurs autres nouveautez qu'il introduisit, il engagea autant de gens qu'il put à renoncer à la Religion & à

(z) II. *Maccab.* IV. 8. & 9.
(a) II. *Maccab.* IV. 10. 11. 12. &c.

& aux coûtumes de leurs peres; & à ſe conformer aux manières, aux coûtumes, & à la Religion des Payens. De ſorte que le ſervice de l'Autel fut bien-tôt négligé, & les Prêtres eux-mêmes mépriſant le Temple, abandonnerent le Culte public qu'ils y devoient rendre à Dieu, pour courir aux Jeux & prendre part aux divertiſſemens du Gymnaſe, & de tout ce qui s'y faiſoit contre les Loix. Par là les privileges obtenus comme une faveur ſinguliere de Seleucus Philopator, par les ſollicitations de Jean, pere d'Eupolème, qui avoient fait juſques-là la ſûreté de l'obſervation de la Loi à Jeruſalem & dans toute la Judée, tomberent d'eux-mêmes: & par là ſe répandit parmi les Juifs la corruption générale qui leur attira une des plus grandes calamitez qu'ait jamais ſouffert ce Peuple, après les deux terribles deſtructions du Temple & de la Nation, la premiere déja arrivée ſous Nabucodonozor & la ſeconde qui n'arriva que plus de deux-cens ans après ſous Titus. L'ambition de ce méchant homme fut la cauſe de tous ces malheurs; car, pour la ſatisfaire, il ſacrifia ſa Religion & ſa Patrie, & trahit l'une & l'autre, pour s'agrandir. Pour faire encore mieux ſa Cour à ceux dont il tenoit ſa fortune, il changea de nom auſſi bien que de Religion; &, au (*b*) lieu de *Jeſus*, en prenant les coûtumes des Grecs, il prit celui de *Jaſon*, & affecta en tout de ſe diſtinguer par ſon zèle pour toutes les ſuperſtitions des Payens.

An. 175. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 6.

Ce

(*b*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 6.

An. 174. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 7.

Ce fut dans cette vuë que (*c*) l'année ſuivante ſe rencontrant être une de celles où l'on célébroit à Tyr les Jeux (*cc*) Quinquennaux d'Hercule le Patron du Païs, & Antiochus s'y étant rendu, Jaſon y envoya quantité de Juifs de ſon parti, à qui il avoit donné la bourgeoiſie d'Antioche, (*d*) pour aſſiſter à ce Spectacle & y offrir de ſa part (*dd*) trois-mille trois-cens drachmes, qui devoient être employées à des ſacrifices pour cette Divinité. Les gens qu'il avoit chargez de cette ſomme, aprehendant de ſe rendre par là eux-mêmes coupables d'Idolatrie, donnerent l'argent aux Tyriens pour l'uſage de leur Flotte; & ainſi le

(*c*) *Maccab.* IV. 18. & 19.

(*cc*) Ces Jeux Quinquennaux de Tyr furent établis à l'imitation de ceux de Grèce qu'on appelloit *Olympiques*. On les appelle Quinquennaux parce qu'on les celebroit tous les cinq ans, c'eſt-à-dire, au bout de quatre; car d'un Jeu Olympique à l'autre il n'y avoit que quatre ans. * (C'eſt une maniere de parler établie par l'uſage contre la raiſon; comme en François nous diſons *huit jours* pour ſept; & *fievre quarte*, &c.

(*d*) Dans l'Original ils ſont appellez, Θεωρὸς, qui ne veut pas dire ſimplement *Spectateurs*; mais des Députez, envoyez par une Ville ou un Etat pour aſſiſter en ſon nom à une Ceremonie ſacrée, & participer au Culte qui s'y rend à une Divinité dans quelqu'occaſion ſolemnelle.

(*dd*) Dans la Verſion Angloiſe (& dans le François) de ce paſſage des *Maccabées*, il y a 300. drachmes; & c'eſt auſſi la leçon des imprimez de l'Original. Mais dans le Manuſcrit d'ARUNDEL il y a, τρισχιλιας τριακοσιας, c'eſt-à-dire, *trois mille trois cens*; & c'eſt la veritable leçon. Car 300. drachmes ne font tout au plus que 75. Sicles Juifs, c'eſt-à-dire, 11. liv. ſterling & 5. ſchellings monnoye d'Angleterre; qui eſt une trop petite ſomme pour l'occaſion dont il s'agit. (Vide USSERII *Annales A. M.* 3830.) Mais il faut remarquer que le Dieu de Tyr à qui on envoyoit cette oblation, eſt appellé *Hercule*, dans ce paſſage

le compliment impie de cet Apoſtat perdit beaucoup de ſon mérite, par la délicateſſe de conſcience de ceux qu'il en avoit chargez.

En Egypte (*e*), depuis la mort de Ptolomée Epiphane, Cléopatre ſa veuve, ſœur d'Antiochus Epiphane, avoit pris la Régence, & la Tutelle du jeune Roi ſon fils, & s'en étoit acquitée avec beaucoup de ſoin & de prudence. Mais étant morte cette année, la Régence tomba entre les mains de Lennée, grand Seigneur du Païs; & l'éducation du Roi fut commiſe à Eulée Eunuque. Dès qu'ils furent en charge, ils firent demander la Cele-Syrie & la Paleſtine à Antiochus Epiphane; (*f*) de- An. 173. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 8.

paſſage du Livre des *Maccabées*, en ſuivant la coûtume des Grecs; car ce n'étoit pas là le nom que les Tyriens lui donnoient. Ils l'appelloient *Melcarthus*; mot compoſé de deux mots Phéniciens *Melec* & *Kartha*, dont le premier ſignifie *Roi*, & le ſecond *Ville*; de ſorte qu'il vouloit dire. *Le Roi*, ou le Seigneur, *de la Ville*. Les Grecs trouvant quelque conformité entre le Culte de ce Dieu à Tyr, & celui qu'on rendoit en Gréce à Hercule, crurent que c'étoit la même Divinité; & ainſi ils donnerent au Dieu de Tyr le nom d'Hercule, ou l'*Hercule de Tyr*. Il y a beaucoup d'apparence que ce Dieu eſt le *Baal* de l'Ecriture, dont Jezabel aporta le Culte de Tyr chez les Iſraëlites; car de *Baal Kartha* & *Meleccartha* en Phénicien, l'un ſignifie *le Roi* & l'autre *le Seigneur de la Ville*. Et comme dans l'Ecriture *Baal* tout ſeul ſignifie ce Dieu de Tyr, *Melech* ſe trouve auſſi ſignifier ſeul le même Dieu. Car HESYCHIUS dit Μάλικα τὸν Ἡρακλέα Ἀμαθήσιοι. *Malic, nom d'Hercule chez les Amathuſiens*. Et les Amathuſiens étoient une Colonie des Tyriens en Cypre. Vide SANCHONIAT. *apud* EUSEB. *de Præp. Evang.* I. 10. p. 38. BOCHARTI *Phaleg.* P. II. lib. I. 34. & lib. II. 2. SELDENUM *de Diis Syr. Syntag.* I. 6. & FULLERI *Miſcell.* III. 17.

(*e*) HIERONYM. *in Dan.* XI. 21.

An. 173. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 8.

(*f*) demande qui fut bien tôt après la source de la guerre entre les deux Couronnes. Cléopatre, qui étoit mere d'un de ces Rois & sœur de l'autre, avoit empêché tant qu'elle avoit vécu qu'on n'en vînt à une rupture. La nouvelle Régence n'eut pas les mêmes ménagemens pour Antiochus, & ne fit point difficulté de lui demander ce qu'ils croyoient apartenir à leur maître. Il faut avoüer que l'Egypte avoit toûjours été en poſſeſſion de la Souveraineté de ces Provinces depuis le premier Ptolomée, juſqu'à ce qu'Antiochus le Grand les arracha à Ptolomée Epiphane par la force, & les laiſſa à ſon fils Seleucus, ſans autre droit que celui de conquête. De celui-ci elles avoient paſſé à ſon frere Antiochus.

Les Egyptiens, pour ſoûtenir leurs prétentions alleguoient; (*g*) que dans le dernier partage de l'Empire d'Alexandre qui ſe fit entre les quatre ſucceſſeurs qui demeurerent maîtres de tout, après la bataille d'Ipſus, ces Provinces avoient été aſſignées à Ptolomée Soter : que lui, & ſes ſucceſſeurs à la Couronne d'Egypte, en avoient toûjours joüi depuis, juſques à la bataille de Panéas, qu'Antiochus le Grand les leur avoit enlevées : que ce Prince étoit convenu, en donnant ſa fille au Roi d'Egypte, de lui rendre en même tems ces Provinces en guiſe de dot, & que ç'avoit été le principal arti-

(*f*) POLYB. *Legat.* LXXXII. p. 1259.
(*g*) POLYB. *Legat.* LXXII. p. 1238.
(*h*) POLYB. *Legat.* ibid. & LXXXII. p. 1260.
(*i*) POLYB. LXXVIII. 1252. II. *Maccab.* IV. 21.
(*ii*) Les Grecs d'Alexandrie appellent cette Ceremonie Ἀσπαλιτήρια, ou *ſalutation*, parce qu'on lui donnoit alors pour

ticle de ce mariage. Antiochus (*h*) nioit l'un & l'autre de ces faits, & prétendoit, qu'au contraire, dans le partage général qui s'étoit fait de l'Empire d'Alexandre, toute la Syrie, y compris la Cele-Syrie & la Paleſtine, avoient été aſſignées à Seleucus Nicator, & que par conſéquent elles lui apartenoient comme à l'héritier légitime de l'Empire de Syrie. Pour l'article du mariage, en vertu duquel on redemandoit ces Provinces, il ſoûtenoit que c'étoit une chimere. Enfin après avoir ainſi étalé leurs raiſons de part & d'autre, ſans convenir de rien, il falut avoir recours aux armes pour en décider. An. 173. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 9.

Ptolomée Philometor entra dans ſa quinzième année, & fut déclaré Majeur. (*i*) On fit de grands préparatifs à Alexandrie pour la ſolemnité de (*ii*) ſon couronnement, comme on le pratiquoit en Egypte. Antiochus (*k*) envoya Apollonius, un des plus grands Seigneurs de ſa Cour, avec le caractère d'Ambaſſadeur pour y aſſiſter, & féliciter de ſa part le jeune Roi. C'étoit en apparence pour faire honneur à ſon neveu, que ſe faiſoit cette Ambaſſade; mais le vrai motif étoit de découvrir le deſſein de cette Cour par raport aux Provinces de Cele-Syrie & de Paleſtine, & quelles meſures on y prenoit ſur cette affaire. Dès qu'il aprit, au retour d'Apollonius, que tout ſe diſpoſoit à la guerre, (*k*) il

pour la première fois le nom de Roi *en le ſaluant*. L'Auteur du ſecond Livre des *Maccabées* l'appelle πρωτοκλήσια. IV. 21. Car c'eſt ainſi qu'il faut lire, & que le porte le MS. d'Alexandrie; & non pas αρχιτοκλήσια, comme il y a dans les imprimez.

(*k*) II. *Maccab.* IV. 21.

An. 173. avant J.C. Ptolom. Philom. 8. il alla par mer à Joppe, visita la frontiere d'Egypte, & y fit faire tout ce qu'il falloit pour la bien défendre contre toutes les attaques des Egyptiens. En faisant sa ronde, il passa par Jerusalem. Jason & toute la Ville l'y reçurent avec beaucoup de magnificence & une grande pompe; mais les honneurs qu'on lui fit ne détournerent pas les malheurs qu'il fit souffrir ensuite à cette Ville & à toute la Nation des Juifs. De Jerusalem il passa dans la Phénicie, & après y avoir mis ordre à tout, il revint à Antioche.

An. 172. avant J.C. Ptolom. Philom. 9. L'année suivante, Jason (*l*) y envoya son frere Menelaüs payer le tribut au Roi & négocier quelques autres affaires importantes. Mais dans l'audience qu'on lui donna, au lieu de faire ce dont il s'étoit chargé, ce traître supplanta son frere, & obtint sa Charge. Après s'être insinué dans l'esprit de ce Prince, en flattant sa vanité, par une pompeuse description de sa puissance & de l'éclat de sa magnificence, il lui demanda adroitement la Souveraine Sacrificature, & lui en offrit trois-cens talens plus que son frere n'en donnoit. Cette offre fit recevoir sa proposition avec toute la facilité qu'il pouvoit souhaiter. Jason fut dépossé, après avoir joui (*m*) trois ans de sa Charge, & elle fut donnée à Menelaüs.

L'Auteur du second Livre des *Maccabées* (*n*) dit que ce Menelaüs étoit frere de Simon le Benjamite, de la famille de Tobie. Mais cela

(*l*) II. *Maccab.* IV. 23. 24. & 25.
(*m*) Ibid. (*n*) Ibid.
(*o*) *Antiq.* XII. 6.

la ne ſe peut pas, car il n'y avoit que ceux de la famille d'Aaron qui puſſent être admis à cette Charge. Joſephe eſt plus croyable dans cette rencontre, qui (*o*) dit poſitivement, qu'il étoit frere d'Onias & de Jaſon, & fils de Simon II. qui avoit été Souverain Sacrificateur; & qu'il fut le troiſième de ſes fils qui parvint à cette Charge. Son premier nom étoit Onias comme celui de ſon frere aîné; mais entêté, auſſi bien que Jaſon, des manières des Grecs, il en prit un Grec à ſon imitation, & ſe fit appeller Menelaüs. Son pere & ſon frere aîné avoient été des hommes d'une grande vertu & d'une grande pieté: il aima mieux ſuivre l'exemple de Jaſon que le leur. (*p*) Il l'imita dans ſa fourberie, dans ſa mauvaiſe vie, & dans ſon apoſtaſie, & ſe porta même à de plus grands excès que lui. Le tour qu'il fit à Jaſon, tout pareil à celui que Jaſon avoit fait à Onias, fut une juſte punition de la Providence; mais Menelaüs y paroit encore bien plus criminel que lui, puis-qu'il y ajoûta la trahiſon, ayant, lorſqu'il le fit, la confidence de ſon frere & le caractère d'Ambaſſadeur de ſa part, en vertu duquel il obtint auprès du Roi l'accès dont il fit un ſi criminel uſage. An. 172. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 9.

Dès que l'ordre qui l'établiſſoit dans la Charge de Souverain Sacrificateur fut expedié à la Cour de Syrie, Menelaüs ſe mit en chemin & l'aporta à Jeruſalem. Quoi que (*q*) la famille des Tobies, qui faiſoit un parti puiſſant dans l'Etat, ſe déclarât pour lui, celui de Jaſon

(*p*) II. *Maccab.* IV. 5. JOSEPH. *Antiq.* XII. 6.
(*q*) JOSEPH. ibid.

An. 172. avant J.C. Ptolom. Philom. 9.

ſon ſe trouva ſi fort, que Menelaüs & ſes partiſans furent obligez de quitter la place. Ils s'en allerent à Antioche, déclarerent qu'ils renonçoient aux Loix & aux coûtumes de leur Païs, qu'ils embraſſoient la Religion du Roi & le Culte des Grecs; & par là gagnerent ſi bien l'eſprit d'Antiochus, qu'il les renvoya avec des forces auxquelles Jaſon ne pouvoit pas faire tête. Il fut obligé à ſon tour de ſortir de Jeruſalem, (r) & ſe retira au Païs des Ammonites.

Menelaüs prit poſſeſſion de ſa Charge ſans aucune oppoſition; & commença à faire tout ce à quoi lui & ſon parti s'étoient engagez à Antioche. Il (s) abjura ouvertement la Loi de Moïſe, & embraſſa la Religion des Grecs, & toutes ſes Cérémonies & ſes uſages; & il employa tout ſon credit & toute ſon autorité à attirer tous les autres dans la même apoſtaſie. Ce n'étoit pas par amour pour la Religion Juive qu'il avoit ſouhaité la Sacrificature, ni dans le deſſein de remplir les devoirs de cette Charge: ce qui l'avoit ſi fort fait ſouhaiter à lui & à Jaſon avant lui, & la leur avoit fait acheter ſi cher, c'étoit l'autorité temporelle qui ſe trouvoit attachée à la ſpirituelle. Alors, & depuis aſſez long-tems, les Souverains Sacrificateurs des Juifs avoient eu premièrement ſous les Rois de Perſe & enſuite ſous les Macedoniens, la Souveraine autorité pour le temporel ſur cette Nation. Cette autorité temporelle émanoit ſans aucune difficulté de celle du Roi, ce qui avoit donné occaſion aux Princes de

(r) II. *Maccab.* IV. 26.

de disposer de l'une & de l'autre, quoi que la Prêtrise, ou la Sacrificature, ne relevât pas proprement d'eux, mais de Dieu même, de qui elle tiroit immediatement son autorité. 9. An. 172. avant J.C. PTOLOM. PHILOM.

C'est la même chose parmi les Chrêtiens. Les Evêques, par exemple, qui sont l'ordre le plus élevé de la Prêtrise, outre l'Emploi Ecclesiastique, qui n'émane que de Jesus-Christ, ont, dans les Etats Chrêtiens, comme parmi nous en Angleterre, un benefice temporel attaché à leur dignité, qui sont les revenus de leur Evêché, & quelques branches de l'autorité temporelle, comme la ratification des Testamens, le jugement des procès pour les dixmes, les actions diffamatoires, & autres pareilles. Tous ces derniers priviléges relevent sans doute de l'Etat, de qui ils les tiennent; mais les premiers n'en relevent pas. Si on faisoit bien attention à cette distinction, on verroit bientôt tomber les idées Erastienes, qui sont aujourd'hui si communes parmi nous. C'est faute de faire cette attention que tant de gens concluënt, de ce qu'il y a plusieurs branches de l'autorité Episcopale qui lui viennent de l'Etat, que donc tout le reste en vient aussi. Au lieu que, s'ils examinoient bien la chose, ils verroient, qu'outre le pouvoir temporel, & les revenus temporels, attachez à la dignité Episcopale, il y a encore un pouvoir Ecclesiastique ou spirituel, qui ne vient que de Jesus-Christ seul. La même distinction peut encore servir à terminer une autre question qui a fait beaucoup de bruit ici, sous le Regne du feu Roi Guillaume III. tou-

(s) JOSEPH. *Antiq.* XII. 6.

An. 172. avant J. C. Ptolom. Philom. 5.

touchant l'Acte du Parlement qui ôta les Evêchez à ceux des Evêques qui refuſoient de prêter les Sermens à Sa Majeſté. On prétendoit que le Parlement ne pouvoit pas ôter un Evêché à un Evêque. Il eſt vrai qu'il ne peut pas lui ôter la Charge ſpirituelle, mais il eſt faux qu'il n'ait pas le droit de lui ôter le bénéfice & les autres avantages & le pouvoir qui y ont été attachez. l'Evêque reçoit tout cela de l'Etat, & l'Etat peut les lui ôter, quand il y en a un juſte ſujet. C'eſt tout ce qu'a fait cet Acte du Parlement. Les Evêques à qui il ôta leurs Evêchez ne ceſſerent pas pour cela d'être Evêques; ils l'étoient encore après l'Acte, autant qu'ils l'euſſent jamais été, de l'Egliſe Univerſelle, & conſerverent leur emploi ſpirituel dans tout ſon entier.

An. 171. avant J.C. Ptolom. Philom. 10.

Après avoir obtenu, la Souveraine Sacrificature, Menalaüs (*t*) ne ſongea pas ſeulement à payer la ſomme dont il l'avoit achetée. Le Roi demanda ſon argent à Soſtrate Gouverneur du Château de Jeruſalem, qui étoit auſſi ſon Receveur Général en Judée, & Soſtrate le demanda à Menelaüs. L'argent ne venant point, ils eurent tous deux ordre de venir à Antioche rendre raiſon de leur conduite. En y arrivant ils aprirent que le Roi en étoit parti pour arrêter un ſoulevement qui ſe faiſoit contre lui à Mallus & à Tarſe en Cilicie. On avoit aſſigné à Antiochis, concubine du Roi, le revenu de ces deux Villes pour ſon entretien. Les habitans indignez de l'affront qu'on leur faiſoit, ou

(*t*) II. *Maccab.* IV. 27. & 28.
(*v*) II. *Maccab.* IV. 32. 39.

ou peut-être même épuiſez par les vexations de cette méchante femme, s'étoient ſoulevez. Antiochus y étoit allé en diligence pour les ramener, & avoit laiſſé le Gouvernement d'Antioche, en ſon abſence, à Andronique, homme de la première qualité. Menelaüs profita du tems que lui donnoit cette circonſtance, pour faire au Roi à ſon retour la ſomme qu'il lui devoit. (v) Il fit tirer du Temple par Lyſimaque, qu'il avoit laiſſé à Jeruſalem comme ſon Vicaire Général, quantité de vaſes d'or, & les fit vendre à Tyr & dans les Villes voiſines. La ſomme fut aſſez conſiderable pour lui fournir de quoi payer le Roi, & gagner même Andronique & d'autres Courtiſans, dont il avoit beſoin pour ſe bien remettre dans l'eſprit du Roi. An. 171. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 10.

(x) Onias, qui étoit relegué à Antioche, apprit ce Sacrilege, & en fit de grands reproches à Menelaüs, qui ne pouvant les ſouffrir, & reſolu de s'en vanger, s'adreſſa à Andronique, & l'engagea à le defaire d'Onias. Celui-ci eut avis de ce qui ſe tramoit contre lui; & prit le parti de ſe réfugier dans l'Aſyle de Daphné, pour s'y mettre à couvert de leurs complots. Andronique, (y) à force de belles promeſſes l'en fit ſortir, & le fit auſſi-tôt mourir, pour gagner l'argent que Menelaüs lui avoit promis. Onias s'étoit ſi bien conduit à Antioche, qu'il s'y étoit fait aimer & eſtimer generalement de tout le monde tant Grecs que Juifs. Auſſi ſe joignirent-ils tous, par l'horreur qu'ils

(x) Ibid. vs. 33. 34.
(y) II. *Maccab.* ibid.

An. 171. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 10.

qu'ils eurent de ce maſſacre, & (z) préſentérent une requête au Roi, à ſon retour, contre Andronique. On lui fit ſon procès, ſon crime fut prouvé, & Antiochus (a) le condamna à être mené, avec toutes ſortes de marques d'infamie, à l'endroit où il avoit commis ſon crime, & à y être executé de la manière qu'il l'avoit mérité. Tout méchant & Tyran qu'étoit Antiochus, il fut touché de la mort indigne d'un ſi honnête homme, & regretta ſa perte; & dans la juſtice qu'il en fit, il entra autant de reſſentiment de ſa part qu'en pouvoient avoir ceux qui avoient entrepris l'affaire.

Cet Onias avoit été vingt-quatre ans Souverain Sacrificateur. Euſebe, qui marque le tems que tous les autres avoient poſſedé cette Charge, depuis la Captivité de Babylone, n'a point du tout parlé du tems de celui-ci; mais la Chronique d'Alexandrie (aa) lui donne XXIV. ans, qu'elle fait aller, ſans doute, juſqu'à ſa mort. Cette Chronique, dans le calcul des années de chaque Pontificat, depuis le tems dont je viens de parler juſques à la mort d'Onias, s'accorde beaucoup mieux avec l'Ecriture & avec Joſephe, que ne font Africanus & Euſebe. C'eſt pour cela que j'ai mieux aimé la ſui-

(z) II. *Maccab.* IV. 35. 36.

(a) Ibid. vſ. 37. 38.

(aa) Cette Chronique a paſſé premiérement ſous le nom de *Faſti Siculi*, parce qu'elle fut trouvée dans une vieille Bibliotheque en Sicile, & de là tranſportée à Rome, où SIGONIUS & ONUFRIUS s'en ſervirent & la citerent ſous le nom que je viens de dire. Mais SYLBURGE en ayant trouvé un autre exemplaire, en fit préſent à

ſuivre que les deux autres, excepté l'article du Pontificat de Simon le juſte; car au lieu que la Chronique lui donne quatorze ans, Euſebe ne lui en donne que neuf. J'ai mieux aimé ſuivre en cet endroit Euſebe, pour ne pas mettre tant de diſtance entre la dernière année du Pontificat de Manaſſé & la mort de ſon pere. En donnant, avec la Chronique, quatorze ans à Simon le juſte, la mort de Manaſſé ſe trouvera tomber ſoixante-ſeize ans après la mort de Jadduah ſon pere, & par conſéquent il faudra, qu'il ait vêcu pour le moins près de cent ans. Plus donc on peut retrancher d'un ſi grand âge, & plus on aprochera de la probabilité : & il n'y a pas moyen d'en retrancher autrement, ſans s'écarter de ces deux Auteurs, qui ſont les ſeuls à qui on peut avoir ici recours. Car toutes les années des autres Pontificats, depuis la mort de Jadduah juſqu'à celle de Manaſſé, ſont ou les mêmes, ou plus grandes, que celles de la Chronique : & ainſi il n'y a aucun article où l'on puiſſe les diminuers ſans donner atteinte à l'autorité de ces deux Auteurs. Autrement, la dernière année d'Onias deſcendroit plus bas, que l'Hiſtoire de Joſephe ou celle des Maccabées ne le permettent. Depuis la mort d'Onias, les Pontificats qui ſuivent ſeront pris des

An. 171. avant J. C. PTOLOM. PHILOM. 10.

à HOESCHELIUS qui le donna à la Bibliotheque d'Augsbourg, RADER Jeſuite a publié ce dernier, avec une Verſion Latine, en 1624. ſous le titre de *Chronicon Alexandrinum*. Il y donna ce titre parce que le MS. d'où il a fait ſon édition, a une petite Preface qui porte le nom de *Pierre Patriarche d'Alexandrie*. [Vide FABRICII *Biblioth. Græc.* Tom. VI. p. 142.]

An. 171. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 10.

des Livres des Maccabées ; & , lorſqu'ils viennent à nous manquer , Joſephe , qui les a marquez juſqu'à la fin , doit ſervir de guide.

Pendant ce tems-là il y eut une grande émeute à Jeruſalem , à l'occaſion des vaſes d'or que l'on tiroit du Temple par ordre de Menelaüs. En partant pour Antioche (*b*) il avoit laiſſé pour ſon Subſtitut Lyſimaque , un autre de ſes freres qui ne valoit pas mieux que lui. Ce fut lui qui (*c*) fit emporter ces vaſes ſacrez , que Menelaüs fit vendre à Tyr & ailleurs , pour faire l'argent dont il avoit beſoin. Quand la choſe (*d*) vint à éclater , la populace indignée s'attroupa contre Lyſimaque. Lui de ſon côté pour ſe défendre , ramaſſa près de trois mille hommes de ſon parti , dont Tyrannus , vieux Soldat , eut le commandement. La populace les vint charger avec tant de furie, qu'après avoir tué ou bleſſé la plûpart de ſon monde , ils écarterent le reſte , & ſe firent jour juſqu'à Lyſimaque , l'aſſommerent auprès de la Tréſorerie , dans l'enceinte du Temple , & punirent ainſi pour cette fois le Sacrilege qui venoit de ſe commettre.

Antiochus , qui depuis (*e*) le retour d'Apollonius de la Cour d'Egypte , s'étoit toûjours préparé à la guerre , dont il voyoit bien qu'il étoit menacé de la part de Ptolomée pour la Cele-

(*b*) II. *Maccab.* IV. 29. (*c*) Ibid.
(*d*) Ibid. vſ. 40. 41. 42.
(*e*) LIVIUS XLII. 29. POLYB. *Legat.* LXXI. p. 1238. JUSTIN. XXXIV. 2. DIOD. SICUL. *Legat.*

Cele-Syrie & la Paleſtine, ſe trouvant enfin en état de la commencer, reſolut de ne la pas attendre dans ſes Etats, & de la porter lui-même dans ceux de ſon ennemi. Il crut pouvoir mépriſer impunément la jeuneſſe de Ptolomée, qui n'avoit que ſeize ans, & la foibleſſe des Miniſtres entre les mains de qui il étoit tombé : que les Romains, ſous la protection de qui l'Egypte s'étoit miſe, avoient trop d'affaires ſur les bras pour lui donner du ſecours ; & que la guerre qu'ils avoient avec Perſée Roi de Macédoine, ne leur en laiſſeroit pas le loiſir : enfin que la conjoncture étoit très-favorable pour décider la querelle qu'il avoit avec l'Egypte au ſujet de ces Provinces. Cependant, pour garder quelques meſures avec les Romains, (*f*) il envoya repréſenter au Senat par des Ambaſſadeurs, ſon droit ſur les Provinces de Cele-Syrie & de Paleſtine, dont il étoit actuellement en poſſeſſion ; & l'obligation où il ſe trouvoit d'entrer en guerre pour le ſoutenir : & en même tems il ſe mit à la tête de ſon Armée, & marcha vers la frontière de l'Egypte. (*g*) L'Armée de Ptolomée & la ſienne ſe joignirent entre le mont Caſius & Peluſe ; & l'on en vint à une bataille où Antiochus remporta la victoire, dont il profita ſi bien qu'il mit la frontière en état de ſervir de barriere, & d'arrêter tous les efforts que pourroit faire

An. 171. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 10.

Legat. XVIII. JOSEPH. *Antiq.* XII. 6. HIERON. *in Dan.* XI. 22.

(*f*) POLYB. *Legat.* LXXII. pag. 1238. DIOD. SICUL. *Legat.* XVIII.

(*g*) HIERONYM. ibid.

faire l'Egypte pour regagner ces Provinces. Enſuite, ſans entreprendre autre choſe cette année, il retourna à Tyr, & il mit ſon Armée en quartier d'hiver dans les places voiſines.

An. 170. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 11.

Pendant le ſéjour qu'il y fit, (*h*) trois Députez du Sanedrin vinrent lui faire leurs plaintes du Sacrilege de Menelaüs, & des deſordres qu'avoit cauſez à Jeruſalem ſon Vicaire Lyſimaque. Ils le convainquirent clairement devant le Roi de tout ce dont ils l'avoient accuſé. Menelaüs, voyant qu'il étoit perdu, & qu'on alloit prononcer ſa ſentence, gagna par une groſſe ſomme d'argent Ptolomée Macron fils de Dorymane, qui tira le Roi à quartier & le tourna ſi bien, qu'au lieu de condamner Menelaüs, comme c'étoit ſon deſſein, non ſeulement il prononça ſon abſolution, mais il fit même mourir les trois Députez comme de faux accuſateurs : injuſtice ſi criante & ſi viſible, que les Tyriens en eurent pitié, & les firent enterrer honorablement.

Ce Ptolomée Macron (*i*) ayant été autrefois Gouverneur de l'Iſle de Cypre, ſous le Roi Ptolomée Philometor, avoit retenu pendant ſa minorité, tous les revenus du Païs entre ſes mains, & n'avoit jamais voulu les payer aux Miniſtres qui les avoient demandez avec toutes les inſtances poſſibles ; mais, au Couronnement du Roi, il avoit aporté le tout à Alexandrie, & l'avoit mis dans les coffres du Roi. Une ſomme ſi conſiderable, venuë ſi à propos dans l'ex-

(*h*) II. *Maccab.* IV. 44-50.
(*i*) VALESII *Excerpta. ex* POLYB. p. 126.
(*k*) II. *Maccab.* X. 13. (*l*) I. *Maccab.* III. 38.

l'extrême beſoin où ſe trouvoit l'Etat, avoit fait approuver ſa conduite ; & l'affaire lui fit beaucoup d'honneur. Dans la ſuite, piqué de quelque affront que lui firent les Miniſtres, ou de ce qu'on ne recompenſoit pas comme il l'auroit voulu, un ſervice de cette importance, (*k*) il ſe revolta contre Ptolomée, entra au ſervice d'Antiochus, & lui livra l'Iſle de Cypre. Il en fut reçu avec toutes ſortes d'agrémens. Le Roi (*l*) le mit au nombre de ſes confidens, & (*m*) lui donna le Gouvernement de la Cele-Syrie & de la Paleſtine, & envoya à ſa place en Cypre (*n*) Cratès, qui avoit commandé dans le Château de Jeruſalem ſous Soſtrate. J'ai cru devoir faire connoître ici ce perſonnage, parce qu'il en ſera ſouvent parlé dans la ſuite de cette Hiſtoire. An. 170 avant J.C. PTOLOM. PHILOM. II.

A peu près dans ce tems-ci, on vit dans l'air, à Jeruſalem (*o*) pendant quarante jours de ſuite, d'étranges Phénomenes. C'étoient des hommes, les uns à cheval, & les autres à pied, armez de boucliers, de lances, & d'épées, qui formant des corps aſſez conſiderables, ſe battoient comme font des Armées ennemies : préſage des calamitez de la guerre, & de la déſolation qui fondirent bien-tôt après ſur la Ville & ſur toute la Nation. Les mêmes prodiges y furent encore vus, avant la deſtruction de cette Ville par les Romains. Joſephe qui vivoit alors l'aſſure (*p*), & il proteſte qu'il le tient de perſonnes qui l'avoient vu de leurs propres yeux. Anti-

(*m*) II. *Maccab.* VIII. 8. (*n*) II. *Maccab.* IV. 29.
(*o*) II. *Maccab.* V. 2. 3.
(*p*) De *Bell. Jud.* VII. 12.

An. 170. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 11.

Antiochus employa tout l'hiver à faire de nouveaux préparatifs de guerre pour une ſeconde expedition en Egypte; &, dès que la ſaiſon le permit, il (q) l'attaqua par mer & par terre. Il gagna (qq) une ſeconde bataille, ſur la frontière, prit la Ville de Peluſe, & entra juſques dans le cœur de l'Egypte. (r) Dans cette dernière défaite des Egyptiens, il ne tint qu'à lui de n'en pas laiſſer échaper un ſeul homme; maïs au lieu de ſuivre ſa pointe, il arrêta lui-même ſes gens, en allant de corps en corps, après la victoire, arrêter le carnage. Cette clémence lui gagna le cœur des Egyptiens; & quand il avança dans le Païs, (s) tous venoient en foule ſe rendre à lui; de ſorte qu'il ſe vit bien-tôt ſans peine maître de Memphis & de tout le reſte de l'Egypte, à la reſerve d'Alexandrie, qui ſeule tint bon contre lui.

Philometor ou fut pris, ou ſe vint mettre lui-même entre les mains d'Antiochus. On ne ſait pas bien lequel des deux; il y a beaucoup d'apparence que ce fut le dernier, car Antiochus lui laiſſa ſa liberté entière. (t) Ils mangeoient à la même table, vivoient en amis, & pendant quelque tems même, Antiochus affectoit de prendre ſoin des interêts de ce jeune Roi ſon neveu, & de regler les affaires comme ſon Tuteur. Mais quand une fois il ſe fut rendu maître du Païs, ſous ce prétexte, il s'ac-

(q) II. *Maccab.* V. 1.
(qq) I. *Maccab.* I. 17. 18. HIERON. *in Dan.* XI. 24.
(r) DIOD. SICUL. *in Excerpt.* VALESII. p. 311.
(s) HIERONYM. *in Dan.* XI. 25.

s'accommoda de tout ce qu'il trouva de bon, pilla de tous les côtez, & (*u*) s'enrichit auſſi bien que ſes troupes des dépouilles des Egyptiens. An. 170 avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 11.

Philometor fit (*w*) un triſte perſonnage pendant tout ce tems-là. A l'Armée il s'étoit toûjours tenu auſſi loin qu'il avoit pu du danger, & ne s'étoit ſeulement pas montré à ceux qui combattoient pour lui. Après cela, quelle lâcheté que la maniere dont il ſe ſoumit à Antiochus & dont il ſe laiſſa enlever un ſi beau Royaume, ſans jamais rien entreprendre pour le conſerver ! Ce n'étoit pourtant pas tant en lui manque de courage & de capacité naturelle, car dans la ſuite il donna des preuves qu'il en avoit, qu'un effet de l'éducation molle & effeminée de ſon Gouverneur Eulée. Cet Eunuque, qui étoit auſſi ſon premier Miniſtre, avoit employé tous ſes ſoins à le plonger dans le luxe & dans la molleſſe, afin de le rendre incapable des affaires, pour ſe rendre auſſi néceſſaire quand ce jeune Prince ſeroit Majeur, qu'il l'avoit été pendant ſa minorité, & conſerver ainſi le pouvoir entre ſes mains: politique aſſez ordinaire à des Miniſtres corrompus, quand ils ont des Princes Mineurs, qui cauſe toûjours de grands malheurs à l'Etat qu'ils gouvernent.

Pendant qu'Antiochus étoit en Egypte, (*x*) un faux bruit de ſa mort ſe répandit dans toute la

(*t*) Ibid.. (*u*) I. *Maccab.* I. 19.

(*w*) JUSTIN. XXXIV. 2. DIODOR. SICUL. *in Exc.* VALESII. p. 310.

(*x*) I. *Maccab.* I. 20... 25. & II. *Maccab.* V. 5. & 6. JOSEPH. *Antiq.* XII. 8.

An. 170. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. II.

la Paleſtine. Jaſon crut l'occaſion propre à recouvrer le poſte qu'il y avoit perdu. Il vient avec un peu plus de mille hommes à Jeruſalem ; & avec le ſecours de ceux de ſon parti qui étoient dans la Ville, il la prend, en chaſſe Menelaüs qui ſe retire dans le Château, commet toutes ſortes de cruautez contre ſes concitoyens, & fait mourir ſans miſericorde tous ceux qui lui tombent entre les mains, & qu'il regardoit comme ſes ennemis.

Quand Antiochus apprit ces nouvelles en Egypte, il conclut que c'étoit une revolte generale des Juifs, & (*y*) ſe mit auſſi-tôt en marche pour la reprimer. Il étoit particulierement en colere de ce qu'on lui dit ; que le Peuple de Jeruſalem avoit fait de grandes rejoüiſſances à la nouvelle de ſa mort. Il forma le ſiége de la Ville, (*z*) la prit d'aſſaut, &, en trois jours de tems, ſa rage coûta la vie à quarante mille perſonnes qu'il fit égorger, & la liberté à un pareil nombre, qu'il mit dans l'eſclavage & qu'il vendit aux Nations voiſines.

Non

(*y*) I. *Maccab.* I. 20--28. II. *Maccab.* V. 11--20. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7. XIII. 16. *De Bello Jud.* I. 1. *Contra Apion.* II. p. 1065. *& in Lib. de Maccab.* 4. DIODOR. SICUL. XXXIV. Ecl. 1. p. 903. HIERONYM. *in Dan.* XI. 27.

(*z*) L'Auteur du ſecond Livre des *Maccabées*, & DIODORE de Sicile, s'accordent tous deux à dire que la place fut *forcée*. JOSEPHE dit tout au contraire dans le Livre XII. de ſes *Antiquitez*, Ch. VII. qu'Antiochus, y entra *ſans coup ferir*, ἀμαχητί ; & que ceux de ſon parti lui avoient ouvert les portes. Mais en cela il ſe contredit lui-même ; car dans ſon Hiſtoire *de la Guerre des Juifs* I. 1. il

Non content de cela cet impie entra par force dans le Temple, juſques dans le Sanctuaire, & les lieux les plus ſacrez, ſouillant par ſa préſence même le Lieu très-Saint, où, le traître Menelaüs le conduiſit. Pour faire à ce Saint lieu, à la Religion, & au Culte qu'on y rendoit à Dieu, l'affront le plus ſanglant qu'il put s'imaginer; il fit ſacrifier un Cochon ſur l'Autel des Holocauſtes, & arroſer toutes les parties du Temple du bouillon qu'on fit d'une partie de la viande de cette bête impure. Enſuite ajoûtant le Sacrilege à la prophanation, il emporta l'Autel des parfums, la table de propoſition, le chandelier à ſept branches du Sanctuaire, qui étoient tous d'or; pluſieurs autres vaſes, utenſiles, & dons des Rois d'autrefois auſſi d'or. Il pilla auſſi la Ville, & s'en retourna à Antioche chargé des dépouilles de la Judée & de l'Egypte, qui jointes enſemble faiſoient des ſommes immenſes. Pour mettre le comble au deſeſpoir des Juifs, en partant (*a*) il nomma pour Gouverneur de la Judée un Phrygien nommé Philippe, homme d'un cruauté barbare; pour la Samarie, Andronique, d'un

An. 170. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. II.

1. il dit qu'il prit la Ville *par force*, κατὰ κράτος, & le repréſente comme un homme enragé de la reſiſtance qu'il avoit trouvée dans ce ſiége. Et au VI. Livre de cette même Hiſtoire Chap. XI. il parle de ceux qui avoient été tuez en defendant la place contre Antiochus pendant ce ſiége. Ce n'eſt pas ici le ſeul endroit où il arrive à JOSEPHE de s'oublier. On pourroit aporter pluſieurs autres traits d'Hiſtoire qu'il a racontez fort differement en differens endroits. C'eſt ſur tout entre ſes *Antiquitez* & ſa *Guerre des Juifs* que ſe trouvent ces variations. La raiſon en eſt qu'elles ont été écrites long-tems l'une après l'autre.

(*a*) II. *Maccab.* V. 22, 23.

An. 170. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. II.

d'un caractère tout pareil : & il laiſſa à Menelaüs le plus méchant des trois le titre de Souverain Sacrificateur avec l'autorité qui étoit attachée à cette Charge.

Pour Jaſon, (*aa*) il n'oſa pas attendre la venuë d'Antiochus. Dès qu'il vit qu'il aprochoit de Jeruſalem, il retourna dans ſa premiere retraite dans le Païs de Ammonites. Mais quelques accuſations ayant été portées à Aretas Roi des Arabes, de qui relevoit l'endroit où il étoit; il fut obligé d'en chercher une nouvelle. Après en avoir ainſi changé pluſieurs fois, chaſſé de lieu en lieu, pourſuivi, & haï de tous les hommes pour ſon impieté envers Dieu, envers ſon Païs & ſa Religion, ne trouvant de ſûreté en aucun endroit où il fût connu; il ſe jetta premièrement en Egypte, & de là enſuite à Lacedemone, où il mourut dans la dernière miſere, ſans avoir perſonne qui voulût ſeulement ſe donner la peine de l'enterrer.

An. 169. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 12.

Les Alexandrins (*b*) voyant Philometor entre les mains d'Antiochus, à qui il laiſſoit diſpoſer comme il lui plaiſoit de ſon Royaume, le regarderent comme perdu pour eux, & mirent ſon cadet ſur le trône, déclarant l'autre déchu de la Couronne. On lui donna dans cette occaſion le nom de Ptolomée Evergete le ſecond; mais dans la ſuite on lui donna le Sobriquet de *Phyſcon*, qui veut dire *Gros ventre*, à cauſe de l'état où l'avoient mis ſes débauches.

C'eſt

(*aa*) Ibid. vſ. 7--10.

(*b*) PORPHYR. *in Gr.* EUSEB. SCALIGERI p. 60. & 68.

(*c*) POLYB. *Legat.* LXXXI. p. 1258.

C'eſt ſous ce dernier titre que la plûpart des Ecrivains en parlent. (c) Cineas & Cumanus lui furent donnez pour Miniſtres d'Etat, & on les chargea de rétablir les affaires délabrées de ce Royaume. AN. 169. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 12.

Antiochus qui eut avis de ce qui ſe paſſoit, (d) en prit occaſion de revenir encore en Egypte, ſous prétexte de rétablir le Roi dépoſé, mais en effet pour ſe rendre maître abſolu du Royaume. (e) Il battit les Alexandrins dans un combat naval, près de Peluſe, entra par terre en Egypte, & marcha droit à Alexandrie dans le deſſein d'en former le ſiége. Le jeune Roi (f) conſulta ſes deux Miniſtres : ils lui conſeillerent de faire aſſembler un grand Conſeil, compoſé de tous les hauts Officiers de l'Armée, & de prendre leurs avis pour voir comment on feroit pour ſortir de l'embarras où l'on ſe trouvoit. Après bien des déliberations dans ce grand Conſeil, on convint enfin; que l'état des affaires demandoit qu'on cherchât des voyes d'accommodement avec Antiochus; & que l'on engageroit les Ambaſſadeurs des differens Etats Grecs qui ſe trouvoient à Alexandrie d'employer leur médiation pour y reuſſir. (g) On les trouva tout diſpoſez à le faire.

Ils allerent par eau en remontant la riviere, trouver Antiochus, & furent chargez des ouvertures de paix; & accompagnez de deux Am-

(d) POLYB. *Legat.* LXXX. LXXXI. & LXXXII. p. 1259. LIVIUS XLIV. 19.
(e) LIVIUS ibid.
(f) POLYB. *Legat.* LXXXI. p. 1258.
(g) POLYB. *Legat.* LXXXII. p. 1259.

An. 169. avant J. C. PTOLOM. PHILOM. 12.

Ambaſſadeurs de Ptolomée lui-même, qui avoient les mêmes inſtructions. Il les reçut fort bien dans ſon camp, les regala magnifiquement ce jour-là, & leur marqua le lendemain pour recevoir les propoſitions qu'ils avoient à lui faire. Les Achéens parlerent les premiers, & les autres enſuite chacun à leur tour. Tous s'accorderent à charger Eulée, & à attribuer la guerre à ſa mauvaiſe conduite, & au bas âge de Ptolomée Philometor; faiſant adroitement l'apologie du nouveau Roi, & tâchant de radoucir Antiochus à ſon égard, pour le porter à traiter avec lui, appuyant beaucoup ſur la parenté qui ſe trouvoit entr'eux.

Antiochus dans ſa réponſe, convint de tout ce qu'ils avoient dit de la cauſe de la guerre, prit occaſion de là d'étaler les droits qu'il avoit ſur la Cele-Syrie & la Paleſtine, allégua toutes les raiſons (*b*) qu'on a vûës ci-deſſus, & produiſit les piéces authentiques, qui furent trouvées ſi fortes que tous les Membres de ce Congrès furent convaincus de la bonté de ſon droit ſur ces Provinces. Pour les conditions de la paix, il les renvoya à un Traité formel, auquel on devoit travailler dès qu'il auroit auprès de lui deux perſonnes abſentes, qu'il leur nomma, & ſans qui il leur déclara qu'il ne vouloit pas l'entamer.

Après cette réponſe il décampa, vint à Naucratis, de là devant Alexandrie, & commença à en former le ſiége. Dans cette extrêmi-

(*b*) Voyez ſous l'an 173.

(*i*) POLYB. *Legat.* XC. p. 1272. LIVIUS XLIV. 19. JUSTIN. XXXIV. 2.

trêmité Ptolomée Evergete & Cléopatre ſa ſœur, qui étoient dans la place, (*i*) envoyerent des Ambaſſadeurs à Rome, repréſenter le triſte état où ils étoient réduits, & implorer le ſecours du Peuple Romain. An. 169. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 12.

Peu de tems après, il arriva des Ambaſſadeurs de Rhodes, qui venoient exprès pour tâcher d'accommoder les differens des deux Couronnes. (*k*) Ils débarquerent à Alexandrie, y reçurent les inſtructions que leur voulurent communiquer les Miniſtres, & puis paſſerent au camp d'Antiochus. Ils firent tous leurs efforts pour le porter à un accommodement avec le Roi d'Egypte, inſiſtant beaucoup ſur l'amitié dont les deux Couronnes les avoient honorez depuis ſi long tems, & ſur l'obligation où elle les mettoit d'employer leurs bons offices pour rétablir la paix entr'elles. Comme ils s'étendoient beaucoup ſur ces lieux communs, Antiochus les interrompit, & leur dit en peu de mots; qu'il n'étoit pas néceſſaire de faire là-deſſus de longues harangues, que la Couronne apartenoit à l'aîné des deux freres, avec qui il avoit fait la paix, & lié une étroite amitié; que, ſi on vouloit le rappeller, & le remettre ſur le trône, la guerre étoit finie.

Il le diſoit; mais ce n'étoit nullement ſon deſſein. Il ne cherchoit qu'à embrouiller les affaires, pour venir à ſes fins. La reſiſtance qu'il trouvoit dans Alexandrie, (*l*) dont il vit bien qu'il faudroit lever le ſiége, lui fit changer

(*k*) POLYB. *Legat.* LXXXIV. p. 1261.
(*l*) LIVIUS XLV. 11.

An. 169. avant J.C. PTOLO. PHILOM. 12.

ger de batterie, & conclure; qu'il falloit deſormais entretenir l'animoſité entre les deux freres, & allumer entr'eux une guerre qui les affoiblît ſi fort tous deux, que quand il voudroit il n'eût qu'à ſe montrer pour venir à bout de l'un & de l'autre qui ſe trouveroient alors tout à fait épuiſez. Dans (*m*) cette vuë il leva le ſiége, marcha du côté de Memphis, & remit en apparence Philometor en poſſeſſion de tout le Païs, excepté Peluſe, qu'il garda comme une Clef pour entrer quand il lui plairoit en Egypte, dès qu'il verroit les choſes venuës, ſelon le plan qu'il s'en étoit fait, au point où il les falloit pour commencer à agir. Après avoir ainſi diſpoſé toutes choſes, il revint à Antioche.

Philometor commença enfin à revenir de l'aſſoupiſſement prodigieux où l'avoit jetté ſon indolente molleſſe, & à ſentir les maux que lui avoient fait toutes ces revolutions. Il ſe trouva même aſſez de pénétration naturelle pour entrevoir le deſſein d'Antiochus. (*n*) L'article de Peluſe retenuë lui ouvrit les yeux. Il vit bien qu'il ne gardoit cette porte de l'Egypte que dans le deſſein d'y rentrer, quand ſon frere & lui ſeroient ſi abbatus par la guerre qu'ils ſe faiſoient, qu'ils ne pourroient plus reſiſter, & qu'ils ſeroient alors tous deux en proye à ſon ambition. Ainſi dès qu'il vit Antiochus parti, il fit dire à ſon frere qu'il étoit diſpoſé à s'accom-

(*m*) LIVIUS ibid.

(*n*) LIVIUS XLV. 11. JUSTIN. XXXIV. 2. PORPHYR. *in Gr.* EUSEB. SCALIGER. I. p. 60. & in EUSEBII *Chron.* p. 68.

commoder avec lui : & l'accommodement ſe fit effectivement par le moyen de Cléopatre leur ſœur, à condition que les deux freres regneroient conjointement. Philometor revint à Alexandrie & l'Egypte eut la paix, au grand contentement des Peuples, & ſur tout de ceux d'Alexandrie qui avoient beaucoup ſouffert par la guerre. An. 169. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 12.

Les deux freres jugeant qu'Antiochus ne manqueroit pas de revenir les attaquer vigoureuſement, (o) envoyerent des Ambaſſadeurs en Grèce, pour obtenir des troupes auxiliaires, & ſe mettre par là en état de ſe défendre contre lui. Cette précaution ne leur fut pas inutile ; car dès qu'Antiochus apprit leur reconciliation, & vit avorter par là le beau projet, par lequel il s'étoit flatté de ſe voir maître de l'Egypte, (p) il entra en furie, & reſolut d'employer toutes ſes forces contr'eux, & de leur faire la guerre à toute outrance.

Il envoya (q) de fort bonne heure ſa Flotte en Cypre, pour y affermir ſon Gouvernement ; en même tems il ſe mit en marche par terre, avec une Armée nombreuſe, dans le deſſein de faire cette fois-ci la conquête de l'Egypte tout ouvertement, ſans prétendre comme auparavant travailler pour un de ſes neveux. Il trouva, en arrivant à Rhinocorura, des Ambaſſadeurs de Philometor, qui lui dirent : que leur maître reconnoiſſoit qu'il lui avoit l'obligation de ſon rétabliſſement : qu'il le conjuroit de An. 168. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 13.

(o) POLYB. *Legat.* LXXXIX. p. 1268.
(p) LIVIUS XLV. 11.
(q) LIVIUS ibid.

An. 168. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 13.

de ne pas défaire ſon propre ouvrage, & de le laiſſer jouïr paiſiblement de la Couronne qu'il lui avoit lui-même mis ſur la tête. Antiochus ſe moqua de ce compliment, & levant le maſque, ne parla plus de l'affection & de la tendreſſe, dont il avoit juſques-là fait tant de parade, & ſe déclara ouvertement ennemi de l'un & de l'autre. Il dit aux Ambaſſadeurs, qu'il demandoit qu'on lui cedât à perpetuité l'Iſle de Cypre, & la Ville de Peluſe, avec toutes les terres qui ſont le long de la branche du Nil ſur laquelle elle étoit ſituée, & qu'il ne feroit point de paix avec aucun d'eux ſans cela. Il marqua auſſi un jour pour qu'on lui rendît réponſe ſur ſa demande, & quand il le vit paſſé, ſans qu'on lui eût donné la ſatisfaction qu'il prétendoit, il commença les hoſtilitez, perça juſqu'à Memphis, en ſoumettant tous les Païs qu'il traverſoit, & là il recut la ſoumiſſion de preſque tout le reſte. Il prit enſuite la route d'Alexandrie, dans le deſſein de former le ſiége de cette Ville, dont la priſe l'auroit rendu maître abſolu de tout le Royaume. Il y auroit infailliblement réuſſi, s'il n'eût trouvé en y allant une Ambaſſade de Rome qui l'arrêta, & rompit toutes les meſures qu'il avoit priſes depuis ſi long-tems pour ſe rendre maître de l'Egypte.

On a vu ci-deſſus comment Evergete & ſa ſœur Cléopatre, dans l'extrêmité où les avoit réduits le premier ſiége, avoient envoyé des Ambaſſadeurs implorer le ſecours des Romains. (r) Ces Ambaſſadeurs avoient paru à l'audience que

(r) LIVIUS XLIV. 19.

que leur accorda le Senat, dans l'équipage où l'on ſe mettoit alors dans les grandes afflictions, & y avoient fait un diſcours encore plus touchant, où ils expoſoient leurs miſeres ; enfin proſternez aux pieds du Senat, ils l'avoient conjuré de leur accorder ſon ſecours. Le Senat en avoit été touché ; & (*s*) conſiderant, outre cela, qu'il n'étoit pas de l'interêt des Romains de laiſſer ſi fort agrandir Antiochus, & que ſon pouvoir ſeroit exorbitant s'il joignoit la Couronne d'Egypte à celle de Syrie, on reſolut d'envoyer une Ambaſſade en Egypte pour mettre fin à la guerre. C. Popilius Lenas, qui avoit été Conſul quatre ans auparavant, C. Decimius, & C. Hoſtilius, furent les trois qu'on choiſit pour cette importante négociation. Leurs inſtructions portoient qu'ils iroient premièrement trouver Antiochus, & enſuite Ptolomée : qu'ils leur déclareroient de la part du Senat, qu'ils euſſent à ſuſpendre toutes les hoſtilitez, & à terminer la guerre ; & que ſi l'un des deux refuſoit de le faire, le Peuple Romain ne le regarderoit plus comme ſon Ami ni ſon Allié. De peur qu'Antiochus ne fût déja maître de l'Egypte, avant que les Ambaſſadeurs puſſent s'acquiter de leur commiſſion, ils firent tant de diligence, que trois jours après la réſolution priſe dans le Senat, ils partirent de Rome avec les Ambaſſadeurs d'Egypte. Ils arriverent bien-tôt à Brindes, & de là, en côtoyant la Grèce & paſſant enſuite par Chalcis, Delos, & Rhodes, ils débarquerent à Alexandrie, juſtement dans le tems qu'An-

An. 168. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 13.

(*s*) POLYB. *Legat.* XC. p. 1271. LIVIUS ibid.

An. 168. avant J.C. qu'Antiochus ſe mettoit en marche pour en venir former le ſiége.

PTOLOM. PHILOM. 13. Les Ambaſſadeurs le rencontrerent à Leuſine, qui n'eſt qu'à quatre milles d'Alexandrie. Voiant Popilius qu'il avoit connu très-particulierement à Rome, pendant qu'il y étoit en ôtage, il lui tendit la main pour l'embraſſer en qualité d'ancien ami. Popilius lui dit, en refuſant la civilité qu'il lui faiſoit, que le caractère dont il étoit revêtu & l'interêt de ſa Patrie ſuſpendoient l'amitié du particulier; qu'il falloit qu'il fût premièrement, s'il étoit ami ou ennemi de l'Etat, avant que de le reconnoître pour ſon ami particulier. En diſant cela, il lui préſenta le Decret du Senat, qu'ils avoient ordre de lui communiquer, & lui demanda de le lire, & de lui donner ſa réponſe ſur le champ. Antiochus le lut, & dit à Popilius, qu'il conſulteroit ſes amis, & leur rendroit dans peu la réponſe dont il conviendroit avec eux, après avoir ouï leurs avis. (t) Popilius ne voulut pas ſe contenter de ce délai; & faiſant avec une baguette qu'il avoit à la main, un cercle ſur le ſable autour d'Antiochus, il lui dit, qu'il lui falloit ſa réponſe avant qu'il ſortit de ce cercle. Un procedé ſi extraordinaire & ſi ferme étonna Antiochus. Après y avoir un peu penſé, il prit ſon parti, & dit à l'Ambaſſadeur, qu'il feroit ce que le Senat ſouhaitoit. Là-deſſus Popilius reçut ſes embraſ-

(t) POLYB. *Legat.* XCII. p. 1273. LIVIUS XLV. 12. JUSTIN. XXXIV. 3. APPIAN. *in Syriac.* p. 131. VALER. MAX. VI. 3. VELLEIUS PAT. I. 10.

braſſades, & en uſa enſuite à tous égards en ancien ami. An. 168. avant J. C PTOLOM. PHILO. 13.

Ce qui donnoit à l'un tant de hardieſſe & de hauteur, & à l'autre tant de ſoupleſſe, étoit la nouvelle, qu'on avoit reçuë tout fraîchement, de la grande victoire que les Romains avoient remportée ſur Perſée Roi de Macédoine. Paul Emile venoit, par la défaite entière de ce Prince, d'ajoûter à l'Empire Romain toute la Macédoine, & de rendre le nom Romain redoutable à toutes les Nations, où la renommée avoit porté la nouvelle de cette guerre. De ſorte que depuis ce tems-là, perſonne n'oſoit refuſer de faire ce qu'ils ordonnoient; & tout le monde tâchoit, à quelque prix que ce fût, d'être en paix avec eux & de les avoir pour amis.

Popilius, après avoir renvoyé Antiochus en Syrie, (*u*) retourna avec ſes Collegues à Alexandrie. Il y ratifia, & mit la dernière main au Traité d'accommodement qu'avoient fait les deux freres, qui n'étoit juſques-là qu'une eſpèce d'ébauche. De là il paſſa en Cypre, en renvoya la Flotte d'Antiochus, comme il l'avoit renvoyé lui-même d'Egypte, fit rendre toute l'Iſle aux Rois d'Egypte, à qui elle appartenoit de droit, & revint à Rome rendre compte au Senat du ſuccès de ſon Ambaſſade. Il en arriva preſque en même tems une de la part des Ptolomées, qui venoit remercier le Senat, des grands ſervices qu'il leur avoit rendus.

I. 10. PLUT. *in Apophth.* C. 32. HIERONYM. *in Dan.* XI. 27.

(*u*) POLYB. & LIVIUS ibd.

An. 168. avant J.C. Ptolom. Philo. 13.

dus. En effet ils devoient à cette Ambaſſade des Romains leur Royaume, & la paix avec laquelle ils en jouïſſoient.

A ſon retour d'Egypte, Antiochus (*w*) outré de ſe voir arracher par les Romains une Couronne ſur laquelle il avoit compté, & dont il ſe voyoit déja preſque en poſſeſſion, jetta toute ſa furie ſur les Juifs qui ne lui en avoient donné aucun ſujet. (*x*) Il détacha, en traverſant la Paleſtine, vingt & deux mille hommes, dont il donna le commandement à Apollonius, le Receveur du Tribut, & lui ordonna de détruire la Ville de Jeruſalem.

Apollonius y arriva (*a*) juſtement deux ans après la priſe de cette Ville par Antiochus. Il ne témoigna rien du tout au commencement, qui pût faire ſoupçonner les ordres cruels qu'il avoit, & attendit, pour les faire éclater, le premier jour de Sabbat. Alors, (*b*) voyant tout le Peuple aſſemblé paiſiblement dans les Synagogues, & occupé à y rendre à Dieu le Culte Religieux, il s'acquita de la commiſſion barbare dont il étoit chargé; & lâcha ſur eux toutes ſes troupes, avec ordre de maſſacrer tous les hommes, & de prendre toutes les femmes & les enfans, & de les vendre. Ses ordres furent executez avec la dernière rigueur & la dernière cruauté. On n'épargna pas un ſeul homme; tous ceux qu'on put attraper furent maſſa-

(*w*) Polyb. ibid.
(*x*) I. *Maccab.* I. 29--40. II. *Maccab.* V. 24--26. Joseph. *Antiq.* XII. 7.
(*a*) I. *Maccab.* I 30.
(*b*) I. *Maccab.* I. 30--40. II. *Maccab.* V. 24--26.

Jo

maſſacrez impitoyablement, & les rues remplies de ſang. On pilla la Ville enſuite, & on y mit le feu en pluſieurs endroits après en avoir tiré tout ce qu'il y avoit de richeſſes. On abbatit le reſte des maiſons, & on ſe ſervit des materiaux à bâtir une bonne forteresſe ſur le haut d'une des éminences de la Cité de David, vis-à-vis du Temple, qu'elle commandoit. On y mit une groſſe garniſon pour tenir en bride toute la Nation des Juifs, on en fit une place d'armes munie de bons magazins, & on y ferra les dépouilles priſes dans le ſac de la Ville. An. 168. avant J. C. PTOLOM. PHILO. 13.

De là la garniſon fondoit ſur ceux qui venoient adorer Dieu dans le Temple, & répandoit leur ſang de tous les côtez du Sanctuaire, qu'elle ſouilla de toutes les manières. Ce fut alors qu'on n'oſa plus en aprocher, & que les Sacrifices du ſoir & du matin ceſſerent, pas un des véritables ſerviteurs de Dieu n'oſant plus y venir l'y adorer; (c) juſques à ce que, trois ans & demi après, Judas le tira des mains des Gentils, le purifia de ſes ſouilleures, & par une nouvelle Dédicace, y rétablit le Culte auquel il étoit deſtiné. Car (d) tous ceux que la fuite avoit ſauvez du maſſacre, avoient abandonné le Temple, auſſi bien que Jeruſalem, entre les mains de ces étrangers, & le Sanctuaire & la Ville étoient ſans un ſeul habitant de la Nation Juive.

(e) Judas

JOSEPH. *Antiq.* XII. 7.

(c) JOSEPH. *in Praf. ad Hiſt. de B. J.* & I. 1. & VII. I. *Maccab.* IV. & II. *Maccab.* X.

(d) I. *Maccab.* I. 38-40.

An. 168. avant J.C. PTOLOM. PHILO. 13.

(*e*) Judas Maccabée, avec un petit nombre d'autres, s'étoit retiré alors dans le desert, où ils n'eurent, pendant long-tems, pour toute nourriture que des herbes, & ce qu'ils pouvoient prendre sur les montagnes & dans les bois: jusques à ce qu'enfin ils trouverent une occasion de prendre les armes pour eux & pour leur Patrie, comme on le dira dans la suite.

Josephe (*f*) fait Antiochus lui-même témoin de cette boucherie, & confond ce que fit alors Apollonius, avec ce qu'avoit fait ce Prince en personne deux ans auparavant. Les Livres des Maccabées distinguent fort bien ces deux actions, & leur assignent à chacune leur tems propre; la première, par Antiochus en personne, après sa seconde expedition en Egypte; & la seconde, par Apollonius, son Général, détaché exprès, à son retour de sa quatrième & dernière expedition d'Egypte, deux ans après. Par là tout se trouve à sa place.

Ceci arriva à peu près dans la saison où tombe notre Pentecôte. Tite-Live dit (*g*) qu'Antiochus entra en campagne dans cette dernière expedition, *primo vere*, au commencement du Printems, & que les Ambassadeurs Romains le joignirent, avant qu'il fût arrivé aux portes d'Alexandrie. Cela ne demande tout au plus que six semaines, à commencer du jour qu'il entra dans le Païs. Dès que les Ambassadeurs l'eu-

(*e*) II. *Maccab.* V. 27.
(*f*) *Antiq.* XII. 7. (*g*) XLV. 11.
(*h*) JOSEPH. *in Præf. ad Hist. de B. J.* & I. 1. & VI. 11.

l'eurent joint, il fut obligé lui & toutes ſes troupes de ſortir d'Egypte. Il pouvoit aiſément être arrivé dans la Paleſtine vers la fin de Mai; & Apollonius, ſur ce pied-là, aura executé ſa commiſſion, détruit la Ville, & ſouillé le Temple, au commencement de Juin. Il faut que cela ſoit ainſi : car cette déſolation du Temple arriva (*h*) juſtement trois ans & demi avant ſon rétabliſſement & ſa purification par Judas Maccabée, comme on l'a déja dit; & il eſt certain que ce rétabliſſement arriva (*i*) le vingt-cinquième jour du neuvième mois des Juifs nommé *Ciſleu*, la CXLVIII. année de l'Ere des Seleucides. D'où il s'enſuit néceſſairement que le tems de cette déſolation doit être le vingt-cinquième du troiſième mois, nommé *Sivan*, l'an CXLV. de l'Ere des Seleucides, qui répond à l'an CLXVIII. avant J. C. où je la mets. Le mois *Sivan* répondant à une partie du mois de Mai, & à une partie de celui de Juin dans le Calendrier Julien, le vingt-cinquième de ce mois ſe rencontre être à peu près notre Pentecôte, comme je l'ai avancé. Ce fut alors que, par ordre d'Antiochus, & par le miniſtère du ſcelerat Apollonius, le Sacrifice du matin & du ſoir, qu'on offroit à Dieu à Jeruſalem, ceſſa, & que le Temple fut déſolé. Encore ne fut-ce pas là tout le mal qu'on fit aux Juifs cette année. An. 168. avant J. C. PTOLOM. PHILO. 13.

Dès qu'Antiochus fut de retour à Antioche, (*k*) il ordonna, que toutes les Nations de ſes Etats

(*i*) I. *Maccab.* I. 58. IV. 52. 54. II. *Maccab.* X. 5.

(*k*) I. *Maccab.* I. 41--64. II. *Maccab.* VI. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7. *& de B. J.* I. 1. *& Lib. de Maccab.* 4. HIERONYM. *in Dan.* VIII. & XI.

An. 168. avant J. C. PTOLOM. PHILO. 13.

Etats euſſent à quitter leurs anciennes Cérémonies religieuſes, & leurs uſages particuliers; qu'elles ſe conformaſſent à la Religion du Roi & adoraſſent les mêmes Dieux, & de la même manière que lui. Cette Ordonnance, quoique conçuë en termes généraux, avoit pourtant principalement les Juifs en vûë; & la ſeule raiſon qu'on eut de l'exprimer d'une manière ſi générale qu'elle s'étendît à toutes les Nations de l'Empire de Syrie, fut afin d'étendre cette perſecution à tous les Juifs qui s'y pourroient trouver diſperſez. La réſolution de les opprimer par tout avoit été priſe par Antiochus; (*l*) Ptolomée Macron étoit celui qui lui avoit ſuggeré cet expedient pour la rendre générale, ſuivant l'intention de ce Prince, qui étoit de détruire entiérement par tout où il étoit le maître, tous ceux qui ne ſe conformeroient pas à ſon Ordonnance, en renonçant à leur Dieu & à leur Loi; & ainſi d'extirper abſolument la Religion Juive, la Nation même, & juſqu'au nom des Juifs dans tous ſes Etats.

Pour tenir la main à l'execution de ce reglement, (*m*) il envoya des Intendans dans toutes les Provinces de ſon Empire, qui eurent ordre de le faire obſerver, & d'inſtruire les Peuples de toutes les Cérémonies & les coûtumes auxquelles ils devoient ſe conformer.

(*n*) Les

(*l*) II. *Maccab.* VI. 8.
(*m*) I. *Maccab.* I. 53.
(*n*) I. *Maccab.* I. 42.
(*o*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 7.
(*oo*) Car *Jehovah*, qui étoit le nom propre du Dieu d'Iſraël

(*n*) Les Gentils n'eurent pas grand peine à s'y résoudre; un peu de difference dans l'Idolâtrie ne faisoit pas une affaire, & il n'y en avoit guéres d'especes qui n'eût place dans la Religion des Grecs. Personne ne parut entrer plus aisément dans ce que demandoit la Cour que les Samaritains. (*o*) Toutes les fois que les Juifs avoient été dans la prosperité, ils s'étoient fait un honneur de se dire leurs freres, de se faire descendre d'Israël, & de se dire les fils de Joseph. Mais quand ils les voyoient dans l'adversité & persecutez, ils disoient qu'ils n'avoient rien à demêler avec eux; qu'ils étoient de la race des Médes & des Perses; (& en ceci ils disoient vrai.) qu'ils n'étoient point Israëlites, & qu'il n'y avoit absolument entr'eux aucune parenté. Ils n'avoient jamais desavoué cette parenté si hautement que dans cette occasion. Voyant la rude persecution à laquelle les Juifs étoient exposez, & craignant d'y être enveloppez, ils présenterent une requête au Roi, où ils représentoient; que, quoi que leurs ancêtres, pour détourner differens fleaux du Ciel, dont leur Païs avoit été visité, eussent autrefois essayé d'observer le Sabbat & les autres Cérémonies des Juifs, & eussent élevé sur le mont Guérizim un Temple comme celui de Jerusalem, & offert là des Sacrifices à un Dieu (*oo*) sans nom, comme le pratiquoient les Juifs, quoi que cette superstition se fût continuée par une

An. 168. avant J. C. PTOLOM. PHILO. 13.

raël étoit regardé comme ineffable, & ne se prononçoit qu'une fois l'an par le Souverain Sacrificateur, en entrant dans le Lieu très-saint le jour de l'expiation. De là vient qu'il est appellé ici un Dieu *sans nom*, ou *anonyme*.

An. 168. avant J. C. Ptolom. Philo. 23.

une ancienne coûtume, cependant ils n'étoient pas de cette Nation, ni aucunement parens; mais qu'ils étoient prêts à ſe conformer à toutes les Cérémonies, & à tous les uſages des Grecs, ſelon l'Ordonnance du Roi: qu'ainſi ils ſupplioient le Roi de ne pas permettre qu'ils fuſſent enveloppez dans la punition qu'il ordonnoit qu'on fit ſouffrir à cette Nation criminelle, puis qu'ils n'étoient pas coupables des mêmes crimes. Ils demandoient encore, que leur Temple, qui juſques-là n'avoit été dédié à aucune Divinité particulière, fût deſormais conſacré à *Jupiter Grec*, & qu'il en portât le nom. Antiochus reçût favorablement cette requête, & donna ordre (*p*) à Nicanor, ſous-Gouverneur de la Province de Samarie, de dédier leur Temple à Jupiter Grec, comme ils le ſouhaitoient, & de ne les plus inquiéter.

Les Samaritains ne furent pas les ſeuls Apoſtats qui abandonnerent leur Dieu & leur Loi dans cette épreuve. Pluſieurs Juifs, (*q*) ſoit pour éviter la perſecution, ſoit pour faire leur Cour au Roi ou à ſes Officiers, ſoit, enfin, par inclination & par libertinage, en firent de même. Tous ces differens motifs cauſerent bien des chutes en Iſraël: & pluſieurs de ceux qui avoient une fois franchi ce pas-là, devenoient, en ſe joignant aux troupes du Roi, (*r*) plus grands perſecuteurs de leurs freres que les

(*p*) Apollonius étoit alors Gouverneur, & Nicanor n'étoit que ſon Subſtitut. JOSEPH. *Antiq.* XII. 10. I. *Maccab.* III. 10.

(*q*) I. *Maccab.* I. 43--52. VI. 21--27.

les Payens même, qu'on avoit chargez de cette commiſſion barbare. An. 168 avant J. C. PTOLOM. PHILOM. 13.

L'Intendant qui fut envoyé en Judée & en Samarie, pour faire executer l'Ordonnance du Roi, étoit (s) Athenée, homme d'âge, & fort verſé dans toutes les Cérémonies de l'Idolâtrie des Grecs, qu'on jugea par cette raiſon fort propre à y initier ces Peuples. Dès qu'il fut arrivé à Jeruſalem, il commença par faire ceſſer (t) les Sacrifices qu'on offroit au Dieu d'Iſraël, & à ſupprimer toutes les obſervances de la Religion Judaïque. On ſouilla le Temple, de ſorte qu'il n'étoit plus propre au ſervice de Dieu: on profana les Sabbats, & les autres fêtes: on deffendit de circoncire les enfans: on enleva & on brûla tous les exemplaires de la Loi par tout où on les trouva: on abolit toutes les Ordonnances de Dieu dans tout le Païs, & l'on fit executer tous ceux qu'on put découvrir qui avoient contrevenu en quelcun de ces points à l'Ordonnance du Roi. Les ſoldats de Syrie, & l'Intendant qui les commandoit, furent les principaux miſſionnaires par le moyen deſquels ſe fit la converſion des Juifs à la Religion du Roi; de la même maniére que s'eſt faite celle des ſujets Proteſtans d'un Prince voiſin mort depuis peu, à la ſuperſtition Idolâtre de Rome, qui ne le cede guéres à l'autre.

Après avoir ainſi aboli le Culte des Juifs dans

(r) I. *Maccab.* VI. 21--24. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7.
(s) II. *Maccab.* VI. 1.
(t) I. *Maccab.* I. 44--64. II. *Maccab.* VI. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7. *de B. J.* I. 1. *De Maccab.* c. 4.

An. 186. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 13.

dans le Temple, on y introduiſit celui des Gentils. On le conſacra au principal de leurs faux Dieux, & on l'appella (*u*) le Temple de Jupiter Olympien. On eleva ſa ſtatuë ſur une partie de l'autel des holocauſtes qui étoit dans la dernière cour du Temple; & ſur le même autel, vis-à-vis de la ſtatuë, on eleva un petit autel pour offrir des Sacrifices à ce Dieu. Cela ſe fit (*w*) le quinziéme du mois de *Ciſleu*, qui répond à une partie de Novembre & de Decembre dans notre Calendrier, & (*x*) le vingt-cinquième on commença à y ſacrifier.

On fit la même choſe (*y*) au Temple des Samaritains ſur le mont Guérizim; il fut conſacré à Jupiter Hoſpitalier, ou Protecteur des étrangers. On a vu que c'étoit à la requête des Samaritains que ce Temple avoit été dédié à Jupiter Grec. (*z*) Ce furent eux auſſi qui demanderent l'addition du titre d'Hoſpitalier, pour montrer qu'ils étoient étrangers dans le Païs, & qu'ils n'étoient pas de la race d'Iſraël, comme les anciens habitans du Païs.

Ayant découvert à Jeruſalem (*a*) deux femmes qui avoient fait circoncire les enfans dont elles venoient d'accoucher, on leur pendit ces enfans au cou; & après les avoir conduis-

(*u*) II. *Maccab.* VI. 2.
(*w*) I. *Maccab.* I. 5.
(*x*) I. *Maccab.* I. 62. IV. 54. II. *Maccab.* X. 5.
(*y*) II. *Maccab.* VI. 2. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7.
(*z*) II. *Maccab.* VI. 2.
(*a*) I. *Maccab.* I. 64. 65. II. *Maccab.* VI. 10. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7.

duites dans cet état au travers de la Ville, on les précipita du plus haut endroit des murailles, & on fit mourir tous ceux qui avoient assisté à cette cérémonie deffenduë. On usa de la même séverité à l'égard de tous les autres, qui furent trouvez avoir pratiqué d'autres actes de Religion contraires à l'Ordonnance du Roi. An. 168. avant J. C. PTOLOM. PHILO. 13.

Pour établir plus promptement dans cette Nation le Culte Payen qu'elle commandoit, & faire qu'on s'y conformât, (*b*) on bâtit dans toutes les Villes des autels, & des chapelles avec des Idoles; on y ajoûta des bois sacrez. On y (*c*) mit des Officiers qui y faisoient sacrifier tout le monde une fois le mois, le jour du mois auquel étoit né le Roi; (*d*) & leur faisoient manger de la chair de Cochon, & des autres bêtes impures qu'on y offroit en Sacrifice. Lorsque la fête de Bacchus venoit, & les processions qu'on y faisoit à cet abominable Dieu de l'yvrognerie, (*e*) on forçoit les Juifs d'y assister & de porter comme les autres (*f*) le Lierre qui étoit sa livrée.

Quand on détacha ces Officiers dans toutes les Villes de la Judée pour forcer les peuples à se conformer à la Religion du Roi, & à offrir des Sacrifices, (*g*) un d'entr'eux nommé Apellès, vint à Modin, où demeuroit Mattathias Prê-

(*b*) I. *Maccab.* I. 47.
(*c*) I. *Maccab.* I. 51. 58. II. 15.
(*d*) I. *Maccab.* I. 47. DIOD. SIC. XXXIV. Ecl. I.
(*e*) II. *Maccab.* VI. 7.
(*f*) Le Lierre étoit consacré à Bacchus, & à cause de cela on le portoit toûjours aux processions des Bacchanales.
(*g*) I. *Maccab.* II. JOSEPH. *Antiq.* XII. 8.

An. 168. avant J. C. PTOLOM. PHILO. 13.

Prêtre de la Claſſe (*b*) de Jehojarib, homme vénérable & fort zelé pour la Loi de Dieu. (*i*) Il étoit fils de Jean, & petit-fils de Simon, dont le pere Aſmonée, avoit donné à ſa famille le nom d'Aſmonéens. Il avoit avec lui cinq fils, tous gens de cœur, & zèlez comme lui pour la Loi de Dieu: Johanan ſurnommé *Caddis*, Simon ſurnommé *Thaſſi*, Judas ſurnommé *Maccabée*, Eléazar qui avoit le ſurnom d'*Avaran*, & Jonathan qui avoit celui d'*Apphus*. (*k*) En arrivant à Modin, Apellès fit aſſembler les bourgeois, & leur expliqua le ſujet de ſa commiſſion. Enſuite, adreſſant la parole à Mattathias, il tâcha de lui perſuader de ſe conformer à la volonté du Roi, afin d'entraîner tout le reſte des habitans par l'exemple d'un homme ſi vénérable & ſi conſideré; & lui promit que s'il le faiſoit, le Roi le mettroit au nombre de ſes amis, & dans ſon Conſeil, & que lui & ſes fils recevroient tous des honneurs & des bienfaits de la Cour. Mattathias lui répondit, avec une voix ferme, qui le fit entendre de toute l'aſſemblée; qu'il n'y avoit rien au monde qui pût le porter, lui ou aucun de ſa famille, à abandonner la Loi de leur Dieu; qu'ils continuëroient à obſerver inviolablement l'alliance qu'il avoit faite avec leurs peres, & toutes ſes Ordonnances, & qu'aucun Ordre du Roi ne les en feroit écarter. Après cette déclaration, apercevant un Juif de la Ville

(*b*) Cette Claſſe étoit la première des 24. qui ſervoient tour à tour au Temple. I. *Chron.* XXIV. 7.

(*i*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 8.

(*k*) I. *Maccab.* II. 15--28.

le qui se présentoit à l'autel, que les Payens y avoient élevé, pour y sacrifier selon l'Ordonnance du Roi, saisi d'un zèle comme celui de Phinées, il s'élance contre cet Apostat & le tuë. Dans l'ardeur de sa colere il se jette sur le Commissaire du Roi, & avec l'assistance de ses enfans & de quelques autres qui se joignirent à eux, ils le tuerent avec toute sa suite. Après ce coup d'éclat, il assembla toute sa famille, & attirant ceux qui étoient zèlez pour la Loi, ils se retirerent de compagnie dans les montagnes, (*l*) où ils furent suivis de plusieurs autres; de sorte qu'au bout de quelque tems, les deserts de Judée furent remplis de ceux qui fuyoient la persecution. An. 168. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 13.

Une troupe de ces pauvres fugitifs, au nombre de mille, s'étant cachée dans une caverne du desert le plus proche de Jerusalem, Philippe le Phrygien, (*ll*) à qui Antiochus avoit confié le Gouvernement de la Judée quand il en partit la derniere fois, (*m*) prit des troupes, & marcha contr'eux. Il les exhorta d'abord de se soumettre aux ordres du Roi, & les assura, s'ils le faisoient, qu'on ne les moleste-roit point sur le passé. Ils répondirent tous résolument, qu'ils mourroient plûtôt que d'abandonner la Loi de Dieu. Quand il vit qu'il n'y avoit pas moyen de les ébranler, il bloqua la caverne où ils étoient, & sans faire aucun acte d'hostilité, il attendit le jour du Sabbat, com-

(*l*) I. *Maccab.* II. 28. 30. JOSEPH. *Antiq.* XII. 8.
(*ll*) II. *Maccab.* V. 22.
(*m*) I. *Maccab.* II. 31--38. II. *Maccab.* VI. 11. JOSEPH. ibid.

An. 168. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 13.

comptant qu'alors il s'en rendroit maître sans resistance. La chose lui réüssit ; car ces pauvres gens firent scrupule de rien faire ce jour là pour se deffendre, & ainsi ils furent tous massacrez jusqu'aux femmes & aux enfans, sans qu'on fit quartier à un seul.

Mattathias & ceux qui étoient avec lui furent au desespoir de ce malheur : & considerant, que, s'ils suivoient leur exemple, ils étoient tous perdus ; après avoir bien examiné la chose, (*n*) ils déciderent enfin, tous d'un accord, que la Loi du Sabbat n'obligeoit personne dans des cas de nécessité, comme étoit celui-ci. Ils resolurent unanimement, si on les attaquoit le jour du Sabbat, de se deffendre, déclarant que cela étoit permis. Ils firent ratifier ce decret par tous les Prêtres & les Anciens qui se trouverent parmi eux ; ils en envoyerent des copies à tous ceux qui, comme eux, demeuroient attachez à la Loi, dans tous les endroits de la Judée où ils étoient dispersez. Ceux-ci le reçurent, & y donnerent leur approbation. De sorte que depuis ce tems-là, ce fut une régle qu'ils observerent dans toutes les guerres.

An. 167. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 14.

Antiochus (*o*) ayant avis que ses ordres ne trouvoient pas en Judée la même soumission que par tout ailleurs, s'y rendit en personne pour les faire executer. Il exerça les plus grandes cruautez sur tous les Juifs qu'il put attraper,

(*n*) I. *Maccab.* II. 40, 41. JOSEPH. *Antiq.* XII. 8.
(*o*) JOSEPH. *de Maccab.* c. 4, & 5.
(*p*) VI. & VII.
(*q*) *In Libro de Maccabais, sive de imperio rationis.*
(*r*) Ces noms, selon lui, étoient ; *Maccabée, Aber, Machir,*

per, qui refuſoient d'abjurer leur Religion; pour obliger les autres, par la crainte de pareils tourmens, à faire ce qu'on demandoit d'eux. Ce fut alors qu'arriva le martyre d'Eléazar, & celui de la mere & de ſes ſept fils, dont l'Auteur du ſecond Livre des Maccabées, (*p*) & (*q*) Joſephe, nous ont laiſſé l'Hiſtoire. Je ne m'y arrêterai pas ici, parce qu'on la pourra voir bien circonſtanciée dans ces deux Auteurs, ſur-tout dans le dernier, qui en a fait un Livre exprès. Ruffin, dans ſa paraphraſe Latine de ce Livre de Joſephe, nous donne (*r*) les noms de ces ſept freres & de leur mere. Il ajoûte qu'eux & Eléazar avoient été conduits à Antioche, & que ce fut là qu'ils furent jugez par Antiochus: mais il le dit ſans autre fondement, que l'on puiſſe découvrir. La raiſon, auſſi bien que le fil de l'hiſtoire, telle que nous la donnent ces deux Auteurs, conduiſent naturellement à penſer que Jeruſalem, & non Antioche, fut le théatre de ces cruëlles tragedies; d'autant plus qu'étant deſtinées à jetter la terreur dans l'eſprit des habitans de la Judée, elles auroient perdu toute leur force, ſi ces exemples terribles ne ſe fuſſent pas faits ſur les lieux.

An. 167. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 14.

Mattathias cependant avec ſa troupe (*s*) ſe tenoient clos & cachez dans les endroits des montagnes, où il n'étoit pas facile de les aborder. Dès qu'Antiochus fut reparti pour An-

chir, *Judas*, *Achas*, *Areth*, & *Jacob*; & celui de la *mere*, *Salomona*. Mais les Hiſtoriens Juifs modernes l'appellent *Hanna*.

(*s*) I. *Maccab.* II. 28. 29.

An. 167. avant J.C. Ptolom. Philom. 14.

Antioche, un grand nombre de ceux qui étoient attachez à la Loi, (*t*) l'y vinrent trouver pour defendre, les armes à la main, la Loi de Dieu & la liberté de leur Patrie. Il y vint entr'autres une compagnie (*u*) d'Assidéens, tous braves gens, & fort zèlez pour la Loi, qui avoient fait vœu de l'observer d'une maniere plus exacte & plus rigide que les autres; d'où leur venoit le nom de *Chasidim*, ou *Assidéens*. Au rétablissement de l'Eglise Judaïque en Judée, après le retour de la Captivité de Babylone, il se trouva (*w*) deux sortes de personnes parmi les membres qui la composoient. Les premiers se contentoient d'observer ce qui étoit écrit dans la Loi de Moyse; on leur donnoit le nom de *Zaddikim*, ou *les Justes*. Les autres, outre la Loi écrite, (*x*) adoptoient les Constitutions & les Traditions des Anciens, & d'autres observances rigides, dont ils faisoient vœu de surerogation volontaire. Ces derniers passant pour avoir atteint un degré de sainteté au dessus des autres, avoient le titre de *Chasidim*, *les Dévots*. Des premiers, il se forma les Sectes des Samaritains, des Saducéens, & des Caraïtes; & des derniers, celle des Pharisiens, & celle des Esseniens. On parlera de toutes ces Sectes quand cela viendra à propos. Voi-

(*t*) I. *Maccab.* II. 43. 44.
(*u*) I. *Maccab.* II. 42.
(*w*) Vide GROTIUM *ad* I. *Maccab.* II. 42.
(*x*) Vide JOS. SCALIG. *Elench. Trihær.* NIC. SERRARII, c. 22.
(*y*) Car ce mot en Hebreu s'écrit avec la lettre *Cheth*, qui répond à notre Ch. Et les Auteurs qui ont travaillé à la Version sur l'Original Hebreu, l'ont rendu quelquefois en

Voilà donc ce que c'étoit que les Aſſidéens ou les Chaſidéens (*y*) (car ce ſeroit ainſi qu'on devroit l'écrire, qui vinrent joindre Mattathias dans cette occaſion. Ils renforcerent beaucoup ſon parti ; car un des principaux points de leur vœu & de leur dévotion, étoit de combattre vaillamment pour la Religion, pour le Temple, & pour le Culte qu'on y rendoit à Dieu. An. 167. avant J. C. PTOLOM. PHILOM. 14.

Avec cette troupe qui faiſoit une petite Armée, Mattathias (*z*) ſortit de ſes cavernes, & ſe mit en campagne. Il fit le tour de la Judée, abbatant dans toutes les Villes où il paſſoit les autels des Payens, faiſant circoncire tous les enfans mâles qui ne l'avoient pas encore été, exterminant tous les Apoſtats qui lui tomboient entre les mains, & faiſant main baſſe ſur tous les perſecuteurs par tout où il paſſoit. Ainſi il réuſſit à nettoyer le Païs de l'Idolâtrie que la perſecution y avoit introduite, & rétablit (*a*) le vrai Culte de Dieu par tout où il fut le plus fort. Ayant (*b*) recouvré pluſieurs copies de la Loi d'entre les mains des Payens, il fit recommencer le Service de la Synagogue, & y fit lire la Loi comme auparavant. Une des principales inſtructions qu'avoient reçu les Agens d'Antiochus, quand on leur envoya ſon De-

en Grec avec une aſpiration, & en Latin avec une H. qu'ils ont omiſe dans quelques autres endroits, comme dans le mot d'Aſſidéens dont il s'agit.

(*z*) I. *Maccab.* II. 44. 45. &c. JOSEPH. *Antiq.* XII. 8.

(*a*) C'eſt-à-dire celui qui ſe faiſoit dans les Synagogues. Car pour celui du Temple, tant que les Payens étoient les maîtres de cet Edifice on ne pouvoit pas l'y rétablir.

An. 167. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 14.

Decret pour l'extirpation de la Religion des Juifs, étoit (c) de leur enlever par tout les Livres de la Loi; parce qu'en leur ôtant cette unique regle de leur Religion, on supposoit qu'il falloit nécessairement que la Religion s'oubliât aussi avec le tems, & tombât tout à fait. Là dessus on avoit publié des arrêts, qui ordonnoient à tous ceux qui avoient des exemplaires de la Loi, de les apporter aux Officiers commis pour cela; & l'on punissoit de mort, sans remission, tous ceux qu'on découvroit qui les avoient gardez nonobstant la défense. Par là les persecuteurs se trouvoient les maîtres de tous les exemplaires de la Loi qu'on avoit dans la Judée, excepté ceux qu'avoient emporté ceux qui s'en étoient fuis dans le desert. Tous les autres furent obligez de livrer les leurs aux persecuteurs, qui en brûlerent une partie, & (d) souillerent ceux qu'ils jugerent à propos de garder, en y mettant les portraits de leurs Dieux, afin d'empêcher les vrais Israëlites de s'en servir, si jamais ils leur retomboient entre les mains; parce que, (e) ces portraits leur étant défendus par la Loi de Dieu, aussi bien que les statues, ils avoient l'un & l'autre également en abomination. Comme cet ordre des persecuteurs ne regardoit que les cinq Livres de Moïse, & ne s'étendoit point aux écrits de Prophétes, ceux qui

(b) I. *Maccab.* II. 48.
(c) I. *Maccab.* I. 60. 61. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7.
(d) I. *Maccab.* III. 48.
(e) *Levit.* XXVI. 1. *Nombres* XIII. 52. Car dans le passage du *Levitique*, au lieu que la Version Angloise porte *aucune*

qui demeuroient attachez à la Religion, au lieu des leçons de la Loi, qui depuis le tems d'Eſdras ſe liſoient le jour du Sabbat, commencerent à lire des portions ſemblables des Prophétes; ce qui donna occaſion à la pratique qui a toûjours été continuée depuis parmi eux de lire publiquement les Prophétes dans les Synagogues. En effet, la perſecution étant paſſée, quand on reprit dans les Synagogues la lecture de la Loi, on y ajoûta celle des Prophétes; & ainſi au lieu d'une leçon qu'on avoit auparavant, il y en eut deux; la premiére, tirée de la Loi, & la ſeconde, des Prophétes, comme on l'a déja remarqué (*f*) dans cette Hiſtoire. Mattathias fit rechercher avec ſoin par tout où il paſſa, tous les exemplaires de la Loi qui étoient ainſi demeurez entre les mains des Payens, & en trouva un nombre aſſez conſiderable. Ceux qui n'avoient pas été ſouillez, furent remis aux uſages ordinaires, les autres ſervirent à en tirer des copies; mais on ne jugea pas pouvoir légitimement s'en ſervir à autre choſe, à cauſe des peintures des Idoles qu'on y avoit miſes, les Juifs depuis la Captivité de Babylone, ayant toûjours pouſſé auſſi loin le ſcrupule, même pour les apparences de l'Idolâtrie, qu'ils avoient eu auparavant de panchant pour l'Idolâtrie elle-même.

An. 167. avant J.C. PTOLOM. PHILOM. 14.

Mat-

une image de pierre, l'Original Hebreu a, *pierre de peinture*; & la marge en avertit. Par là les Juifs entendent *des pierres peintes*. [& c'eſt ainſi que le rend la Verſion Françoiſe.]

(*f*) Liv. V. Tome II. ſous l'an. 446.

An. 166. avant J.C. JUDAS MACCAB. I.

Mattathias qui étoit fort âgé, succomba bien tôt aux fatigues de la fuite & de cette espece de guerre. Il en mourut, un peu plus d'un an après être sorti de sa retraite. L'Auteur du premier Livre des Maccabées met sa mort (*g*) l'an CXLVI. du Royaume des Grecs; c'est-à-dire, de l'Ere des Seleucides dont la fin fut le commencement de la CLXVI. année Julienne avant J. C. Car l'année Julienne commençant au premier de Janvier, & celles de l'Ere des Seleucides, selon le Livre premier des Maccabées, au premier du mois de *Nisan*, qui roule avec notre mois de Mars, les mois d'entre deux faisoient la fin de l'une & le commencement de l'autre. Avant de mourir (*h*) il fit venir ses cinq fils: & après les avoir exhortez à combattre vaillamment & constamment pour la Loi de Dieu contre les persecuteurs; il nomma Judas pour Général, & Simon pour préfider au Conseil à sa place. Ensuite il rendit l'esprit, & fut enterré à Modin dans le sepulcre de ses ancêtres, extrêmement pleuré & regretté par tous les fideles.

Sa perte fut bien réparée par son successeur Judas Maccabée son fils. Dès que la cérémonie de l'enterrement de son pere fut passée (*i*) il prit le commandement des troupes

(*g*) I. *Maccab.* II. 70.

(*h*) I. *Maccab.* II. 49--70. JOSEPH. *Antiq.* XII. 8.

(*i*) I. *Maccab.* III. 1. II. *Maccab.* VIII. 1. JOSEPH. *Antiq.* XII. 9.

(*ii*) C'étoit ainsi que les Romains mettoient *Senatus Populusque Romanus* sur leurs étendards & leurs enseignes par les lettres initiales; S.P.Q.R.

pes que lui avoit laiſſé ſon pere ; ſes freres, & tous ceux qui étoient zèlez pour la Loi ; ſe rangerent auprès de lui. Quand il vit que leur nombre étoit aſſez conſiderable pour en faire une petite Armée, il arbora un étendard & les mena combattre les batailles d'Iſraël contre leurs ennemis les Payens qui les opprimoient. La déviſe de ſon étendard étoit ces paroles du Chap. XV. de l'Exode, vſ. 11. *Qui eſt ſemblable à toi parmi les Dieux, ô Eternel!* en Hebreu, *Mi Camocha Baelim Jehova* : mais comme il n'y mit pas les mots tout du long, & qu'il ſe contenta (*ii*) de la première lettre de chacun, on n'y voyoit que les lettres, M. C. B. I. dont on forma le mot de *Maccabée*, (*k*) qui fut appliqué à tous ceux qui combattoient ſous cet étendard, & (*l*) ſur tout d'une manière éminente, à lui qui étoit leur Géneral. An. 166. avant J.C. JUDAS MACCAB. I.

C'eſt parmi les Juifs un uſage aſſez ordinaire de faire ainſi un mot artificiel des lettres initiales des mots qui compoſent une ſentence, ou divers noms, qu'ils veulent abreger. Ainſi (*m*) *Rambam* eſt le nom de *Rabbi Moſes Ben Maimon*, & (*n*) *Ralbag* eſt celui de *Rabbi Levi Ben Gerſon* ; parce que les quatre premières lettres qui compoſent ces deux noms forment ces mots artificiels, en y ajoûtant ſeulement les voyelles, pour leſquelles les

(*k*) Vide GROTIUM *in Præf. ad Comm. in* I. *Maccab.* & BUXTORFIUM *de Abbreviat.* p. 132. alioſqe.
(*l*) I. *Maccab.* II. 4.
(*m*) BUXTORF. *de Abbrev.* p. 186.
(*n*) Ibid. p. 185.

An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. 2.

les Hebreux n'ont pas de lettres. R. M. B. M. & R. L. B. G. & il n'eſt rien de ſi commun que de voir appeller ces perſonnes par ces noms-là. Ces ſortes d'abbreviations de ſentences & de noms ſont ſi fréquentes dans leurs Livres, qu'il eſt impoſſible de les entendre ſans cette clef. C'eſt pourquoi Buxtorf a fait un Livre exprès *de abbreviaturis Hebraicis*, où l'on en trouvera des centaines expliquées.

Ruffin qui, comme on l'a dit, a donné des noms aux ſept freres qui ſouffrirent enſemble le martyre ſous Antiochus, appelle l'aîné Maccabée : d'où quelques-uns ont prétendu que c'étoit de lui que ce nom étoit venu dans la ſuite à tous ceux à qui on l'a donné. On a vu auſſi le peu de fondement qu'on peut faire ſur l'autorité de ce Traducteur. Il y a beaucoup d'apparence que l'origine que je viens de donner eſt la véritable ; on l'étendit à beaucoup d'autres dans la ſuite. Outre Judas, ſes freres, & tous ceux qui combattoient ſous leurs enſeignes, on appella auſſi Maccabées, tous ceux (*nn*) qui avoient ſouffert pour la même cauſe, ſous tous les Rois Grecs de Syrie ou d'Egypte ; & même ceux qui avoient vêcu long-tems avant. On trouve ce nom donné, par exemple, à ceux qui avoient ſouffert ſous Ptolomée Philopator à Alexandrie, L. ans auparavant ; à Eléazar, aux ſept freres & à leur mere,

(*nn*) SCALIGER *in Animadv. ad Chron.* EUSEBII No. MDCCLIII. pag. 143. *Omnes qui ob legis obſervationem excruciati, caſi, & male tractati ſunt, à Veteribus Chriſtianis dicuntur Maccabæi; ut qui propter Chriſtum, dicti Martyres*

mere, quoi que leur martyre fût arrivé avant la levée de l'étendard de Judas où étoit cette déviſe. De là vient que, comme les Livres qui contiennent l'Hiſtoire de Judas & de ſes freres, & leurs guerres avec les Rois de Syrie pour la défenſe de leur Religion & de leur Liberté, ſont appellez le premier & le ſecond Livre des *Maccabées*; le Livre qui fait l'Hiſtoire de ceux qui pour la même cauſe avoient été expoſez à Alexandrie aux Elephans de Philopator, eſt auſſi appellé le troiſième des *Maccabées*: & celui du martyre d'Eléazar & des ſept freres avec leur mere, écrit par Joſephe, eſt appellé le quatrième. J'ai déja parlé des deux derniers. Les deux autres ſont ceux que nous avons dans nos Bibles parmi les Apocryphes. An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. 1.

Le premier, qui eſt une Hiſtoire exacte & excellente, & qui aproche plus du ſtyle & du genie des Livres Hiſtoriques du Canon qu'aucun autre Livre, fut écrit en Chaldaïque tel qu'on le parloit à Jeruſalem, qui étoit la Langue vulgaire de toute la Judée depuis le retour de la Captivité de Babylone. Il ſe trouvoit encore dans cette Langue du tems de S. Jerôme; car il dit (*o*) qu'il l'avoit vu. Le titre qu'il avoit alors étoit (*p*) *Sharbit ſat Bene El*; *Le Sceptre du Prince des fils de Dieu*; titre qui convenoit fort bien à Judas ce brave Général du Peuple de Dieu perſecuté. Quelques Savans conjecturent qu'il a été ecrit par Jean Hyr-

(*o*) *In Prologo Galeato.* (*p*) ORIGENES *in Comment. ad Pſalm.* Vol. I. p. 47. *Edit.* HUET. EUSEB. *Hiſt. Eccl.* VI. 25.

An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. I.

Hyrcan, fils de Simon, qui fut près de trente ans Prince des Juifs & Souverain Sacrificateur, & qui entra dans cette charge au tems où finit l'Hiſtoire de ce Livre. Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut écrit effectivement de ſon tems, immediatement après ces guerres, ou par lui-même, ou par quelcun ſous lui. Il ne va pas plus loin que le commencement de ſon Gouvernement, & comme on s'y ſert des Archives, & que l'on y renvoye dans cette Hiſtoire, il faut qu'elle ait été compoſée ſous les yeux de quelcun qui fût en autorité.

Elle fut traduite du Chaldaïque en Grec, & enſuite du Grec en Latin. Notre Verſion Angloiſe eſt faite ſur le Grec. On croit que ce fut Theodotion qui la mit le premier en Grec : mais il y a apparence que cette Verſion eſt plus ancienne, parce qu'on voit que des Auteurs auſſi anciens que lui s'en ſont ſervis, comme (q) Tertullien, (r) Origene, & quelques autres.

Le ſecond Livre des Maccabées eſt un Recueil de differentes piéces. On ne ſait point du tout qui en eſt l'Auteur. Il commence par deux Lettres des Juifs de Jeruſalem, à ceux d'Alexandrie en Egypte, pour les exhorter à célébrer la Fête de la Dédicace du nouvel Autel que fit faire Judas, quand il purifia le Temple. Cette Dédicace s'obſervoit le vingt-cinquième jour de leur mois de *Ciſleu*. La premiére (s) de ces Lettres eſt de l'an

(q) *Adverſus Judæos*, p. 210. *Edit. Rigalt.* 2.
(r) ORIGENES, ibid. & alibi.

l'an CLXIX. de l'Ere des Seleucides ; c'eſt-à-dire, de l'an CXLIV. avant J. C. & contient les neuf premiers Verſets du premier Chapitre. La ſeconde, eſt de (*t*) l'an CLXXXVIII. de la même Ere, ou de l'an CXXV. avant J. C. & commence au vſ. 10. du I. Ch. & finit au 18. du ſuivant. An. 166. avant J. C. JUDAS MACCAB. I.

L'une & l'autre paroiſſent ſuppoſées ; il n'importe où le Compilateur les a priſes. La première appelle la fête de la Dédiace, *La fête des Tabernacles du mois de Ciſleu*, très-mal à propos. Car, quoi que les Juifs puſſent bien porter à la main quelque verdure pour marque de joye dans cette ſolemnité, ils ne pouvoient au cœur de l'hiver, coucher dans des cabinets de verdure, comme on faiſoit à la fête des Tabernacles. Ils n'auroient pas même trouvé aſſez de verdure pour en faire. Pour la ſeconde, outre qu'elle eſt écrite au nom de Judas Maccabée, mort il y avoit alors trente-ſix ans, elle contient tant de fables & de puerilitez, qu'il eſt impoſſible qu'elle ait été écrite par le grand Conſeil des Juifs aſſemblé à Jeruſalem pour toute la Nation, comme on le prétend.

Ce qui ſuit dans ce Chapitre, après cette ſeconde Lettre, eſt la Préface de l'Auteur de l'abregé de l'Hiſtoire de Jaſon, qui commence au 1. vſ. du III. Chap. & continuë juſqu'au 37. du dernier. Les deux verſets qui ſuivent ſont la concluſion de l'Auteur. Le Jaſon de l'Hiſtoire, dont preſque tout ce Livre ne contient que l'abregé, étoit un Juif Helleniſte

(*s*) II. *Maccab.* I. 7. (*t*) II. *Maccab.* I. 10.

An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. 1.

niſte de Cyrene, deſcendu de ceux qui y avoient été envoyez par Ptolomée Soter, comme on l'a vu dans (*u*) cette Hiſtoire. Il (*w*) avoit écrit en Grec, en cinq Livres, l'Hiſtoire de Judas Maccabée & de ſes freres, la purification du Temple de Jeruſalem, la dédicace de l'Autel, & les guerres contre Anticchus Epiphane & ſon fils Eupator. Ce ſont ces cinq Livres dont cet Auteur donne ici (*x*) l'abregé. C'eſt de cet abregé fait auſſi en Grec, & des piéces dont j'ai parlé, qu'il a compoſé le recueil qui porte le titre de Second Livre des Maccabées. Cela prouve que l'Auteur étoit Helleniſte, & apparemment d'Alexandrie; car il y a une expreſſion particuliere qui revient ſouvent dans ce Livre qui en eſt une forte preuve. C'eſt qu'en parlant du Temple de Jeruſalem il l'appelle toûjours (*y*) *le Grand Temple*, ce qui en ſuppoſe viſiblement (*z*) *un moindre*; & ce plus petit ne peut être que celui d'Egypte bâti par Onias, dont on parlera dans la ſuite. Les Juifs d'Egypte regardoient cette dernière Maiſon comme une fille de la première, à qui ils faiſoient toûjours honneur comme à la mere. Alors il étoit naturel qu'ils la traitaſſent de *Grand Temple*, parce qu'ils en avoient un *moindre*, ce que les Juifs des autres Païs n'auroient pu faire; car aucun d'eux ne reconnoiſſoit ce Temple d'Egypte, & ils regardoient même comme Schiſmatiques tous ceux qui offroient des

(*u*) Liv. VIII. ſous l'an 320.
(*w*) II. *Maccab.* II. 19-23.
(*x*) II. *Maccab.* II. 23. 24.
(*y*) Ibid. II. 20. XIV. 13.

des Sacrifices en quelqu'endroit que ce fût, excepté dans le Temple de Jeruſalem. Par conſéquent ce ne peut être qu'un Juif d'Egypte, qui reconnoiſſoit le petit Temple d'Egypte auſſi bien que le grand Temple de Jeruſalem, qui ſe ſoit exprimé de cette manière, & qui ſoit l'Auteur de ce Livre. Et comme de tous les Juifs d'Egypte ceux d'Alexandrie étoient les plus polis & les plus ſavans, il y a beaucoup d'apparence que c'eſt là qu'il a été écrit. Ce ſecond Livre n'aproche pourtant pas de l'exactitude & de l'excellence du premier. Il y a dans les Polyglottes de Paris & de Londres, des Verſions Syriaques de ces deux Livres : mais elles ſont aſſez modernes, & toutes deux faites ſur le Grec, quoi qu'elles s'en écartent quelquefois. C'eſt auſſi ſur le Grec qu'eſt faite la Verſion Angloiſe que nous avons, dans les Apocryphes de nos Bibles. An. 166. avant J. C. JUDAS. MACC. I.

Antiochus (*a*) voyant que Paul Emile, après avoir battu Perſée & fait la conquête de la Macédoine, avoit célébré des Jeux à Amphipolis ſur le Strymon, eut envie d'en faire autant à Daphné, près d'Antioche. Il en marqua le tems, envoya de tous côtez inviter tout le monde, & attira par là une foule prodigieuſe de ſpectateurs. Les Jeux ſe firent avec une pompe & une dépenſe extraordinaire, & durerent pluſieurs jours. Le perſonnage qu'il y joüa pendant tout ce tems-là, répondit par-

(*z*) Il y a dans le Grec τῷ ἱερῷ τῷ μεγάλῳ. II. *Maccab.* II. 19.

(*a*) POLYB. *apud.* ATHEN. V. 4. pag. 194. 195. & X. 12. p. 439. DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII. p. 321.

An. 166. avant J. C. JUDAS MACC. 1.

parfaitement au trait de la Prophétie (*b*) de Daniel, qui l'appelle un *homme mépriſable*, dont nous avons déja touché un mot. Il y fit tant d'extravagances, en préſence de cette multitude infinie de peuple aſſemblée de differens endroits du monde, qu'il s'attira le mépris, & la riſée de tous les aſſiſtans; pluſieurs même en furent ſi choquez, que pour éviter de voir une conduite ſi ridicule & ſi indigne d'un Prince, ils ne voulurent plus aller aux feſtins où ils étoient invitez de ſa part. Polybe en avoit donné une deſcription fort circonſtanciée, (*bb*) qu'Athenée a inſerée preſque toute entière dans ſon ouvrage. Il y en a auſſi une relation dans l'abregé de Diodore de Sicile, que de Valois a publié parmi ſes Recueils.

Pendant qu'Antiochus s'amuſoit à Daphné d'une maniere auſſi peu convenable à ſon rang & à la ſituation de ſes affaires, Judas jouoit un rôle bien different en Judée. Après avoir aſſemblé ſon Armée, (*c*) il alla faire le tour des Villes, comme ſon pere avoit commencé à faire avant lui, détruiſant par tout l'Idolatrie, & exterminant les Idolatres, & les Renegats. Après avoir délivré par tout où il paſſoit les veritables Sectateurs de la Loi des mains de ceux qui les opprimoient; pour les garantir d'un pareil malheur pour l'avenir, il fit fortifier leurs Villes, rebâtir leurs fortereſſes, y plaça de bonnes garniſons pour les proteger & les défendre.

&

(*b*) *Daniel* XI. 21.
(*bb*) POLYBIUS *apud* ATHEN. ibid.
(*c*) *I. Maccab.* III. 8. *II. Maccab.* VIII. 5. 6. 7.
(*d*) *I. Maccab.* III. 10. JOSEPH. *Antiq.* XII. 10.
(*e*) *I. Maccab.* III. 10. 11. 12. JOSEPH. ibid.

& il ſe rendit par là puiſſant & formidable dans le Païs. An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. I.

Apollonius, (*d*) qui étoit Gouverneur de la Samarie pour Antiochus, crut pouvoir arrêter ſes progrès; il aſſembla une Armée & marcha droit à lui. Judas (*e*) le battit, le tua, fit un grand carnage de ſes troupes, & en prit les dépouilles, parmi leſquelles trouvant l'épée d'Apollonius, il la prit pour lui, & s'en ſervit toûjours dans le combat tout le reſte de ſa vie.

Seron, (*f*) qui avoit le commandement de quelque partie de la Cele-Syrie ſous Ptolomée Macron (*g*) Gouverneur de toute la Province, ſur la nouvelle de cette défaite d'Apollonius, ſe mit en campagne avec toutes les troupes qu'il put ramaſſer dans ſon département, & (*h*) entra dans la Judée, l'eſprit rempli de la vengeance qu'il croioit tirer de cet affront fait aux armes de ſon maître, & de l'honneur qu'il alloit acquerir par la défaite de Judas & de ſon parti. Il eut le même ſort qu'Apollonius; il fut battu & tué dans le combat.

(*i*) Antiochus entra en furie, quand il apprit ces deux défaites. Il fit auſſi-tôt aſſembler toutes ſes forces; & avec cette groſſe Armée, il voulut aller détruire toute la Nation Juive, & donner leur Païs à d'autres. Quand il fut queſtion de payer ſes troupes, il ne ſe trouva pas aſſez d'argent dans ſes coffres; il les avoit épuiſez

(*f*) *I. Maccab.* III. 13.
(*g*) *II. Maccab.* VIII. 8.
(*h*) *I. Maccab.* III. 13-24. JOSEPH. *Antiq.* XII. 10.
(*i*) *I. Maccab.* III. 27. &c. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.

An. 166. avant J. C. JUDAS MACC. I.

ſez dans les folles dépenſes qu'il venoit de faire. Faute d'argent il fallut remettre la partie à une autre fois, & ſuſpendre la vengeance qu'il vouloit tirer de la Nation Juive, & tous les plans qu'il avoit formez pour en venir à bout avec la dernière rapidité. Il avoit employé des ſommes immenſes à ſes Jeux: outre cela, (*k*) il pouſſoit la magnificence en toutes ſortes d'occaſions juſqu'à la profuſion, dans les préſens qu'il faiſoit aux particuliers, & à des corps entiers. Fort ſouvent il donnoit ſon argent à pleines mains à ceux de ſa ſuite, & à d'autres; quelquefois aſſez à propos, mais le plus ſouvent ſans raiſon. Il vérifioit en cela ce que le Prophéte Daniel avoit prédit de lui; *Qu'il* (*l*) *répandroit parmi eux le pillage*, (*m*) *le butin & les richeſſes*: de ſorte qu'il paſſoit pour (*n*) *Magnanime & Liberal:* & l'on dit de lui, (*o*) dans les Maccabées, qu'aucun des Rois qui l'avoient précedé n'avoit jamais tant fait de préſens que lui.

Outre cet embarras où le jettoit la diſette d'argent, il en avoit encore d'autres qui lui venoient, ſelon la prédiction du même Prophéte (*p*) *des nouvelles de l'Orient & de l'Aquilon qui le troubloient*. Car au Nord, Artaxias, Roi d'Armenie, s'étoit revolté contre lui; & en Per-

(*k*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 11. ATHEN. V. p. 194. & X. p. 438. [LIVIUS XLI. 53.]

(*l*) *Dan.* XI. 24.

(*m*) ATHENE'E nous aprend d'où lui venoient ces richeſſes, ce butin & ce pillage. *Les fonds qui fourniſſoient de quoi faire ces dépenſes étoient* 1. *le butin qu'il avoit fait en Egypte contre la foi donnée au Roi Philometor Mineur.* 2. *Ce qu'il tiroit de ſes amis comme don gratuit.* 3. *Et c'étoit ici le plus*

Perſe, qui étoit à l'Orient, on ne lui payoit plus ſes taxes régulierement. Là, auſſi bien que dans preſque (q) tout le reſte de ſes Etats, tout étoit pour ainſi dire bouleverſé, par la nouvelle Ordonnance qui leur ôtoit leurs anciennes coûtumes, & y établiſſoit à leur place celles des Grecs, dont il s'étoit entêté. Ces agitations aportoient le deſordre dans les payemens, qui dans ce riche & vaſte Empire s'étoient faits juſques-là fort régulierement, & avoient toûjours fourni aux grandes dépenſes qu'il y falloit faire. Comme ſous ce Prince, l'argent ſortoit en ſi grande abondance, & qu'il ne rentroit pas comme à l'ordinaire, quand ſon tréſor auroit été auſſi vaſte que l'Océan, il falloit bien qu'il tarît à la fin, comme cela lui arriva dans cette occaſion. An. 166 avant J. C. JUDAS MACC. I.

Pour remedier à cet embarras, auſſi bien qu'à quelques autres, (r) il réſolut de partager ſes troupes en deux: de donner une de ces Armées à Lyſias qui étoit de la famille Royale, pour dompter les Juifs, & de mener l'autre lui-même en Armenie, & enſuite en Perſe, pour rétablir ſes affaires & remettre l'ordre dans ces Provinces. Il laiſſa donc effectivement à Lyſias le Gouvernement de tout ce qui étoit en deça de l'Euphrate, & le ſoin de l'éducation

plus gros article, le pillage d'un grand nombre de Temples où il avoit exercé ſes Sacrileges. lib. V. p. 195.

(n) Μεγαλόψυχος καὶ φιλόδωρος. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.

(o) *I. Maccab.* III. 30.

(p) *Dan.* XI. 44. Vide HIERONYM. *in Comm. ad illum locum.*

(q) *I. Maccab.* III. 29.

(r) *I. Maccab.* III. 31. & ſuiv. JOSEPH. ibid.

An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. I.

tion de ſon fils, qui n'avoit que (*s*) ſept ans: & paſſant lui-même le mont Taurus, il entra en Armenie, (*t*) battit Artaxias, & le fit priſonnier. Il paſſa de là en Perſe, où il crut qu'il n'avoit qu'à prendre le Tribut de cette riche Province & des deux autres qui étoient au voiſinage. Il ſe flattoit d'y trouver de quoi remplir ſon tréſor, & remettre toutes les affaires ſur un auſſi bon pied qu'elles euſſent jamais été.

Pendant qu'il rouloit tous ces projets dans ſa tête, Lyſias ſongeoit à executer les ordres qu'il lui avoit laiſſez, & ſur tout ceux qui regardoient les Juifs. Le Roi lui avoit commandé de les (*u*) exterminer entièrement, & de n'en pas laiſſer un ſeul dans le Païs; où il mettroit enſuite de nouveaux habitans, à qui il diſtribueroit les terres par ſort. Il crut devoir faire d'autant plus de diligence dans cette expedition, qu'il apprenoit tous les jours les progrès que faiſoit Judas, qui s'agrandiſſoit en ſoumettant toutes les places dont il aprochoit. Philippe, (*w*) à qui Antiochus avoit laiſſé le Gouvernement de la Judée, voyant les ſuccès de Judas, (*x*) avoit dépêché des exprès pour en donner avis à Ptolomée Macron Gouverneur de la Cele-Syrie & de la Paleſtine, dont la Judée étoit une dépendance; & l'avoit preſſé par

(*s*) Il n'avoit que neuf ans, quand il ſucceda à ſon pere deux ans après.

(*t*) APPIAN. *in Syr.* p. 117. PORPHYR. *apud* HIERONYM. *in Dan* XI. 44.

(*u*) *II. Maccab.* III. 34. 35. 36. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.

(*w*) *II. Maccab.* V. 22.

par ſes Lettres, de prendre des meſures pour ſoûtenir les interêts de leur commun maître dans cette conjoncture importante. Macron avoit communiqué ſes avis & ſes Lettres à Lyſias. An. 166. avant J. C. JUDAS MACC. 1.

On reſolut là deſſus d'envoyer inceſſamment une Armée en Judée; (y) Ptolomée Macron fut nommé pour y commander en chef. Il choiſit Nicanor, ſon intime ami, pour ſon Lieutenant-Général, (z) l'envoya devant avec vingt-mille hommes, & lui donna Gorgias, vieux officier d'une experience conſommée dans la guerre, pour l'aſſiſter. Ils entrerent dans le Païs, & furent bientôt ſuivis de Ptolomée avec le reſte des troupes deſtinées à cette expedition. L'Armée, après la jonction, (a) vint camper à Emmaüs près de Jeruſalem. Elle conſiſtoit en (b) XL. mille hommes d'infanterie & VII. mille chevaux.

Il s'y rendit auſſi une autre eſpece d'Armée; c'étoient des marchands qui venoient acheter les eſclaves, qu'ils comptoient qu'on feroit dans cette guerre. (c) Nicanor qui s'étoit propoſé de lever par là de groſſes ſommes d'argent, & même aſſez pour payer les deux-mille talens que le Roi devoit encore aux Romains, de l'ancien Traité de Sipyle, fit publier dans tous les Païs voiſins; qu'on vendroit les priſonniers qu'on feroit dans cette guerre, & qu'on en au-

(x) *II. Maccab.* VIII. 8.
(y) *I. Maccab.* III. 38. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.
(z) *II. Maccab.* VIII. 9.
(a) *I. Maccab.* III. 40. JOSEPH. ibid.
(b) *I. Maccab.* III. 39. JOSEPH. ibid.
(c) *II. Maccab.* VIII. 10. 11.

An. 166. avant J. C. JUDAS MACC. I.

auroit XC. pour un talent. Effectivement on avoit reſolu de paſſer au fil de l'épée tous les hommes faits, & de mettre tout le reſte dans l'eſclavage ; & CLXXX. mille têtes de ces derniers, auroient fait la ſomme dont il s'agit, au prix qu'on vient de dire. (*d*) Les marchands donc voyant qu'il y auroit beaucoup à gagner pour eux, parce que ce prix étoit fort bas, s'y rendirent en foule avec des ſommes conſiderables. On compte qu'il y en avoit juſqu'au nombre de mille, tous gros marchands, qui vinrent au camp des Syriens dans cette occaſion ; ſans compter leurs valets, & les gens dont ils avoient beſoin pour conduire les eſclaves qu'ils devoient acheter, qui devoient être en bien plus grand nombre que les maîtres.

Judas & ſes freres, (*e*) voyant le danger dont ils étoient menacez à l'approche d'une ſi puiſſante Armée, qui, comme ils en étoient inſtruits, avoit ordre d'exterminer entièrement leur Nation ; reſolurent de ſe défendre & de combattre, pour eux-mêmes, pour leur Loi, & pour leur Liberté ; & de vaincre ou de mourir les armes à la main. Ils partagerent les (*f*) ſix-mille hommes qu'ils avoient, en quatre corps de quinze-cens hommes chacun ; (*g*) Judas ſe mit à la tête du premier & donna le commandement des trois autres à ſes freres. Enſuite il les mena à (*h*) Mizpa, pour y offrir tous

(*d*) *I. Maccab.* III. 41. *II. Maccab.* VIII. 34. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.

(*e*) *I. Maccab.* III. 42. &c. *II. Maccab.* VIII. 12. &c. JOSEPH. ibid.

(*f*) *II. Maccab.* VIII. 16.

(*g*) *II. Maccab.* VIII. 21. 22.

tous enſemble leurs prières à Dieu, & implorer ſon ſecours dans le danger éminent auquel ils ſe trouvoient expoſez. Il choiſit cet endroit, parce que Jeruſalem étant entre les mains de leurs ennemis, & le Sanctuaire foulé aux pieds; ils ne pouvoient s'y aſſembler pour cet acte de dévotion; & Mizpa leur parut l'endroit le plus propre, parce que c'étoit le lieu (*bb*) où l'on ſervoit Dieu avant la fondation du Temple. Ils y préſenterent donc leurs prières & leurs ſupplications à Dieu dans un jeûne ſolemnel, où ils implorerent ſa miſericorde & ſa benediction dans leur grande détreſſe: & après cela, ils marcherent droit à l'ennemi pour lui donner bataille. An. 166. avant J. C. JUDAS MACC. I.

Après la proclamation faite, (*i*) ſelon la Loi, que (*k*) ceux qui avoient bâti cette année-là une maiſon, ou épouſé une femme, ou planté une vigne, ou qui avoient peur, pouvoient ſe retirer; les ſix-mille hommes de Judas (*l*) ſe trouverent réduits à la moitié. Cependant ce vaillant Capitaine du Peuple de Dieu, reſolu de combattre la nombreuſe Armée des ennemis avec cette poignée de gens, & d'en laiſſer l'évenement à la Providence, (*m*) s'avança avec ſa petite troupe, vint camper tout proche de l'ennemi; & déclara à ſes gens, après les avoir animez par tous les motifs que la conjoncture lui fourniſſoit, qu'il avoit deſſein de

(*b*) *I. Maccab.* III. 46. &c.
(*bb*) *Juges* XX. 1. *I. Sam.* VII. 5.
(*i*) *Deuter.* XX. 5.
(*k*) *I. Maccab.* III. 56.
(*l*) *I. Maccab.* IV. 6.
(*m*) *I. Maccab.* III. 57. 58.

An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. I.

de livrer bataille aux Syriens le lendemain, & qu'ils euſſent à s'y préparer. Mais (*n*), ſur l'avis qu'il reçut le ſoir, que Gorgias avoit été détaché du camp ennemi avec cinq-mille hommes d'infanterie & mille chevaux, toutes troupes choiſies; & qu'il leur faiſoit prendre des détours que lui enſeignoient des Juifs Apoſtats, dans le deſſein de venir le ſurprendre cette nuit-là dans ſon camp: il ne ſe contenta pas de parer le coup qu'on lui vouloit porter, il ſe ſervit du ſtratagême de l'ennemi même contre lui; & ſon deſſein lui réuſſit. Car quittant ſon camp ſur le champ, & le laiſſant tout vuide, il alla donner ſur celui de l'ennemi affoibli par le détachement de ſes meilleures troupes; & y jetta ſi bien la confuſion & l'épouvante, qu'on le lui abandonna par la fuite, en y laiſſant (*o*) trois mille Syriens tuez.

Comme Gorgias & ſon détachement étoient encore à craindre, Judas (*p*) retint ſes gens, & les empêcha de s'abandonner au pillage ou à la pourſuite de l'ennemi, juſqu'à ce qu'ils euſſent encore défait ce corps-là. Il y réüſſit ſans combat. Gorgias, après avoir manqué Judas dans ſon camp, & l'avoir cherché inutillement dans les montagnes où il crut qu'il ſe ſeroit retiré, revint enfin au camp; & le trouvant en feu, & l'Armée débandée & en fuite, il ne fut pas le maître de ſes gens. Ils jetterent leurs armes, & s'enfuirent auſſi. Alors Judas & ſes gens

(*n*) *I. Maccab.* IV. 1. &c. *II. Maccab.* VIII. 16. & 9. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.
(*o*) *I. Maccab.* IV. 15.
(*p*) *I. Maccab.* IV. 18. &c.

gens ſe mirent à leurs trouſſes, & leur tuerent plus de monde qu'ils n'en avoient tué dans le camp : de ſorte qu'en tout il y eut (q) neuf mille Syriens tuez, & la plûpart de ceux qui ſe ſauverent étoient bleſſez ou eſtropiez. Après cela Judas (r) ramena ſes gens recueillir les dépouilles du camp où ils trouverent de grandes richeſſes : ſur tout l'argent, que les marchands avoient aporté pour les acheter ; & pluſieurs de ceux qui étoient venus comme à une Foire pour acheter les Juifs, furent pris & vendus eux-mêmes. Le (s) lendemain, qui étoit le Sabbat, fut célébré avec beaucoup de dévotion. On s'y réjouït, & on y rendit à Dieu des actions de graces ſolemnelles de la grande & ſignalée délivrance qu'il venoit de leur accorder. An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. I.

Judas & ſes gens animez par cette victoire, & renforcez par quantité d'autres gens que ce ſuccès leur attira, reſolurent de ſe ſervir de l'avantage qu'elle leur donnoit, pour accabler leurs autres ennemis. (t) Ayant donc avis, que Timothée, Gouverneur du Païs d'au delà du Jourdain, & Bacchides, autre Lieutenant d'Antiochus dans ce quartier-là, aſſembloient des troupes contr'eux, ils marcherent à eux, les défirent dans une grande bataille, & leur tuërent plus de vingt-mille hommes. Parmi le butin qu'ils firent, outre l'argent & les autres choſes de cette eſpece, ils trouverent des armes, &

(q) *II. Maccab.* VIII. 24.
(r) *I. Maccab.* IV. 23. &c. JOSEPH. ibid.
(s) *II. Maccab.* VIII. 26.
(t) *II. Maccab.* VIII. 30. 31.

An. 166. avant J.C. JUDAS MACC. I. & les autres proviſions de guerre dont ils avoient beſoin pour l'avenir.

Dans cette victoire ils eurent la ſatisfaction de tirer une juſte vengeance de deux de leurs plus grands ennemis, (*u*) Philarche, qui, avec Timothée, leur avoit fait beaucoup de mal, & (*w*) Calliſthene, qui avoit mis le feu aux portes du Temple. Ils tuerent le premier dans le combat. L'autre, dans la pourſuite, s'étant barricadé, dans une petite maiſon, ils y mirent le feu, & le firent perir de la manière qui convenoit le mieux à ſon crime.

Nicanor ſe ſauva à la verité, mais ce fut d'une manière bien honteuſe. Voyant ſon Armée en déroute, & ſon expedition tourner ſi mal, il quitta (*x*) ſa parure magnifique pour prendre un habit d'eſclave; &, à la faveur de ce déguiſement, il traverſa tout le Païs juſqu'à Antioche, où il ſe vit mépriſé de tout le monde à cauſe du mauvais ſuccès de cette entrepriſe, & de la perte d'une ſi belle Armée. Pour s'excuſer, il fut contraint de reconnoître la puiſſance du Dieu d'Iſraël, & d'avouer qu'il combattoit pour ſon Peuple, parce qu'il gardoit ſa Loi; & que tant qu'ils l'obſerveroient, il ſeroit toûjours leur Protecteur, & qu'on ne pourroit leur nuire.

Apparemment que Macron ne fut à aucune de ces batailles, car on ne dit rien de lui. Peut-être que les affaires de Syrie, dont il étoit Gouverneur, l'avoient obligé d'y reſter, ou plûtôt d'y retourner; car il vint au camp d'Emmaüs, quoi

(*u*) *II. Maccab.* VIII. 32.
(*w*) *II. Maccab.* VIII. 33.

quoi qu'il n'y fût plus quand Judas l'attaqua & le prit. Il avoit laiſſé le Commandement à Nicanor: & de là vient que dans l'Hiſtoire de cette guerre tout eſt attribué à celui-ci, & que l'autre n'y eſt nommé qu'au commencement de l'expedition. An. 166. avant J. C. JUDAS MACC. I.

Lyſias, ayant apris le mauvais ſuccès des armes du Roi en Judée, & les grandes pertes qu'on y avoit faites, (y) fut bien étonné & bien embarraſſé. Neanmoins comme il ſavoit combien le Roi avoit à cœur d'exterminer cette nation, il fit de grands préparatifs pour une nouvelle expedition contr'eux. Il mit ſur pied une Armée de LX. mille hommes d'infanterie, & de V. mille chevaux, tous gens d'élite, ſe mit lui-même à leur tête, & les mena en Judée; reſolu de ruiner entièrement le Païs, & d'exterminer les habitans. An. 165. avant J. C. JUDAS MACC. 2.

Il vint camper à Bethſura, Ville ſituée au Midi de Jeruſalem, vers la frontière d'Idumée. Judas l'y vint chercher à la tête de dix-mille hommes: & ne doutant point de l'aſſiſtance de Dieu, avec une Armée ſi inferieure en nombre à celle de l'ennemi, il lui livra bataille, lui tua cinq mille hommes, & mit le reſte en fuite. Lyſias fut ſi étonné de la valeur des ſoldats de Judas, qui ſe battoient en déſeſperez, reſolus de perir ou de vivre en gens de cœur, qu'il ramena à Antioche ſon Armée battuë, dans le deſſein pourtant de les venir attaquer de nouveau l'année ſuivante, avec une Armée encore plus nombreuſe.

Cette

(x) *II. Maccab.* VIII. 34. 35. 36.
(y) *I. Maccab.* IV. 26. 27. &c. JOSEPH. ibid.

An. 165. avant J. C. JUDAS MACC. 2.

Cette retraite de Lyſias laiſſant (z) Judas maître de la campagne, il propoſa à ſes gens d'aller à Jeruſalem, tirer le Sanctuaire des mains des Payens, le purifier, & le dédier de nouveau au Service de l'Eternel leur Dieu, pour y rétablir ſon Culte conſtant & regulier, comme il l'avoit été avant la profanation. Tous y conſentirent. Il les y mena. On trouva tout dans un triſte état. La Ville n'étoit plus qu'un monceau de pierres, le Sanctuaire deſolé, l'Autel profané, les portes du Temple brûlées, les Cours pleines d'arbriſſeaux auſſi épais qu'une forêt, les apartemens des Prêtres abbatus. A cette vuë les larmes tomberent des yeux de ces braves guerriers. Ils demanderent inſtamment, qu'on nettoyât la Maiſon de Dieu de ces ordures & de ces profanations, & qu'on la mît en état d'y rendre à Dieu le Service qu'il avoit commandé. Judas choiſit pour cet effet des Prêtres ſans reproche, & leur commit l'ouvrage. Ils nettoyerent le Sanctuaire, abbatirent les Autels, que les Payens y avoient élevez, emporterent les pierres ſouillées dans un lieu impur, abbatirent auſſi l'Autel de Dieu même, parce qu'il avoit été profané par les Payens, & en rebâtirent un neuf de pierres brutes (a) ſelon la Loi, purifierent les Cours, & mirent ainſi tout le Temple dans l'état où il devoit être pour y recommencer le Service ordinaire. Com-

(z) I. *Maccab.* IV. 36. 37. &c. II. *Maccab.* X. 1. 2. 3, &c. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.

(a) *Exod.* XX. 25. *Deuter.* XXVII. 5. JOSUE' VIII. 31.

(b) I. *Maccab.* I. 21. 22. 23. II. *Maccab.* V. 16.

(c) I. *Maccab.* IV. 49.

Comme Antiochus, (*b*) en le pillant, avoit emporté l'Autel des Parfums, la Table de Propoſition & le Chandelier d'or, qui devoient être dans le Lieu Saint, & tous les autres utenſiles, ſans leſquels ce Service ne ſe pouvoit faire que fort imparfaitement, Judas eut ſoin d'y pourvoir. (*c*) Des dépouilles de l'ennemi, il fit faire un Autel des Parfums, un Chandelier d'or, & une Table couverte d'or, tout comme l'Autel, le Chandelier, & la Table d'auparavant, & tous les autres utenſiles d'or & d'argent, néceſſaires pour le Service de Dieu dans le Temple. On fit faire auſſi un Voile neuf, pour ſéparer le Lieu Saint du très-Saint; & il y fut mis à la place ordinaire. Quand tout cela fut prêt, & qu'on eût rangé comme auparavant, chaque choſe à ſa place, & à l'uſage particulier auquel elle étoit deſtinée, on reſolut de faire la conſécration de l'Autel. An. 165. avant J. C. JUDAS MACC. 2.

Le jour (*d*) marqué pour cela fut le vingt-cinquième du neuvième mois, nommé *Ciſleu*, qui ſe rencontra à peu près au Solſtice d'hiver, & préciſément le même jour de l'année (*e*) qu'il avoit été profané trois ans auparavant, de la manière qu'on l'a raporté ci-deſſus, (*f*) juſtement trois ans & demi après la déſolation de la Ville & du Temple par Apollonius, & (*g*) deux ans après que Judas eut pris le commandement en Chef après la mort de ſon pere. (*h*) L'ou-

(*d*) I. *Maccab.* IV. 52. II. *Maccab.* X. 5.
(*e*) I. *Maccab.* I. 59. IV. 54. II. *Maccab.* X. 5.
(*f*) JOSEPH. *in Præf. ad Lib. de B. Jud.* & I. 1. & VI. 11.
(*g*) II. *Maccab.* X. 3.
(*h*) I. *Maccab.* IV. 52. &c. II. *Maccab.* X. 1. &c.

An. 165. avant J. C. JUDAS MACC. 2. L'ouverture de ce grand jour ſe fit de grand matin par les Sacrifices offerts ſelon la Loi ſur le nouvel Autel. (*i*) Le feu qu'on y employa fut allumé par les étincelles de deux cailloux frappez l'un contre l'autre. Ce fut de ce même feu qu'on alluma auſſi les ſept lampes du Chandelier d'or qui étoit dans le Lieu Saint à côté de l'Autel des Parfums. Tout le reſte du Service ſe fit avec toute la régularité preſcrite par la Loi. Ce rétabliſſement continua ſans interruption juſqu'à la deſtruction finale du Temple par les Romains, qui a terminé le Culte Cérémoniel qui s'y offroit à Dieu.

La ſolemnité de cette dédicace (*k*) dura huit jours, qui ſe paſſerent en rejouïſſances & en actions de graces pour la délivrance que Dieu leur avoit envoyée. Pour en marquer mieux leur reconnoiſſance, il fut arrêté; qu'on célébreroit tous les ans une pareille Fête, en commemoration de cette grande grace que Dieu leur avoit accordée. On l'appella la Fête de la Dédicace. Elle commençoit tous les ans le vingt cinquième du mois de *Ciſleu*, & duroit huit jours auſſi bien que la Pâque, & la Fête des Tabernacles. (*l*) Pendant tout ce tems-là il y avoit des illuminations, chacun mettant des chandelles à ſa porte; & de là vient qu'on l'appelle auſſi quelquefois (*ll*) la Fête des Illuminations.

Jeſus-

(*i*) II. *Maccab.* X. 3. NB. Le feu ſacré qui étoit deſcendu du Ciel à la Dédicace du Temple de Salomon, s'étoit éteint quand ce Temple fut détruit par les Babyloniens, après y avoir été conſervé juſqu'alors. Après cela on ne s'étoit ſervi, dans le ſecond Temple, que de feu commun. Mais au moins avoit-on eu ſoin que ce ne fût pas

Jeſus-Chriſt (*m*) honnora cette Fête de ſa préſence à Jeruſalem, & s'y rendit exprès, pour la ſolemniſer: ce qui fait voir qu'il l'approuvoit. (*n*) Grotius conclut de là avec beaucoup de raiſon; que ceux qui ſont revêtus de l'Autorité Souveraine, peuvent, ſans bleſſer la Religion, & même très-pieuſement, inſtituër des Fêtes en memoire d'un événement qui a procuré de grands biens au Public, ſans qu'ils ayent beſoin pour cela d'un ordre particulier de Dieu. On peut ajoûter encore, & ſans l'exemple d'une perſonne dirigée par l'eſprit de Dieu, pour l'autoriſer en l'obſervant lui-même: car cette Fête n'avoit ni l'un ni l'autre. Il n'y avoit ni commandement de Dieu, ni exemple d'un Prophéte qui l'eût obſervée. On ne peut pas dire, que c'étoit à quelqu'autre Dédicace que ſe trouva Notre-Seigneur, qu'à celle qu'avoit inſtitué Judas Maccabée; puiſqu'à l'égard des deux autres Dédicaces qui s'étoient faites avant celle-ci, l'une par Salomon & l'autre par Zorobabel, quoi qu'elles euſſent été célébrées avec toute la ſolemnité poſſible, lorſqu'elles ſe firent, jamais on ne s'étoit aviſé de les réiterer annuellement, comme celle-ci. Mais quand cela ſeroit, l'Hiſtoire de l'Evangile détermine celle dont elle parle, d'une manière qui prouve invinciblement que ce ne peut-être que celle

An. 165. avant J. C. JUDAS MACC. 4.

pas un feu qui eût ſervi à d'autres uſages profanes; & c'eſt pour cela qu'ils le tiroient immediatement des cailloux.

(*k*) I. *Maccab.* IV. 56. II. *Maccab.* X. 6. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.

(*l*) MAIMONIDES *in Chanucah.*

(*ll*) JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.

(*m*) *Jean.* X. 22. (*n*) *Ad Joh.* X. 22.

An. 165. avant J. C. JUDAS MACC. 2. le de Judas Maccabée, quand elle remarque que c'étoit *en hiver*; ce qui ne convient qu'à celle-ci, & point du tout aux deux autres. Celle de Salomon ſe fit (*o*) au ſeptième mois, appellé alors *Ethanim*, & dans la ſuite *Tizri*, qui étoit vers l'Equinoxe de l'automne; & celle de Zorobabel, (*p*) au douzième, appellé *Adar*, au commencement du printems. Celle de Judas Maccabée étant le vingt-cinquième de *Ciſleu*, qui eſt au cœur de l'hiver, c'eſt une démonſtration que la Dédicace à laquelle aſſiſta Jeſus-Chriſt à Jeruſalem, ne peut être que celle qu'on célébroit en memoire de celle de Judas Maccabée, ſelon l'inſtitution qu'il en avoit faite.

Quand on abbattit le vieux Autel que les Payens avoient profané, les ſentimens ſe trouverent partagez ſur ce qu'on devoit faire des pierres. Comme les Payens avoient offert ſur cet Autel des Sacrifices à leurs faux Dieux, & que quelques-uns de ces Sacrifices avoient été de bêtes impures, les adorateurs du vrai Dieu regardoient cet Autel & toutes les pierres dont il étoit compoſé, comme doublement ſouillé; & par conſéquent on jugeoit qu'elles ne devoient jamais être employées à ſon Service. D'un autre côté, ces pierres ayant été ſanctifiées par les Sacrifices qu'on y avoit offerts pendant

(*o*) I. *Rois* VIII. 2. II. *Chron.* V. 3.
(*p*) *Eſdras* VI. 15. 16. & 17.
(*q*) I. *Maccab.* IV. 46.
(*r*) Tout ce qui étoit dans l'enceinte des murailles du Temple qui faiſoient le quarré de 500. coudées de chaque côté, s'appelloit: *Har Habbeth*, *la montagne de la Maiſon*: Ce qui étoit dans l'enceinte qui renfermoit la Cour des femmes, & celle où étoit le Temple, s'appelloit *Mikdaſh*.

Le

dant tant d'années au vrai Dieu, on craignoit de l'offenſer en les employant après cela à des uſages profanes ou communs. Embarraſſez de ce ſcrupule, (q) il ſe déterminerent enfin à les mettre (r) en quelque endroit ſur la montagne du Temple, juſqu'à ce qu'il s'élevât quelque Prophéte qui leur enſeignât ce qu'il en falloit faire; tant ils pouſſoient loin la délicateſſe de conſcience ſur ces matières. L'endroit où ils mirent ces pierres, ſelon la Miſna, étoit un des (s) cabinets de *la Salle du feu* où ſe tenoient les Prêtres à qui le ſoin en étoit commis. Il y avoit quatre de ces cabinets, & celui-ci étoit au Nord-Oueſt. Cependant, de la maniere dont ce même Livre nous dépeint ce cabinet, il n'y avoit pas dequoi y faire tenir la dixième partie de ces pierres. Je n'entreprendrai pas de reſoudre cette difficulté. An. 165. avant J.C. JUDAS MACC. 2.

Quoique les Juifs euſſent recouvré leur Temple, & qu'ils l'euſſent purifié & remis aux uſages ſacrez auquel il étoit deſtiné, ils etoient encore dans des allarmes continuelles. L'ennemi étoit encore maître de la Forteresſe, où il avoit une bonne garniſon, compoſée de Payens & (t) d'Apoſtats plus méchans encore que les Payens. (u) De là ils incommodoient extrêmement ceux qui venoient au Temple rendre à Dieu

Le Sanctuaire: Et le Temple même, en y comprenant le Porche; c'eſt-à-dire, le Lieu Saint & le Lieu très-Saint, s'appelloit *Hecal*, *Le Temple:* quand on parloit à la rigueur s'entend, car ſouvent tous ces mots ſe mettent pour le Temple en général.

(s) *Middoth.* c. I. §. 6. (*Beth Moked.*)

(t) JOSEPH. *Antiquit.* XII. 7.

(u) I. *Maccab.* I. 36. 37.

An. 165. avant J. C. JUDAS MACC. 2. Dieu leurs hommages, en faiſant ſouvent ſur eux des ſorties où ils leur tuoient bien du monde. (w) Apollonius l'avoit bâtie quand il démolit la Ville de Jeruſalem. Elle étoit ſur une éminence, ce qui lui avoit fait donner le nom de mont (w2) *Acra*, vis-à-vis de la montagne du Temple, & la commandoit, de ſorte que la garniſon avoit par là un grand avantage dans ſes ſorties. Pour remedier à cet inconvenient, Judas (x) avoit employé une partie de ſes troupes à la tenir bloquée, & à repouſſer les ſorties. Comme il lui falloit trop de monde pour ce blocus, il prit le parti de (y) fortifier la montagne du Temple d'une bonne muraille avec des tours d'eſpace en eſpace, & d'y mettre une garniſon, capable de la defendre & de couvrir ceux qui venoient au Temple contre les inſultes de la Forteresſe & d'ailleurs.

Comme les Iduméens étoient alors grands ennemis des Juifs, pour mettre Jeruſalem à couvert de ce côté-là, (z) Judas fit fortifier Bethſura pour ſervir de barrière contr'eux. J'ai montré, (a) dans un autre endroit, que l'Idumée, ou le Païs d'Edom, où demeuroit alors cette Nation, n'étoit pas l'Idumée, ou le Païs d'Edom du Vieux Teſtament. Par tout où il en

(w) I. *Maccab.* I. 33--35. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7.
(w2) Ἄκρα, en Grec ſignifie *une Eminence*.
(x) I. *Maccab.* IV. 41. JOSEPH. ibid.
(y) I. *Maccab.* IV. 60. JOSEPH. *Antiq.* XII. 11.
(z) I. *Maccab.* IV. 61. JOSEPH. ibid.
(a) Livre I. ſous l'an 740.
(b) *Malach.* I. 3. 4. Dieu dit, dans ce paſſage, ℣. 3. *qu'il avoit mis les montagnes & l'héritage d'Eſaü en déſolation:* ce qui arriva quand les Nabathéens les chaſſérent du Païs mon-

en eſt parlé dans ces Saints Livres, il s'agit du Païs qui étoit entre le Lac de Sodome & la Mer Rouge, qu'on a appellé depuis l'Arabie Petrée. Il n'y eſt point parlé d'autres enfans d'Edom que de ceux qui occupoient ce Païs-là, ſi ce n'eſt dans un paſſage (*b*) du Prophéte Malachie. (*c*) Ils en furent chaſſez par les Nabathéens, pendant la Captivité de Babylone, que la Judée étoit déſolée; & alors ils s'emparerent de tout le Païs qu'avoit eu autrefois en partage la Tribu de Simeon, & de la moitié de celle de Juda. Ils s'y maintinrent, & à la fin, en embraſſant la Religion des Juifs, ils furent incorporez avec eux, & ne firent plus qu'une Nation. C'eſt donc ici l'Idumée, dont il eſt parlé depuis la Captivité de Babylone. Ils firent d'Hebron leur capitale, comme elle l'avoit été long-tems de Juda. Bethſura étoit ſituée entre cette Ville & Jeruſalem, à cinq ſtades de la dernière, à ce que dit l'Auteur du Second (*d*) des Maccabées; mais les autres la placent bien plus loin, & il y a apparence qu'ils ont raiſon.

An. 165. avant J.C. JUDAS MACC. 2.

Quand les Nations voiſines apprirent que les Juifs avoient recouvré la Ville & le Temple de Jeruſalem, dedié de nouveau le Sanctuaire,

montagneux qui eſt entre la Mer Rouge & le Lac de Sodome, qui avoit été juſques-là leur héritage. Le vſ. 4. contient les idées chimeriques qu'ils ſe formoient de *retourner dans leur ancienne demeure, & d'y rebâtir leurs Villes.* Mais Dieu leur fait prédire ici par la bouche de ſon Prophéte, qu'ils n'y reuſſiroient pas; & *qu'à meſure qu'ils bâtiroient il abbatroit.* C'eſt ce qui arriva; car ils ne purent jamais s'y rétablir.

(*c*) Voy. Le Liv. I. ſous l'an 740.

(*d*) II. 5.

An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3. re, rebâti une Autel neuf, & rétabli le Service, (e) ils en conçurent beaucoup d'envie & de haine contr'eux. Ils ſe ligueren même pour les perdre; & pour commencer, ils maſſacrerent tous ceux de cette Nation qui ſe trouverent parmi eux, & reſolurent de ſe joindre à Antiochus pour achever d'exterminer toute le race d'Iſraël.

La mort de ce Prince rompit toutes leurs meſures. En paſſant en Perſe, pour recueillir le Tribut qu'on avoit manqué de payer régulierement, il fut informé que (f) la Ville * d'Elymaïs paſſoit pour avoir de grandes richeſſes en or & en argent; & ſur tout que dans un Temple de (g) Diane de cette Ville, il y avoit des tréſors immenſes. Il y alla, dans le deſſein de prendre la Ville, & de la piller avec ſon Temple, comme il avoit fait à Jeruſalem. Comme on fut averti de ſon deſſein, les habitans de la campagne & les bourgeois de la Ville, prirent les armes pour défendre leur Temple, & le repouſſerent honteuſement

(e) I. *Maccab.* V. 1. 2.

(f) I. *Maccab.* VI. 1. 2. &c.

* [Les anciens Géographes ont bien parlé du Païs d'Elymaïs ou de l'Elymaïde, mais ils ne font aucune mention d'une Ville de ce nom. POLYBE, DIODORE de Sicile & APPIEN n'ont point dit dans quelle Ville étoit le Temple d'Elymaïs. L'Auteur a ſuivi JOSEPHE, qui parle d'un Ville de ce nom. Mr. LA MARTINIERE, dans le ſavant Dictionnaire Géographique qu'il a donné au public, croit avec D CALMET qu'Elymaïs étoit la Ville Capitale du Païs d'Elam, ou de l'ancien Païs des Perſes. On conjecture ſur un paſſage de PLINE (Liv. VI. c. XXVII. p. 361.) que ce Temple étoit à Suſe, Capitale de la Perſe. Vid. CELLAR. *Geogr. Antiq.* Tom. II. p. 489. BOCHARTI *Geogr. Sac.* part. I. lib. II. 2.]

ment. Il (*b*) se retira à Ecbatane, outré de cette disgrace. An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

Pour surcroît de douleur (*i*), il y reçût la nouvelle de ce qui venoit d'arriver en Judée à Nicanor & à Timothée. Transporté de rage, il se mit en chemin pour venir en diligence faire sentir à cette Nation les effets les plus terribles de sa colere, ne respirant tout le long du chemin que menaces d'une destruction entiere. En s'avançant (*k*) ainsi vers la Babylonie, qui se trouvoit sur sa route, il reçut de nouveaux exprès, (*l*) qui lui apportoient la nouvelle de la défaite de Lysias, & qui lui apprirent comment les Juifs avoient repris le Temple, abbatu les Autels & les Idoles qu'il y avoit mises, & rétabli leur ancien Culte. Sa rage redouble: il commande à son cocher de le mener à toute bride, afin d'arriver plûtôt sur les lieux, pour assouvir sa vengeance, menaçant de faire de Jerusalem le sépulcre de toute la Nation Juive, & de n'en pas laisser un seul. (*m*) Pendant qu'il pro-

(*g*) POLYBE, dit que c'étoit un Temple de *Diane* (*in Excerpt.* VALESII. p. 144.) JOSEPHE aussi, *Antiq.* XII. 13. Mais APPIEN (*in Syriacis* p. 131.) dit, que c'étoit un Temple de *Venus*. [Comme les Perses n'avoient ni Temples, ni Idoles, & qu'ils n'adoroient que l'Eau ou le Feu, il y a apparence que le Culte de la Déesse d'Elymais, quelle qu'elle fût, a été introduit en Perse sous le regne d'Alexandre, ou d'Artaxerxe Mnemon, qui le premier fit adorer la Statuë de Venus dans ses Etats. CLEMENS ALEX. *in Protrept.* p. 43. RELAND. *Dissert de Vet. Lingua Pers. ad vocem.* ANAITIS].

(*h*) II. *Maccab.* IX. 3. (*i*) II. *Maccab.* ibid.

(*k*) I. *Maccab.* VI. 4.

(*l*) I. *Maccab.* VI. 6.

(*m*) II. *Maccab.* IX. 5. 6.

An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

prononçoit ces paroles orgueuilleuſes la vengeance Divine l'atteignit. A peine étoient-elles ſorties de ſa bouche, qu'il ſe ſentit frappé d'un mal incurable qui le ſaiſit dans les entrailles, avec des tourmens que rien ne pouvoit adoucir. Il ne voulut pourtant (*n*) ni s'arrêter ni aller plus doucement. Au train que la furie qui le poſſedoit lui avoit fait prendre, ſon char verſa enfin, & le jetta contre terre avec tant de violence qu'il en fut tout roué, & qu'il fallut le mettre dans une litiere, dont il ne put pas même ſupporter long-tems le branle. Il falut la faire arrêter à (*o*) Tabes, petite Ville (*oo*) dans les montagnes de la Parétacene, (*p*) ſur la frontière de la Perſe & de la Babylonie. On (*q*) le mit au lit, & il y ſouffrit des tourmens horribles. (*r*) Un abcès ſe creva dans un endroit que la pudeur ne permet pas de nommer, & il s'y forma une quantité prodigieuſe de vermine qui en ſortoit continuellement, avec une puanteur inſupportable à tous ceux qui l'aprochoient & à lui-même. Voilà l'état où étoit ſon corps (*s*), que la pourriture rongea ainſi juſques à ſa mort. Mais les tourmens de ſon ame (*t*) étoient encore plus affreux. Quelles reflexions ſur ſa vie paſſée! Polybe (*u*) l'atteſte, auſſi bien que Joſephe, & les Auteurs du premier & du ſecond Livre des Maccabées; il ajoûte

(*n*) II. *Maccab.* IX. 7.
(*o*) POLYB. *in Exc.* VALESII pag. 144.
(*oo*) Q. CURTIUS V. 13.
(*p*) STRABO XI. p. 522. & 524.
(*q*) I. *Maccab.* VI. 8. (*r*) II. *Maccab.* IX. 9.
(*s*) APPIAN. *in Syr.* p. 131. I. *Maccab.* VI. 9. 10. II. *Maccab.* IX. 9. 10. 11.

[illegible] cela alla si loin que ce [illegible] [illegible]ement quelques accès passagers ; mais [illegible] tomba dans un délire continuel, c'est-à-[illegible] dans une véritable folie ; croyant toûjours avoir devant les yeux des Spectres ou des [illegible] Génies qui le perçoient & reprochoient à sa conscience les maux qu'il avoit faits ; & les crimes qu'il avoit commis. Polybe n'en assigne pas d'autre cause que le sacrilege qu'il avoit attenté contre le Temple de Diane à Elymaïs, sans penser à celui qu'il avoit actuellement commis contre celui de Jerusalem. Josephe (w) releve cette faute ; & avec beaucoup plus de fondement & de justice, attribuë (x) aussi bien qu'Antiochus lui-même les tourmens extraordinaires qu'il souffrit à ce qu'il avoit fait à Jerusalem au Temple de Dieu, & à la cruelle persecution qu'il avoit exercée contre tous ses adorateurs. Le sacrilege d'Elymaïs n'étoit que conçu ; celui de Jerusalem avoit été executé avec toutes les horreurs de l'impieté contre Dieu, & celles de la cruauté la plus barbare contre ceux qui le servoient dans ce saint lieu. Le premier sacrilege, quand il auroit été executé, n'étoit que contre une fausse Divinité ; mais le dernier étoit contre le vrai Dieu, le Grand & le Puissant Créateur du Ciel & de la Terre. C'est toûjours une grande confirmation de la vérité de la relation de Josephe, & des deux Livres des Maccabées, que

(t) I. *Maccab.* VI. 8--13.
(u) *In Exc.* VALESII. pag. 144.
(w) JOSEPH. *Antiq.* XII. 13.
(x) I. *Maccab.* VI. 12, 13. II. *Maccab.* IX. 11--17. JOSEPH. ibid.

An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

que la vengeance extraordinaire, [illegible] de ce tyran, se trouve attestée [illegible] Polybe Auteur Payen, quoi qu'il ne [illegible] pas avec eux pour la cause où le c[illegible] culier qui l'avoit attirée. Il semble [illegible] tiochus reveillé de sa léthargie par [illegible] sentit enfin que ses souffrances [illegible] fligées par la main de Dieu, pour [illegible] avoit fait contre son Temple & ses [illegible] qui l'y adoroient. (y) Il le reconnut [illegible] mort; & fit vœu de reparer le mal qu'[illegible] voit fait, s'il revenoit de cette maladie. [illegible] repentir vint trop tard. Dieu ne voul[illegible] l'exaucer: &, après avoir langui quelque [illegible] dans ce triste état, & souffert les douleurs [illegible] plus aigues & les remords les plus cuis[illegible] mourut enfin (z) à demi consumé par la pour[illegible] riture de son ulcere, au bout d'un [illegible] d'onze ans complets.

Je ne saurois m'empêcher de remar[illegible] que la plûpart des grands persecuteurs [illegible] morts de la même manière, frappez de D[illegible] dans le même endroit que celui-ci. Ainsi mo[illegible] fut Herode, le grand persecuteur de J[illegible] Christ & des Enfans de Bethleem. [illegible] Maximien, l'auteur & le grand inst[illegible] même, de la dixième & de la plus cru[illegible]

(y) I. *Maccab.* VI. 12. 13. II. *Maccab.* IX. 5. JOSEPH. *Antiq.* XII. 13.

(z) I. *Maccab.* VI. 16. II. *Maccab.* IX. 28. JOSEPH. *Antiq.* XII. 13. APPIAN. *in Syr.* p. 131. POLYB. *in Exc.* VALES. II. pag. 144. HIERON. *ad Dan.* XI. 36. EUSEB. *in Chron.*

(a) C'est ce que disent PORPHYRE, EUSEBE, S. JEROME, & SULPICE SEVERE. Mais l'Auteur du I. des *Maccabées* dit, qu'il commença à regner l'an 137. de

[illegible] l'Eglise Primitive [illegible] aussi fameux par la [illegible] & par le nombre de [illegible] ont couté la vie, qu'aucun des trois [illegible] Pour Herode, j'aurai occasion de parler de sa mort, quand je serai parvenu à cet [illegible] de l'Histoire que j'écris. Pour les deux [illegible], celle de Galerius est décrite dans (b) [illegible] & dans (c) Lactance, & celle de Phi[illegible] II. dans (d) Mezeray, où on les pourra [illegible], si l'on veut.

Antiochus le Grand ayant attenté le même [illegible]llege dans la campagne d'Elymaïs, que son [illegible] Antiochus dans la Ville même; & le premier y ayant perdu la vie, comme on l'a vu [illegible] ci-dessus, quelques-uns se sont imaginez, que l'on avoit fait deux actions d'une; & qu'on [illegible]oit attribué à deux Princes de même nom, [illegible] qui n'étoit arrivé qu'à un. Là-dessus (f) Scaliger accuse S. Jerôme d'avoir fait une grosse bevuë, quand il dit dans son commentaire sur le Chap. XI. de Daniel; qu'Antiochus le Grand fut défait lui & son Armée, & même tué, en combattant contre les Elyméens. Il prétend que cela n'est pas vrai d'Antiochus le Grand, mais seulement d'Antiochus Epiphane. Plu-

de l'Empire des Grecs, & qu'il mourut l'an 149. Et à ce compte-là, il auroit regné 1[illegible] ans. Pour lever cette difficulté, il faut dire, que son regne commença vers la fin de la 137. année, & finit au commencement de la 149. de cette Ere.

(b) *Hist. Eccles.* VIII. 16.

(c) *De mortibus Persecutorum.* c. 33.

(d) *Hist. de France*, sous l'an 1598.

(e) Livre X. sous l'an 187.

(f) *In Animadv. ad* EUSEB. *Chron.* No. 1825. p. 140.

An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

Plusieurs Auteurs disent pourta[illegible] se que S. Jerôme, & l'au[illegible] Antiochus le Grand, & pas[illegible] tiochus Epiphane qu'il y soit [illegible] sent au contraire, qu'il se sauva de [illegible] quoi qu'il y eût perdu beaucoup d[illegible] & qu'il ne survecût guéres à cette [illegible] C'est ce qu'on trouve dans (g) Appien & (h) Polybe, aussi bien que dans [illegible] dans les deux Livres des Mac[illegible] que ces deux sacriléges ayent été [illegible] la même Province d'Elymais, ce [illegible] contre le même Temple. Antiochus le [illegible] vouloit piller celui de *Belus*, le grand D[illegible] l'Orient; & Epiphane en vouloit à celui [illegible] *Diane*. (i) Tacite nous apprend qu'il y avoit une Diane en Perse: & (k) Strabon, qu'il y avoit un Temple à Elymais, & que ce Temple étoit fort riche, puisque lorsqu'il fut pillé dans la suite par un Roi des Parthes, [illegible] emporta dix-mille talens. Strabon dit, que le nom de ce temple etoit *Azara*, ou plûtôt, comme Casaubon le corrige, (m) *Zara*. De là vient que parmi les Perses, Diane se nommoit (n) *Zaretis*.

Comme Antiochus Epiphane fut un grand persecuteur de l'Eglise de Dieu sous l'Economie Judaïque, & qu'il est le type de l'Antechrist, qui la devoit opprimer dans la suite des Siècles sous la Chrêtienne; la Prophétie de Daniel s'étend beaucoup plus sur ce Prince que sur

(g) *In Syriacis*, p. 131.
(h) *In Exc.* VALESII. p. 144.
(i) *Annal.* III. 62.
(k) L. XVI. p. 744.

[illegible] des autres dont elle parle. La [illegible] du Chapitre XI. c'est-à-dire, [illegible] vs. 20. jusqu'au 45. qui est le dernier, [illegible] regarde que lui: & outre cela, il y a plu[illegible] passages dans le VIII. & dans le XII. qui [illegible] encore. Cette Prophétie a deux par[illegible], dont l'une regarde ses guerres avec l'Egyp[illegible] & l'autre ses persecutions contre l'Eglise & la Nation Juive. L'une & l'autre de ces parties se trouve accomplie dans les actions du regne de ce Prince.

Pour les guerres d'Egypte, ce qui en est dit au Ch. XI. vs. 25. 40. 42. & 43. trouve son accomplissement dans sa seconde expedition, & dans ce qu'il y fit, qu'on a vu ci-dessus. Ce que porte le vs. 26. s'accomplit dans la révolte de Ptolomée Macron contre Philometor, & dans la trahison & la mauvaise conduite de Lenée, d'Eulée, & des autres Ministres ou hauts Officiers qu'il avoit employez. Ce qui est dans le vs. 27. arriva quand les deux Rois Antiochus & Philometor se virent à Memphis: & que dans la seconde & dans la troisième expedition, ils (o) mangerent long-tems ensemble & se parloient, avec toutes les apparences d'une amitié sincere; pendant qu'Antiochus prétendoit prendre soin des affaires & des interêts de son neveu, & que Philometor paroissoit avoir une confiance entière en son oncle & approuver tout ce qu'il faisoit. Mais ils *mentoient* tous deux; car dans le fond rien n'étoit

(l) STRABO ibid.
(m) *in Not. ad pag.* 744.
(n) HESYCHIUS in v. Ζαρῆτις.
(o) HIERONYM. *in Dan.* XI. 27.

An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

toit si éloigné de leurs inten
paroissoit au dehors, Antiochus
apparences cachoit le dessein de
toute l'Egypte & d'en dépouiller
& Philometor de son côté n'atten
casion de rompre ses mesures, comm
à la fin en s'accordant avec son fr
les Alexandrins. Après cela suivit ce qu
prédit dans les vs. 29. & 30. An
yant cet accord des deux frères, leva le
que, & déclara alors ouvert
tendoit à l'Egypte pour lui-même
soutenir ces prétentions, *il retourna*
c'est-à-dire en Egypte, & ce fut la
expedition qu'il y fit; *mais il n'y réussit*
me auparavant, (dans ses deux autres
tions) à cause *des Vaisseaux qui vi*
lui de Kittin, (du Païs des Grecs)
rent Popilius Lenas & les autres A
Romains à Alexandrie, qui le firent
gypte contristé, & l'obligerent à
dessein qu'il avoit déja presque exec
anmoins ce qui est prédit aux vs. 42. &
qu'il mettroit la main sur l'Egypte, & qu'il
viendroit maître des trésors d'or & d'argent
de toutes les choses désirables de ce Païs-là,
son accomplissement entier. Il pilla l'E
dans toutes ses expeditions, & en (oo) emporta des richesses immenses, de l'or, de l'argent, & plusieurs autres choses précieuses que lui & son Armée y avoient pillées. Ici finissent les

Pro

(oo) Vide *Athenæum* V. 195. F.

* C'est ainsi qu'il y a dans la Version Angloise, & Françoise a pris un autre sens; mais elle laisse assez voir par

[illegible] de Daniel, qui regardent [illegible] les Rois de Syrie & d'Egypte, ce [illegible] qui désignent les termes de Roi du Nord [illegible] di, comme on l'a remarqué ci-dessus. [illegible] l'autre partie de cette Prophétie de Da- touchant ce Roi, qui regarde les persecu- ns qu'il fit au Peuple de Dieu, ce qui est au Ch. XI. vſ. 22. *que le Prince de l'Al- ſeroit caſſé par lui*, montre ce qu'il de- faire à Onias le Souverain Sacrificateur, il déposa & bannit, & qui fut enfin massa- par un de ſes Vicerois; car le Souverain rificateur étoit le Prince de l'Alliance Mo- que. *Son cœur qui ſe déclara contre la Sainte lliance*, au vſ. 28. *à ſon retour d'Egypte, & grands exploits qu'il y fit*, eſt la prédiction tout ce qu'il fit à Juda & à Jeruſalem au re- ur de ſa ſeconde expedition d'Egypte; Hoſti- e, ſans aucun ſujet, il maſſacra, ou mit ns l'eſclavage, un ſi grand nombre de Juifs, pilla la Ville & le Temple de Jeruſalem. qui eſt dit au vſ. 30. prédit *la douleur avec laquelle il revint de* ſa quatrième & dernière pedition d'Egypte; parce que les Romains y oient anéanti tous ſes projets: & comment déchargea ſon dépit & ſa colere ſur l'Egliſe la Nation des Juifs dans un accès de fureur, en détachant Apollonius avec ordre de détruire Jeruſalem & d'y faire ceſſer le Culte des Juifs. Le verſet 31. & les ſuivans juſques au 40. con- formément à ce qui avoit déja été prédit au Ch. VIII. vſ. 9... 12. & vſ. 23. 25. prédiſent *qu'il*

par ce qu'elle a ſuppléé, que la Tom. de l'Angloiſe eſt con- forme à l'Original.

An. 164. avant J.C. JUDAS MACC. 3.

qu'il feroit cesser le Sacrifice continuel, [illegible] le reste de ce qu'il fit pour abolir le [illegible] Juifs, & exterminer la Nation, comme on [illegible] vu ci-dessus. Le 44. & le 45. vs. du [illegible] XI. parlent de sa dernière expedition, [illegible] rement en Armenie, & de là dans l'O[illegible] qu'il y viendroit à sa fin, (c'est-à-dire [illegible] *roit* dans les tourmens, comme on l'a vu) [illegible] près avoir *planté les Tabernacles de sa maison Royale* (son autorité Royale) *sur la* [illegible] *montagne entre les mers*; c'est-à-dire, à Je[illegible] lem, qui étoit située sur les montagnes [illegible] dée entre la mer Mediterranée & celle [illegible] dome, à peu près à moitié chemin.

Jamais il n'y a eu de Prophétie plus [illegible] ni dont l'accomplissement ait été plus [illegible] que celle-ci de Daniel. Porphyre, [illegible] déclaré de la Ste. Ecriture tant du [illegible] du Nouveau Testament, (*p*) se [illegible] de convenir de cette justesse. Ainsi [illegible] dit, que ce n'étoient pas des prédictions [illegible] avant l'évenement, mais seulement [illegible] historique composé après coup. Ce [illegible] (*q*) étoit un savant Payen né à Tyr [illegible] Christ CCXXXIII. dont le véritable [illegible] son Païs étoit (*r*) Malchus; mais en [illegible] sant parmi les Grecs, il le changea [illegible] de Porphyre, qui signifie en Grec la même [illegible] se que l'autre en Hebreu ou en Phénicien, [illegible] étoit la Langue de Tyr. Ce violent [illegible]

(*p*) *Apud* HIERONYM. *in Proœm. ad Comm. in Dan.*

(*q*) Vide HOLSTENIUM *in vita* PORPHYRII, & VOSSIUM *de Historicis Græcis*, II. 16.

(*r*) *Malchus*, en Phénicien ou en Hebreu *Melech*, [illegible] *Roi*, & Πορφύριος en Grec; la même chose; car [illegible] avoit

la Religion Chrêtienne (*s*) écrivit un gros volume contre elle. Son ouvrage contenoit quinze Livres, dont le XII. ne traitoit que des Prophéties de Daniel. Comme toutes celles qui regardoient les Rois Perſes ou Macédoniens, qui avoient regné en Aſie & en Egypte, étoient parfaitement conformes à ce qu'en diſoient les meilleures Hiſtoires, il n'y avoit pas moyen de nier cette conformité. Auſſi ne l'entreprit-il pas; au contraire, pour ſapper leur autorité, il s'étendoit fort lui-même à faire voir la vérité de l'Hiſtoire qu'elles contiennent; & après l'avoir miſe dans un grand jour, (*t*) il concluoit de là que tout ce détail ſi juſte de tant d'événemens, ne pouvoit pas avoir été écrit par Daniel tant d'années avant qu'ils fuſſent arrivez, & qu'il falloit abſolument que ce fût l'ouvrage de quelcun qui avoit vêcu depuis Epiphane & emprunté le nom de Daniel. Son grand argument pour le prouver étoit; que tout ce qui regardoit les tems qui avoient précedé la mort d'Antiochus Epiphane, dans les Prophéties de Daniel, étoit vrai & juſte, & que tout ce qui ſuivoit cette mort étoit faux. Il faiſoit de grands efforts pour prouver cette dernière propoſition, afin de renverſer par là les preuves que les Chrêtiens tirent de ces Prophéties pour ce qui regarde le Meſſie; & il prétendoit qu'elles n'avoient aucun fondement. Il travailloit auſſi fortement à faire voir la vérité de la première Pro-

An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

avoit alors que les Rois ou les Princes du Sang qui portaſſent *la Pourpre*.

(*s*) HIERONYM. *in Proœm. ad Comm. in Dan.*

(*t*) HIERONYM. ibid.

An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

Propoſition, afin de prouver par cette oppoſition des deux parties de ces Prophéties, que c'étoit une piéce ſuppoſée que ce Livre de Daniel; qu'il ne pouvoit pas être de lui, & qu'il falloit abſolument qu'il fût écrit par un autre, qui eût vêcu depuis les événemens arrivez: comme s'il étoit impoſſible que des événemens euſſent été prédits ſi juſte par un Prophéte. Voilà pourquoi il travailloit lui-même à établir la vérité des faits que contiennent ces Prophéties. Il ſe ſervoit pour cela des meilleures Hiſtoires Greques que l'on avoit alors, comme (*u*) Callinicus Sutorius, Diodore de Sicile, Hieronymus, Polybe, Poſidonius, Claude Theon, & Andronique Alypius. Il faiſoit voir clairement par tous ces Auteurs, que tout ce qui eſt écrit dans l'onzieme Chapitre de Daniel, étoit arrivé préciſément comme Daniel le dit: & il prétendoit que cette exactitude prouvoit inconteſtablement, que ces Prophéties étoient écrites depuis l'événement; & que par conſéquent ce n'étoient pas en effet des Prophéties, mais ſeulement une Narration Hiſtorique faite après coup, qu'on vouloit faire paſſer pour une Prophétie. S. Jerôme retorque ſon argument, & ſoutient avec beaucoup plus de raiſon, que cette manière (*w*) d'attaquer ces Prophéties en prou-

(*u*). Idem ibid.

(*w*) S. JERÔME dit de PORPHYRE à cet égard.-- *Cujus impugnatio Teſtimonium veritatis eſt. Tanta enim diſſonum fides fuit, ut Propheta incredulis hominibus non videatur futura dixiſſe, ſed narraſſe præterita.* In Procem. ad Comm. in Dan.

(*x*) Cet HIERONYMUS avoit écrit l'Hiſtoire des ſucceſſeurs d'Alexandre. Voyez ce qui en a été dit dans le Liv. VIII. ſous l'an 311.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

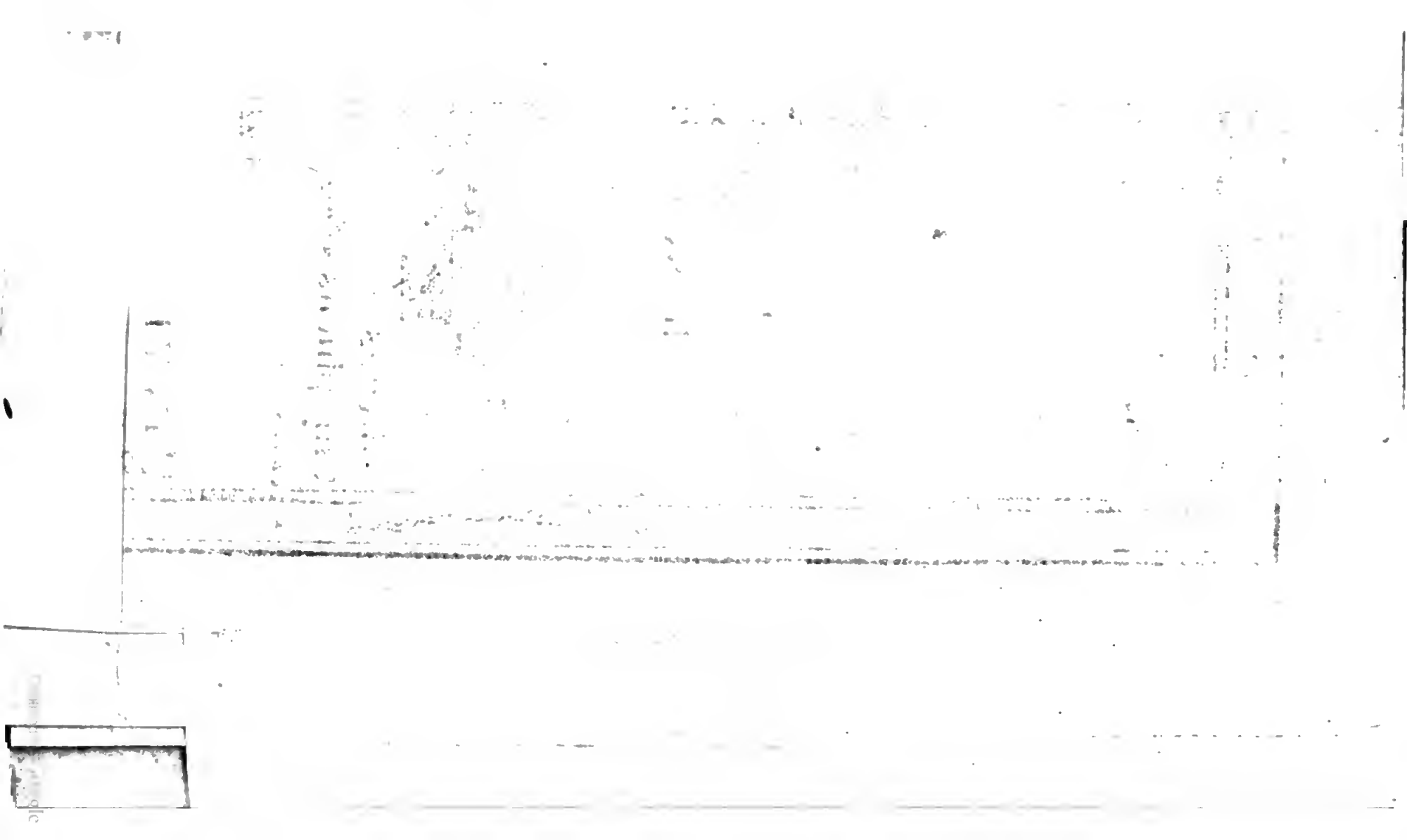

prouve la vérité avec la dernière évidence ; puisque l'on tombe d'accord que les prédictions sont si justes, comparées avec leur accomplissement, que les incredules s'imaginent qu'il ne prédit pas, mais qu'il narre les faits. S. Jerôme dans son commentaire sur Daniel se sert des mêmes Auteurs que Porphyre ; & ce qu'il en tire est tout ce qui nous reste aujourd'hui de l'ouvrage de ce savant Payen & de la plûpart des Auteurs qu'il y citoit. Cet ouvrage de Porphyre est perdu, aussi bien que la plûpart des Histoires qu'il y citoit ; dont j'ai nommé les Auteurs ; les Histoires de Callinicus Sutorius, (*x*) Hieronymus, (*y*) Posidonius, (*z*) Claude Theon, & (*a*) Andronique Alypius, sont entièrement perduës, de même que la plus grande partie de celles de Polybe & de Diodore de Sicile. Si nous les avions toutes, nous serions en état de donner une explication bien plus claire & plus étenduë de ces Prophéties, sur tout si nous avions celle de (*a*) Callinicus Sutorius, (*b*) qui vivoit sous Antonin le Pieux ; car (*bb*) ayant écrit en X. Livres l'Histoire d'Alexandrie, il y avoit bien des particularitez curieuses qui regardoient les Juifs. C'est un grand malheur que non seulement ces Livres, & Porphyre

(*y*) POSIDONIUS étoit d'Apamée en Syrie, & avoit écrit la continuation de l'Histoire de Polybe, en LII. Livres, jusqu'à la guerre de César & de Pompée, le tems où il florissoit.

(*z*) On ne sait qui étoient ce CLAUDE THEON & ANDRONIQUE ALYPIUS, ni quand ils ont écrit.

(*a*) HIERONYM. *in Dan.* XI. 22. &c.

(*b*) Car il étoit contemporain de Galien qui a vécu dans ce tems-là. SUIDAS. V. *Καλλίνικος*.

(*bb*) SUIDAS ibid.

An. 164. avant J. C. Judas Macc. 3.

phyre qui les citoit si souvent, & soient pe-
mais que ceux qu'Eusebe, Apollinaire,
thodius (c) avoient écrits contre celui de Por-
phyre, aient eu aussi le même sort, et
quelques lambeaux de Methodius, qui se
conservez dans les citations qu'en ont fait
Damascene & Nicetas. C'est une perte
parable pour les Lettres saintes & pro-
Si nous les avions, & sur tout Apollonaire,
qui étoit le plus exact des trois, nous
dans les citations qu'ils en avoient faites,
morceaux bien plus considerables que ceux
nous restent aujourd'hui: car excepté Pro-
Diodore de Sicile, nous n'avons plus que
qui s'en trouve dans les commentaires de S.
rôme sur Daniel, & dans sa Préface.

S. Jerôme & Porphyre s'accordent pa-
ment dans l'explication de l'onzième Cha-
de Daniel (d) jusqu'au 21. vs. Tout ce qui
jusqu'à la fin du Chapitre, Porphyre l'appli-
à Antiochus Epiphane, & à ce qui étoit p-
sous son regne. Au lieu que S. Jerôme
tient, que la plûpart de ce qui y est dit, a-
bien que quelques endroits du Ch. VIII. &
XII. regardent principalement l'Antechrist:
que, quoi que quelques traits de ces Prop-
ties ayent eu un accompliſſement typique dan
la perſonne d'Antiochus Epiphane, leur accom-
pliſſement entier ne doit être que dans l'An-
christ: & il ajoûte, que c'étoit l'opinion gé-
ralement reçue parmi les Peres de l'Eglise Chr-
tienne de son tems. Il éclaircit cette penſée p-
l'ex-

(c) HIERONYM. in Prooem. prædict.
(d) PHILOSTORGIUS VIII. 14.

l'explication toute semblable qu'on donne à la [illegible] XXI. (C'est le LXXII. selon les Septante [illegible]. Quelques traits conviennent à Salomon comme type, & de là vient le titre *Pour Salomon*; mais la vérité entière & complette ne s'y trouve que quand on l'applique à Jesus-Christ. Il veut tout de même que les Prophéties du VIII. de Daniel vs. 9--12. & vs. 23--26. & du Chap. XI. vs. 21--45. & du XII. vs. 6--13. s'expliquent de la même manière; c'est-à-dire, qu'elles aient eu une espece d'accomplissement dans la personne d'Antiochus comme type, mais que leur accomplissement total & complet ne soit que dans l'Antechrist. Voici ce qui me paroît le plus vraisemblable; c'est que tout ce [illegible] ces Prophéties des guerres du Roi du Nord & de celui du Midi, c'est-à-dire, de Syrie & d'Egypte, a eu son accomplissement final dans ces guerres; mais que ce qui, dans ces mêmes Prophéties, regarde la profanation du Temple & la persecution d'Antiochus Epiphane, n'a eu dans la Nation Juive & le Temple de Jerusalem, qu'un accomplissement typique, & qu'il ne devoit avoir son accomplissement final & complet que dans les profanations & les persecutions que l'Antechrist devoit faire à l'Eglise de Christ dans la suite des Siècles.

Il y a sur tout un trait de ces Prophéties de Daniel, accompli sous Antiochus, que l'on distingue entre tous ceux où ce qui arriva sous ce Prince est le type de ce qui devoit se faire sous

(c) HIERON. *in Comm. ad Dan.* XI. 21. *& in Proœmio.*
* Et selon l'Hebreu & nos Versions.

An. 164. avant J. C. Judas Macc. 3.

sous l'Antechrist dans la suite
la profanation du Temple de
cessation du Sacrifice con
dit, qu'elle dureroit, *un te*
moitié d'un tems, c'est-à-dire,
mi, en prenant *un tems* pour un an, *des*
pour deux ans, & un *demi-tems* pour six
comme tout le monde en convient. Jo
(g) dit, que la profanation du Temple
cessation du Sacrifice continuel durerent
sément ce tems-là; c'est-à-dire, depu
l'arrivée d'Apollonius & sa profanation du
ple, jusqu'à sa purification & la nouvelle
dicace & l'Autel neuf (h) de Judas Mac
Cette Prophétie fut donc premièrement
piquement accomplie dans cette profana
dans cette Dédicace du Temple & de
de Jerusalem; mais son principal & son
accomplissement devoit arriver dans la pro
tion de l'Eglise de Christ sous le regne de l'
techrist, pendant les MCCLX jours (i
parle l'Apocalypse. Car là ces jours so
d'années, & trois ans & demi mis
XXX le nous font justement M
Ces jours donc, pris à la lettre, font les
ans & demi que la profanation & la perse
d'Antiochus durerent dans l'E de Ju
& ces mêmes jours, pris mystiquement,
les MCCLX ans, que doit durer dans l'
de Christ la profanation & la persecution
l'Antechrist; au bout desquels cette Eglise
être purifiée de toutes les profanations &

P

(f) *Dan.* XII. 7.
(g) *In Præf. ad Hist. de B. Jud. &c.* I. 1. & VI. 11.
(h) I. *Macc.* I. 29.-40. I. *Macc.* V. 24.-26.

[illegible] de l'Antechrist, [illegible] le Temple de Jerusalem [illegible] toutes les profanations & les [illegible] On objecte contre cette [illegible] que Daniel au Ch. XII. vs. 11. [illegible] la durée de cette profanation par le [illegible] de MCCXC. jours, qu'on ne sauroit [illegible] ni aux jours de la profanation d'An[illegible], ni aux années de celle de l'Antechrist, puisqu'elle passe l'un & l'autre du nombre de trente. Il y a plusieurs choses à dire, qui peuvent contenter l'esprit à l'égard de cete difficulté, mais je n'en aporterai aucune. Ceux qui seront au monde à l'extirpation de l'Antechrist, qui sera au bout de ce terme, seront [illegible] que nous de lever cette difficulté, & de mettre la vérité dans tout son jour. C'est la nature de ces sortes de Prophéties, de n'être jamais parfaitement entenduës qu'elles ne soient parfaitement accomplies.

La mort d'Antiochus Epiphane terminant toutes les Prophéties de Daniel à son égard, & à celui des Rois Macédoniens qui ont regné en Egypte ou en Asie, je finirai aussi ce Livre par le même événement.

(i) I. *Maccab.* IV. 41—60.
(k) *Apoc.* XI. 3. XII. 6.

Fin du XI. Livre.

HIS-

HISTOIRE DES JUIFS ET DES PEUPLES VOISINS.

LIVRE DOUZIEME.

An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

ANtiochus (a) âgé de neuf ans succeda à son pere Antiochus Epiphane. Ce dernier en mourant avoit donné pour tuteur à son fils Philippe son favori qui avoit été élevé avec lui; il lui donna la Regence de l'Empire de Syrie pendant la minorité de son fils, & lui mit entre les mains la Couronne, son Cachet, & toutes les autres marques de la Royauté; en lui recommandant sur tout d'employer tous ses soins à élever son fils

(a) APPIAN. *in Syr.* p. 117. EUSEB. *in Chron.* I. *Maccab.* VI. 17. II. *Maccab.* IX. 29. & X. 10. 11. JOSEPH. *Antiq.* XII. 14.

fils de la manière la plus propre à lui enſeigner l'art de regner. An. 164. avant J. C. JUDAS MACC. 3.

Philippe, en arrivant à Antioche, trouva qu'un autre avoit déja uſurpé l'emploi que la confiance du feu Roi lui avoit deſtiné. (*b*) Lyſias, ſur les premiers avis de la mort d'Epiphane, avoit d'abord mis Antiochus ſon fils dont il étoit Gouverneur ſur le trône, lui avoit donné le titre d'Eupator, & avoit pris ſa tutelle & les rênes du Gouvernement, ſans avoir aucun égard à la diſpoſition qu'avoit fait le Roi en mourant. Philippe vit bien qu'il n'étoit pas alors en état de la lui diſputer; il (*c*) ſe retira en Egypte, dans l'eſperance de trouver à cette Cour l'aſſiſtance dont il avoit beſoin pour rentrer dans ſes droits & chaſſer l'uſurpateur.

A peu près dans ce tems-là (*d*) Ptolomée Macron, Gouverneur de la Cele-Syrie & de la Paleſtine, d'ennemi qu'il avoit été juſques-là des Juifs, étoit tout d'un coup devenu leur ami. Il fit relâcher la rigueur de la perſecution contr'eux, & employa tout ſon credit pour leur procurer la paix. Par cette conduite il donna priſe ſur lui à ſes ennemis à la Cour. Ils prévenoient le Roi contre lui en le lui repréſentant ſans ceſſe comme un traître, parce qu'il avoit effectivement trahi les interêts de ſon premier maître Ptolomée Philometor, qui lui avoit confié le Gouvernement de l'Iſle de Cypre, & qu'il avoit livré cette Iſle à Antiochus en entrant à ſon ſervice. Car quelque avantageuſe

(*b*) I. *Maccab.* VI. 17. II. *Maccab.* X. 11. APPIAN. & JOSEPH. ibid.

(*c*) II. *Maccab.* IX. 29. (*d*) II. *Maccab.* X. 11. 12. 13.

An. 164. avant J.C. Judas Macc. 3.

geuse que leur fût la [illegible] traître, comme c'est l'ordi[illegible] rent tant par leurs [illegible] qu'on lui ôta son Gou[illegible] donné à Lysias, on ne lui d[illegible] cun autre poste, ni pension, [illegible] honorablement. Il n'eut pas a[illegible] prit pour supporter cette chu[illegible] Il pri[illegible] son, & en mourut: fin qu[illegible] sa trahison, & la part qu'il av[illegible] & à la cruelle persecution des Juifs.

Judas Maccabée cependant ne se [illegible] pas. Voyant (e) que les Nations voisi[illegible] toient liguées pour exterminer la race [illegible] lites, & qu'elles avoient déja executé [illegible] sacre général de tous ceux qui étoient [illegible] dans leurs Etats, il se disposa à en [illegible] geance. Comme (f) les Edomites s'[illegible] stinguez par leur zele dans cette Ligue, & [illegible] outre cela, ils avoient donné leurs troup[illegible] Gorgias qui commandoit dans ces quart[illegible] pour le Roi de Syrie, & qu'elles leur av[illegible] fait beaucoup de mal, il commença par [illegible] (g) Il fit une irruption dans la partie de [illegible] Païs qu'on appelloit Acrabattene, & y pa[illegible] fil de l'épée jusqu'à vingt-mille hommes. [illegible] là il marcha contre (h) les fils de Bean, [illegible] autre Tribu des Edomites qui les av[illegible] fort incommodez; il les batit & les red[illegible] se renfermer dans les deux places les plus [illegible] qu'ils eussent, les y assiégea, les empor[illegible]

(e) I. *Maccab.* V. 1. 2.
(f) II. *Maccab.* X. 14. 15.
(g) I. *Maccab.* V. 3. II. *Maccab.* X. 16. 17.

[illegible] à vingt [illegible] de l'argent [illegible] peu nombre de gens au carnage, [illegible] laissé sauver. Quand Judas (i) [illegible] en convainquit en présence de [illegible] Armée, & les fit mourir.

[illegible] cela il (k) passa le Jourdain, & entra dans le Païs des Ammonites. Il y eut plusieurs actions. Il leur tua beaucoup de monde, prit Jazar & les villages de sa dépendance, & revint enfin de là en Judée.

Timothée qui gouvernoit pour le Roi de Syrie de ce côté-là, le même que Judas avoit si bien battu deux ans auparavant, [illegible] irruption faite dans son Gouvernement, (l) assembla tout ce qu'il put de troupes, en forma une puissante Armée & vint fondre sur la Judée, se flattant d'y pouvoir mettre tout à feu & à sang. Judas y étoit déja de retour. Il marcha droit à lui, &, après avoir adressé à Dieu une humble supplication & des prières ardentes, plein d'assurance de sa protection & de son assistance, il attaqua avec tant de courage & de vigueur cette nombreuse Armée, qu'il la renversa & en fit un grand carnage; car on compta qu'il étoit resté sur la place vingt-mille cinq-cens hommes de l'infanterie & six-cens cavaliers. Timothée s'enfuit à Gazara, Ville de la Tribu d'Ephraïm proche du champ de bataille, dont son frere Cherée étoit Gouverneur.

Judas

(h) I. *Maccab.* V. 4. 5. II. *Maccab.* X. 18--23.
(i) II. *Maccab.* X. 21. 22. (k) I. *Maccab.* V. 6-8.
(l) II. *Maccab.* X. 24--38.

An. 164 avant J. C. JUDAS MACCH. 3.

Judas l'y poursuivit, [illegible] bout de cinq jours, & fit [illegible] son frere Cherée, & Apollo[illegible] Officier.

Les Nations voisines, (m) qui [illegible] environs du Païs de Galaad, voyant [illegible] faite, & tant de leurs amis tuez, s'[illegible] rent toutes pour venger leur mort & [illegible] ner tous les Juifs de leur voi[illegible]. Ils [illegible] terent d'abord sur ceux de Tob; [illegible] Galaad, leur tuërent mille hom[illegible], [illegible] tout le butin, & emmenerent les femm[illegible] les enfans en captivité. Pour éviter un pa[illegible] fort, tous les Juifs de ce quartier-là, se jett[illegible] dans une place forte de Galaad nommée [illegible] thema, resolus de s'y bien défendre. Les [illegible] nemis vinrent aussi-tôt les y assiéger. Ils [illegible] en grand nombre, & commandez par un [illegible] tre Timothée, fils apparemment de celui [illegible] avoit été tué à Gazara.

Dans le même tems (n) les habitans [illegible] Tyr, de Sidon, & de Ptolemaïs, [illegible] les [illegible] yens d'alentour, assembloient aussi leurs [illegible] pes pour porter dans la Galilée la même [illegible] lation, que les autres portoient dans le Pa[illegible] Galaad.

Judas, à qui on s'adressa de ces deux [illegible] en même-tems, pour en avoir du secours [illegible] ce besoin pressant, de l'avis (o) du Sanh[illegible] ou du grand Conseil des Juifs, qu'il [illegible] dans cette occasion, partagea son Ar[illegible]

(m) I. *Maccab.* V. 9--13.
(n) I. *Maccab.* V. 13, 14.
(o) I. *Maccab.* V. 16. 17.

son corps. Il se mit à la tête du premier qui étoit de huit-mille hommes: (p) & accompagné de son frere Jonathan, il marcha au secours des Galaadites. Simon, un autre de ses freres, fut envoyé avec (p) le second qui n'étoit que de trois mille dans la Galilée. Le (q) troisième demeura à Jerusalem, sous le commandement de Joseph & d'Azarias, deux des meilleurs Officiers, pour défendre la place & le plat Païs d'alentour. Judas leur recommanda fortement de ne point s'engager à aucune action, & de se tenir sur la défensive jusqu'au retour des deux autres corps que l'on détachoit.

Judas & Jonathan (r) passerent le Jourdain & traverserent ensuite un grand desert de Païs des Nabathéens, avec qui ils étoient en paix, & aprirent d'eux l'extrêmité où étoient reduits leurs freres. Non seulement ceux qu'on assiégeoit à Dathema étoient pressez vivement, mais tous les Juifs de Bossora, de Bosor, de Casphon, de Maked, & des autres Villes de Galaad, avoient été arrêtez & mis dans des prisons: & on n'attendoit que la nouvelle de la prise de Dathema pour leur couper à tous la gorge en même jour.

Judas & Jonathan ne perdirent point de tems; ils allerent aussi-tôt à Bossora, surprirent la Ville, délivrerent leurs freres, firent main basse sur tous les mâles, pillerent la Ville, & y mirent le feu. Puis, marchant toute la nuit, ils arriverent au matin devant Dathe-

(p) I. *Maccab.* V. 20.
(q) I. *Maccab.* V. 18. 19.
(r) I. *Maccab.* V. 24-36.

An. 164. avant J.C. JUDAS MACC. 3.

thema, juſtement comme Timothée [illegible] un aſſaut général. Ils le chargerent par [illegible] rière & mirent ſon Armée en déroute, [illegible] tre la ſurpriſe, les ennemis furent [illegible] terreur panique au nom ſeul de Jud[illegible] ſongerent qu'à jetter leurs armes & à [illegible] Ils y laiſſerent près de huit-mille hommes. [illegible] près cela Judas prit Maſpha, Caſphon, [illegible] Boſor, & toutes les autres Villes de [illegible] où les Juifs étoient opprimez. Non ſeulement il les délivra du danger où ils étoient, mais traita leurs oppreſſeurs comme il avoit [illegible] ceux de Boſſora; c'eſt-à dire, qu'il paſſa [illegible] les mâles au fil de l'épée, qu'il pilla tout [illegible] qu'il y avoit de bon à prendre, & puis mit [illegible] feu au reſte. Après cette heureuſe expedi[illegible] il retourna à Jeruſalem.

Les ſuccès de Simon dans celle de Ga[illegible] (s) ne furent guéres moindres. Il eut la [illegible] toire dans toutes les actions qui ſe donnerent; il chaſſa enfin les oppreſſeurs du Païs, & [illegible] mena batant juſqu'aux portes de Ptolemaïs [illegible] vec perte de près de trois mille de leurs g[illegible] & de toutes leurs dépouilles. Mais trouv[illegible] qu'il étoit comme impoſſible de mettre les [illegible] de ce quartier-là à couvert des inſultes de [illegible] ennemis, dont ils étoient environnez de [illegible] côtez, parce qu'il y avoit trop loin de Jeru[illegible] lem pour que le ſecours qu'on leur pouvoit [illegible] ner y fût toûjours à tems; il les emmena [illegible] vec leurs femmes, leurs enfans, leur bétail, [illegible] tout ce qui ſe pouvoit tranſporter où ils [illegible] toient à portée d'être protegez par leurs fre[illegible] res.

(s) I. *Macchab.* V. 21. 22. 23.

ra, & bien plus en seureté. Quand ils furent arrivez en Judée, on leur y assigna pour leur demeure les quartiers que la persecution avoit dépeuplez. avant Judas Macc. 3.

Ainsi les deux détachemens qu'on avoit faits eurent tout le succès qu'on pouvoit souhaiter de leurs expeditions, & revinrent chargez d'honneur & en triomphe. Le troisième corps, qui étoit demeuré dans le Païs, n'eut pas le même bonheur : aussi n'étoit-il pas commandé par des gens si habiles & si sages. (t) Joseph & Azarias, à qui on avoit laissé ce commandement, ne purent entendre dire les grandes choses que faisoient Judas & Jonathan au Païs de Galaad & Simon en Galilée, qui faisoient aussi parler d'eux. Contre l'ordre exprès que leur avoit laissé Judas en partant, de ne rien entreprendre jusqu'à son retour & celui de Simon, ils formerent un projet mal digeré contre Jamnia, port de mer sur la Mediterranée, & y menerent leurs troupes en se flattant de la surprendre. Gorgias qui commandoit en ces quartiers-là pour le Roi de Syrie, vint les charger, les mit en déroute, & leur tua près de deux mille hommes dans la poursuite. Ainsi cette expedition téméraire, formée contre les ordres qu'ils avoient reçus, tourna à leur confusion. (u) Judas & ses freres s'acquirent une grande reputation parmi le peuple d'Israël & parmi les Payens même, par tout où leurs grandes & belles actions furent portées par la Renommée.

Demetrius, fils de Seleucus Philopator, qui depuis

(t) I. *Macc.* V. 55-62. (u) I. *Macc.* V. 63.

An. 164. avant J.C. JUDAS MACC. 3. depuis l'année que mourut ſon pere, avoit toûjours demeuré en ôtage à Rome, étoit dans ſa vingt & troiſième année quand il apprit la mort d'Antiochus Epiphane, & l'avenement d'Eupator ſon fils à la Couronne, qui lui appartenoit de droit, comme fils du frere aîné d'Epiphane. Il (v) propoſa au Senat de le rétablir ſur le trône de ſon pere, & pour l'y engager, il lui repréſenta; qu'ayant été élevé à Rome dès ſon bas âge, il la regarderoit toûjours comme ſa Patrie, les Senateurs comme ſes peres, & leurs fils comme ſes freres. Le Senat eut plus d'égard à l'interêt de la Republique qu'au droit de Demetrius, & jugea qu'il leur ſeroit plus avantageux qu'il y eût un Roi mineur ſur le trône de Syrie, qu'un homme fait tel qu'ils voyoient Demetrius; ainſi ils firent un Decret pour confirmer Eupator, & envoyerent en Syrie Cn. Octavius. Sp. Lucretius, & L. Aurelius avec le caractère d'Ambaſſadeurs, pour y régler toutes choſes conformément aux articles du Traité fait avec Antiochus le Grand.

An. 163. avant J.C. JUDAS MACC. 4. Lyſias indigné de ce que les Juifs venoient de faire en Galaad & dans la Galilée, (w) forma une Armée de LXXX. mille hommes, prit toute la cavalerie du Royaume & LXXX. Elephans, & mena lui-même toutes ces forces dans la Judée, reſolu de mettre des habitans Payens à Jeruſalem, de tirer du Temple les profits qu'il tiroit des autres Temples des Gentils, & de mettre la Souveraine Sacrificature à l'en-

(v) POLYB. *Legat.* CVII. p. 1299. JUSTIN. XXXIV. 3. APPIAN. *in Syriacis*, p. 117.
(w) II. *Maccab.* XI. 1--38.

l'enchere. Il y ouvrit la campagne par le siége de Bethsura, forteresse dont nous avons parlé, entre Jerusalem & l'Idumée. Judas l'y vint attaquer, & lui tua XI. mille hommes d'infanterie & seize cens cavaliers, & mit tout le reste en fuite. An. 163. avant J. C. JUDAS MACC. 4.

Après cet échec, Lysias ennuyé d'une guerre si malheureuse, fit un Traité avec Judas & le Peuple Juif, & Antiochus le ratifia. Q. Memmius & T. Manlius alors Ambassadeurs Romains à la Cour de Syrie, rendirent beaucoup de bons offices aux Juifs dans cette négociation. Un des Articles de cette paix fut, que l'Ordonnance d'Antiochus Epiphane qui obligeoit les Juifs à se conformer à la Religion des Grecs, seroit revoquée & cassée; & qu'ils auroient par tout la liberté de vivre selon leurs Loix particulieres. Judas employa pour négocier ce Traité deux Juifs nommez Jean & Absalom, qu'il chargea des demandes qu'il faisoit à Lysias.

La Lettre où Lysias y répond (x) est dattée du mois *Dioscorinthius* (dans la Vulgate *Dioscorus*) l'an CXLVIII. Mais ces deux noms de mois sont également inconnus, & ne se trouvent ni dans le Calendrier Syro-Macédonien, ni dans aucun autre de ces tems-là. (y) Scaliger & (z) Usserius conjecturent que c'étoit un mois intercalaire, que l'on plaçoit entre les mois de *Dystrus* & de *Xanthicus*, dans le

(x) II. *Maccab.* XI. 21.
(y) *De Emend. Temp.* II. Cap. *De Periodo Syro-Macedonum*, pag. 94.
(z) *In Annal. sub Anno* J. P. 4551.

An. 163. avant J.C. JUDAS MACC. 4.

le Calendrier des Chaldéens, comme on mettoit le mois *Veadar* entre ceux d'*Adar* & *Niſan*, dans celui des Juifs. Ce qui les confirme dans cette opinion, c'eſt que le mois de Xanthicus ſemble ſuivre immediatement celui-ci; toutes les piéces qui ſuivent, qui regardent ce Traité, étant dattées du mois de Xanthicus de cette même année. Ce mois répondoit à celui de Niſan parmi les Juifs; il commençoit preſque en même tems, & étoit le premier mois du printems parmi les Syriens, comme Niſan parmi les Juifs. Comme il eſt conſtant que les Syriens, les Macédoniens, & les Chaldéens, n'avoient point l'uſage des mois intercalaires, il y a beaucoup plus d'apparence que Dioſcorinthius, ou Dioſcorus, eſt une faute de Copiſte au lieu de Dyſtrus, qui eſt le nom du mois qui précéde celui de Xanthicus dans le Calendrier Syro-Macédonien. Si on répond que le mois de *Dios* parmi les Corinthiens répond à celui de Dyſtrus des Syro-Macédoniens, parce que (*a*) celui de Dios parmi les Bithyniens y répondoit effectivement, & que par cette raiſon, dans la Lettre dont il s'agit, il eſt appellé *Dios Corinthios*, ou Dios de Corinthe, je n'ai rien à dire; parce que je ne ſache pas qu'on ait déterré juſqu'ici le Calendrier de Corinthe, & qu'ainſi ce ſeroit parler en l'air.

Il faut remarquer encore ici une autre particu-

(*a*) Vide JAC. USSERIUM *Armach. de Maced. & Aſian. anno ſolari.* C. 4.

(*b*) II. *Maccab.* XI. 21. 33. 38.

(*c*) Liv. VIII. ſous l'an 311. & 312.

* Le Traducteur a fait ici des changemens qui ont été vus par l'Auteur, & ont eu ſon approbation; autrement on

cularité. C'eſt que toutes les dates des (*b*) piéces de ce Traité, portant l'an CXLVIII. de l'Ere des Seleucides, il faut l'entendre du ſtyle de Chaldée & non pas de celui de Syrie. Le ſtyle de Chaldée, comme on l'a (*c*) déja remarqué, ne commençoit que ſix mois après celui de Syrie au printems ſuivant. Sur ce pied-là, ce qui eſt raporté ici comme arrivé l'an CXLVIII. eſt arrivé l'an CXLIX. du ſtyle de Syrie. Et, comme dans la Table Chronologique, qui eſt à la fin de cet ouvrage, c'eſt l'an CL. & non le CXLIX. de l'Ere des Seleucides, qui eſt mis vis à vis de l'an CLXIII. avant J. C. où je place ce Traité; il ne faut pas s'imaginer que ces deux années commencent & finiſſent en même tems; & qu'ainſi elles ſe répondent juſte dans toutes leurs parties. C'eſt ſeulement parce que cette année CL. de l'Ere des Seleucides a commencé dans quelque partie de la CLXIII. avant J. C. mais non pas en même tems qu'elle. L'année Julienne, dont je me ſers pour les années avant J. C. commence au 1er. de Janvier: & celle de l'Ere des Seleucides, ſelon * le ſtyle de Syrie qu'on a ſuivi dans cette Table, ne commence que vers l'Equinoxe d'automne, neuf mois plus tard que la Julienne; de ſorte que ces neuf mois ne ſont pas ici, par exemple, ſur le compte de l'an CL. de cette Ere qui eſt à côté de l'an CLXIII. An. 163 avant J. C. JUDAS MACC. 4.

on n'auroit pas oſé le faire dans le Texte. Cet endroit, tel qu'il eſt dans l'Original, a fort embarraſſé le Traducteur. C'eſt à ceux qui ont lu l'Anglois avec ſoin, à ſavoir s'il eſt le ſeul. Du moins on ſe flatte qu'on a épargné ici quelque peine aux Lecteurs, qui veulent avoir une idée claire de ce qu'ils liſent.

An. 163. avant J. C. JUDAS MACC. 4. CLXIII. avant J. C. & qu'ils appartiennent véritablement à l'an CXLIX. de ce ſtyle. Les trois premiers de ces neuf mois, ſelon le ſtyle de Chaldée, ſont encore à la CXLVIII. de cette Ere; parce que ce ſtyle ne fait commencer l'Ere des Seleucides que ſix mois après celui de Syrie. Ainſi les neuf premiers mois de l'année Julienne CLXIII. ſont partie de l'an CXLIX. de l'Ere des Seleucides ſelon le ſtyle de Syrie, que ſuit le II. Livre des Maccabées; & les trois premiers ſont auſſi partie de l'an CXLVIII. ſelon le ſtyle de Chaldée: qui eſt juſtement ce qu'on cherche ici. Au reſte, ce que je viens de dire ici de cette année de l'Ere des Seleucides & de celle d'avant J. C. qui eſt vis à vis, doit s'appliquer à toutes les autres de ces deux Eres qui ſont vis à vis l'une de l'autre; car l'une ne répond à l'autre que de la manière dont je viens de l'expliquer.

Cette paix qu'on accorda aux Juifs ne fut pas de longue durée. (*d*) Ceux qui gouvernoient dans leur voiſinage étoient trop violens pour les laiſſer en repos. Dès que Lyſias fut retourné à Antioche, ils la rompirent, & embraſſerent toutes les occaſions qui ſe préſentoient de les tourmenter comme auparavant; ſur tout Timothée, Nicanor, & Apollonius fils de Gennéus. (*e*) Ce furent pourtant ceux de Joppe qui recommencerent la guerre: car ayant fait jetter dans la mer deux-cens Juifs qui demeuroient

(*d*) II. *Maccab.* XII. 2--4.
(*e*) II. *Maccab.* XII. 3--6.
(*f*) II. *Maccab.* XII. 8. 9.
(*g*) II. *Maccab.* XII. 10.

roient parmi eux. Judas voulut punir cette cruauté. Il vint les ſurprendre de nuit, & leur brûla tous leurs Vaiſſeaux, après avoir fait main baſſe ſur tous les matelots. De là il alla (*f*) en faire autant à ceux de Jamnia, qu'il apprit avoir formé le même deſſein contre les Juifs, mais qui ne l'avoient pas encore executé comme ceux de Joppe. An. 163. avant J.C. JUDAS MACC. 4.

Enſuite il fut encore (*g*) appellé au ſecours des Galaadites contre Timothée. En y allant il (*h*) rencontra un parti Arabe de ceux qu'on appelloit Nomades, qui ne faiſoient que courir n'ayant aucune demeure fixe. Il les battit & les obligea à demander la paix qu'il leur accorda, & continua ſa marche contre Timothée. (*i*) Ceux de Caſpis, Ville, ſur la route, ayant voulu s'oppoſer à ſon paſſage, il fallut les attaquer. Il prit la Ville, paſſa les habitans au fil de l'épée, la pilla, & y mit le feu. Il (*k*) arriva enſuite à Caraca dans le Païs de Tob, où voyant que Timothée en étoit parti, après avoir mis de bonnes garniſons dans les places fortes du Païs, il détacha Doſithée & Soſipater deux de ſes meilleurs Officiers pour aller les attaquer, & avec le gros de l'Armée il alla chercher Timothée. Doſithée & Soſipater reduiſirent bien-tôt les places, & paſſerent au fil de l'épée les garniſons qui faiſoient près de dix-mille hommes. (*l*) Cependant Timothée avoit raſſemblé toutes ſes forces, & formé une Ar-

(*h*) II. *Maccab.* XII. 11. 12.
(*i*) II. *Maccab.* XII. 13--16.
(*k*) II. *Maccab.* XII. 17. 19.
(*l*) I. *Maccab.* V. 37--43. II. *Maccab.* XII. 20--23.

An. 163. avant J.C. JUDAS MACC. 4. Armée de CXX. mille hommes, ſans compter la cavalerie, qui en faiſoit encore deux mille cinq-cens. Pour n'être pas embarraſſé du gros bagage, il l'avoit envoyé avec les femmes & les enfans qui s'étoient trouvez à la ſuite du camp, à Carnion Ville forte de Galaad, & s'étoit campé aſſez près de là, dans un endroit appellé Raphon ſur la rivière de Jabboc. Ce fut là que Judas le joignit. Il paſſa auſſi-tôt la rivière, l'attaqua, & remporta la victoire. Timothée y perdit trente-mille hommes; & (*m*) lui-même, en ſe ſauvant, alla donner dans le détachement de Doſithée & de Soſipater, qui revenoient de la conquête du Païs de Tob pour rejoindre l'Armée & il fut pris. Il promit, ſi on lui ſauvoit la vie, de relâcher pluſieurs Juifs qu'il tenoit priſonniers dans les places de ſon Gouvernement, dont pluſieurs étoient peres ou freres de quelques-uns des ſoldats de cette Armée: & là-deſſus on lui donna la vie & même la liberté. Une grande partie des débris de l'Armée ennemie ſe jetta dans (*n*) Carnion. Judas les y pourſuivit, emporta la place; & voyant qu'il s'y étoit jetté beaucoup de monde dans un Temple (*o*) d'Atargatis comme dans un aſyle, (*p*) il y fit mettre le feu, & les y brûla tous avec le Temple. Après cela il mit tout

(*m*) II. *Maccab.* XII. 24. 25.

(*n*) Cette Ville, dans le I. des *Maccabées*, eſt appellée Carnaim. STRABON & PTOLOMÉE en parlent ſous le nom de *Carno* Ville d'Arabie.

(*o*) STRABON XVI. p. 748. dit que c'étoit une Déeſſe de Syrie. PLINE V. 23. dit que c'étoit la même que celle (c. 13.) qu'on appelloit *Dercéto*; & il ajoûte qu'on l'adoroit à Joppe en Phénicie. DIODORE DE SICILE, II. p. 65. dit qu'on la ſervoit auſſi à Aſcalon; & qu'on l'y

tout à feu & à ſang dans le reſte de la Ville, & y fit perir vingt-cinq mille hommes de l'Armée de Timothée qui s'y étoient réfugiez. Enſuite (q) il raſſembla tous les Iſraëlites du Païs de Galaad & des environs, & les emmena tous en Judée, de la même manière & pour la même raiſon que ſon frere Simon y avoit auſſi emmené l'année précédente les Iſraëlites de la Galilée, & leur y aſſigna des quartiers dépeuplez comme on avoit fait aux autres. An. 163. avant J. C. JUDAS MACC. 4.

Etant obligé, en revenant, de paſſer (r) par la Ville d'Ephron, qui ſe trouvoit ſur ſa route, parce qu'il n'y avoit point d'autre paſſage ni à droite ni à gauche, comme la place étoit grande & forte, & qu'il y avoit une bonne garniſon que Lyſias y avoit miſe; on lui refuſa le paſſage, quoiqu'il le demandât fort honnêtement, & qu'il promît d'empêcher qu'on n'y fît aucun deſordre ni aucune hoſtilité. Irrité de ce refus, il fit attaquer la place, l'emporta d'aſſaut, & paſſa au fil de l'épée tous les mâles au nombre de vingt-cinq mille ames, pilla la Ville & la raza juſqu'aux fondemens; puis paſſant ſur le ventre des morts, il (s) repaſſa le Jourdain, entra dans la plaine de Bethſan, appellée alors Scythopolis. De là revenant à Jeruſalem, (t) lui & toutes ſes troupes & ceux de

l'y repréſentoit par une Statuë moitié femme (par en haut,) & moitié poiſſon (par embas.) De là vient qu'on croit que c'eſt la même que le Dagon des Philiſtins. Voyez SELDEN *de Diis Syr. Synt.* II. c. 3.

(p) I. *Maccab.* V. 44. II. *Maccab.* XII. 26.
(q) I. *Maccab.* V. 45.
(r) I. *Maccab.* V. 46--51. II. *Maccab.* XII. 27, 28.
(s) I. *Maccab.* V. 52. II. *Maccab.* XII. 29, 30, 31.
(t) I. *Maccab.* V. 54.

An. 163. avant J.C. JUDAS MACC. 4.

de leurs freres qu'ils amenoient, monterent au Temple avec une joye inexprimable, & y rendirent à Dieu leurs actions de graces des grands succès dont il avoit couronné cette expedition, & sur tout de ce que tous étoient revenus sains & saufs, sans perdre un seul homme; malgré les hazards qu'ils avoient courus dans leurs marches, & les entrepriſes dangereuſes qu'ils avoient executées. En effet, c'étoit un exemple bien extraordinaire de la miſericordieuſe Protection de Dieu. Ce retour (*u*) ſe rencontra vers la Fête de la Pentecôte.

Après la Fête (*w*) Judas ſe remit en campagne, & marcha contre Gorgias & les Iduméens qui avoient fort moleſté les Juifs. Dans la bataille qui ſe donna (*x*) il y eut pluſieurs Juifs tuez; mais à la fin pourtant Judas remporta la victoire, & Gorgias eut même de la peine à ſe ſauver à Mariſa. Le (*y*) lendemain étant un jour de Sabbat, Judas alla à Odollam, Ville proche du champ de bataille, pour l'y employer comme la Loi l'ordonnoit. Le jour (*z*) ſuivant il revint au champ de bataille pour y enterrer ceux de leurs freres qui avoient été tuez. On trouva que tous avoient quelque choſe ſur eux dédié aux Idoles des Gentils, que la (*a*) Loi défendoit de garder, lors même qu'on le trouvoit parmi le butin. Voyant par là pourquoi Dieu avoit permis leur mort, Judas & toute l'Armée donnerent gloire à Dieu, & le ſup-

(*u*) II. *Maccab.* XII. 31.
(*w*) I. *Maccab.* V. 65. II. *Maccab.* XII. 32. 33.
(*x*) II. *Maccab.* XII. 33--37.
(*y*) Ibid. vſ. 38.

ſupplierent humblement de pardonner cette iniquité. Ils firent une collecte dans tout le camp, qui ſe monta à deux-mille drachmes, qu'on envoya à Jeruſalem, pour y être employées en ſacrifices pour le peché, pour expier cette tranſgreſſion, & prévenir les effets de la colere de Dieu ſur toute la Congregation d'Iſraël, pareils à ceux, qu'y avoit attiré autrefois la tranſgreſſion d'Achan. An. 163. avant J.C. JUDAS MACC. 4.

Enſuite Judas (*b*) marcha vers le Midi de l'Idumée, & frappa Hebron & les Villes de ſon reſſort; & après avoir démoli la forteresſe & brûlé les tours qui environnoient cette Capitale de l'Idumée, il paſſa dans le Païs des Philiſtins, prit Azot, autrefois nommée Asdod, démolit leurs Autels, brûla les images taillées de leurs Dieux, & prit leurs dépouilles. Après en avoir fait autant au reſte des Villes de ce Païs-là, il ramena en Judée ſon Armée chargée des dépouilles de leurs ennemis.

Pendant tous ces glorieux ſuccès la garniſon Syrienne s'étoit toûjours maintenuë dans la forteresſe d'Acra, d'où elle incommodoit extrêmement les Juifs par ſes fréquentes ſorties ſur ceux qui venoient au Temple, dont elle tuoit quelquefois un aſſez grand nombre. Pour ſe tirer enfin de ce danger, Judas (*c*) aſſembla tout le Peuple, & en forma le ſiége. Reſolu de la prendre & de la démolir, il fit venir toutes ſortes de machines de guerre dont on ſe ſervoit

(*z*) II. *Maccab.* XII. 39--45.
(*a*) *Deuteron.* VII. 25. 26.
(*b*) I. *Maccab.* V. 65--68.
(*c*) I. *Maccab.* VI. 19. 20.

An. 163. avant J.C. JUDAS MACC. 4. ſervoit alors dans les ſiéges; & par des aſſauts vigoureux il fit tous ſes efforts pour l'emporter. (*d*) Quelques Juifs apoſtats qui étoient dans la place, la voyant ſi vivement preſſée, & ſachant bien qu'il n'y auroit point de quartier pour eux ſi elle étoit priſe, trouverent le moyen d'en ſortir, & allerent à Antioche repréſenter au Roi & au Conſeil, l'extrêmité où étoit reduite la garniſon. Ils ſolliciterent ſi bien, qu'on mit ſur pied (*e*) une Armée de cent-mille hommes d'infanterie, avec vingt-mille chevaux, trente-deux Elephans, & trois-cens chariots de guerre. Le Roi en perſonne, avec Lyſias le Regent, ſe mit à ſa tête & la conduiſit dans la Judée, où il commença la campagne par le ſiége de Bethſura ſur la frontière de l'Idumée.

Judas (*f*) aſſembla ſes troupes, & quoi que fort inferieur en nombre, il les vint ſurprendre la nuit dans leur camp; & avant qu'il fit aſſez jour pour ſe remettre de la confuſion où il les avoit jettez, il ſe retira, ſans perte de ſon côté, après leur avoir tué quatre mille-hommes. Le jour étant venu, (*g*) les deux partis ſe préparerent à une bataille, & Judas & ſes gens commencerent l'attaque avec tant de bravoure qu'ils paſſerent ſur le ventre à ſix-cens hommes; mais, voyant qu'il faudroit à la fin ſuccomber ſous le grand nombre, il jugea à propos de ne pas s'engager davantage, (*b*) fit faire

(*d*) I. *Maccab.* VI. 21--27.
(*e*) I. *Maccab.* VI. 28--31. II. *Maccab.* XIII. 1, 2--9. JOSEPH. *Antiq.* XII. 14.
(*f*) I. *Maccab.* VI. 32. II. *Maccab.* XIII. 15, 16. 17.
(*g*) I. *Maccab.* VI. 33--42.

faire la retraite, à la vuë de l'Armée ennemie, & revint ſans aucun mal à Jeruſalem. An. 163. avant J. C. JUDAS MACC. 4.

Dans cette action (*i*) Eléazar, ſurnommé Averan, un des freres de Judas, perdit la vie par une entrepriſe téméraire & d'un déſeſperé. Voyant un Elephant plus grand que les autres, avec le harnois du Roi, il crut que le Roi le montoit lui-même, qu'en tuant cet animal il cauſeroit infailliblement la mort au Roi-même par ſa chute, & que par ce coup hardi il délivreroit ſon Peuple, & s'aquerroit une réputation immortelle. Là-deſſus il s'ouvre un chemin à coups d'épée, & renverſant tout ce qui s'oppoſoit à lui, il perce juſqu'à l'Elephant, ſe fourre ſous cette bête, & lui enfonce une lance dans le ventre qui la fit tomber morte ſur lui, dont il fut écraſé. Après cela Antiochus (*k*) retourna au ſiége de Bethſura; & malgré la réſiſtance vigoureuſe des aſſiégez, qui dans pluſieurs ſorties ruinerent les ouvrages des aſſiégeans, & mirent même quelquefois le feu à leurs machines; à la fin ils furent contraints faute de vivres de ſe rendre par capitulation. Ils obtinrent la vie & la permiſſion de jouïr de leurs effets.

De là (*l*) Antiochus marcha vers Jeruſalem, & forma le ſiége du Temple. Ceux qui le défendoient étoient déja reduits à la même néceſſité que ceux de Bethſura, & auroient été obligez de ſe rendre comme eux, ſans que la Pro-

(*h*) I. *Maccab.* VI. 47.
(*i*) I. *Maccab.* VI. 43--46.
(*k*) I. *Maccab.* VI. 49. 50. II. *Maccab.* XIII. 18--22.
(*l*) I. *Maccab.* VI. 48. 51--54.

An. 163. avant J. C. JUDAS. MACC. 4.

Providence les dégagea par un incident imprevu. (*m*) Lyſias, ſur l'avis qu'il eut que Philippe, à qui Antiochus Epiphane avoit laiſſé la Regence en mourant avec la Tutelle de ſon fils, venoit de ſe rendre maître d'Antioche, & qu'il y avoit pris les rennes du Gouvernement de l'Empire de Syrie, (*n*) trouva qu'il étoit néceſſaire de faire la paix avec les Juifs, afin de tourner ſes armes contre ſon rival en Syrie. La paix ſe fit donc à des conditions fort avantageuſes & fort honorables. Antiochus la jura; & on le laiſſa entrer dans les fortifications du Temple, qui lui parurent ſi fortes, que contre la foi donnée, contre le ſerment qu'il avoit fait en jurant la paix, il les fit démolir avant de partir pour la Syrie.

(*o*) Menelaüs le Souverain Sacrificateur, comptant non ſeulement ſur ſon rétabliſſement dans cette Charge, mais auſſi ſur le Gouvernement de Jeruſalem, avoit ſuivi le Roi dans cette expedition, & s'étoit donné de grands mouvemens pour l'y ſervir contre ſes freres. Lyſias, quand il vit les grandes difficultez où cette guerre le jettoit, & qu'il ſe trouva obligé de la terminer par la paix, commença à regarder ce miſerable comme l'auteur de tout le mal, & l'en accuſa devant le Roi. Il fut condamné: on le mena à Berbée, (*oo*) Ville de Syrie, & là on le précipita dans une tour pleine de cendres, où il fut étouffé. C'étoit le ſupplice qu'on

(*m*) I. *Maccab.* VI. 55. 56. II. *Maccab.* XIII. 23.
(*n*) I. *Maccab.* VI. 57--62.
(*o*) II. *Maccab.* XIII. 3--8.
(*oo*) C'eſt Alep aujourd'hui.

qu'on faiſoit ſouffrir dans ce tems-là à ceux qui étoient convaincus de ſacrilege, de crime de Leze-Majeſté, ou de quelqu'autre crime énorme, tel que ceux qu'avoit commis ce malheureux. On a montré dans un autre endroit la manière dont on les y faiſoit perir. Sa charge fut donnée à (p) Alcime, nommé auſſi quelquefois Jacime, tout auſſi méchant que lui. An. 163. avant J. C. JUDAS MACC. 4.

Alors (q) Onias, fils de l'Onias que Menelaüs avoit fait maſſacrer à Antioche, à qui la Sacrificature appartenoit de droit, ne pouvant ſouffrir l'injuſtice criante qu'on lui faiſoit, ſe ſauva d'Antioche où il avoit toûjours demeuré depuis la mort de ſon pere, & ſe réfugia en Egypte. Il s'inſinua ſi bien dans l'eſprit de Ptolomée Philometor & de Cléopatre ſa femme, qu'il y finit ſes jours. On en parlera aſſez ſouvent dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Dans le II. des Maccabées, (r) l'an CXLIX. de l'Ere des Seleucides eſt marqué pour le commencement de cette expedition d'Antiochus; mais (s) dans le I. c'eſt la CL. Il n'y a aucune difficulté, ſi on ſe reſſouvient * que le I. Livre des Maccabées fait commencer les années de cette Ere à l'Equinoxe du printems, & que le ſecond ne les commence qu'à celui de l'automne de la même année. Les ſix mois d'entre-deux ſont à l'an CL. ſelon le premier de ces Livres, & à l'an CXLIX. ſelon le ſecond. Tout ce qu'on en peut conclurre, c'eſt que

(p) II. *Maccab.* XIV. 3. JOSEPH. *Antiq.* XII. 15. & XX. 8.
(q) JOSEPH. ibid. (r) XIII. 1.
(s) VI. 20.
* Voyez le Liv. VIII. ſous l'an 312.

An. 163. avant J. C. Judas Macc. 4.

que cette expedition commença pendant ces six mois; & il y a apparence que ce fut effectivement vers la fin de ce terme.

Le prompt retour d'Antiochus (*t*) chassa Philippe d'Antioche, & mit fin à sa courte régence. J'ai remarqué que lors qu'il s'étoit retiré en Egypte, il s'étoit flatté d'y trouver de l'assistance contre Lysias; mais la brouillerie qui étoit survenuë entre les deux freres, qui regnoient conjointement, le desabusa bien-tôt. Voyant qu'il n'y avoit rien à esperer pour lui de ce côté, il retourna dans l'Orient, (*u*) y ramassa quelques troupes de Médes & de Perses; & profitant de l'absence du Roi, pendant cette expedition de Judée, il s'étoit emparé de la Capitale de l'Empire. Il en fut chassé au retour du Roi, & il perdit enfin la vie même dans cette entrepriſe.

La brouillerie des deux Ptolomées, dont je viens de parler, alla si loin, que le Senat Romain (*w*) ordonna aux Ambassadeurs qu'il avoit envoyez en Syrie, Cn. Octavius, Sp. Lucretius, & L. Aurelius, de passer à Alexandrie, & de faire leurs efforts pour les remettre bien ensemble. Avant qu'ils y arrivassent, Physcon, le plus jeune, avoit déja (*x*) chassé son frere Philometor (*y*) Il s'embarqua pour l'Italie & aborda à Brindes. De là il fit le reste du chemin à pied, fort mal habillé, & avec fort peu de suite, & vint demander au Senat le secours dont il avoit besoin pour remonter sur le trône.

Dès

(*t*) I. *Maccab.* VI. 63. Joseph. *Antiq.* XII. 15.
(*u*) I. *Maccab.* VI. 56.
(*w*) Polyb. *Legat.* CVII. p. 1300.

Dès que Demetrius fils de Seleucus Philopator Roi de Syrie, qui étoit alors en ôtage à Rome, (*y*) apprit le triſte état où étoit réduit ce Prince fugitif, il lui fit faire des Robes Royales & un équipage, afin qu'il pût paroître à Rome en Roi; & alla au devant de lui avec toutes les choſes qu'il lui avoit préparées. Il le rencontra à XXVI. milles de Rome. Ptolomée lui témoigna une grande reconnoiſſance de la bonté qu'il avoit pour lui, & de l'honneur qu'il lui faiſoit: non ſeulement il n'accepta pas ſon préſent, mais il ne voulut pas lui permettre de l'accompagner le reſte du voyage. Il l'acheva à pied & avec les mêmes gens qu'il avoit eus juſques-là, & le même habit. Il entra à Rome de cette manière, & alla loger chez un Peintre d'Alexandrie qui avoit une petite maiſon à Rome. Il voulut par toutes ces circonſtances marquer mieux la miſere où il étoit reduit, & émouvoir la compaſſion des Romains. An. 163. avant J.C. JUDAS MACC. 4.

Dès qu'on eut appris ſon arrivée, on le fit prier de venir au Senat, qui lui fit des excuſes de ce qu'il n'avoit pas préparé une maiſon pour le loger, & de ce qu'on n'avoit pas fait à ſon entrée les cérémonies accoûtumées. Il l'aſſura que ce n'étoit pas manque de reſpect pour ſa perſonne, ni par négligence; mais que ſa venuë l'avoit ſurpris, & qu'elle avoit été ſi cachée, qu'on ne l'avoit appriſe que depuis ſon arrivée à Rome. Enſuite après l'avoir exhorté

(*x*) PORPHYR. *in Gr.* EUSEB. SCALIGERI, p. 60. & 68.
(*y*) DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII. pag. 322. VALERIUS MAX. V. 1.

An. 163. avant J. C. JUDAS MACC. 4.

té à quitter l'habit qu'il portoit, & à demander audience pour expoſer en plein Senat le ſujet de ſon voyage, il fut conduit par quelques Senateurs dans une maiſon proportionnée à ſon rang; & on chargea un de leurs Tréſoriers de le faire ſervir, & de lui fournir tout ce qui lui étoit néceſſaire pendant ſon ſéjour à Rome, aux dépens du Public.

Quand on lui donna audience, & qu'il eut repréſenté ſon état aux Romains, ils reſolurent auſſi-tôt ſon rétabliſſement; & députerent deux Senateurs, Quintus & Canuleius, avec le caractère d'Ambaſſadeurs, pour aller avec lui à Alexandrie faire executer leur Decret. Ils le ramenerent effectivement, & (z) l'accommodement ſe fit entre les deux freres. On donna la Libye & la Cyrene à Phyſcon; Philometor eut l'Egypte & l'Iſle de Cypre; & ils furent déclarez indépendans l'un de l'autre dans les Etats qu'on leur aſſignoit à chacun.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Quand Cn. Octavius, Sp. Lucretius, & L. Aurelius, Ambaſſadeurs Romains, furent arrivez en Syrie, ils trouverent que le Roi avoit plus de Vaiſſeaux & d'Elephans, que le Traité fait avec Antiochus le Grand après la bataille du Mont Sipyle ne portoit (a). Ils firent brûler les Vaiſſeaux, & tuër les Elephans, qui ſe trouverent paſſer le nombre ſtipulé dans le Traité: & réglerent toutes les autres choſes de la manière qui leur parut la plus avantageuſe

(z) POLYB. *Legat.* CXIII. & CXIV. p. 1305. *Epitome* LIVII XLVI. ZONAR. II.

(a) APPIAN. *in Syr.* p. 117. POLYB. *Legat.* CXIV. p. 1307. & CXXII. p. 1323. CICERO *Philipp.* IX. 2.

ſe aux Romains. Ces manières parurent inſupportables, & ſouleverent l'eſprit du Peuple contr'eux. Un nommé Leptine en fut ſi indigné, que de rage il ſe jetta ſur Octavius dans le Gymnaſe de Laodicée pendant qu'il s'y faiſoit frotter d'huile, comme c'étoit la coûtume, & le tua. Cet Octavius avoit été Conſul quelques années auparavant; (*b*) & il étoit le premier de ſa famille qui fût parvenu à cet honneur. C'eſt de lui qu'étoit deſcendu Octavius Céſar qui devint Empereur de Rome, ſi connu ſous le nom d'Auguſte. On ſoupçonna Lyſias d'avoir trempé ſous main dans cet aſſaſſinat. Quoi qu'il en ſoit, il dépécha auſſi-tôt après une Ambaſſade à Rome pour juſtifier le Roi d'avoir eu aucune part à cet attentat. Le Senat les renvoya ſans leur rendre aucune réponſe, pour montrer par ce ſilence ſon reſſentiment de l'aſſaſſinat de ſes Ambaſſadeurs, & faire comprendre qu'il ſe reſervoit l'examen de cette affaire, & qu'il vouloit lui-même en découvrir les Auteurs. An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Demetrius qui crut que cette affaire auroit aſſez irrité les Romains contre Eupator, pour qu'ils ne s'oppoſaſſent pas à ſon relâchement, (*c*) s'adreſſa pour la ſeconde fois au Senat pour le lui demander. Ce fut un jeune Syrien de qualité qui avoit été élevé avec lui, nommé Apollonius, & fils de celui de ce nom (*d*) qui étoit Gouverneur de Cele-Syrie ſous le regne de

(*b*) CICER. ibid.
(*c*) POLYB. *Legat.* CXIV. pag. 1307. APPIAN. *in Syr.* p. 117. JUSTIN. XXXIV. 3.
(*d*) II. *Maccab.* III. 5.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5. de Seleucus Philopator, qui lui fit faire cette démarche, contre l'avis de tous ſes autres amis, qui vouloient qu'il ſe ſauvât ſeulement ſans rien dire. Un ſecond refus du Senat, que les mêmes raiſons d'interêt, qui ſubſiſtoient toûjours pour le retenir, rendoient inflexible, le convainquit bien-tôt que ces derniers avoient raiſon, & que c'étoit le ſeul parti qu'il eût à prendre pour retourner dans ſon Païs, & faire valoir les droits qu'il avoit à la Couronne. Polybe l'Hiſtorien, qui étoit alors à Rome, & que Demetrius conſulta dans toute cette affaire, l'en preſſa fortement. Enfin la reſolution en fut priſe. Par le moyen de Menithyllus d'Alabande, il trouva place ſur un Vaiſſeau Carthaginois qui étoit dans le port d'Oſtie, & alloit à Tyr. Il envoya la plûpart de ſa ſuite à Anagnie, ſous pretexte d'une partie de chaſſe; il devoit les ſuivre le lendemain, & aller prendre pour quelque tems ce divertiſſement dans ce quartier-là. Dès ce ſoir-là même en ſortant de table il ſe rendit à Oſtie, s'embarqua, fit mettre à la voile, & ſe ſauva. Comme on le crut parti pour la chaſſe, il ſe paſſa trois jours avant qu'on ſût à Rome qu'il s'étoit evadé. Lorſque le Senat commença à déliberer ſur cette affaire, qui ne fut que le cinquième jour après ſon départ, on conclut qu'il devoit avoir déja paſſé le détroit de Meſſine & qu'il étoit trop loin pour le ratraper, & ainſi on n'y penſa plus. On ſe contenta de depêcher, quelques jours après, Tib. Gracchus, L. Len-

(e) POLYB. *Legat.* CXIII. pag. 1306. & *Legat.* CXVII. p. 1318.

Lentulus, & Servilius Glaucias en Ambaſſade en Syrie, pour voir quel effet produiroit en ce Païs-là le retour de Demetrius. An. 162. avant J.C. JUDAS MACC. 5.

Menithyllus d'Alabande étoit venu à Rome, (e) pour y deffendre devant le Senat la cauſe de Ptolomée Philometor contre ſon frere Phyſcon. Ce dernier, peu content du partage qui s'étoit fait entr'eux, demandoit, outre la Libye & la Cyrene qu'il avoit déja, qu'on lui accordât encore l'Iſle de Cypre; & n'ayant pu l'obtenir des Ambaſſadeurs, il étoit venu à Rome ſolliciter lui-même cette affaire. Quand il fit cette propoſition au Senat, Menithyllus fit voir, que Phyſcon tenoit de la bonté de ſon frere non ſeulement la Libye & la Cyrene, mais la vie même: qu'il s'étoit fait haïr des Peuples par les grands deffauts qu'il avoit fait paroître pendant qu'il les gouvernoit, juſqu'à un tel point qu'ils ne lui auroient laiſſé ni le Gouvernement ni la vie même, ſi ſon frere, en ſe rendant médiateur, ne l'eût arraché à leur rage. Quintus & Canuleius, qui avoient fait l'accord entre les deux freres, ſe trouvant tous deux dans le Senat ce jour-là, atteſterent la vérité de ce qu'il avançoit. Cependant le Senat conſultant dans cette occaſion l'interêt de la République, plûtôt que la juſtice & l'équité, ajugea l'Iſle de Cypre à Phyſcon; parce qu'il crut que Philometor ſeroit trop puiſſant, s'il la gardoit avec l'Egypte. Il nomma T. Torquatus & Cn. Merula pour aller l'en mettre en poſſeſſion ſuivant ſon Decret.

Pendant le ſejour que fit Phyſcon à Rome pour cette affaire, (f) il fit l'amour à Cornelia la

(f) PLUTARCH. *in Tib. Graccho*, p. 824.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5. la mere des Gracches, & lui fit propoſer de l'épouſer. Mais étant fille de Scipion l'Africain, & veuve de Tiberius Gracchus deux fois Conſul & une fois Cenſeur, elle rejetta ſes offres, & crut qu'il étoit plus honorable pour elle d'être une des premières Dames de Rome, que Reine de Libye & de Cyrene avec Phyſcon.

Demetrius cependant (*ff*) étoit débarqué à Tripoli en Syrie ; & le bruit s'étoit auſſi-tôt répandu, que c'étoit le Senat qui l'avoit envoyé prendre poſſeſſion de ſes Etats, & qu'il le ſoutiendroit. Auſſi-tôt on avoit regardé Eupator comme un homme perdu ; & tout le monde l'avoit abandonné, pour prendre le parti de Demetrius. Eupator & Lyſias arrêtez par leurs propres ſoldats avoient été livrez au nouveau venu, qui les avoit fait mourir ; & Demetrius s'étoit établi ſur le trône ſans oppoſition & avec une rapidité prodigieuſe.

(*g*) Une des premières actions de ſon regne, fut de délivrer les Babyloniens de la tyrannie de Timarque & d'Heraclide, qui avoient été les deux grands favoris d'Antiochus Epiphane. Il avoit fait le premier Gouverneur, & le ſecond Tréſorier de cette Province. Timarque ayant ajoûté la rebellion à ſes autres crimes, Demetrius le fit mourir. Il ſe contenta de bannir l'autre. Les Babyloniens eurent tant de joye de ſe voir délivrez de l'oppreſſion de ces deux freres,

(*ff*) I. *Maccab.* VII. 1--4. II. *Maccab.* XIV. 1. 2. JOSEPH. *Antiq.* XII. 16. APPIAN. *in Syriacis.* p. 117. JUSTIN. XXXIV. 3. LIVII *Epitome* XLVI.

(*g*) APPIAN. ibid. p. 118.

freres, qu'ils donnerent à leur Liberateur à cette occaſion, le titre de Soter, ou Sauveur, qu'il porta toûjours depuis. An. 162. avant J.C. JUDAS MACC.

Alcime, qu'Antiochus Eupator avoit fait Souverain Sacrificateur des Juifs, après la mort de Menelaüs, (*b*) n'ayant pas été reçu comme tel parmi eux, parce qu'il s'étoit ſouillé en ſuivant les uſages des Grecs ſous Antiochus Epiphane, (*i*) ramaſſa tous les Juifs apoſtats, qui chaſſez de Judée s'étoient réfugiez à Antioche; & ſe mettant à leur tête, il vint ſupplier le nouveau Roi de les défendre contre la violence de Judas & de ſes freres. Il l'accuſoit d'avoir fait mourir quantité de fideles ſujets du Roi; d'en avoir chaſſé du Païs un grand nombre d'autres auſſi bien qu'eux, ſans autre raiſon que pour avoir obéï aux Ordonnances d'Antiochus Epiphane ſon oncle, qui avoit regné avant lui. Il irrita ſi fort Demetrius contre Judas & contre ſon Peuple par cette harangue, qu'il (*k*) ordonna ſur le champ à Bacchide Gouverneur de la Meſopotamie de marcher à la tête d'une Armée dans la Judée; & confirmant Alcime dans ſa Charge, il le joignit à Bacchide dans ſa commiſſion, par laquelle il les chargeoit tous deux du ſoin de cette guerre. 5.

En y arrivant ils eſſayerent de ſurprendre Judas & ſes freres, ſous prétexte de traiter avec eux, ils crurent les attirer par de belles paroles à une entrevuë, où ils ſe ſeroient ſaiſis de leurs perſonnes. Judas & ſes freres découvrirent ou ſoup-

(*h*) II. *Maccab.* XIV. 3.
(*i*) I. *Maccab.* VII. 5. 6. 7. JOSEPH. *Antiq.* XII. 16.
(*k*) I. *Maccab.* VII. 8--20.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

soupçonnerent le piége qu'on leur tendoit & l'éviterent. D'autres, qui ne furent pas si prudens, y tomberent & y perirent, entr'autres soixante Assidéens, & plusieurs Scribes ou Docteurs de la Loi; qui souhaitant ardemment de voir rétablir la Souveraine Sacrificature & persuadez qu'ils n'avoient rien à craindre d'un homme de la race d'Aaron, se contenterent du serment de paix qu'il prêta, & le vinrent trouver. Il ne les eut pas plûtot entre ses mains qu'il les fit tous égorger. Après cette perfidie, personne ne voulut plus se fier à lui.

Bacchide retourna ensuite auprès du Roi, & laissa des troupes à Alcime pour se maintenir. (*l*) Ses affaires allerent assez bien pendant quelque tems; il lui venoit beaucoup de deserteurs, & il incommodoit extrêmement les Israëlites. Judas pour y mettre ordre, (*m*) dès qu'il vit Bacchide parti, se remit en campagne, & fit une ronde dans le Païs; punissant, par tout où il passoit, ceux qui s'étoient révoltez; & Alcime n'osoit plus se montrer. Ce perturbateur du repos de sa propre Nation, s'en retourna à la Cour, (*n*) fit présent au Roi d'une Couronne d'or & de quelques autres choses, renouvella ses plaintes contre Judas & ses freres; & lui dit, que tant que cet homme-là vivroit, jamais son autorité ne seroit bien établie dans la Judée, & qu'il n'y auroit jamais de paix durable. Tous ceux qui avoient l'oreille du Roi pré-

(*l*) I. *Maccab.* VII. vſ. 21. 22.
(*m*) I. *Maccab.* VII. 23. 24.
(*n*) I. *Maccab.* VII. 25. II. *Maccab.* XIV. 3--11.
(*o*) I. *Maccab.* VII. 26--29. II. *Maccab.* XIV. 12--25.

prévenus contre les Juifs, lui insinuoient continuellement la même chose. Enfin on l'anima si bien, (o) qu'il envoya contr'eux une nouvelle Armée, sous le commandement de Nicanor leur ancien ennemi, lui ordonna de le défaire de Judas, de disperser son parti, & d'établir Alcime dans la pleine possession de sa Charge. An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Nicanor à qui la valeur de Judas étoit connuë, (p) ayant été battu par lui dans une autre expedition, n'avoit guéres d'envie de hazarder de se faire battre une seconde fois. Il entama donc un Traité. On convint des articles; & Judas & Nicanor eurent des entrevûs où ils se traitoient en amis. (q) Alcime ne s'accommodoit pas de cette conduite; il ne trouvoit pas qu'on ménageât assez ses interêts dans ces conferences. Il alla donc trouver le Roi, & le prévint si fortement contre le Traité, qu'il ne voulut pas le ratifier, & envoya à Nicanor des ordres positifs de continuer la guerre, jusqu'à ce qu'il eût tué Judas, ou l'eût pris, & envoyé à Antioche. Nicanor fut obligé malgré lui de recommencer les hostilitez contre Judas & ses freres.

Ptolomée Physcon (r) après avoir obtenu du Senat l'Isle de Cypre, partit de Rome avec les deux Ambassadeurs Romains Merula & Torquatus, qui avoient ordre de l'en mettre en possession. En passant, (s) il prit à sa solde en Grèce

(p) I. *Maccab.* IV. II. *Maccab.* VIII.
(q) II. *Maccab.* XIV. 26--29.
(r) POLYB. *Legat.* CXIII. p. 1306.
(s) POLYB. *Legat.* CXV. p. 1314.

An. 162. avant J. C. Judas Macc. 5. Grèce un assez grand nombre de troupes pour en faire la conquête en cas de besoin. Les Ambassadeurs lui firent comprendre, que c'étoit par voye de Traité avec son frere qu'ils avoient ordre de l'y établir, & non pas par celle des armes, & il les licentia. Après cela Merula & lui allerent dans la Libye, & Torquatus à Alexandrie. Le plan des Ambassadeurs étoit de ménager une entrevuë entre les deux freres sur la frontière, & de les amener par la voye de la négociation à l'accommodement que le Senat avoit reglé. Quand Torquatus fut à Alexandrie, il ne trouva pas Philometor fort disposé à faire ce que le Senat souhaitoit. Il vouloit s'en tenir à ce qui avoit été déja arrêté entre son frere & lui, en présence & par la médiation de Quintus & de Canuleius, qui lui avoient ajugé la Cypre. Il trouvoit fort mauvais, qu'à présent, contre le Traité formel, on lui ôtât cette Isle pour la donner à son frere. Cependant il ne refusa pas absolument de se conformer au Decret du Senat : mais il fit traîner le Traité en longueur, tantôt faisant quelques concessions, tantôt s'excusant sur d'autres propositions qu'on lui faisoit : & amusant ainsi le tapis, le tems se passoit sans rien conclurre. Physcon cependant étoit avec l'autre Ambassadeur dans le port d'Apis en Libye, où il attendoit le résultat de la négociation de Torquatus. Ennuyé enfin de n'avoir point de nouvelles qui le contentassent, il envoya Merula à Alexandrie, dans l'esperance que tous deux ensemble ameneroient plus aisément Philometor à son point. Philometor garda toûjours la même conduite, leur faisant à tous deux

deux toutes ſortes d'honneurs & d'amitiez, leur parlant toûjours avec une extrême politeſſe, & ſoutenant cela par toutes les actions les plus honnêtes & les plus flatteuſes. Par là il gagna encore quarante jours ſans venir au fait, & les retint à ſa Cour malgré eux, par une eſpece de douce violence. Enfin voyant qu'il n'y avoit plus moyen de l'éviter, il leur déclara ouvertement; qu'il vouloit s'en tenir au premier Traité, & qu'il n'en feroit point d'autre. Merula retourna porter cette réponſe à Phyſcon, & Torquatus la porta à Rome. An. 164 avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit, les Cyreniens informez de la mauvaiſe conduite de Phyſcon, pendant qu'il avoit été le maître du Gouvernement à Alexandrie, prirent une ſi forte averſion pour lui, qu'ils reſolurent les armes à la main de lui fermer l'entrée de leur Païs. Lui de ſon côté, craignant de perdre la Cyrene, en s'amuſant à attendre à Apis les bras croiſez l'inveſtiture de Cypre, prit les troupes qu'il avoit, & ſe mit en devoir de s'y aller faire reconnoître pour Roi. Mais il eut le malheur d'être d'abord battu par les rebelles. On ne pouvoit pas douter que Philometor n'eût travaillé ſous main à exciter ces troubles, & que ce n'eût été dans cette vuë qu'il avoit differé ſi long-tems à rendre réponſe aux Ambaſſadeurs Romains, pour donner le tems à cette affaire de meurir & de s'executer. Merula trouva Phyſcon dans le fort de cet embarras, & l'augmenta conſiderablement par la nouvelle du refus que faiſoit ſon frere de lui rien ceder, que ce qui lui avoit été accordé dans le premier Traité. Il n'oſoit aller en perſonne à

An. 162. avant J.C. JUDAS MACC. 5.

Rome ſolliciter de nouveau cette affaire, que les troubles de Cyrene ne fuſſent appaiſez. Il prit donc le parti d'y (ss) envoyer ſeulement deux Ambaſſadeurs avec Merula qui s'en retournoit; & de les charger de ſes plaintes contre ſon frere, & de ſes inſtructions pour ſolliciter le Senat pour lui. Ils rencontrerent Torquatus, & arriverent enſemble tous quatre à Rome. Ils firent un raport de ce qui s'étoit paſſé fort desavantageux à Philometor. On étoit déja ſi prévenu contre lui dans le Senat, à cauſe du refus qu'il faiſoit d'évacuer l'Iſle de Cypre ſelon le Decret qui en avoit été fait, que (t) quand on y mit cette affaire ſur le tapis, Menithyllus eut beau le juſtifier; on n'eut aucun égard à toutes ſes raiſons. Le Senat picqué contre lui déclara, qu'il n'y avoit plus ni d'amitié ni d'alliance entre lui & les Romains; il ordonna à ſon Ambaſſadeur de ſortir de Rome en cinq jours, & il envoya deux Ambaſſadeurs à Cyrene avertir Phyſcon de ce qu'il avoit fait.

C'eſt dans cette année que (tt) Bucherius place le commencement du Cycle de LXXXIV. ans, dont les Juifs ſe ſervoient pour regler le tems de leurs nouvelles & pleines Lunes, & celui de toutes leurs Fêtes. J'ai montré dans la Préface de cet ouvrage, qu'ils n'y apportoient pas d'autre myſtere au commencement, que de faire obſerver quand la Lune commençoit à paroître nouvelle. Alors le Sanedrin de Jeruſalem

(ss) POLYB. *Legat.* CXVI. p. 1317.
(t) POLYB. *Legat.* CXVII. p. 1318.
(tt) *De Antiquo Judæorum Cyclo Paſchali* C. V. p. 377.

ruſalem regloit uniquement par là la nouvelle Lune & toutes les Fêtes. Vers la fin du mois, ou de la Lune, car c'étoit la même choſe, (*n*) ils envoyoient des gens ſur les endroits les plus élevez des environs de Jeruſalem ; & le premier qui voyoit la nouvelle Lune venoit en diligence en donner avis à l'Aſſemblée, qui regloit là-deſſus le premier jour du mois ; & par des ſignaux, qui ſe donnoient d'une montagne à l'autre, on ſavoit en fort peu de tems dans toute la Judée ce qu'ils avoient réglé à cet égard. Toutes leurs Fêtes étoient fixes, dès que le premier de chaque Lune étoit reglé. An. 162. avant J.C. JUDAS MACC. 5

Cela alloit aſſez bien tandis que les Juifs furent renfermez dans les bornes étroites de la Judée. Mais après Alexandre le Grand, qu'ils ſe trouverent répandus dans toutes les Colonies Greques de l'Orient, & dans d'autres Villes d'Egypte, de Libye, de la Cyrene, de la Syrie & de l'Aſie Mineure, ſous les Rois de Syrie & d'Egypte de race Macédonniene ; il fallut qu'ils euſſent recours à une autre méthode, c'eſt-à-dire, aux calculs Aſtronomiques, & à l'uſage des Cycles, pour fixer tout cela de manière que dans tous ces Païs differens, ils s'accordaſſent à obſerver les mêmes nouvelles Lunes, à faire les mêmes intercalations ; & qu'ils fuſſent au juſte quand il falloit célèbrer leurs grandes Fêtes, pour le faire tous en même tems

On

(*n*) *Miſhna in Roſh Haſhana.* MAIMONIDES *in Kiddeſh Hachodeſh.* LIGHTFOOT. de Miniſterio Templi C. XI.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

On ne ſait pas bien comment faiſoient à cet égard les Juifs de l'Orient, qui depuis la Captivité s'étoient établis dans le Païs des environs de Babylone, en Perſe, & dans la Médie. Cependant puis qu'ils avoient, ce qu'ils appelloient (*w*) un Prince de la Captivité, qui les gouvernoit en tout ſelon la Loi, & un Sanedrin qui l'aſſiſtoit de ſes conſeils, ſans doute qu'ils avoient auſſi une méthode fixe pour tout cela, fondée ſur les meilleures regles d'Aſtronomie; d'autant plus que cette ſcience étoit portée dans ce Païs-là à un plus haut point de perfection que par tout ailleurs. Il y a donc beaucoup d'apparence qu'ils avoient un Cycle Aſtronomique, pour fixer les nouvelles Lunes d'où tout dépendoit.

Pour les autres Juifs, on eſt bien ſûr, qu'ils ſe ſervoient tous du Cycle de LXXXIV. ans pour cela. Pluſieurs des anciens (*x*) Peres de l'Egliſe en parlent, & diſent que les Juifs s'en ſervoient depuis long-tems; & que les premiers Chrêtiens l'avoient emprunté d'eux pour fixer le tems de leur Pâque: & que c'étoit le premier Cycle dont on ſe fût ſervi pour cela.

Il ſemble avoir été fait du Cycle Calippique & de l'Octoëteris joints enſemble. Il contient juſ-

(*w*) Les Juifs avoient autrefois dans la plûpart des Païs de leur diſperſion, une eſpece de Gouverneur de leur Nation, qui régloit tout ce qui regardoit leur Loi: & ils achetoient ordinairement ce Privilége des Rois ſous qui ils vivoient. Ce Magiſtrat dans le Païs de Babylone s'appelloit en Hébreu Roſh Golah, *le Chef de la Captivité*, en Grec *Aichmalotarcha*, qui ſignifie la même choſe. L'on prétend que tous ceux qui avoient eu cette Magiſtrature étoient de la race de David. Tout de même à Alexandrie les Juifs avoient

juſtement le nombre de jours que font ces deux-là ajoûtez l'un à l'autre, pourvu qu'on les compte ſur le pied d'années Juliennes. Car les huit années Juliennes de l'Octoëteris, font 2922. jours; & les LXXVI. du Cycle Calippique en font 27759. & ces deux ſommes jointes enſemble font 30681. le nombre juſte des jours qu'il faut pour faire les LXXXIV. années Juliennes qui compoſent ce Cycle. Il y a donc apparence que les Juifs commencerent par ſe ſervir du Cycle Calippique, ou pour parler plus juſte de la Periode Calippique; car en termes de Chronologie un Cycle eſt ſimplement un cercle d'années, & une Periode eſt un cercle de Cycles. Ce ne fut que dans la ſuite qu'ils y ajoûterent l'Octoëteris, en partie pour le perfectionner par raport à l'uſage qu'ils en faiſoient; & en même tems pour le faire paſſer pour leur invention. An. 162. avant J.C. Judas Macc. 5.

Il n'eſt pas impoſſible que cela ne ſe ſoit fait cette année. Il n'y a pourtant guéres d'apparence que les Juifs, qui ne venoient que de recouvrer leur Temple, & d'y rétablir le Culte de Dieu, pendant que leur zèle étoit ſi occupé à déraciner les uſages payens établis parmi eux, ayent introduit alors un Cycle emprunté des Payens, & s'en ſoient ſervis dans la Religion

avoient leur *Alabarcha*, & ceux d'Antioche leur *Ethnarcha*. Dans la ſuite, dans la plûpart des lieux de leur diſperſion, il eurent leurs *Patriarches*, qui étoient la même choſe. Dans les Loix Imperiales il y a des Edits qui les regardent.

(x) Anatolius, Cyrillus Alexandrinus, Epiphanius, Prosper, Victorius, Beda, alique.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

gion pour fixer leurs nouvelles Lunes & leurs Fêtes. La conjecture qui me paroit la plus vraisemblable, & il n'y a ici que des conjectures, c'eſt que les Juifs dans leur diſperſion depuis le tem. d'Alexandre le Grand dans tous les Païs dont j'ai parlé, ſentirent la néceſſité qu'il y avoit d'avoir recours à des calculs Aſtronomiques; qu'ils établirent des regles pour fixer leurs nouvelles Lunes & leurs Fêtes, afin de les obſerver tous en même tems par tout; & qu'ils prirent pour cela le Cycle, ou la Periode de Calippe, qu'ils trouverent déja en uſage parmi les Grecs.

Les Grecs, auſſi bien qu'eux, ayant des mois Lunaires, & une année Solaire; & ſe croyant obligez par les mêmes raiſons que les Juifs, à obſerver tous les ans leurs Fêtes le même jour du mois & dans la même ſaiſon, avoient long-tems cherché le Cycle ou la revolution d'années, où, avec le ſecours des intercalations, le mouvement du Soleil & celui de la Lune s'ajuſtaſſent de maniére que ces deux Luminaires partant en même tems du même point, s'y retrouvaſſent au bout de ce Cycle ou de cette révolution: & les nouvelles & pleines Lunes revinſſent toûjours dans chaque Cycle aux mêmes endroits que dans le précedent. Ce Cycle une fois trouvé, il ne s'agiſſoit plus que de marquer comment les nouvelles & les pleines Lunes s'y arrangeoient; & l'affaire étoit faite pour toûjours, puis qu'après cela il n'y auroit plus qu'à ſavoir en quelle année du Cycle on ſe trouvoit, pour déterminer d'abord le moment même où y commenceroient les nouvelles Lunes en chaque mois; parce qu'elles répon-

pondroient parfaitement à celles de la même année du Cycle précédent. J'ai remarqué, comment les premiers efforts qu'on avoit faits pour trouver un Cycle qui renfermât toutes ces conditions, par le moyen de la Diëteris, la Tetraëteris, l'Octoëteris, & l'Enneadecaëteris, avoient manqué. La dernière en avoit aproché le plus près. C'étoit Meton Athenien qui en étoit l'auteur; & il l'avoit publiée à Athenes l'an CCCCXXXII. avant J. C. qui précéda immediatement celui où commença la guerre du Peloponeſe, où j'en ai parlé aſſez au long. Meton ayant compté que les dix-neuf ans de ſon Cycle faiſoient 6940. jours complets, au bout de cent ans, on trouva que ſon Cycle avoit devancé la Nature d'un quart de jour: car dix-neuf années Juliennes ne contiennent que 6939. jours & 18. heures. Ainſi pour corriger ce deffaut, Calippe imagina ſon Cycle ou ſa Periode de LXXVI. ans, qui étant compoſée de quatre Cycles de Meton, retranchoit ſeulement un jour au bout du Cycle, & n'étoit que de 27759. jours, au lieu que quatre Cycles de Meton en faiſoient 27760. Ce Calippe étoit un fameux Aſtronome de Cyzique, en Myſie; il publia ſon Cycle l'an CCCXXX. avant J. C. & le fit commencer au Solſtice d'été de cette année, qui fut celle où Alexandre défit Darius à Arbelles. An. 162. avant J.C. JUDAS MACC. 5.

Comme ce Cycle étoit celui qui avoit le plus de cours parmi les Grecs, pour ajuſter le mouvement de la Lune avec celui du Soleil, il y a beaucoup d'apparence que les Juifs l'emprunterent d'eux pour regler leurs Lunes & leurs Fêtes par un calcul Aſtronomique: & que,

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5. pour déguiſer ſon origine, de peur qu'il ne parût qu'ils avoient adopté, dans ce qui regardoit la Religion, un uſage payen, ils avoient ajoûté l'Octoëteris à ce Cycle de LXXVI. ans, & en avoient fait ce Cycle de LXXXIV. ans, pour lui donner un air d'original. Les Juifs étoient les ſeuls qui ſe ſerviſſent de ce Cycle de LXXXIV. ans, juſques à ce que les premiers Chrêtiens l'emprunterent d'eux & s'en ſervirent au même uſage, c'eſt-à-dire, à fixer le tems de la Pâque.

Mais par cette addition, bien loin de perfectionner la choſe, ils la gâterent: car quoi que la Periode de Calippe n'ajuſtât pas ſi exactement le mouvement de ces deux Luminaires, qu'il n'y eût encore ſur le tout cinq heures cinquante minutes de difference, c'étoit aprocher bien près de la dernière exactitude. Au lieu que l'addition de huit ans à ſon Cycle, rendoit cette difference d'un jour entier & ſix heures cinquante & une minutes.

Quoi qu'il en ſoit, les Juifs s'en ſervirent juſques au tems de Rabbi Hillel, qui reforma leur Calendrier environ l'an CCCLX. de J. C. Sans doute qu'ils auront été obligez pendant ce tems-là de faire de tems en tems des interpolations pour corriger les deffauts de leur Cycle, & ramener leurs nouvelles Lunes à la Nature, dont elles s'écartoient viſiblement en ſuivant le calcul de ce Cycle. Nous ne trouvons point quels étoient ces changemens, ni quand ils ont été faits.

Proſper met le commencement du premier de ces Cycles que les Chrêtiens employerent à l'an XLVI. de N. S. Si on va de là en retro-

trogradant, un autre aura commencé l'an CCXCI. avant J. C., qui fut la première année du Pontificat d'Eléazar à Jeruſalem, & la ſeptième avant le commencement du regne de Ptolomée Philadelphe en Egypte. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut alors, que les Juifs commencerent à ſe ſervir de ce Cycle. Alors leur diſperſion, ſur tout en Egypte, demandoit abſolument qu'ils réglaſſent leurs nouvelles Lunes & tout ce qui en dépendoit, par des calculs d'Aſtronomie: parce qu'ils n'étoient pas à portée de recevoir les ordres du Sanedrin de Jeruſalem là-deſſus, aſſez-tôt pour regler tout par là. S'ils euſſent pris alors la Periode de Calippe ſans la déguiſer & la gâter comme ils firent par cette addition de huit ans, tout fût allé bien mieux. Quoi que j'aye donc dit, qu'il n'étoit pas impoſſible que les huit ans euſſent été ajoûtez dans le tems où Bucherius place le commencement de l'uſage de ce Cycle; il me paroît bien plus probable, que la choſe eſt arrivée comme je viens de le marquer; & que les Juifs commencerent à employer ce Cycle de LXXXIV. ans l'an CCXCI. avant J. C. & qu'ils ne ſe ſont jamais ſervis du Calippique pur, ſans leur addition de huit ans. An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Si on place, comme je le fais, le premier Cycle de LXXXIV. ans à l'an CCXCI. avant J. C. le ſecond commencera l'an CCVII. le troiſième l'an CXXIII. le quatrième l'an XXXIX. avant J. C. & le cinquième l'an XLVI. après J. C. où commence le premier Cycle de Proſper; c'eſt-à-dire, le premier de ces Cycles de LXXXIV. ans employez par les Chrêtiens pour fixer le jour de Pâques. Le ſecond de ces Cy-

An. 162. avant C. J. JUDAS MACC. 5.

cles, ſelon le même Proſper, commença l'an CXXX. le troiſième l'an CCXIV. le quatrième l'an CCXCVIII. le cinquième l'an CCCLXXXII. & c'eſt le dernier dont parle Proſper. Le ſixième l'an CCCCLXVI. le ſeptième l'an DL. le huitième l'an DCXXXIV. le neuvième l'an DCCXVIII. & le dixième l'an DCCCII. Et à peu près dans ce tems-là on diſcontinua de s'en ſervir.

Dans le premier Siècle de l'Egliſe, les Chrêtiens ſuivoient ordinairement les Juifs pour le tems de la célèbration de la Pâque: ſeulement les uns l'obſervoient (*a*) le même jour que les Juifs, c'eſt-à-dire, le quatorzième jour de leur premier mois du printems appellé Niſan, ſur quelque jour de la ſemaine que tombât ce 14. de la Lune, & les autres ne la célèbroient que le Dimanche d'après. Ceux qui la célèbroient le même jour que les Juifs, ſans aucun égard au jour de la ſemaine, prétendoient ſuivre en cela l'exemple des Apôtres S. Jean & S. Philippe; & les autres, celui de S. Pierre & de S. Paul, qui avoient toûjours, à ce qu'ils diſoient, célèbré cette Fête le Dimanche qui ſuivoit immédiatement ce 14. de la Lune.

Tandis que ceux de la Circonciſion, qui avoient embraſſé le Chriſtianiſme & obſervoient pourtant toûjours la Loi de Moyſe auſſi bien que celle de l'Evangile, entretinrent la communion avec l'Egliſe, cette diverſité de pratiques ne cauſa aucun démêlé. Quand ils s'en furent ſéparez, l'Egliſe jugea à propos de s'écarter

(*a*) EUSEBIUS *Hiſt. Eccl.* V. 23. 24. SOCRATES. *Hiſt. Eccl.* V. 22.

carter auſſi de leur pratique à cet égard ; & après pluſieurs Aſſemblées, & pluſieurs Conciles, enfin on reſolut que la Pâque ne s'obſerveroit plus le 14. jour de la Lune, comme cela ſe pratiquoit parmi les Juifs, mais le Dimanche d'après. Tout le monde reçut ce reglement, horſmis les Egliſes d'Aſie, qui prétendoient avoir pour elles l'exemple des Apôtres S. Jean & S. Philippe, & le S. Martyr Polycarpe, qui ne voulut jamais s'en écarter. An. 162. avant J.C. JUDAS MACC. 5.

Victor, Evêque de Rome, les excommunia à cauſe du refus qu'elles firent de s'y conformer : tant la tyrannie commença promptement à ſe gliſſer dans ce Siége. Car ceci arriva dès l'an CXCVII. Irenée & la plûpart des autres Chrêtiens de ce tems-là, blâmerent la conduite de Victor comme téméraire & inſoutenable. Cependant la diſpute continua à s'échauffer, & les Chrêtiens d'Aſie qui ſoûtenoient leur ancien uſage, quoique traitez par les Occidentaux de Quarto-decimans, parce qu'ils obſervoient comme les Juifs le quatorzième de la Lune, conſerverent cet uſage juſqu'à ce qu'enfin au Concile de Nicée l'an CCCXXV. ils l'abandonnerent ; & cette diſpute tomba. Depuis ce tems-là le premier jour de la ſemaine, en mémoire de la Reſurrection de Jeſus-Chriſt arrivée ce jour-là, a toûjours été regardé parmi tous les Chrêtiens comme le premier de la ſolemnité de leur Pâque.

Pendant la diſpute, les deux partis ſe ſervoient également du Cycle de LXXXIV. ans, & de la même manière. Mais le même Concile de Nicée y fit quelque changement. L'an

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

CCXXII. (*b*) Hipolyte Evêque de Port, en Arabie, ayant remarqué les défauts de ce Cycle, en inventa un nouveau fait de deux Octoëteris miſes enſemble. On trouva bien-tôt que celui-ci valoit encore moins que l'autre. (*c*) Anatolius Evêque de Laodicée en Syrie, propoſa un autre expedient l'an CCLXXVI. Tout ce que ſa méthode avoit de bon, c'eſt qu'elle introduiſoit l'uſage du Cycle de XIX. ans. Il s'en ſervit ſi malhabilement, que de la manière dont il l'employoit, il ne ſervoit point du tout à ce qu'il falloit. Le Concile de Nicée ſe tint l'an CCCXXV. On y poſa (*d*) les principes ſuivans: 1. que le jour de Pâques ſeroit toûjours un Dimanche: 2. que ce ſeroit le Dimanche d'après le 14. de la Lune qui viendroit immediatement après l'Equinoxe du printems, & cet Equinoxe étoit alors le 21. de Mars: 3. que l'Evêque d'Alexandrie ſeroit chargé du calcul qu'il faudroit faire tous les ans pour trouver ſelon ces regles, quel jour cette Fête devroit commencer.

Ce qui fit (*e*) qu'on chargea l'Evêque d'Alexandrie du ſoin de faire le Calendrier, c'eſt qu'alors c'étoit le Païs où l'Aſtronomie étoit le plus cultivée. Ils ſe ſervirent du Cycle de XIX. ans beaucoup plus habilement que n'avoit fait Anatolius, & trouverent que c'étoit la meilleure regle qu'on pût ſuivre dans le deſſein qu'on ſe propoſoit. Auſſi (*f*) l'employerent-

(*b*) ANATOLIUS *in Prologo ad Can. Paſch.* EUSEB. *Hiſt. Eccleſ.* VI. 22. ISIDORUS *Orig.* VI. 17.
(*c*) EUSEB. *Hiſt. Eccleſ.* VII. 32.
(*d*) SOCRATES *Hiſt. Eccleſ.* I. 9.
(*e*) LEO MAGNUS *Papa, in Epiſt.* XCIV.

rent-ils pour executer ce que le Concile vouloit. An. 162. ayant J.C. JUDAS MACC. 1.

Quand ils avoient fixé le jour de Pâques pour l'année ſuivante, l'Evêque d'Alexandrie le faiſoit ſavoir à celui de Rome, qui le faiſoit publier par ſes Diacres dans l'Egliſe Patriarchale le jour de l'Epiphanie, & avoit ſoin d'envoyer à tous les Metropolitains du Monde Chrêtien des Lettres, où il le leur notifioit, & on appelloit auſſi, par cette raiſon ces Lettres, Paſcales. Les Metropolitains en envoyoient auſſi à leurs Suffragans, & ainſi le jour étoit ſu dans tous les endroits du Monde, & obſervé par tous les Chrêtiens avec la derniere uniformité pour le tems.

L'orgueuil du Siége de Rome ne lui permit pas long-tems de ſe laiſſer diriger par d'autres; après avoir obſervé quelque tems cet ordre, il retourna à ſon vieux Cycle de LXXXIV. ans, & toute l'Egliſe d'Occident le reprit. Comme par là on étoit retombé dans le même inconvenient qu'auparavant, à cauſe du jour, des ſix heures & des cinquante & une minutes, dont les LXXXIV. années Lunaires de ce Cycle avec leurs intercalations, devançoient les Solaires au bout de ce Cycle; Victorius, Prêtre de Limoges dans l'Aquitaine (*ff*) fut employé par Hilaire, premièrement Archidiacre & enſuite Evêque de Rome, pour faire un nouveau Cycle. A l'imitation de ceux d'Alexandrie,

(*f*) AMBROS. *in Epiſt. ad Epiſcopos Æmilianos.*

(*ff*) *Synodus Aurelianenſis* IV. *Can.* 1. GENNADIUS *de Viris illuſtribus* C. 88. SIGEBERTUS GEMBLACENSIS *de Scriptoribus Eccleſ.* C. 20. ISIDOR. *Orig.* VI. 17.

An. 162. avant J.C. Judas Macc. 5.

drie, il introduiſit dans l'Egliſe d'Occident la regle pour fixer le jour de Pâques par le moyen du Cycle de XIX. ans, appellé le Cycle Lunaire, & en le multipliant par celui de XXVIII. des Lettres Dominicales, qu'on appelle le Cycle du Soleil, il fit de là une Periode de DXXXII. ans qui porte ſon nom. Il comptoit qu'au bout de cette Periode tout reviendroit dans le même ordre qu'auparavant, les mêmes nouvelles & pleines Lunes, les mêmes Lettres Dominicales, & les mêmes jours de Pâques, dans le même ordre que dans le Cycle précédent, & qu'ainſi l'affaire étoit reglée pour toujours. En effet tout y ſeroit revenu dans le même ordre, ſi le Cycle Lunaire dont il ſe ſervoit eût été parfait. Mais les XIX. années Lunaires dont eſt fait ce Cycle, avec ſept mois d'intercalations, ne faiſant pas XIX. années Juliennes juſte; (g) une heure, vingt-ſept minutes & quarante ſecondes qui y manquoient, faiſoient retrograder d'autant, dans le Cycle ſuivant, le tems des nouvelles & des pleines Lunes. De là vient, qu'au bout de tant de revolutions de ce Cycle depuis le Concile de Nicée juſqu'à l'année préſente MDCCXVII. les nouvelles & les pleines Lunes naturelles ont devancé, de quatre jours dix heures & demie, celles qui ſont marquées dans le Calendrier de notre

(g) Car au lieu que 19. années Juliennes ſont 6939. jours 18. h. 19. années lunaires ne ſont avec leurs 7. mois intercalez, que 6939. jours 16. h. 32. m. 20″.

(h) Beda, *Hiſt. Eccleſ.* V. 22. *Videas etiam* Bucherium *de Doctrina temporum*, Petavium, [Norisium *de paſchali Latinorum Cyclo*] *alioſque Chronologos.*

(i) Beda ibid. Bucherius. Petavius, aliique. Cyrille.

notre Liturgie, parce qu'elles y ſont marquées, non pas ſelon notre tems, mais ſelon celui de ce Concile. An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Néanmoins comme ce Cycle de XIX. ans eſt pourtant le meilleur que l'on puiſſe trouver, parce qu'il n'y en a point qui approche davantage les revolutions du Soleil & de la Lune; les Alexandrins l'avoient choiſi pour fixer le jour de Pâques comme le meilleur expedient. (*h*) Theophile & (*i*) Cyrille, tous deux Patriarches d'Alexandrie, qui tous deux ont fait des Periodes pour déterminer Pâques, le premier de C. & le ſecond de XCV. ans, fondoient tous deux leur calcul ſur ce Cycle. (*k*) Victorius, quand il en voulut faire un pour les Egliſes d'Occident, comme ils en avoient fait pour celles d'Orient, bâtit auſſi ſur le même fondement. Car tous fixant le quatorzième de la première Lune du printems, qui étoit le terme Paſcal, par le Cycle de la Lune, & le Dimanche d'après qui étoit le jour de la Fête, par celui du Soleil; il compoſa de ces deux Cycles multipliez l'un par l'autre ſa Periode de DXXXII. ans, qu'il fit commencer l'an XXVIII. de l'Ere commune. Dans cette Periode, il fixa par le moyen de ces deux Cycles le jour de Pâques pour chaque année de la Periode; & ce jour devoit ſervir pour toûjours dans

rille étoit neveu de Théophile, & lui ſucceda dans le Siége d'Alexandrie. Il abolit le Cycle de ſon oncle, & lui ſubſtitua le ſien de 95. ans, qui étoit un vrai Cycle; car il étoit compoſé de cinq Métoniques. L'autre étoit plûtôt une table, où Pâques étoit calculé pour cent ans, qu'un Cycle.

(*k*) BEDA *Hiſt. Eccleſ.* V. 22. BUCHERIUS *in Canonem Paſchalem* VICTORII.

An. 162. avant J. C. JUDAS Macc. 5. dans la même année de la Periode. Après y avoir travaillé pluſieurs années, il finit enfin cet ouvrage & le publia l'an CCCCLVII. Denis le petit, Abbé Romain (*l*), y fit quelques corrections l'an DXXVII. & fixa l'Equinoxe & les nouvelles Lunes aux points où elles étoient au Concile de Nicée: & c'eſt ſon plan qui a été ſuivi depuis dans toute l'Egliſe d'Occident juſqu'à Gregoire XIII. Evêque de Rome, qui l'an M. DLXXXII. le reduiſit par ſes corrections à la forme qu'il a à préſent dans tous les Païs étrangers, où il eſt reçu ſous le nom de Nouveau Style. Il ſeroit à ſouhaiter que cette Egliſe voulût bien réformer tous ſes autres abus, comme elle a réformé celui-ci.

En Angleterre & dans tous les Païs de ſa dépendance, nous avons conſervé l'ancienne manière: & comme nous ſommes les derniers à la quitter, nous avions auſſi été les derniers à la recevoir. Quoi que Denis eût publié ſa méthode l'an DXXVII. elle ne fut géneralement reçuë dans les Egliſes de la Grande-Bretagne & d'Irlande que l'an DCCC. & il y avoit eu juſqu'alors de grandes diſputes entr'elles ſur ce ſujet, dont il faut dire ici l'occaſion.

Juſques à la venuë des Saxons dans cette Iſle, qui arriva l'an CCCCXLIX. les Egliſes de la Grande Bretagne ayant toûjours entretenu la communion avec celle de Rome, & reçu ſes uſages, parce qu'elle étoit une Province de l'Em-

(*l*) *Videas de hac re duas ejus Epiſtolas in fine Operis* BUCHERII *De Doctrina Temporum.*

(*m*) St. Patric fut envoyé par Celeſtin Evêque de Rome, pour convertir les Irlandois, l'an 432. Il avoit 60. ans quand il entreprit cette miſſion: & il y travailla 60. autres années, avec

l'Empire, ſuivoient auſſi la même regle qu'elle pour fixer Pâques. L'Irlande que (*m*) St. Patric envoyé de Rome, venoit de convertir, la ſuivoit auſſi. Enſuite quand les Saxons qui s'étoient rendus maîtres des côtes de l'Orient & du Midi de cette Iſle, eurent coupé par là toute communication avec Rome, la correſpondance, que les Egliſes de la Grande Bretagne & d'Irlande avoient entretenuë juſques-là avec celle de Rome, tomba & fut tout-à fait interrompuë juſques à la venuë d'Auguſtin, le Moine, qui fut envoyé pour convertir les Saxons, ou les Anglois, (*n*) environ CL. ans après. Les Bretons donc & les Irlandois qui n'avoient point ouï parler de la Reforme qui s'étoit faite dans la regle de Pâques par Victorius & par Denis, continuoient à ſuivre toûjours la vieille méthode du Cycle de LXXXIV. ans, qu'ils avoient reçue des Romains avant l'invaſion des Saxons.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Auguſtin trouva les choſes ſur ce pied-là en y arrivant; & qu'ils ſe faiſoient de la peine de changer leur ancienne méthode pour la nouvelle qu'il (*o*) leur propoſoit. De là vint la diſpute entre les vieux Chrêtiens de ces deux Iſles, & les nouveaux convertis d'Auguſtin; diſpute qui dura deux-cens ans entiers avant que d'être tout-à fait éteinte.

Le different rouloit ſur deux points. Premièrement les Romains, en ſuivant la régle de Denis, fixoient le jour de Pâques par le moyen

avec tant de ſuccès, qu'il conv[illegible]t toute l'Iſle. Il mourut âgé de 120. ans.

(*n*) Auguſtin débarqua dans la Province de Kent, l'an 597.

(*o*) BEDA *Hiſt. Eccleſ.* II. 2.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5. yen du Cycle de la Lune de XIX. ans, & de celui du Soleil de XXVIII. dont le premier ſervoit à trouver le terme Paſcal; & le ſecond le Dimanche qui le ſuivoit. Au lieu que (p) les Bretons & les Irlandois ſe ſervoient toûjours du vieux Cycle de LXXXIV. ans, pour cela.

2. Au lieu que les Romains mettoient le commencement de la Fête au 15. de la première Lune du printems, & ſelon que le Dimanche ſe rencontroit dans l'eſpace des ſept jours dont ce 15. étoit le premier, ils la continuoient juſqu'au 21. qui en étoit le dernier; les Bretons & les Anglois la commençoient au 14. & la finiſſoient au 20. Car les Romains poſant pour principe de ne jamais obſerver la ſolemnité de Pâques en même tems que les Juifs, pour l'éviter, avoient exclu le 14. de la Lune, lors même qu'il ſe rencontroit que c'étoit un Dimanche, & remettoient au Dimanche ſuivant, qui dans ce cas-là n'étoit que le 21. de la Lune. Mais les vieux Chrêtiens de ces deux Iſles, ſi ce 14. étoit un Dimanche, commençoient alors la Fête, ſans avoir aucun égard à ce ſcrupule des Romains; & continuoient enſuite à l'obſerver le 15. le 16. le 17. le 18. le 19. & le 20. ſelon celui de ces jours où tomboit ce Dimanche, après le 14. de la Lune; au lieu que les Romains ne commençant jamais la Fête le 14. le Dimanche de cette Fête parmi eux étoit celui qui tomboit ſur un des ſept jours qui commençoient au 15. & finiſſoient au 21. Ainſi les premiers ne paſſoient

(p) BEDA *Hiſt. Eccleſ.* II. 2. & 4.
(q) BEDA *Hiſt. Eccleſ.* II. 20.
(r) Ibid. Lib. III. c. 3.

ſoient jamais le 20. & les ſeconds ne commençoient jamais le 14. La chaleur de la diſpute alla ſi loin, qu'ils ne vouloient point communier avec ceux des Egliſes de la Grande Bretagne qui refuſoient de recevoir leur calcul & leur regle; & les traitoient d'hérétiques, en leur donnant le Sobriquet de *Quartodecimans*, qu'on avoit donné autrefois non pas à ceux qui obſervoient quelquefois le 14. de la Lune pour cette Fête; mais à ceux qui l'obſervoient toûjours le 14. comme les Juifs, quelque jour de la ſemaine que fût ce 14. au lieu que les Bretons & les Irlandois n'obſervoient ce 14. comme jour de Pâques, que quand il ſe rencontroit que c'étoit un Dimanche. An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Quand Paulin ſe démit de l'Archevêché d'York, après la mort d'Edwin Roi des Anglo-Saxons de delà l'Humbre; ce qui arriva (q) l'an DCXXXIII. les Egliſes de ces quartiers-là, ayant toûjours tiré leurs Evêques du Monaſtere de S. Colomb dans l'Iſle de Hy, alors le principal Seminaire, ou Univerſité, où les Irlandois élevoient la jeuneſſe deſtinée à ſervir l'Egliſe, (r) Aidan, (s) Finan, & (t) Colman qui avoient été Moines dans ce Monaſtere, ayant l'un après l'autre gouverné ces Egliſes durant trente ans, y avoient introduit l'uſage d'Irlande pour la Pâque. Cela avoit aporté la diſpute parmi les Chrêtiens Anglois, & cauſé même un ſchiſme.

Pour y (u) remedier, on convoqua un Concile

(s) BEDA III. 17. 25.
(t) Ibid. C. 25. 26.
(u) BEDA III. 25. HEDDIUS *in Vita Wilfridi* C. 10.

An. 162. avant J.C. JUDAS MACC. 5. cile qui se tint, au Monastere de l'Abbesse Hilda à Whitby, dans la Province d'York, qu'on appelloit alors Streanshale. Là après une longue dispute, en présence d'Oswi (v) Roi des Northumbriens qui présidoit au Concile, & de son fils Alfred; le Roi, qui vit que les plus fortes raisons que l'on alleguoit étoient, d'un côté la pratique de S. Jean, & de l'autre celle de S. Pierre, & que ces derniers ajoûtoient, que l'autorité sur laquelle ils se fondoient étoit préferable à l'autre, parce que S. Pierre, étoit le Prince des Apôtres, & que les Clefs du Ciel lui étoient confiées; demanda à ceux du parti des Bretons & des Irlandois, s'ils convenoient que l'usage des Romains eût été celui de S. Pierre: ils en convinrent. Il leur demanda ensuite, s'ils croyoient que S. Pierre eût les Clefs du Ciel: ils répondirent qu'oui. Là-dessus le Roi déclara qu'il s'en tiendroit donc à l'usage de S. Pierre, de peur que quand il viendroit à la porte du Ciel S. Pierre ne la lui fermât, & qu'il n'y pût pas entrer. Ainsi cette dispute ridicule

(v) On appelloit alors Northumbriens tous ceux qui habitoient au Nord de la riviere d'Humbre, jusqu'à la muraille de Graham, qui alloit du Frith de Dumbriton au Forth; car tout ce Païs là composoit l'ancien Royaume des Northumbriens, & se divisoit en deux parties, la Déirie & la Bernicie. La premiere s'étendoit de l'Humbre à la Tine; & l'autre de la Tine à la muraille.

(w) BEDA III. 26.

(x) Ibid. Lib. V. 16.

(y) L'Ecosse alors ne vouloit dire autre chose que l'Irlande d'aujourd'hui, & les Ecossois étoient les Irlandois, ou les Habitans de ce qu'on appelle l'Irlande aujourd'hui. Mais environ l'an 500. une de leurs Colonies, qui s'établit dans la Province d'Argile, dans le Nord de la Grande Bretagne, sous la conduite de Fergus fils d'Erc, y aporta le nom

le fut terminée par une déciſion ridicule auſſi, & tous les Chrêtiens de ces quartiers-là reçurent l'uſage de Rome. Colman (*w*) indigné d'une déciſion qui tournoit la diſpute en ridicule, ſe retira avec les Irlandois de ſon opinion dans le Monaſtere de Hy, d'où ils étoient venus, & les Northumbriens eurent un autre Evêque en ſa place. Ceci arriva l'an DCLXIV. An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Après cela l'ancienne méthode commença inſenſiblement à tomber, dans la Grande Bretagne & en Irlande. (*x*) Adamnan Abbé de Hy ayant été député par (*y*) les Ecoſſois, (c'étoient des Irlandois d'origine qui s'étoient établis dans le Nord de la Grande Bretagne, où ils ont conſervé leur ancien nom d'Ecoſſois & l'ont même donné au Païs) étant député, dis-je, auprès d'Alfred Roi des Northumbriens, pendant le ſéjour qu'il avoit fait dans ſes Etats, étoit allé rendre viſite aux Monaſteres de Jarrow & de Wermouth, près de Durham, qui s'étoient unis en un. Ceolfrid qui en étoit Abbé, lui fit ſi bien voir que les Romains avoient raiſon,

nom d'Ecoſſois, qu'ils avoient en Irlande: & ce fut là que commença le Royaume des Ecoſſois Bretons qui envoyoient cette Ambaſſade. Dans la ſuite, ayant fait la conquête de ce qu'avoient les Piêtes du Nord & du Sud; & obtenu des Rois Saxons d'Angleterre tous les Païs de la plaine, qui ſont ſituez entre la muraille de Graham & la rivière de Tweede, ils donnerent à tout le Païs le nom d'Ecoſſe, qu'il porte encore aujourd'hui, & l'ancienne Ecoſſe perdit ſon nom, & prit celui d'Irlande, qui lui eſt toujours demeuré depuis ce tems-là. Cela arriva vers l'an M. Car l'Archevêque Uſher, qui avoit bien examiné toutes ces antiquitez-là, nous aſſure; qu'il n'y pas un ſeul Ecrivain des neuf premiers Siècles qui parle d'Ecoſſe, qui par là entende autre choſe que l'Irlande. Vide *Britannicarum Eccleſiarum Antiquitates*, Cap. XVI. pag. 383.

An. 162. avant J. C. Judas Macc. 5.

ſon, qu'à ſon retour à Hy, il fit tous ſes efforts pour les engager à s'y conformer: mais il n'y réuſſit pas. Il paſſa en Irlande, où il engagea tout le Nord à recevoir l'uſage de Rome à cet égard. Ce fut environ l'an DCCIII. Il y trouva d'autant plus de facilité, que (*x*) tout le midi de cette Iſle l'avoit déja reçu depuis quelques années, à la ſollicitation d'Honorius, Evêque de Rome, qui leur avoit écrit là-deſſus l'an DCXXIX. L'an DCCX. le même Ceolfrid, dont j'ai parlé, (*a*) ayant écrit à Naitan, Roi des Pictes, pour lui perſuader de recevoir cet uſage, l'engagea à s'y conformer & à l'introduire dans ſes Etats. Cette Lettre eſt ſavante & judicieuſe, & ſans doute qu'elle fut faite par Bede, qui étoit alors un des Moines de ces deux Monaſteres unis. Nous l'avons encore dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Bede, & c'eſt la piéce de toutes celles qui nous reſtent, qui nous inſtruit le mieux des points conteſtez dans cette diſpute. L'an DCCXVI. (*b*) Ecgbert Prêtre Anglois, homme pieux & ſavant, après avoir paſſé pluſieurs années à étudier en Irlande, qui étoit alors le Païs de toute la Chrêtienté où les Sciences étoient le plus cultivées, revint au Monaſtere de Hy. Il leur propoſa de nouveau de recevoir l'uſage de Rome, & il y réuſſit mieux qu'Adamnan leur Abbé n'avoit fait auparavant: car il les y fit tous conſentir.

Il n'y avoit plus après cela que les Gallois qui

(*x*) Beda *Hiſt. Eccleſ.* II. 19. & III. 3.
(*a*) Beda V. 22.
(*b*) Ibid. Cap. 23.

qui retinſſent l'ancienne méthode. Leur haine pour la Nation Angloiſe étoit ſi forte & ſi inveterée, qu'il étoit bien difficile de les amener à ſe conformer avec eux en quoi que ce fût. Cependant à la fin, environ l'an DCCC. l'erreur de la méthode qu'ils ſuivoient devint ſi ſenſible, par le nombre de jours dont la Lune dans ce Cycle de LXXXIV. ans devançoit la Nature, que les Gallois de Northwales (*c*) conſentirent, à la perſuation de leur Evêque Elbodius, d'entendre les raiſons qu'on alleguoit pour celle de Rome: &, convaincus qu'elle valoit mieux que la leur, ils l'embraſſerent. Ceux de South-wales imiterent peu de tems après leur exemple, & depuis ce tems-là le Cycle de LXXXIV. ans qui avoit eu la vogue pendant tant de Siècles, fut aboli dans toute la Chrêtienté, & ne s'eſt jamais relevé depuis. An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Cette diſpute ſur la Pâque n'alloit jamais ſeule entre les vieux & les nouveaux Chrêtiens de la Grande Bretagne & d'Irlande; il y en avoit une autre qui l'accompagnoit toûjours & qui eut auſſi par tout le même ſort; c'étoit (*d*) ſur la Tonſure des Clercs. Mais comme mon deſſein eſt, de ne parler que de ce qui a quelque raport aux affaires des Juifs, je ne ſuis entré dans la diſcuſſion de cette diſpute, que pour donner l'Hiſtoire du Cycle Juif, de LXXXIV. ans, qui entre dans mon plan; & je ne veux point embarraſſer mon Lecteur de l'autre, qui n'y a aucun raport.

Le

(*c*) HUMPHREDI LHUID *Fragmenta Britannica.* WINN'S *Hiſtory of Wales.* p. 18.
(*d*) BEDA III. 25. V. 22.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Le Cycle de LXXXIV. ans étant donc enfin aboli, la regle de Denis pour regler le jour de Pâques devint la regle générale de toutes les Egliſes d'Occident, & elle l'a été pendant pluſieurs Siècles. Comme elle l'eſt encore dans la Grande Bretagne & en Irlande & dans tous les Païs de leur dépendance, les Lecteurs Anglois ne ſeront pas fâchez de trouver ici un petit détail de ce qui la regarde.

Voici ce qui me paroit eſſentiel dans cette matière. 1. Pâques eſt la Fête qu'on célébre tous les ans en mémoire de la Reſurrection de Chriſt. 2. Le Dimanche, étant le jour de la ſemaine où cette Reſurrection arriva, & que l'on a diſtingué par cette raiſon des autres, pour en faire la commemoration toutes les ſemaines, c'eſt auſſi le jour le plus propre pour la ſolemnité de la commemoration annuelle. 3. Ainſi Pâques doit toûjours être un Dimanche. 4. Pâques doit toûjours être le Dimanche qui ſuit la Pâque des Juifs. 5. La Pâque des Juifs étant fixée au 14. jour de la première Lune du printems, Pâques doit être le Dimanche qui ſuit ce 14. de cette Lune. 6. Pour ſe diſtinguer des Juifs, ſi ce 14. eſt un Dimanche on ne l'obſerve pas, mais on obſerve le Dimanche ſuivant. 7. La première Lune du printems eſt ici celle dont le 14. jour, qu'on appelle auſſi la 14. Lune, eſt ou le jour même de l'Equinoxe, ou le premier quatorzième qui vient après cet Equinoxe. 8. L'Equinoxe du printems eſt fixé par le Concile de Nicée au 21. de Mars, & il y étoit effectivement alors. 9. La première Lune du printems eſt donc, ſur ce pied-là, celle dont le 14. jour tombe ſur le

le 21. de Mars, ou celle dont ce 14. vient le premier après l'Équinoxe fixé au 21. de Mars. 10 Ce 14. de la première Lune du printems étant la barrière qui retient toûjours Pâques au delà, comme une eſpece de borne en deça de laquelle il ne peut pas venir, on l'a appellé le terme Paſcal. 11. Le premier Dimanche après le terme Paſcal eſt toûjours Pâques. 12. Par conſéquent, puiſque le 21. de Mars eſt le premier terme Paſcal poſſible, le 22. de Mars eſt auſſi le premier jour de Pâques poſſible; & le 18. d'Avril étant le dernier terme Paſcal poſſible, le ſeptième jour d'après, c'eſt-à-dire, le 25. d'Avril, eſt le dernier jour de Pâques poſſible. Tous les autres jours de Pâques tombent entre ces deux extrêmes, plûtôt ou plus tard ſelon que leur terme Paſcal, & le Dimanche qui le ſuit, ſe rencontrent plûtôt ou plus tard. 13. Le premier terme Paſcal, ou 14. de cette première Lune du printems, étant, ſelon cette regle, le 21. de Mars; le 14. avant, c'eſt-à-dire, le 8. de Mars, eſt néceſſairement le premier jour poſſible de cette Lune, &, le dernier terme Paſcal étant le 18. d'Avril, le 14. avant, qui eſt le 5. d'Avril, eſt le dernier poſſible qui ſoit le premier de cette Lune. Tous les autres premiers de cette Lune tombent entre ces deux jours-là, plûtôt ou plus tard; c'eſt-à-dire, entre le 8. de Mars & le 5. d'Avril. 14. Le Cycle Lunaire, qui montre le nombre d'or, montre auſſi le premier jour de la Lune de Pâques, & par conſéquent le 14. de la même Lune, & le Cycle Solaire, qui nous montre la Lettre Dominicale, nous montre auſſi toûjours le Dimanche qui ſuit ce

An. 162. avant J.C. JUDAS MACC. 5.

An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

14. Ainſi, dès qu'on ſait le nombre d'or, & la Lettre Dominicale de l'année, la table ſuivante montre quand ſera Pâques ſelon cette regle, en quelqu'année que ce ſoit, pour toûjours.

1	2	3	4	5	MARS.		
3	1			D	Kalendæ.		
	2			E	VI.		
11	3			F	V.		
	4			G	IV.		
19	5			A	III.		
8	6			B	Prid. Non.		
	7			C	Nonæ.		
16	8			D	VIII.		
5	9			E	VII.		
	10			F	VI.		
13	11			G	V.		
2	12			A	IV.		
	13			B	III.		
10	14			C	Prid. Id.		
	15			D	Idus.		
18	16			E	XVII.		
7	17			F	XVI.		
	18			G	XV.		
15	19			A	XIV.		
4	20			B	XIII.		
	21		16	C	XII. Equinoxe de Nicée.		
12	22		5	D	XI. Prem. Pâques poſſible.		
1	23			E	X.		
	24		13	F	IX.		
9	25		2	G	VIII.		
	26			A	VII.		
17	27		10	B	VI.		
6	28			C	V.		
	29		18	D	IV.		
14	30		7	E	III.		
3	31			F	Prid. Kal.		

1	2	3	4	5	AVRIL.		
	1		15	G	Kalendæ.		
11	2		4	A	IV.		
	3			B	III.		
19	4		12	C	Prid. Non.		
8	5		3	D	Nonæ.		
16	6			E	VIII.		
5	7		9	F	VII.		
	8			G	VI.		
13	9		17	A	V.		
2	10		6	B	IV.		
	11			C	III.		
10	12		14	D	Prid. Id.		
	13		3	E	Idus.		
18	14			F	XVIII.		
7	15		11	G	XVII.		
	16			A	XVI.		
15	17		19	B	XV.		
4	18		8	C	XIV.		
	19			D	XIII.		
12	20			E	XII.		
1	21			F	XI.		
	22			G	X.		
9	23			A	IX.		
	24			B	VIII.		
17	25			C	VII. Dernier Pâques poſſible.		
6	26			D	VI.		
	27			E	V.		
14	28			F	IV.		
3	29			G	III.		
	30			A	Prid. Kal.		

Dans cette Table, la ſeconde colomne marque les jours du mois. La troiſième, les nombres

bres d'or, qui déterminent le terme Paſcal, ou le 14. de la première Lune du printems, qui eſt le jour de la Pâque des Juifs. La quatrième, les Lettres Dominicales. La dernière, le vieux Calendrier Romain ; & la première, contient ce qu'on appelle les Primes dans le Calendrier de notre Liturgie, qui ſont les nombres d'or, qui montrent la nouvelle Lune. Chaque nombre qu'on y trouve, fait voir, que l'année où ce nombre eſt le nombre d'or, la nouvelle Lune, ſelon le calcul de cette méthode, eſt le jour du mois auquel il répond. Dans la troiſième colomne, chaque nombre qu'on trouve, montre que l'année où ce nombre eſt le nombre d'or, le terme Paſcal eſt le jour du mois auquel il répond ou qui eſt à côté. Les Lettres Dominicales montreront quand eſt le premier Dimanche après ce terme Paſcal, qui ſera par conſéquent le jour de Pâques. Pour le Calendrier Romain, il ſervoit, quand on comptoit de cette manière, à faire voir comment il falloit appeller le jour ſur lequel tomboit le jour dont il s'agiſſoit. An. 162. avant J.C. JUDAS MACC. 5.

Pour trouver donc à préſent, en quelle année on veut, quel jour ſera Pâques ; il n'y a qu'à parcourir des yeux la I. colomne depuis le 8. de Mars, qui eſt le premier où puiſſe tomber le premier jour d'une première Lune du printems qui ſerve ; juſques à ce que vous rencontriez le nombre qui eſt le nombre d'or de l'année que vous voulez, & ce nombre vous montrera, à côté, le jour du mois qui eſt le premier de cette Lune cette année-là. Enſuite parcourez des yeux les nombres de la troiſième colomne, juſques à ce que vous y ren-

An. 162. avant J. C. Judas Macc. 5.

contriez le même nombre d'or; [illegible] mois qui est à côté, est le terme Pascal, [illegible] à dire le 14. de cette Lune; comme vous [illegible] rez aisément le voir, si vous prenez la peine de compter du nombre d'or de la première colomne jusques-là. Après cela cherchez [illegible] quatrième colomne, qui est celle des Lettres Dominicales, la Lettre Dominicale de cette année, qui vient la première après [illegible] Pascal; & cette Lettre vous donne [illegible] le jour du mois qui est, cette année-là, le premier Dimanche après le terme Pascal. [illegible] Dimanche-là sera le jour de Pâques que vous cherchez. Par exemple, si vous voulez savoir quel sera le jour de Pâques cette année 1716. Il faut trouver le nombre 7. qui est le nombre d'or de l'année, dans la première colomne. Vous verrez qu'il est vis à vis du 17. de Mars. C'est là le premier jour de la première Lune du printems de cette année, selon ce calcul. Trouvez le même nombre d'or 7. dans la troisième colomne. Il est vis à vis du 30. de Mars, qui sera le 14. de cette Lune; comme vous le verrez aisément en comptant du 17. qui étoit le premier de cette Lune. C'est là votre terme Pascal. Ensuite pour savoir quel sera le premier Dimanche d'après, voyez dans la quatrième colomne le premier G qui vient après ce terme Pascal, parce que G est la Lettre Dominicale de cette année, vous le trouverez vis à vis du 1. d'Avril qui sera par conséquent le premier Dimanche d'après le terme Pascal de cette année: & c'est là le jour de Pâques que vous cherchez. Vous trouverez tout de même Pâques, pour quelque autre année

que

que ce ſoit, pourvu que vous ſachiez le nombre d'or de l'année & ſa Lettre Dominicale. Non ſeulement cette explication montre, comment la choſe ſe fait; mais la raiſon de ces operations paroît d'elle même Avec le Calendrier de la Liturgie de l'Egliſe Anglicane, vous le trouverez tout de même, quoi que la troiſième colomne de cette Table y manque; car dès que vous avez le premier de la Lune que ce Calendrier vous donne, vous n'avez qu'à compter de là juſqu'au 14. de la même Lune, qui ſera le terme Paſcal, & le reſte va comme ici. An. 162. avant J. C. JUDAS MACC. 5.

Après tout il faut remarquer que le 21. de Mars, vieux Style, qui étoit le véritable Equinoxe du tems du Concile de Nicée, tenu l'an CCCXXV. n'eſt plus l'Equinoxe aujourd'hui. Le véritable Equinoxe le devance de onze jours. La raiſon de cette anticipation de l'Equinoxe eſt, que l'année Solaire Julienne dont nous nous ſervons, & dont on s'eſt ſervi dans tout l'Occident juſqu'à la Reformation du Calendrier par le Pape Gregoire, a onze minutes de plus que l'année naturelle ou Tropique. Ce ſurplus en CXXX. ans fait un jour; & près d'onze fois CXXX. ans qui ſe ſont écoulez depuis ce Concile juſques à l'année préſente MDCCXVI. ont fait ces onze jours dont le véritable Equinoxe devance celui du Concile de Nicée.

La même choſe à peu près eſt arrivée aux Primes, ou aux nombres d'or du Cycle de XIX. ans de la Lune, qui ſont marquez dans la première colomne du Calendrier de notre Liturgie. Ces Primes, du tems du Concile de Ni-

véritable nouvelle Lune. Tout de même pour tout autre mois, & toute autre année. J'appréhende que la digreſſion où m'a jetté l'explication de ce Cycle de LXXXIV. ans des Juifs, & la diſpute qu'il a cauſée dans ce Païs parmi nos ancêtres, ne m'ait emporté trop loin. Je reviens à mon Hiſtoire. An. 161. avant J. C. JUDAS MACC. 6.

Nicanor ayant reçu de nouveaux ordres de Demetrius de recommencer la guerre contre les Juifs, comme je l'ai déja dit, (*f*) vint à Jeruſalem, & tendit un piége à Judas pour s'aſſurer de ſa perſonne. Il lui propoſa une entrevuë. Judas, qui ſe repoſoit ſur la paix, y conſentit, & s'y rendit; mais, s'étant aperçu de la trahiſon, il ſe retira habilement, & la confiance mutuelle ceſſant, la guerre fut bientôt ouverte. La première action arriva à Capharſalama. Nicanor y perdit cinq mille hommes, & ſe retira à Jeruſalem. Là (*g*) il jetta ſa furie ſur Razis, homme vénérable & diſtingué, & membre du Sanedrin. Le voyant cheri & reſpecté des Juifs, tant pour la conſtance & la fermeté qu'il avoit montrées dans les tems les plus rudes de la perſecution, que pour la bonté avec laquelle il étoit toûjours prêt à rendre ſervice à tous les particuliers qui avoient beſoin de ſon ſecours; Nicanor crut qu'un des plus grands chagrins qu'il pouvoit faire aux Juifs ſeroit de le faire mourir. Il détacha un parti de cinq-cens hommes pour le lui amener. Razis étoit à la campagne dans un Château qu'il avoit. Il s'y défendit pendant quelque tems avec beaucoup de

(*f*) I. *Maccab.* VII. 27--32. JOSEPH. *Antiq.* XII. 17.
(*g*) II. *Maccab.* XIV. 37--46.

An. 161. avant J. C. JUDAS MACC. 6. de valeur ; mais voyant qu'il n'y avoit plus moyen de tenir la place, il ſe perça de ſa propre épée, & voyant que le coup n'étoit pas mortel, il ſe précipita du haut d'une petite Tour qu'il avoit défenduë. N'étant pas encore mort après ſa chute, il enfonça ſa main dans ſa bleſſure, & s'arracha les entrailles qu'il jetta aux ennemis, & mourut. Les Juifs le regarderent comme un Martyr ; mais (*b*) S. Auguſtin dans ſon Epître à Dulcitius, traite cette action d'homicide de ſoi-même, & en donne des raiſons qui ne ſouffrent point de replique.

Après cela Nicanor (*i*) s'avança ſur la montagne du Temple, & demanda qu'on lui livrât Judas & ſes troupes ; menaçant, ſi on le refuſoit, d'abattre l'Autel, & de brûler le Temple à ſon retour, & de bâtir à ſa place un Temple de Bacchus. Il vomit dans cette ſommation quantité d'autres blaſphêmes contre le Temple & contre le Dieu d'Iſraël qu'on y adoroit. Tous ceux qui aimoient Sion adreſſerent à Dieu leurs prières contre lui, & elles furent pleinement exaucées. Nicanor (*k*) étant allé auſſi-tôt chercher Judas, il ſe donna une bataille où il fut tué dès le commencement de l'action : ſes troupes, le voyant mort, jetterent leurs armes & s'enfuirent. Tout le Païs ſe mit après eux & les aſſomma. Il n'échapa pas un ſeul homme de cette Armée de trente-cinq mille hommes, pour porter les nouvelles de

(*b*) *Epiſt.* LXI. *Vid. etiam eundem* Lib. II. *contra Gaudentium.*

(*i*) I. *Maccab.* VII. 33-38. II. *Maccab.* XIV. 31--36. JOSEPH. *Antiq.* XII. 17.

de la défaite à Antioche. Judas & ſes gens revinrent de la pourſuite au champ de bataille dépouiller les morts. Ils y trouverent le corps de Nicanor. On lui coupa la tête, & la main droite, qu'il avoit étendue avec tant d'orgueuil, en faiſant ſes menaces contre le Temple, & on les mit ſur une des tours de Jeruſalem. Cette grande victoire fut gagnée le 13. du mois d'Adar. Les réjouïſſances furent proportionnées à la grandeur de la délivrance, & on ordonna qu'on obſerveroit tous les ans ce jour-là, pour rendre à Dieu les actions de graces qui lui en étoient duës. Il s'obſerve encore parmi les Juifs, & on l'appelle le jour de Nicanor. Ici finit l'Hiſtoire du ſecond Livre des *Maccabées*. An. 161. avant J.C. JUDAS MACC. 6.

Judas, après cette victoire complette, ayant quelque relâche, (*l*) envoya une Ambaſſade à Rome. La puiſſance des Romains, leur valeur, & leur politique, lui avoient donné une ſi haute idée de cette République, qu'il ſouhaita de faire une ligue avec elle, pour lui ſervir de protection & de ſecours contre l'oppreſſion des Syriens. Il choiſit pour cette négociation Jaſon fils d'Eléazar, & Eupoleme fils de Jean, qui (*m*) en pareille rencontre avoit obtenu de Seleucus Philopator tous les priviléges pour la Nation Juive, qu'Antiochus avoit voulu abolir dans la ſuite. Ces Ambaſſadeurs furent très-bien reçus du Senat, & on y fit un De-

(*k*) I. *Maccab.* VII. 34-50. II. *Maccab.* XV. 1--36. JOSEPH. ibid.
(*l*) I. *Maccab.* VIII. JOSEPH. *Antiq.* XII. 17.
(*m*) II. *Maccab.* IV. 11.

An. 161. avant J. C. JUDAS MACC. 6.

Decret, par lequel on reconnoiſſoit les Juifs pour amis & alliez des Romains, & on entroit avec eux dans une ligue défenſive. Ils obtinrent même une Lettre du Senat à Demetrius, (*n*) par laquelle on lui enjoignoit de ne plus tourmenter les Juifs, & on le menaçoit de la guerre s'il continuoit de le faire. Mais avant que cette Lettre du Senat lui fût rendue, avant même le retour des Ambaſſadeurs à Jeruſalem avec le Decret, Judas étoit mort.

Dès que Demetrius ſut la défaite & la mort de Nicanor, il donna à (*o*) Bacchide & à Alcime pour la ſeconde fois le commandement d'une puiſſante Armée, qui étoit l'élite de toutes ſes troupes, & les envoya en Judée. Judas n'avoit que trois mille hommes avec lui quand elle y arriva, & la terreur ſe mit ſi fort parmi eux, que tous l'abandonnerent, à la reſerve de huit-cens hommes. Judas, avec ce petit nombre, par un excès de valeur & de confiance, eut la hardieſſe d'en venir aux mains avec cette nombreuſe Armée. Il y perit accablé du nombre. Sa perte fut lamentée dans tout Juda & à Jeruſalem, avec toutes les marques d'une vive douleur. Jonathan & Simon, ſes deux freres, prirent ſon corps & l'enterrerent avec toutes ſortes d'honneurs à Modin dans le ſepulchre de ſes ancêtres.

Les Apoſtats, & les autres mécontens & mal-

(*n*) I. *Macab.* VIII. 31. & 32. JUSTIN. XXXVI. 3. Voici le paſſage de JUSTIN. *A Demetrio cum defeciſſent Judæi, amicitia Romanorum petita, primi omnium ex Orientalibus libertatem receperunt; facile tunc Romanis de alieno largientibus.* „ Les Juifs s'étant revoltez contre Demetrius, eurent re„ cours aux Romains, & leur demanderent leur amitié. On „ la

mal-intentionnez, (*p*) recommencerent à lever la tête, & à ſuivre leur penchant dans tout le Païs. Ils y firent bien du deſordre, dès qu'ils n'eurent plus cet homme vigilant & ſevere qui les avoit tenus en bride. La famine qui ſurvint augmenta beaucoup ces deſordres. La faction qui avoit le deſſus s'étoit ſaiſie de preſque tout le bled du Païs; &, pour avoir du pain, pluſieurs du Peuple ſe joignoient à eux. Par ce moyen-là Alcime & ſon parti s'accrurent & ſe fortifierent conſiderablement, & à la fin ils ſe virent les maîtres dans tout le Païs. Alors le Gouvernement fut mis entre les mains de ſcelerats, qui emploioient tous leurs ſoins à découvrir les amis & les partiſans des Maccabées, & qui amenoient à Bacchide tous ceux qu'ils pouvoient enlever. Il les faiſoit mourir auſſi-tôt dans les tourmens & avec toutes les marques d'ignominie. L'état du Peuple d'Iſraël étoit auſſi triſte qu'on l'eût jamais vû depuis les Prophétes, qui étoient revenus de la Captivité de Babylone, ſans en excepter même le tems de la grande perſecution d'Antiochus Epiphane. An. 161. avant J. C. JUDAS MACC. 6.

Tous ceux qui avoient encore de bons ſentimens (*q*) vinrent trouver Jonathan; &, pour remedier à leurs maux & à leur miſere, ils le choiſirent pour leur Chef. Il prit donc en main le

„ la leur accorda ſans peine; parce que les Romains étoient „ bien aiſes de faire des largeſſes du bien d'autrui. Et ainſi „ ils furent les premiers de tous les Orientaux qui recou„ vrerent leur Liberté.

(*o*) I. *Maccab.* IX. 1-22. JOSEPH. XII. 19.
(*p*) I. *Maccab.* IX. 23-27. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 1.
(*q*) I. *Maccab.* IX. 28-33. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 1.

An. 161. avant J. C. JUDAS MACC. 6.

le Gouvernement; &, amaſſa ce qu'il put de troupes pour reſiſter à la violence de leurs ennemis. Bacchide tâcha de ſe ſaiſir de lui pour le faire mourir; mais il ſe retira avec ſon frere Simon & ceux qui s'étoient joints à eux, dans le Deſert de Tekoa, où ils ſe crurent plus en ſûreté. Ils s'y poſterent près du Jourdain, où ayant d'un côté un marais, & la rivière de l'autre, il n'étoit pas facile de les ſurprendre. Pour leurs effets, (r) ils les envoyerent, avec une eſcorte commandée par Jean leur frere, chez les Nabathéens, pour les y mettre en dépôt juſqu'à ce que leurs affaires fuſſent en meilleur état. Les Jambriens, une Tribu d'Arabes qui demeuroient alors à Médaba, Ville des anciens Moabites, vinrent les charger dans leur marche, tuerent Jean & tout ſon monde, & emporterent tout le butin.

Peu de tems après (s) Jonathan & Simon ayant avis, qu'il ſe faiſoit un grand mariage à Médaba, entre un des principaux des Jambriens & la fille d'un grand Seigneur de Canaan, le jour qu'on la conduiſoit chez le nouveau marié, ils allerent ſe mettre en embuſcade dans les montagnes. Quand ils aperçurent la mariée avec toute ſa pompe & ſa ſuite, & le marié qui la venoit recevoir de ſon côté avec une grande magnificence, ils attendirent que les deux troupes ſe fuſſent jointes; & alors ſortant de leur embuſcade ils les tuerent tous excepté un petit nombre qui ſe ſauva dans les montagnes, & prirent leurs dépouilles. Après

(r) I. *Maccab.* IX. 35. 36. JOSEPH. ibid.
(s) I. *Maccab.* IX. 37--41. JOSEPH. ibid.

près avoir ainſi tiré vengeance de la mort de leur frere, ils ſe retirerent dans leur camp. An. 161. avant J. C. JUDAS MACC. 6.

(t) Bacchide là-deſſus ſe mit en campagne, & vint ſe ſaiſir de l'avenue de leur camp. Il attendit pour les y attaquer le jour du Sabbat, croyant que ce jour-là ils ne feroient aucune reſiſtance par principe de Religion. Mais Jonathan ayant fait reſſouvenir ſon monde du reglement qui s'étoit fait à cet égard du tems de Mattathias ſon pere, les exhorta à ſe défendre en braves gens dans cette grande néceſſité, malgré le Sabbat. Ils le firent, & en ſe défendant tuerent mille hommes à l'ennemi. Voyant qu'ils étoient accablez du grand nombre, ils prirent le parti de ſe jetter dans le Jourdain & de le paſſer à la nage. Par ce moyen ils ſe ſauverent; car Bacchide ne les pourſuivit pas plus loin. Il revint à Jeruſalem, donna ſes ordres pour faire fortifier pluſieurs Villes, & des poſtes avantageux dans toute la Judée, & il y mit de bonnes garniſons pour tenir tout le Païs dans le devoir, & étouffer d'abord tous les ſoulevemens qui s'y pourroient faire par le parti contraire. Il eut ſoin ſur tout de faire faire toutes les réparations néceſſaires & même de nouvelles fortifications à la fortereſſe d'Acra à Jeruſalem: &, après y avoir mis des proviſions & une garniſon ſuffiſante, il prit les enfans des principaux du Païs, & les y fit garder pour lui répondre de la fidelité de leurs peres & de leurs parens. Ainſi finit cette année.

La ſuivante, (u) Alcime, le grand boutefeu qui

(t) I. *Maccab.* IX. 43--53. JOSEPH. XIII. 1.
(u) I. *Maccab.* IX. 54--56.

An. 160. avant J.C. JONATHAN. I. qui avoit ſi long-tems troublé Iſraël, mourut. Établi dans le Pontificat par le pouvoir de Bacchide, il s'étoit mis à corrompre la Religion & avoit introduit le deſordre au lieu de la regle qui y étoit auparavant, & fait des changemens qui la raprochoient de celle des Payens. Il y avoit, par exemple, dans le Temple une muraille baſſe, bâtie par ordre des Prophétes Aggée & Zacharie, qu'on appelloit (*v*) le Chel, qui ſervoit de ſéparation entre la partie de la montagne qui étoit ſainte & celle qui ne l'étoit pas. Les incirconcis n'entroient jamais dans cet enclos. Alcime, pour ôter cette diſtinction, & donner aux Gentils la liberté d'entrer dans les Cours du Temple, tout comme les Juifs, donna ordre d'abbatre cette muraille. Pendant qu'on y travailloit, la main de Dieu le frappa d'une paralyſie dont il mourut ſoudainement.

Quand (*w*) Bacchide, vit qu'Alcime, en faveur de qui il avoit été envoyé en Judée, étoit mort, il s'en retourna à Antioche; le Païs fut tranquille, & ne fût point tourmenté par les Syriens pendant deux ans. Apparemment que Demetrius avoit reçu la Lettre du Senat en faveur des Juifs; & que là-deſſus il jugea à propos de donner ordre à Bacchide de ſuſpendre la perſecution; & ce fut pour obéir à ces ordres, que, quand Alcime vint à mourir, il prit cette occaſion d'abandonner la Judée.

En effet (*x*) Demetrius ménageoit extrêmement les Romains dans ce tems-là, & prenoit bien

(*v*) Voyez LIGHTFOOT de Templo c. 17. p. 591.

bien garde de ne rien faire qui pût leur faire du chagrin. Il cherchoit même avec ſoin toutes les occaſions de ſe les rendre favorables ; de ſorte qu'il n'aura eu garde de manquer à ce qu'ils témoignoient ſouhaiter de lui. On a vu comment il s'étoit ſauvé de Rome, où il étoit en ôtage : que c'étoit contre l'intention du Senat qu'il avoit pris poſſeſſion de la Syrie : qu'il avoit fait mourir Antiochus Eupator, qu'ils avoient reconnu, & qu'il étoit monté ſur le trône. Ils en étoient ſi mécontens qu'ils ne l'avoient pas encore reconnu, ni renouvellé le Traité fait avec les Rois ſes prédeceſſeurs. Demetrius ſe donnoit de grands mouvemens pour les y engager, & employoit actuellement toute ſa politique pour ſe mettre bien dans leur eſprit. Ayant apris que les Romains avoient trois Ambaſſadeurs à la Cour d'Ariarathe, Roi de Cappadoce, il y envoya Menochare, un de ſes principaux Miniſtres, pour entamer cette négociation. Trouvant à ſon retour, par le raport qu'il lui fit de ce qui s'étoit paſſé, que les bons offices de ces Ambaſſadeurs lui étoient abſolument néceſſaires pour y réüſſir, il renvoya encore en Pamphylie, & enſuite à Rhodes les aſſurer qu'il feroit tout ce qu'ils voudroient ; & à force de ſollicitations preſſantes, enfin par leur moyen il obtint ce qu'il ſouhaitoit. Les Romains le reconnurent pour Roi de Syrie, & renouvellerent les Traitez faits avec cette Couronne. An. 160. avant J.C. JONATHAN. I.

Pour cultiver leur amitié, il envoya (y) l'am-

(w) I. *Macab.* IX. 57.
(x) POLYB. *Legat.* CXX. p. 1320.

An. 159. avant J. C. JONATHAN. 2. (y) l'année ſuivante, le même Menochare en Ambaſſade à Rome, conjointement avec quelques autres. Ils furent chargez d'une Couronne d'or peſant dix-mille piéces d'or, dont il faiſoit préſent au Senat, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance de la liberté & des honnêtetez qu'il en avoit reçues pendant qu'il étoit en ôtage à Rome. Ils amenoient auſſi avec eux Leptine & Iſocrate, pour les leur livrer, à cauſe de l'aſſaſſinat d'Octavius. J'ai dit ci-deſſus que c'étoit ce Leptine qui l'avoit tué à Laodicée, en Syrie, pendant qu'il y avoit le caractère d'Ambaſſadeur des Romains. Iſocrate étoit un Grec babillard, Grammairien de profeſſion, qui s'étant trouvé en Syrie dans ce tems-là, avoit pris à tâche de juſtifier cette lâche action en toutes ſortes d'occaſions. Quand il ſe vit arrêté, la peur lui troubla l'eſprit, & il n'en revint jamais. Pour Leptine, on n'eut pas de peine à s'en ſaiſir. Il vint lui-même s'offrir d'aller à Rome ſe juſtifier, & il y accompagna les Ambaſſadeurs; &, quoi qu'il ne niât point le fait, il ne laiſſoit pas de s'aſſurer que les Romains ne lui feroient aucun mal. Effectivement la choſe arriva comme il l'avoit prévûe. Le Senat reçut les Ambaſſadeurs avec tous les honneurs ordinaires, & accepta le préſent qu'ils aportoient; mais il ne voulut point ſe mêler de ce qui regardoit les deux hommes qu'ils vouloient leur livrer. Ils trouvoient que c'étoit trop peu pour venger la mort de leur Ambaſſadeur,

(y) POLYB. *Legat.* CXXII. p. 1322. APPIAN *in Syriac.* p. 118. DIODOR. SIC. *Legat.* XXV.

(z) POLYB. III. p. 224. APPIAN. *in Syriac.* JUSTIN.

ſadeur, que la punition de deux hommes; & ainſi ils ne voulurent point toucher à cette affaire, & ſe reſerverent toûjours le droit de faire des recherches, & de demander à quelqu'heure à toute la Nation, qu'ils en accuſoient, une ſatisfaction proportionnée à la grandeur de l'attentat, quand on auroit mis l'affaire dans tout ſon jour. An. 159. avant J.C. JONATHAN. 2.

A peu près dans ce tems-là, (z) Holopherne, l'aîné prétendu d'Ariarathe Roi de Cappadoce, pour ſoutenir ſes prétentions à cette Couronne, vint à la Cour de Demetrius ſolliciter du ſecours. Ariarathe le pere avoit épouſé Antiochis, fille d'Antiochus le Grand, Roi de Syrie. (a) Après pluſieurs années de mariage cette Princeſſe voyant qu'elle n'avoit point d'enfans, concluant qu'elle n'en auroit jamais; elle contrefit une groſſeſſe, & ſuppoſa un fils. Non contente de celui-là, elle en ſuppoſa encore un ſecond, & donna ainſi à la Couronne deux enfans ſuppoſez pour héritiers; le premier Ariarathe, & le ſecond Holopherne. Ce trait d'Hiſtoire, pour le dire en paſſant, fait voir que ce n'eſt pas une choſe nouvelle dans le monde que de ſuppoſer une groſſeſſe, & de donner un enfant ſuppoſé pour héritier d'une Couronne. Il arriva dans la ſuite que la Reine ſe trouva véritablement groſſe, & qu'elle eut premièrement une fille, puis une autre fille, & enfin un fils; & alors elle confeſſa toute l'affaire. Les enfans ſuppoſez furent envoyez hors du

TIN. XXXV. 1. *Epitome* LVII XLVII.

(a) DIOD. SIC. XXXI. *apud* PHOT. *in Biblioth. Cod.* CCXLIV. p. 1160.

An. 159. avant J. C. JONATHAN. 2. du Païs, afin qu'ils ne puſſent pas faire de tort à l'héritier légitime ; le premier à Rome, & l'autre, qui étoit l'Holopherne dont il s'agit, en Ionie, & on ne laiſſa manquer de rien ni l'un ni l'autre pour leur éducation, & pour leur entretien. Le fils légitime, appellé d'abord Mithridate, mais qui prit alors le nom de ſon pere, fut déclaré héritier de la Couronne, & il ſucceda effectivement à ſon pere quand il mourut. C'eſt l'Ariarathe, Roi de Cappadoce, dont nous parlons, contre qui Holopherne venoit demander du ſecours.

Demetrius (*b*) avoit offert à ce Roi, il n'y avoit pas long-tems, ſa ſœur Laodice en mariage ; mais comme elle étoit veuve de Perſée, Roi de Macédoine, qui avoit été grand ennemi des Romains, & que Demetrius lui-même n'étoit pas trop bien alors dans leur eſprit, Ariarathe apprehenda que cette alliance ne leur déplût, & rejetta les offres qu'on lui faiſoit. Demetrius en fut piqué ; & ce fut juſtement dans cette conjoncture qu'Holopherne arriva à ſa Cour. Il n'eut pas de peine à y obtenir l'aſſiſtance qu'il demandoit : &, avec les troupes & le ſecours qu'on lui donna (*c*), il détrona Ario-

(*b*) JUSTIN. XXXV. 1. DIODOR. SIC. *Legat.* XXIV.

(*c*) JUSTIN. ibid. POLYB. III. p. 224. LIVII *Epit.* XLVII. APPIAN. *in Syriac.* p 118.

(*d*) DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII pag. 335. & 337. POLYBE cité par ATHENE'E (X. p. 440.) dit qu'Holopherne Roi de Cappadoce ne regna pas long-tems ; parce que négligeant les Loix du Païs, il avoit introduit les Chanſons à boire & tous les deſordres de la ligence des Bacchanales.

(*e*) STRABO XIII. p. 624. Dans ce paſſage on donne

Ariarathe, quoi que ſoutenu par Eumene, Roi de Pergame, & ſe fit Roi de Cappadoce. Mais (*d*) ſes rapines, ſa cruauté, & ſon peu d'habileté dans les affaires, lui attirerent bien-tôt la haine de tout le Royaume. An. 159. avant J. C. JONATHAN. 2.

Cette aſſiſtance qu'Eumene donna à Ariarathe fut une des dernières actions de ſa vie (*e*): il mourut bien-tôt après au bout d'un regne de trente-huit ans à Pergame. Il laiſſa ſa Couronne (*f*) à ſon frere Attalus par ſon Teſtament: & Attalus lui ſucceda effectivement, quoi qu'il laiſsât un fils qu'il avoit eu de Stratonice, ſœur d'Ariarathe, Roi de Cappadoce. Comme il étoit en bas âge, le pere aima mieux laiſſer la Couronne à ſon frere, & ſe contenta de déclarer que ſon fils lui ſuccederoit. Attalus répondit parfaitement de ſon côté à la confiance que ſon frere avoit euë en lui. Il épouſa ſa veuve, eut grand ſoin de ſon fils, & lui laiſſa la Couronne en mourant, après avoir regné vingt ans. Il lui donna la préference ſur ſes propres enfans, & lui rendit fidelement le dépôt que la confiance de ſon frere lui avoit mis entre les mains, comme on le verra dans la ſuite de cette Hiſtoire. Pen-

ne 49. ans au regne d'Eumene. Mais c'eſt aſſurément une faute de Copiſte dans les MSS. dont ſe ſont faites les Editions imprimées. Car on a dans l'Hiſtoire Romaine le nombre des années qui s'étoient écoulées depuis le commencement du regne d'Eumene juſques à la fin du Royaume de Pergame: & en retranchant de ce nombre celui des années du regne d'Attalus ſon frere, & d'Attalus ſon fils, par la mort duquel il prit fin; regnes reconnus par STRABON, lui-même; il ne ſe trouvera que 39. ans pour Eumene. Il mourut même au commencement de la 39. année.

(*f*) STRABO ibid. PLUTARCH. περὶ φιλαδελφίας.

An. 158 avant J. C. JONATHAN. 3. Pendant les deux ans de repos qu'eut Jonathan, il mit quelque ordre dans les affaires de Judée (g). La faction contraire ne pouvoit voir cet établissement sans envie. Elle envoya à la Cour d'Antioche, & obtint que Bacchide fut renvoyé en Judée avec une armée considérable. Les Auteurs de ce Conseil avoient dessein de se saisir de la personne de Jonathan & de tous ses partisans, la même nuit dans tout le Païs, dès qu'ils verroient les troupes en pouvoir de les soutenir dans ce coup d'essai, & toutes les mesures étoient déjà prises pour l'exécution. Bacchide en arrivant sur la frontière leur écrivit & leur marqua la nuit qu'il avoit choisie pour frapper le coup, & le signal dont ils en étoient convenus. Le complot ayant été découvert, Jonathan & ses gens (gg) firent cinquante des conjurés mourir; & par cet exemple, arrêta tous les autres, & dissipa tout le mal qu'on avoit tramé contr'eux.

Comme il n'avoit pas assez de troupes pour faire tête à Bacchide (h), il se retira à Bethbasi, place forte du Désert, en fit réparer les fortifications, & y mit les provisions nécessaires, dans le dessein de la défendre contre l'ennemi. Bacchide y vint avec toutes ses troupes pour en faire le siége, & fit venir tous les Juifs du parti de Syrie de s'y rendre, pour lui aider à réduire la place. Avant qu'elle fut investie, Jonathan en laissa la défense à son fre-

10

(g) 1. *Maccab.* IX. 58--61. JOSEPHE. *Antiq.* XIII. 1.

(gg) JOSEPHE raporte la chose autrement. Il dit que ce fut Bacchide qui fit executer ces 50. hommes, dans l'emportement que lui causa ce coup manqué. Mais selon le

re Simon avec une partie des troupes, & se tint au large avec le reste pour harasser l'ennemi pendant le siége. Il le fit si bien, qu'il leur défit plusieurs partis qui alloient au fourage; alla châtier, & exterminer plusieurs des Juifs qui les favorisoient, & quelquefois même vint enlever des quartiers un peu écartez des assiégeans, & jetter l'allarme & le desordre jusques dans les lignes mêmes. Simon, de son côté, défendoit la place avec beaucoup de bravoure, faisoit souvent des sorties, & mettoit le feu aux machines dont on battoit la place. An. 158. avant J. C. JONATHAN. 3.

(*i*) Les succès de ces deux freres lasserent la patience de Bacchide. Il s'en prit à ceux qui l'y avoient engagé, en fit mourir quelques-uns, & resolut de lever le siége & d'abandonner le Païs. Jonathan, qui en eut avis, lui envoya faire des propositions d'accommodement, qui furent fort bien reçues. La paix se conclut avec Jonathan & son parti: les prisonniers furent rendus de part & d'autre: Bacchide jura de ne plus faire de mal aux Juifs & tint sa parole; car, dès que la paix fut ratifiée & les conditions executées de part & d'autre, il partit, & ne remit jamais le pied dans la Judée. Jonathan se fixa tranquillement à Michmash, Ville située au nord de Jerusalem (*k*), à environ neuf milles. Il gouverna le Peuple selon la Loi, punit de mort tous ceux qui étoient dans l'apostasie, rétablit la justice & la pieté dans

le I. Livre des *Maccabées*, on ne peut pas l'entendre autrement que comme je l'ai raporté.

(*h*) I. *Maccab.* IX. 62--68. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 1.

(*i*) I. *Maccab.* IX. 69--73. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 1. 2.

(*k*) EUSEBIUS & HIERONYMUS.

dans le Païs; & réforma, autant que cela dépendit de lui, tous les abus tant Civils qu'Eccleſiaſtiques.

An. 157. avant J.C. JONATHAN. 4. Ariarathe chaſſé, comme nous l'avons vu, de ſes Etats par Demetrius & par Holopherne, (*l*) vint à Rome demander du ſecours contre leur violence. Il y vint auſſi des Ambaſſadeurs de ces deux Princes, juſtifier ce qu'ils avoient fait contre lui. C'étoient des gens habiles, & qui parurent avec tout l'éclat que des Princes en poſſeſſion peuvent donner par leurs richeſſes à leurs Miniſtres. Il ne leur fut pas difficile, avec la ſuperiorité que leur donnoient leur éloquence & leur crédit, d'effacer un pauvre Prince détroné qui n'avoit perſonne qui parlât pour lui, ni d'autre appui que ſon bon droit. Le Sénat ſe déclara pour eux contre lui. Cependant (*m*) comme Ariarathe avoit été ſouvent reconnu comme ami & allié des Romains, on ne voulut pas le dépouiller tout à fait; & on arrêta qu'Holopherne & lui regneroient conjointement.

Cette ſocieté ne dura guéres; car Holopherne ſe conduiſit ſi mal, que les Peuples dégoûtez de ſon Gouvernement, n'attendoient qu'une occaſion favorable de ſe déclarer contre lui, en faveur d'Ariarathe. Attalus, Roi de Pergame, qui en eut avis (*n*), envoya à Ariarathe un ſecours qui le mit en état de chaſſer Holopherne

(*l*) POLYB. *Legat.* CXXVI. p. 1328.

(*m*) APPIAN. *in Syr.* p. 118. ZONARAS *ex* DIONE. LIV. II *Epitome Lib.* XLVII.

(*n*) POLYB. *in Excerpt.* VALESII. p. 169. ZONARAS *ex* DIONE.

(*o*) POLYB. *in Exc.* VALESII. p. 171. 173.

lopherne, & de ſe remettre en pleine poſſeſſion de ſes Etats. Holopherne ſe retira à Antioche, & y emporta dequoi y faire aſſez belle figure. Car, ſoupçonnant depuis long-tems ce qui lui arriva alors, (*o*) il avoit mis ordre à ſes affaires, & amaſſé une ſomme de CCCC. talens d'argent, qu'il avoit miſe en dépôt à Priéne (*oo*) où il avoit été élevé, pour lui ſervir de reſſource en cas de malheur. Ariarathe fit demander cet argent aux Priéniens comme lui appartenant, parce que c'étoit de l'argent de la Couronne, dont il étoit alors ſeul le maître. Mais eux, qui depuis long-tems étoient fameux pour leur juſtice, reſolurent de ſoutenir leur caractère dans cette occaſion. Ses ſollicitations & ſes menaces furent également inutiles: & quoi qu'Attalus & Ariarathe puſſent faire pour les chagriner, & les incommoder, ils tinrent bon & rendirent la ſomme à Holopherne qui la leur avoit confiée. Elle ſuffiſoit pour lui fournir toute l'abondance & les commoditez de la vie, s'il eût été capable de goûter quelque bonheur ſans la Couronne. An. 157. avant J. C. JONATHAN. 4.

Ptolomée Phyſcon, Roi de Libye & de Cyrene, s'étoit fait haïr ſi généralement de ſes ſujets par ſa mauvaiſe conduite, ſon incapacité, ſa cruauté, & pluſieurs autres vices; que (*p*) quelques-uns d'entr'eux ſe jetterent ſur lui, le bleſſerent en pluſieurs endroits, & le laiſſerent pour An. 156. avant J. C. JONATHAN. 5.

(*oo*) Priéne étoit une Ville d'Ionie, ſur le bord Septentrional du Méandre, vis à vis de Myus. C'étoit la Patrie du Philoſophe Bias. La Juſtice y étoit ſi exacte dans ce tems-là, qu'elle paſſoit en Proverbe. STRABO XIV. p. 636.

(*p*) POLYB. *Legat.* CXXXII. p. 1332.

An. 156. avant J. C. JONATHAN, 5. pour mort sur la place. Il s'en
metor son frere; &, des qui
blessures, il entreprit de nouveau
Rome. Il y fit ses plaintes
nat, lui montra les cicatrices
& l'accusa d'avoir mis en
qui avoient fait le coup. Quoique
(pp) fût l'homme du monde le
qui auroit dû être le moins
action si noire & si barbare,
toûjours piqué du refus qu'il
soumettre à son reglement à l'
de Cypre, prêta l'oreille à ce
tion avec trop de facilité. Il
prévenir contre lui, qu'il ne
entendre ce que ses Ambassadeurs
dire pour en prouver la fausseté;
ya ordre de sortir de Rome incessa
tre cela, le Senat nomma cinq
pour conduire Physcon en Cypre,
en possession de cette Isle;
ses Alliez des environs de l'aider
de leurs troupes.

An. 155. avant J. C. JONATHAN, 6. Par ce moyen Physcon, avec
qui lui parut suffisante pour le
voit, débarqua dans l'Isle (q).
s'y étoit rendu en personne, le
gea à se renfermer dans la Ville
où il fut bien-tôt investi, assiegé

(pp) POLYBE (*in Excerpt.* VALESII,
lui que „ c'étoit un Prince bon & clement
„ le cours de son regne; il n'avoit pas
„ seul de ses Nobles, ni même un seul
„ xandrie. Et que quoique son frere
„ sieurs fois sujet de lui ôter la vie avec

& mis entre les mains de ce frere qu'il avoit si cruellement outragé. L'extrême bonté de Philometor parut bien alors; car il ne le traita pas comme il l'avoit mérité. Après tout ce qu'avoit fait Physcon contre lui, on auroit dû attendre une justice sévére. Il lui pardonna tout: &, non content de lui pardonner des outrages que personne que lui ne trouvoit pardonnables, il lui rendit même la Libye & la Cyrene, & y ajoûta encore quelque chose en guise d'équivalent pour l'Isle de Cypre qu'il retenoit. Cet acte de générosité mit fin à la guerre entre les deux freres. Elle ne recommença plus; & les Romains eurent honte de traverser plus long tems un Prince d'une clemence si extraordinaire. Il ne paroît pas qu'ils se soient jamais mêlez depuis des affaires de ces deux freres. An. 1 avant Jos. THAN. 6.

Philometor, après avoir fini si glorieusement la guerre de Cypre contre son frere, laissa le commandement de l'Isle à Archias, un de ceux qui avoient le plus de part à sa confidence, & s'en retourna à Alexandrie. Cet Archias se trouva assez malhonnête homme pour le trahir, & (r) rendre l'Isle à Demetrius, Roi de Syrie. Le marché fut arrêté, & il devoit avoir cinq cens talens. La chose fut découverte; &, pour éviter la peine qu'avoit mérité sa trahison, il se pendit lui-même.

Il avoit auparavant paru fort fidèle à son maître;

„ ce: il lui avoit toûjours pardonné, & l'avoit toûjours „ traité avec l'affection & la tendresse d'un frere.

(q) POLYB. *in Excerpt.* VALESII. pag. 197. DIOD. SIC. *in Exc.* VALESII p. 334. 337.

(r) POLYB. *in Excerpt.* VALESII. p. 170.

An. 155. avant J. C. JONATHAN. 6.

tre; il ne l'avoit point ab[illegible] chassé de ses Etats, & il l'avoit [illegible] gné dans le voyage qu'[illegible] demander du secours au [illegible] avoit été à l'épreuve de l'[illegible] pas dans cette rencontre. [illegible] succomber à la tentation. Il [illegible] somme que j'ai marquée; & pen[illegible] prise.

An. 154. avant J. C. JONATHAN. 7.

Demetrius commençoit [illegible] plaisirs, & menoit une vi[illegible] ne bizarrerie assez singulie[illegible] Il [illegible] un Château près d'Antioche, [illegible] tre bonnes tours; il s'y renfer[illegible] bandonner tout entier, d'un [illegible] ce, ne voulant plus entendre par[illegible] & de l'autre au plaisir du vin. [illegible] vre plus de la moitié du [illegible] qu'on lui vouloit présenter [illegible] çûes, les griefs ne se redres[illegible] tice n'étoit point adminis[illegible] tat ne se faisoient point: en un mot [illegible] suspension générale du Gouvernement [illegible] léva bientôt tous les esprits [illegible] forma une conspiration pour se [illegible] lopherne; qui demeuroit à A[illegible] tra dans cette conjuration contre [illegible] teur; se flatant de parvenir [illegible] la chose réüssissoit. Elle fut [illegible] Holopherne mis en prison. De[illegible]

(s) DIDOR. SIC. *in Excerpt.* VAL. [illegible]
(t) JOSEPH. *Antiq.* XIII. 3.
(u) ATHEN. X. p. 440.
(w) JUSTIN. XXXV. 1.
(x) Liv. XI. sous l'an 175. & Liv. XII. [illegible]

[illegible] la vie. Il aima mieux le gar[illegible] s'en servir dans l'occasion contre Ari[illegible] la Couronne de qui il avoit des pré[illegible]

[illegible] la découverte, la conjuration ne laissa pas de continuer. Les mécontens étoient [illegible] main par Ptolomée, qui avoit [illegible] cœur l'affaire de Cypre, & par Attalus [illegible] qui cherchoient à se vanger de la [illegible] Demetrius avoit entreprise contre [illegible] Princes [illegible] concert em[illegible] à jouer [illegible] Epiphane, pour [illegible] Couronne de Syrie. [illegible] comme je l'ai déja dit, un des grands [illegible] d'Antiochus Epiphane, & Trésorier de la Province de Babylone, pendant que son Pere, autre favori, en étoit Gouverneur. A l'avenement de Demetrius à la Couronne, les deux freres ayant été convaincus de malversation & autres crimes, Timarque avoit été executé, & celui-ci s'étoit sauvé, & étoit allé demeurer à Rhodes. Ce fut là qu'il travailla à former l'homme qu'on vouloit pour le dessein que je viens de dire. Il choisit pour cela un jeune homme nommé (y) Balas, de basse extraction, mais fort propre à jouer le rôle qu'on lui donnoit. Il le façonna & l'instruisit bien de tout ce qu'il falloit dire & faire.

Quand

(y) Ce Balas étoit Rhodien, à ce que dit SULPICE SEVERE II. 22. Tout le monde convient que c'étoit un Imposteur. Vide LIVII Epit. LIII. APPIAN. in Syr. p. 131. ATHEN. V. p. 211. POLYB. Legat. CXL. pag. 1342. & JUSTIN. XXXV. 2.

An. 153. avant J. C. JONATHAN. 8.

Quand il fut bien dressé, il le faire reconnoître par les toient du secret, ensuite (z) il se me, & y mène aussi Diodote d'Antiochus Epiphane, l'investiture. A force de dresse, il l'y fait aussi reco dent un Decret du Senat en fondement lui permet de pour retouvrer ses Etats; même son assistance pour c le Senat vît fort bien l'i ce qu'on lui disoit de ce P qu'une pure fiction; il entra voulut contre Demetrius, dont tent, & fit ce Decret en faveur Avec cette déclaration des R il n'eut pas de peine à trouver fe saisit de Ptolemaïs (a) là sous le nom d'Al phane; il prit le titre de fleurs des mécontens vinrent soumettre à lui.

Cette nouvelle fit sortir De Château, pour songer à se d assembla tout ce qu'il put de dre de son côté armer aussi. Jonathan étant de grande con te conjoncture, les deux partis cour. Demetrius (d) lui é & lui envoya la commission de

(z) POLYB. *Legat.* CXXXVI.
(a) POLYB. *Legat.* CXL. p. 1345.
(b) 1. *Macab.* X. 1. JOSEPH.

troupes du Roi en Judée; lui donnant pouvoir de lever des troupes, & de les armer pour venir l'assister; & ordonnant qu'on relâchât les otages qui étoient dans la forteresse de Jerusalem. Jonathan n'eut pas plûtôt reçu cette Lettre, qu'il alla à Jerusalem, la fit lire devant la garnison, & demanda les otages. On les lui remit: car voyant l'autorité dont il étoit revêtu, on n'osa pas lui refuser une chose pour laquelle il y avoit un ordre exprès. Quand tous ces otages eurent été [illegible], leurs peres & leurs amis, à qui [illegible] ôtez pour les tenir par là en [illegible] de la Syrie, se trou[illegible] entiére liberté, vinrent en [illegible] de Jonathan. & il se trouva si puissant [illegible] les troupes que Bacchide avoit mises [illegible] toutes les places fortes du Païs, abandonnerent leurs postes & s'enfuirent toutes, horsmis la garnison de Bethsura & celle de la citadelle de Jerusalem. La raison qui empêcha celles-ci de faire comme les autres, c'est qu'étant composées presqu'entiérement de Juifs Apostats, ils ne savoient où trouver une retraite assurée: & ainsi ils [illegible] de s'y défendre en desesperez. Jonathan vint alors faire sa résidence à Jerusalem. Il fit rebâtir la Ville, & travailler à de nouvelles fortifications tout autour. Il fit aussi relever la muraille de la montagne du Temple, qu'Antiochus Eupator avoit fait abbattre.

An. [illegible] avant [illegible] JONATHAN.

Ale-

(c) I. *Maccab.* X. 2.
(d) I. *Maccab.* X. 3-9. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 4.
(e) I. *Maccab.* X. 10-14. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 4.

An. 153. avant J. C. JONATHAN. 8.

Alexandre voyant [illegible] pour gagner Jonathan, [illegible] propositions; pour [illegible] le faisoit Souverain [illegible] doit le titre (g) d'Ami [illegible] (h) robe de pourpre [illegible] marques de la haute D[illegible] toit, car personne ne [illegible] que les Princes & les N[illegible] [illegible]ous, qui en en[illegible] coté sur lui pour s'assure[illegible] importance. Il lui envoya [illegible] pour lui offrir tout ce [illegible] dre; & outre cela, plu[illegible] & des privilèges extraord[illegible] pour sa Nation, en [illegible] ver en sa faveur, & venir [illegible] après les maux qu'il avoit [illegible] avoient eu à cœur les [illegible] & à toute la Nation [illegible] se fier en lui; & [illegible] qu'il leur faisoit comme exto[illegible] cessité de ses affaires; & [illegible] voqueroit dès que cette [illegible] cesser, ils resolurent de [illegible] xandre. Jonathan (k) [illegible] Souveraine Sacrificature; & [illegible] tement de tout le Peuple, [illegible]

(g) I. Maccab. X. 15-20. JOSE[illegible] [illegible] parmi les Macédoniens, les [illegible] la première qualité, avoient le titre [illegible] en Angleterre les Nobles (d'[illegible] Royaume) ont le titre de Cousins [illegible] écrit.

(h) La pourpre parmi les Macédoniens [illegible]

bernacles, qui arriva peu de tems après, il mit les habits Pontificaux, & officia comme Souverain Sacrificateur.

La place avoit été vacante sept ans depuis la mort d'Alcime. La Souveraine Sacrificature qui entra alors dans la famille des Asmonéens, y demeura jusqu'au tems d'Herode, (*i*) qui d'héréditaire qu'elle avoit été jusques là, en fit une Charge dont il disposoit à sa fantaisie. Lui & ceux qui eurent le pouvoir après lui faisoient & défaisoient les Souverains Sacrificateurs comme bon leur semboit; jusques à ce qu'enfin la Souveraine Sacrificature tomba avec le reste, quand il fut réduit par les Romains. Après le retour de la captivité de Babylone elle avoit été dans la famille de Josadac, & étoit passé en ligne droite à Onias III. du nom, qui en fut dépouillé par son frere Menelas. Ensuite étoit venu Alcime, qui y avoit été mis par l'autorité du Roi de Syrie. Josephe dit qu'il n'étoit pas de race Sacerdotale; il veut dire seulement qu'il n'étoit pas descendu de Josadac, quoi qu'il fut bien descendu d'Aaron. (*k*) Il est dit positivement qu'il étoit de race Sacerdotale; & c'étoit assez pour être capable de cet emploi, tous les descendans d'Aaron y pouvant également prétendre.

Il

par les gens de la première qualité. La même chose arrivoit parmi les autres Nations. De là vient que *Purpurati* veut dire des personnes de la première qualité.

(*i*) I. *Macchab.* X. 21. 27. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 5.

(*k*) I. *Macchab.* X. 21. JOSEPH. ibid.

(*l*) JOSEPH. *Antiq.* XV. 3. EUSEB. *Dem. Evang.* VIII.

(*m*) I. *Macchab.* VII. 14.

An. 153. avant J.C. JONATHAN. 8. Il n'eſt dit en aucun endroit, [illegible] néens étoient de la race de Joſa[illegible] n'en étoient pas. Il eſt ſeulement [illegible] n'étoient pas de la Claſſe (m). [illegible] étoit (n) la première de toutes [illegible] mille Pontificale venant à [illegible] tôt après quand Onias [illegible] perſonne n'avoit plus de droit qu[illegible] céder. Voilà à quel titre Jo[illegible] Digne, quand il y fut nommé [illegible] vant alors en Syrie, & appuyé [illegible] gés de tout le Peuple.

An. 152. avant J.C. JONATHAN. 9. Les deux Rois s'étant mis [illegible] Demetrius qui ne manquoit [illegible] bon ſens, quand la paſſion [illegible] la raiſon, (o) eut la victoire [illegible] bataille : mais il n'en retira [illegible] Alexandre (p) eut bientôt de [illegible] que lui fournirent les trois Rois [illegible] produit, & qui continuoient à [illegible] gouvernement. Ayant avec cela [illegible] Jonathan pour lui, il ſe releva. [illegible] Les Syriens continuoient [illegible] ce qui les pouvoit ſupp[illegible] Prince commençoit à cr[illegible] guerre, pour mettre ſe[illegible] cas de malheur, (q) envoya à [illegible] fils Demetrius & Antiochus [illegible] tous deux à la Couronne après [illegible] fa, avec une ſomme d'argent con[illegible] aux ſoins d'un ami qu'il avoit dans [illegible]

(m) I. MACH. II. 1.
(n) JOSEPH. XXIV. 7.
(o) JUSTIN. XXXV. 1.
(p) JUSTIN. Ibid.

afin que, s'il lui arrivoit quelque malheur dans cette guerre, ils puſſent éviter dans cette retraite le coup fatal où ils ſe trouveroient autrement expoſez, & y attendre les révolutions que la Fortune pourroit leur préſenter dans la ſuite des tems.

Il parut dans ce même tems-là un autre Impoſteur de même eſpece; ce fut (r) Andriſcus d'Adramyttium en Myſie, jeune homme d'auſſi baſſe extraction que l'autre; qui dans l'eſperance de réuſſir en Macédoine, comme celui-ci réuſſiſſoit en Syrie, & diſant le fils de Perſée dernier Roi de Macédoine, & prenant le nom de Philippe, en vertu de ce titre [illegible] y fut reçu recevoir pour Roi. Mais, voyant [illegible] ne s'empreſſoit pas fort pour lui, il ſe retira auprès de Demetrius à Antioche. Il s'étoit imaginé, que parce que les Romains avoient ſuſcité un Impoſteur contre ce Prince, il le trouveroit diſpoſé à en ſuſciter auſſi un de ſon côté contr'eux. Demetrius découvrit la fourberie, le fit arrêter, & l'envoya à Rome, ſoit qu'il tâchât de ſe rendre les Romains plus favorables par ce ſervice, ſoit qu'il voulût par cette action d'éclat montrer ce que devoient faire les Souverains à des Impoſteurs, comme celui qui lui diſputoit la Couronne. Les Romains à qui il le livra, le garderent avec ſi peu de ſoin, (s) qu'il ſe ſauva & ſe rendit en Macédoine, où il alluma une guerre, qui leur coûta bien du tems, du ſang, & de l'argent à éteindre.

An. 152. avant J.C. JONATHAN 10.

Cepen-

(q) LIVII *Epitome* Lib. LII. JUSTIN. XXXV. 2.
(r) *Epit.* LIVII XLVIII. & XLIX.
(s) *Epit.* LIVII XLIX. L. FLORUS II. 4. EUTROP. IV. VALLEIUS PATERC. I. 2.

An. 150. avant J. C. JONATHAN II.

Cependant les deux con[illegible] ronne de Syrie ayant [illegible] troupes, (t) en vinrent à [illegible] D'abord l'aile gauche de [illegible] celle de l'ennemi qui lui étoit [illegible] mit en fuite : mais s'étant [illegible] poursuite, (faute fort ordinaire dans [illegible] & dont tant d'exemples n'ont [illegible] les hommes qu'ils n'y retombent [illegible] elle revint elle trouva la droite [illegible] combattoit en personne, battue [illegible] dans la déroute. Tant qu'il [illegible] de soutenir l'ennemi, il n'avoit [illegible] ce que peuvent la bravoure & la [illegible] procurer un succès plus [illegible] plia ; & dans la retraite, son [illegible] dans une fondriere, où ceux qui le [illegible] le tuerent à coups de flêches. [illegible] douze ans.

Alexandre par cette victoire se [illegible] tre de l'Empire de Syrie. (u) [illegible] der en mariage à Ptolomée Roi [illegible] parte sa fille. Elle lui fut [illegible] re la conduisit lui même jusqu'[illegible] le celebra le mariage. Jonathan [illegible] cette fête ; (w) il s'y rendit, [illegible]

(t) I. *Maccab.* X. 48. 50. JUSTIN. [illegible] APPH. *Antiq.* XIII. 5. APPIAN. [illegible] p. 224.

(u) I. *Maccab.* X. 51—58.

(w) I. *Maccab.* X. 59—66. JOSEPH. [illegible]

(x) C'est à dire ses *Nobles*, ou ses [illegible] titre qui tout étoit affecté parmi les [illegible]

(y) C'est une Charge qui aprochoit [illegible] *Tranchant* ; charge qu'un des Electeurs a dans [illegible]

toutes sortes d'honneurs de la part des deux Rois; mais sur tout de celle d'Alexandre, qui pour lui faire plus d'honneur, lui fit donner un habit de pourpre, & le fit mettre un des premiers, sur la liste de ceux qu'il honnoroit du titre de (x) ses amis; & le fit asseoir auprès de lui avec les plus grands Princes ses vassaux. Il le fit aussi Général des troupes de Judée, & lui donna dans son Palais la Charge de (y) Meridarche. Plusieurs mécontens étoient venus à Ptolemaïs dans le dessein d'y présenter au Roi des memoires & des accusations formelles contre lui. Le Roi non seulement ne voulut pas les recevoir; mais il fit publier par la Ville des défenses rigoureuses de mal parler de [illegible] ennemis s'enfuirent, & Jonathan revint [illegible] dée comblé d'honneurs & de bienfaits.

An. 149. avant J. C. JONATHAN 12.

Onias fils d'Onias III., ayant manqué la Souveraine Sacrificature après la mort de son oncle Menelaüs, s'étoit retiré en Egypte; comme on l'a vu ci-dessus. Il avoit trouvé le secret de s'y mettre si bien dans l'esprit de Ptolomée Philometor & de Cléopatre sa femme) (z) qu'il étoit leur favori, & celui à qui ils confioient le plus toutes leurs affaires. Il étoit bon soldat & grand politique; &, par ce double mé-

lemagne. C'est ainsi que GROTIUS l'explique, dans son Commentaire sur les *Maccabées*, I. *Maccab.* X. 65. XI. 27. & III. *Maccab.* p. 796. Mais sur *S. Matth.* XIX. 28. il préfere une autre signification de ce terme, qui est celle de *Gouverneur de Province ou de Tribu.* Si on le prend ici dans ce dernier sens, il est bien plus vraisemblable que Jonathan étoit Gouverneur d'une Province de l'Empire de Syrie, qu'il ne l'est qu'il ait eu la Charge de regler tout ce qui regardoit la Table du Roi.

(z) JOSEPH. *contra Apionem* L. II. p. 1064.

An. 149. avant J. C. JONATHAN 12.

mérite, il s'étoit avancé auprès de l'Armée & de la Cour. Il introduit à la Cour un autre Juif, avec qui il partagea la faveur, deux hommes unis d'intérêts en tres de tout, pendant le règne de Philometor. Onias (a) la faveur pour obtenir du Roi bâtir un Temple pour les Juifs me, celui de Jerusalem, & tems que lui & ses descendans seroient Souverains Sacrificateurs re consentir, il lui représenta l'interêt de la Couronne d'Egypte y eussent un Temple, que où ils alloient tous les ans Dieu, se trouvant dans les Etats Syrie, il étoit à craindre qu'on châtât, & qu'on ne les engageât de cette Couronne; que c'étoient qu'il falloit prévenir: qu'en Temple en Egypte, non se noit toutes ces intrigues, mais roit même en Egypte quand Judée & des autres Païs, qui pler ses Etats, & à en La plus grande difficulté étoit cette innovation aux Juifs. C'étoit constante parmi eux, que Jerusalem étoit le seul endroit où Dieu vouloit être Temple; & que c'étoit lui faire que de lui offrir des Sacrifices

(a) JOSEPH. *Antiq.* XIII. 6. & XX. 8. VII. 30.

tre Autel. Pour lever ce scrupule, il leur montra la Prophétie d'Esaïe qui porte ces paroles, (h) *En ce jour-là, il y aura cinq Villes au Païs d'Egypte, qui parleront le langage de Canaan, & qui jureront à l'Eternel des Armées: & l'une sera appellée Ville de destruction. En ce jour-là il y aura un Autel à l'Eternel au milieu du Païs d'Egypte; & une enseigne dressée à l'Eternel sur la frontière.* En expliquant ce passage, qui dans la vérité ne regarde que les tems de l'Evangile, de celui où il leur parloit; il leur fit goûter son explication, & la chose même. Ainsi, avec l'approbation du Roi & la leur, il commença (i) aussi-tôt à bâtir son Temple.

An. 149. avant J. C. JONATAN 12.

Il choisit pour cela un endroit de la Province d'Heliopolis, à environ XXIV. milles de Memphis, où il y avoit eu autrefois un Temple de Bubastis, autre nom d'Isis la grande Déesse des Egyptiens, qui étoit alors négligé & tombé en ruine. Il abbatit ces masures, & après avoir applani le terrain, il y traça son nouveau Temple. Il le fit exactement sur le plan de celui de Jerusalem, quoi qu'un peu moins grand & moins magnifique. Il y mit aussi un Autel pour les Holocaustes, un Autel des parfums, une Table de proposition, & toutes les autres piéces & utensiles nécessaires au Service des Juifs; tout cela sur le modele de ce qui étoit à celui de Jerusalem, excepté qu'il n'y mit point de Chandelier d'or à sept branches dans le Lieu-Saint, comme il y en avoit dans l'autre Temple; car, au lieu de ce Chan-

(h) *Esaïe* XIX. 18, 19.
(i) JOSEPH. ibid.

An. 149. avant J. C. JONATHAN 12.

Chandelier, il se contenta d'y mett[illegible] de lampe suspendue au haut [illegible] une chaîne d'or.

(d) Un fort savant homm[illegible] sit la Province d'Heliopolis [illegible] Temple, à cause que dans la Pro[illegible] que j'ai raportée, il avoit [illegible] qu'aujourd'hui, en change[illegible] tre pour une autre fort sem[illegible] sant *Hacheres* au lieu de [illegible] breux *Air hacheres yeamer* [illegible] dire, *l'une sera appellée* [illegible] lieu qu'en lisant comme il y a au[illegible] *haheres yeamer Leæchath*, [illegible] me nos Versions le portent [illegible] *Ville de destruction*. Ce qui [illegible] pensée, c'est qu'*Heliopolis* en [illegible] fectivement, (e) *La Ville du Sol*[illegible] stant que dans l'alphabet He[illegible] le *Chet*, dont la première fait [illegible] tre une aspiration plus forte [illegible] mons par *Ch*; sont des caractère[illegible] rens, qu'il est fort aisé de [illegible] tro[illegible] sant ou en écrivant. Il est cer[illegible] qu'un peu plus de cent [illegible] bâti, du tems de Jona[illegible] teur de la Paraphrase [illegible] tes, c'étoit une question entre [illegible]

(d) JOSEPHUS SCALIGER in [illegible] EUSEBII sub dom. 1856. p. [illegible]

(e) S. JERÔME suit cette dern[illegible] ment il traduit: *Civitas Solis vocabitur una* [illegible] „ pellée la Ville du Soleil.

* [illegible] *He.* & [illegible] *Chet.*

(f) Quand Antipater & Mithridate [illegible]

Digitized by Google

quelle des deux leçons *Cheres*, ou *Heres*, étoit la véritable, quoi qu'aujourd'hui il n'y ait point de *keri ketib*, ou de diverse leçon marquée. Ce ne peut être que cela qui a obligé cet Auteur de mettre les deux sens, dans sa Paraphrase, comme il fait quand il dit; *La Ville du Temple du Soleil, qui doit être détruite, en sera dite une.* Il a voulu s'épargner l'embarras de choisir entre ces deux leçons, & ainsi il les a adoptées toutes deux. Quoi qu'il en soit, la véritable raison qui fit choisir à Onias l'endroit où il bâtit son Temple, c'est qu'il étoit Gouverneur de la Province, & que le [illegible] donné la de grandes terres, [illegible] même une Ville, à laquelle [illegible] (f) d'Onion, & qu'il peupla de Juifs. Ainsi c'étoit l'endroit le plus commode & le plus avantageux pour lui & pour les Juifs. Quand le Temple fut bâti, il en renferma l'enceinte d'une muraille de brique fort haute; & y mit des Prêtres & des Levites pour faire le Service, qui s'y fit depuis ce tems-là tout comme à Jerusalem; jusqu'à ce que le Temple de Jerusalem & la Ville même ayant été détruits, ce Temple-ci fut (g) premièrement fermé & ensuite démoli & détruit [illegible] la Ville d'Onion, par ordre de Vespasien, environ CCXX. ans après qu'il eut été bâti.

Les

secours de Jules César dans la guerre d'Alexandrie; JOSEPHE nous aprend (*Antiq.* [illegible]) que les Juifs d'Egypte, οἱ τὴν Ὀνίου λεγομένην χώραν κατοικοῦντες, *qui demeuroient dans le Païs d'Onion comme on l'appelle*, s'étoient opposez à leur passage. *Le Païs d'Onion*, est la Ville même & son territoire, que le même JOSEPHE nous dit ailleurs être une Colonie Juive, qu'Onias avoit établie.

(g) JOSEPH. de *Bello Jud.* VII. 30.

An. 149. avant J. C. JONATHAN 12.

Les Septante, pour [illegible] d'Onias, traduisent ainsi le passage [illegible] *de ces Villes sera appellée Asedec* [illegible] l'Original il n'y avoit ni [illegible] *Hacheres*, mais *Air Hacheres* [illegible] *la Ville de la Justice*. C'est une [illegible] sible du Texte, faite pour [illegible] d'Onias de l'approbation & [illegible] on peut tirer fort naturellement [illegible] séquences. 1. Que la Version [illegible] nous appellons les Septante [illegible] Juifs d'Egypte, qui servoient [illegible] ple d'Onias. 2. Que [illegible] Esaïe, & on peut y ajouter [illegible] phétes, n'a été faite que depuis [illegible] de ce Temple, & ces deux [illegible] cordent parfaitement avec ce [illegible] plus haut de cette Version: [illegible] faite pour l'usage des Juifs [illegible] xandrie: 2. qu'elle n'avoit pas été [illegible] la fois, mais par parties, en [illegible] selon le besoin qu'ils en avoient [illegible] Synagogues: 3. qu'ils en avoient [illegible] gès qu'il avoit été nécessaire, de [illegible] re en Grec dans leurs Synagogues [illegible] te nécessité avoit commencé [illegible] étoit devenu la Langue ordinaire [illegible] ce Païs-là, & que la leur s'étoit [illegible] perduë entr'eux; ce qui étoit [illegible] tems du regne de Ptolomée [illegible] que jusqu'au temps des [illegible] sû que la Loi dans les Synagogues [illegible] conséquent pour l'usage de la [illegible] n'avoit eu besoin de traduire [illegible] qu'aussi il n'y avoit eu jusques-là [illegible]

fût été traduite en Grec : 6. que quand les Juifs de Jerusalem, du tems des Macabées, c'est à dire des trois fréres Judas, Jonathan, & Simon, dont l'Histoire est écrite sous ce titre dans les Livres Apocryphes; quand, dis-je, dans ce tems-là on introduisit la coûtume de lire aussi les Prophétes dans les Synagogues de Judée, par la raison qu'on a vuë; les Juifs d'Alexandrie & ceux de toute l'Egypte, de la Libye & de la Cyrene, avoient trouvé bon de suivre leur exemple; qu'alors il avoit été nécessaire de faire traduire aussi en Grec les Prophétes : que cela ne pouvoit donc [illegible] depuis le tems des Macabées, parce que [illegible] ne pouvoit pas s'être répandu [illegible] de Jerusalem en fort peu de tems; il s'ensuit naturellement que la chose ne se fit qu'après que le Temple d'Onias eut été bâti, & il fut bâti l'année XI. du Gouvernement de Jonathan, le second de ces Macabées, comme je le mets ici.

Il arriva, (*b*) à peu près dans ce même tems, une grande division à Alexandrie entre les Juifs & les Samaritains du Païs. La question étoit, si selon la Loi, c'étoit à Jerusalem ou à Guérizim que Dieu devoit être adoré. La dispute s'échauffa si fort, qu'enfin on en vint aux armes. La Cour pour arrêter ces desordres, nomma un jour, où en présence du Roi & de son Conseil les deux partis eussent à produire leurs raisons. On choisit les personnes de part & d'autre qui devoient plaider leur cause. Les Samaritains ne purent pas prouver ce qu'ils avoient

(*b*) JOSEPH. *Antiq.* XIII. 6.

An. 149. avant J.C. JONATHAN 12.

avoient avancé. Leurs [illegible] damnez à la mort, [illegible] te sans fondement, & [illegible]

An. 148. avant J.C. JONATHAN 13.

Alexandre Balas [illegible] seur de la Couronne [illegible] voit plus rien à faire qu'à [illegible] firs que lui fournissoient [illegible] voir dont il étoit revêtu. [illegible] donc à son penchant [illegible] luxe, à l'oisiveté, & à la [illegible] tout son tems avec des [illegible] dont il eut bien-tôt un [illegible] laissa entièrement le [illegible] favori, nommé Ammonius, [illegible] & cruel, fit mourir Laodice [illegible] trius & veuve de Persée, [illegible] Antigone, fils de Demetrius, [illegible] en Syrie quand on envoya [illegible] Cnide; enfin, tous ceux du [illegible] put attraper: afin d'assurer par [illegible] la possession de la Couronne qu'[illegible] pée sur eux par une imposture [illegible] attira bien-tôt à son maître, [illegible] la haine des Peuples.

Demetrius, l'aîné des fils de [illegible] toit à Cnide, & commençoit [illegible] Quand il eut avis de cette [illegible] il crût l'occasion favorable pour [illegible] ses droits. (b) Lasthene, l'ami [illegible] meuroit, lui fit avoir quelque [illegible]

(a) LIVII Epit. L. ATHEN. V. [illegible]
(b) JOSEPH. Antiq. XIII. 8. [illegible]
(c) I. Maccab. X. 67. JOSEPH. [illegible] TIN. XXXV. 2.

Crétois, avec lesquels il alla débarquer en Cilicie. Il y vint bien-tôt assez de mécontens pour en faire une Armée, avec laquelle il se rendit maître de tout ce Païs-là. Alexandre se réveilla, & quitta son Serrail, pour songer à ses affaires. Il laissa le Gouvernement d'Antioche à (m) Hietax, & à Diodore, qui est aussi appellé (n) Tryphon, & (o) se mit à la tête d'une Armée qu'il forma de toutes les troupes qu'il put assembler. &, sur l'avis qu'il eut qu'Apollonius Gouverneur de Cele-Syrie & de Phénicie s'étoit déclaré pour Demetrius, il envoya demander du secours à Ptolomée son beau-pere.

Comme ce nom d'Apollonius revient souvent dans cet endroit de l'Histoire, il faut nous arrêter un peu ici, pour démêler les differentes personnes qui le portoient; afin d'empêcher qu'on ne se brouille en les confondant. Ce nom étoit fort commun parmi les Syro-Macédoniens, aussi bien que parmi les Grecs; & il se trouve dans les Histoires de ce tems-là plusieurs personnes differentes qui le portoient.

Le premier de ce nom qui paroît dans l'Histoire des Macchabées, est Apollonius fils de Thraséas. (p) Il étoit Gouverneur de Cele-Syrie & de Phénicie sous Seleucus Eupator, quand Heliodore vint à Jerusalem pour piller le Temple. Ce fut lui qui (q) soutint ensuite Simon, Gouverneur du Temple de Jerusalem, contre Onias

(m) Diodor. Sic. *in Exc. Vales.* p. 346.
(n) I. *Macchab.* XI. 38. Joseph. *Antiq.* XIII. 9.
(o) Joseph. *Antiq.* XIII. 8.
(p) II. *Macchab.* III. 5. (q) II. *Macchab.* IV. 4.

An. 148. avant J. C. JONATHAN 13.

Onias le Souverain [illegible] premier Ministre du même [illegible] l'avenement de son frere An[illegible] à la Couronne, il (r) se retira [illegible] cié.

Pendant qu'il y étoit dans le [illegible] son fils, de même nom que lui [illegible] auprès de Demetrius fils de Sel[illegible] tor qu'on y retenoit comme otage [illegible] levé avec ce jeune Prince. [illegible] nius devint le favori de son [illegible] lorsqu'il fut sur le trône, lui [illegible] nement de la Cele-Syrie & de la [illegible] qu'avoit eu son pere sous Seleucus [illegible] Je croi que c'est ce dernier Ap[illegible] ayant conservé son Gouvernement [illegible] lexandre, se revolte à présent [illegible] déclare pour Demetrius le fils [illegible] maître.

Il est parlé encore d'un autre Ap[illegible] favori & premier Ministre d'An[illegible] ne; mais comme il est appellé [illegible] sthée, il est assez distingué par [illegible] on vient de parler. Il fut (w) envoyé [illegible] bassade par Antiochus, premier [illegible] & ensuite auprès (x) de Ptolom[illegible] Je croi que c'est celui qui [illegible] *des Tributs* dans l'Histoire des [illegible] & qu'on y voit envoyé avec un [illegible] de XXII. mille hommes pour [illegible]

(r) POLYB. *Legat.* CXIV. p. 1[illegible]
(t) I. *Maccab.* X. 69. (u) II. *Maccab.* [illegible]
(w) LIVIUS XLII. 6.
(x) II. *Maccab.* IV. 21.

Digitized by Google

lem, & pour bâtir la forteresse ou la citadelle du mont Acra, qui incommoda si fort les Juifs pendant bien des années. An. 148. ayant JONATHAN 13.

Il y a encore deux autres Apollonius, dont il est parlé dans cette Histoire des Maccabées. L'un (z) Gouverneur de Samarie du tems d'Antiochus Epiphane, qui fut tué dans une bataille par Judas Maccabée. L'autre, appellé (a) fils de Gennée, Gouverneur de quelque petit Païs de la Palestine sous Antiochus Eupator, qui se signala par sa haine contre les Juifs.

L'Apollonius dont il s'agit ici ayant donc embrassé le parti de Demetrius, comme je l'ai dit, songea premièrement à réduire Jonathan, qui demeuroit attaché à Alexandre, suivant la teneur du Traité qu'il avoit fait avec lui. (b) Il vint camper à Jamnie, & envoya faire de là un défi insolent à Jonathan de lui venir donner bataille. Jonathan partit effectivement de Jerusalem avec dix mille hommes, & vint prendre Joppe à sa barbe. Après cela il lui livra bataille, le battit, poursuivit ses troupes, après la déroute jusqu'à Azot, prit la Ville, la brûla toute entière, avec son Temple de Dagon, & tous ceux qui s'y étoient réfugiez comme dans un asyle. & ainsi dans un jour, par l'épée, ou par le feu, il perit près de huit-mille hommes de l'Armée ennemie. Ensuite il alla faire la même chose aux Villes ennemies des environs, & puis revint à Jerusalem chargé de leurs dépouilles.

(y) I. *Maccab.* I. 30. II. *Maccab.* V. 24.
(z) I. *Maccab.* III. 10. JOSEPH. *Antiq.* XII. 7. & 10.
(a) II. *Maccab.* XII. 2.
(b) I. *Maccab.* X. 69-87. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 8.

An. 148. avant J. C. JONATHAN 13. les. (c) Alexandre, à qui cette [illegible] plaisir, envoya à Jonathas [illegible] qui ne se portoit que par [illegible] Royale. Il lui fit aussi present [illegible] cron & de son territoire, & l'en [illegible] possession.

An. 147. avant J. C. JONATHAN 14. Voici à peu près le tems que (d) Hipparque de Nicée, en Bithynie, [illegible] meux Astronome de toute l'Antiquité [illegible] phia pendant XXXIV. ans [illegible] re Science; faisant continuellement [illegible] vations sur la situation & les mouvemens [illegible] Corps Celestes. Ces observations [illegible] servées jusques à nous dans les ouvrages [illegible] stronome Ptolomée. Il les commença [illegible] CLXII. avant J. C. & elles [illegible] CXXVIII. après laquelle apparemment [illegible] vêcut que fort peu. (e) Les Juifs [illegible] Abrachus, & son nom est fameux [illegible] Ils lui rendent justice en cela, [illegible] muël, R. Adda, & R. Hillel [illegible] la forme d'année, dont ils se [illegible] aujourd'hui, lui avoient l'obligation [illegible] toute entière des observations & [illegible] lequel elle est fondée.

An. 146. avant J. C. JONATHAN 15. Ptolomée Philometor vint [illegible] secours de son gendre, & (f) [illegible] belle Armée dans la Palestine. [illegible] les lui ouvrirent leurs portes.

(c) I. *Macchab.* X. 88. 89.
(d) PTOLEMÆI *magna Syntax.* III. & PLINIUS II. 26.
(e) DAVID GANZ, sub. an. 3713.
(f) I. *Macchab.* XI. 1--7. JOSEPH. *Antiq.* [illegible]
(g) I. *Macchab.* XI. 6, 7. JOSEPH. ibid.

qu'elles en avoient reçus d'Alexandre. Il y renforçoit par tout les garniſons. Jonathan vint le joindre (g) à Joppe. On y fit bien des plaintes contre lui à l'égard du dégât qu'il avoit fait dans le Païs, après ſa victoire; mais elles ne furent pas écoutées, & il fut reçu fort gracieuſement, & ſuivit le Roi à Ptolemaïs. En y arrivant (h) on decouvrit un complot contre la vie de ce Prince. (i) Ammonius, qui faiſoit tout ſous Alexandre, ſoupçonna, peut être ſur quelques avis, que Ptolomée n'amenoit tant de troupes que pour envahir la Syrie, & qu'il ne penſoit à rien moins qu'à ſecourir Alexandre; il forma là-deſſus le deſſein de le faire perir à Ptolemaïs. Ptolomée, à qui tout le complot fut découvert, s'avança pour demander le traître; Jonathan l'accompagna juſqu'à la rivière d'Eleuthere en Syrie. De là (k) Ptolomée alla à Seleucie ſur l'Oronte. Là, voyant qu'Alexandre ne vouloit pas lui livrer Ammonius, il conclut que ce Prince étoit entré lui-même dans le complot. Il lui ôta ſa fille, la donna à Demetrius; & fit un Traité avec lui, par lequel il s'engageoit à lui aider à remonter ſur le trône de ſon pere.

An. 146 avant J. C. JONATHAN 15.

(l) Ceux d'Antioche, qui haïſſoient mortellement Ammonius, crurent qu'il étoit tems d'éclater, ils ſe ſouleverent; on l'attrapa déguiſé en femme. Il fut ſacrifié à leur colere. Non contens de cette vengeance, ils ſe déclarent contre

(h) I. *Maccab.* XI. 10. JOSEPH. ibid.
(i) JOSEPH. *Antiq.* XIII. 8. *Epit.* LIVII L.
(k) I. *Maccab.* XI. 8--12. JOSEPH. ibid. LIVII *Epit.* LII.
(l) I. *Maccab.* XI. 13. JOSEPH. ibid.

An. 146. avant J.C. JONATHAN 15. tre Alexandre même, & ouvrent leurs portes à Ptolomée. (m) Ils le vouloient même prendre pour leur Roi. Mais ce Prince (n) ayant déclaré qu'il ſe contentoit de ſes Etats, au lieu d'accepter cette offre, leur recommanda Demetrius l'héritier légitime; ce qui prouve ſuffiſamment qu'il ne penſoit pas à la Syrie pour lui-même, quoi qu'on l'en accuſe (o) dans le premier des Maccabées. Cette recommandation produiſit ſon effet. Demetrius fut reçu dans la Ville, mis ſur le trône de ſes ancêtres, & reconnu par tous les habitans.

Alexandre, qui étoit alors en Cilicie, vint là-deſſus avec toutes ſes troupes, (oo) & mit tout à feu & à ſang autour d'Antioche. Les deux Armées ſe battirent: (p) Alexandre perdit la bataille, & s'enfuit, avec cinq-cens chevaux, chez Abdiel, Prince Arabe à qui il avoit confié ſes enfans. Trahi par celui en qui il avoit eu le plus de confiance, on lui trancha la tête, & elle fut envoyée à Ptolomée qui témoigna beaucoup de joye de la voir. Cette joye ne fut pas de longue durée, car il mourut peu de jours après (q) d'une bleſſure qu'il avoit reçuë dans le combat. Ainſi Alexandre Roi de Syrie & Ptolomée Philometor Roi d'Egypte moururent en même tems; le premier après avoir regné cinq ans, & le ſecond trente-

(m) I. *Maccab.* ibid. JOSEPH. ibid.
(n) JOSEPH. *Antiq.* XIII. 8.
(o) I. *Maccab.* XI. 1.
(oo) I. *Maccab.* XI. 15. JOSEPH. ibid.
(p) I. *Maccab.* XI. 15. 16. 17. JOSEPH. ibid. DIODOR. SIC. *in Excerpt.* PHOTII. Cod. CCXLIV.
(q) I. *Maccab.* XI. 18. JOSEPH. *Antiq.* XIII, 8, POLYB. *in*

te-cinq. Demetrius, qui étoit parvenu à la Couronne par cette victoire, prit le surnom de Nicator, qui veut dire le Vainqueur. Mais la succession d'Egypte ne se fit pas si aisément. An. 146. avant J.C. JONATHAN 15.

Cette année est encore marquée par la destruction éclatante de deux des plus belles & des plus fameuses Villes du monde, Carthage & Corinthe. (r) La première fut détruite par Scipion l'Afriquain le jeune, après trois ans de la guerre, qu'on appelle la troisième guerre Punique. L'autre fut (s) prise & brûlée par L. Mummius le Consul. Dans cet incendie tout l'airain s'étant fondu & mêlé avec les autres métaux; (t) il se fit, de ce mêlange, le fameux métal composé que les Anciens ont tant loué, sous le nom *d'airain de Corinthe*.

C'est aussi à cette année que finit la fameuse Histoire de Polybe. (u) Il y en avoit quarante Livres. Elle commençoit avec la seconde guerre Punique, & finissoit avec la troisième. Il ne nous reste de ce grand & fameux ouvrage que cinq Livres entiers; & quelques fragmens & des extraits des autres.

Cet illustre Historien étoit né à Megalopolis, en Arcadie; il étoit fils de Lycortas, célèbre dans l'Histoire pour avoir soutenu par son mé-

in Exc. VALESII pag. 194. [ou p. 1485.] *Epit.* LIVII LII. STRABO XVI. p. 751.

(r) LIVII *Epit.* LI. L. FLORUS II. 16. APPIAN. *in Libyc.* p. 79. VELL. PATERC. I. 13.

(s) LIVII *Epit.* LII. L. FLORUS II. 16. PAUSAN *in Achaic.* p. 262. JUSTIN. XXXIV. 2.

(t) PLINIUS XXXIV. 2. L. FLORUS ibid.

(u) Vide VOSSIUM *de Hist. Gr.* I. 19. & CASAUBON. *Epist. Ded. editioni suæ* POLYBII *præmissam.*

An. 146. avant J. C. Jonathan 15. mérite la Republique des Achéens, qui étoit un compoſé de divers Etats Souverains du Peloponeſe, qui s'étoient unis, à peu près comme les Provinces-Unies que nous comprenons ordinairement ſous le nom de Hollande. (*w*) Aratus fut le premier qui rendit cette union conſiderable. (*w*) Philopoemen la porta à ſa perfection, & Lycortas l'y ſoutint tant qu'il vêcut.

Polybe ſon fils, homme d'un mérite diſtingué & également habile dans l'art de la guerre, & dans la politique, auroit continué comme ſon pere à la ſoutenir, ſans qu'il fut accablé par les Romains. Ils craignirent, qu'un Etat floriſſant, qui s'agrandiſſoit tous les jours, ne leur fît un jour de la peine, & reſolurent de le perdre. Pour réuſſir dans leur deſſein, ils leur arracherent (*x*) mille de leurs meilleurs ſujets, & les garderent en Italie comme une eſpece d'ôtages; mas la vuë principale des Romains en cela n'étoit pas tant de s'aſſurer de leur fidelité par le moyen de ces gages, que de faire, que cet Etat ainſi privé des plus habiles & des plus braves hommes qu'il eût, tombât peu à peu de lui-même, & s'abâtardît faute de grands hommes.

Polybe étoit un des principaux de ces mille ôtages. Il paſſa à Rome tout le tems que les Romains les y retinrent; & ce fut pendant le loiſir que cette retraite lui procura, qu'il compoſa ſon Hiſtoire. Il étoit parfaitement bien dans

(*w*) Plut. *in Arato* p. 1032. *& Philopoemene*, p. 360.
(*x*) Pausan. *in Ach. & Arcad.* p. 549. Plutarch. *in Catone Cenſore* p. 341. *& alibi.* [vide etiam Livium Lib.

dans l'esprit de Scipion l'Africain le jeune, qui le cherissoit pour son savoir & pour son habileté dans les affaires, & l'honoroit de son amitié. Quand il alla prendre le commandement des Armées en Afrique, dans la troisième guerre Punique, il emmena Polybe avec lui; & ce fut principalement à ses conseils qu'il dût les grands succès par lesquels il termina cette guerre. Polybe finit aussi là son Histoire; bien affligé de voir que c'étoit aussi la fin de la République des Achéens, à laquelle la destruction de Corinthe, avoit porté le coup mortel: car aussi-tôt après, toutes les autres Villes & Etats qui l'avoient composée, se trouverent assujettis au joug des Romains. Il vêcut pourtant encore long-tems après, car il parvint à (y) l'âge de LXXXII. ans. An. 146. avant J. C. JONATHAN 15.

Cléopatre, Reine d'Egypte, voyant son mari, & en même-tems son frere, mort (z) tâcha de mettre la Couronne sur la tête du fils qu'elle avoit eu de lui. Comme il étoit encore en bas âge, d'autres travaillerent à la procurer à Physcon Roi de Cyrene frere du feu Roi, & l'envoyerent prier de venir à Alexandrie. Réduite par là à la nécessité de songer à sa défense, Cléopatre fit venir à son secours Onias & Dosithée avec une Armée de Juifs. Il se trouva alors à Alexandrie un Ambassadeur Romain nommé Thermus, qui par sa médiation amena les An. 145. avant J. C. JONATHAN 16.

Lib. XLV. 31. POLYBIUM *Legat.* XCIV. p. 1284. & CV. p. 1296.]

(y) LUCIAN. *in Macrobiis.*

(z) JUSTIN. XXXVIII. 8. JOSEPH. *contra Apion.* II. VAL. MAX. IX. 1.

An. 145. avant J. C. JONATHAN 16. les choſes à un accommodement. On convint, que Phyſcon épouſeroit Cléopatre; qu'il éleveroit ſon fils, qui ſeroit déclaré héritier de la Couronne; & que Phyſcon l'auroit en attendant pendant toute ſa vie. Joſephe donne à Onias, à Doſithée & aux Juifs qu'ils amenerent, tout l'honneur de ce que l'Egypte ſe vit délivrée de la guerre civile qui la menaçoit, & de cet accommodement.

Quoi qu'il en ſoit, la perfidie de Phyſcon fit tourner les choſes d'une manière bien fatale pour cette pauvre Princeſſe. Il ne l'eut pas plûtôt épouſée, & pris par là poſſeſſion de la Couronne, que le jour même des nôces, il tua ſon fils entre ſes bras; & renouvella par là la tragédie qu'on avoit vûe aux nôces (*a*) de ſa ſœur Arſinoé & de Ptolomée Ceraunus. Ces mariages inceſtueux méritent bien des malédictions pareilles.

Le ſurnom de (*b*) Phyſcon, que l'on donne à ce Prince, étoit proprement un Sobriquet, à cauſe de ſon gros ventre; mais celui qu'il (*c*) prenoit lui-même étoit *Evergete, le Bienfaiteur*. Les Alexandrins le changeoient en celui de *Cakergete*, qui veut dire tout au contraire, *la peſte du Genre humain*, ou un homme qui ſe plaît à faire du mal aux autres. Effectivement (*d*) c'eſt le Prince le plus méchant, le plus cruel, & en même-tems le moins capable de tous les Ptolomées qui ont regné en Egypte. Il commença ſon

(*a*) Voyez ci-deſſus Liv. IX. ſous l'an 280.
(*b*) VALER. MAX. IX. 1. DIOD. SIC. *in Exc.* VALESII p. 351. & 375.
(*c*) ATHEN. XII. p. 549. & IV. p. 184.

ſon regne par le meurtre de ſon neveu, de la manière que je viens de le dire; & tout le reſte répondit fort bien à ce cruel début, car il ne ſe paſſoit point de jour qu'il ne fît mourir quelcun, ſoit ſous quelque leger prétexte, ſoit pour avoir leur bien, ou ſimplement par caprice. Ceux qui avoient le plus contribué à lui mettre la Couronne ſur la tête, éprouverent les premiers ſa cruauté. An. 145. avant J. C. JONATHAN 16.

En Syrie les affaires n'alloient guéres mieux. Demetrius, (e) jeune Prince ſans experience, laiſſoit tout faire à Laſthene, qui lui avoit procuré les Crétois, avec le ſecours deſquels il étoit monté ſur le trône. C'étoit un homme corrompu & téméraire, qui ſe conduiſit ſi mal, qu'il fit bientôt perdre à ſon maître le cœur de ceux qui lui étoient néceſſaires, pour ſe ſoutenir. Demetrius, lui-même avoit un travers d'eſprit & de méchantes inclinations, qui ne racommodoient pas le mal que faiſoit ſon Miniſtre.

La première fauſſe demarche qu'il fit, fut à l'égard des ſoldats que Ptolomée avoit mis en paſſant dans les places maritimes de Phénicie & de Syrie, pour renforcer ſes garniſons. S'il y eût laiſſé ces garniſons, elles lui euſſent beaucoup ſervi à augmenter ſes forces. Au lieu de les gagner, ou du moins de les bien traiter; ſur quelque ombrage qu'il en conçut, (f) il envoya des ordres aux troupes de Syrie qui étoient dans

(d) ATHEN. ibid. DIODOR. SIC. *in Exc.* VALESII p. 351. & 375. JUSTIN. XXXVIII. 8.
(e) DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII p. 346.
(f) I. *Maccab.* XI. 18. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 8.

An. 145 avant J.C. JONATHAN 16. dans les mêmes garnisons, de les égorger tous, & ce massacre s'executa. L'Armée d'Egypte, qui étoit encore en Syrie, & qui l'avoit mis sur le trône, l'abandonna là-dessus, & s'en retourna en Egypte. Après cela, (g) il s'avisa de rechercher avec la dernière sévérité ceux qui avoient été contre lui ou contre son pere dans les dernières guerres; & punit de mort tous ceux qu'on put saisir. Quand il crut, après toutes ces executions, n'avoir plus d'ennemis à craindre, (h) il cassa la plus grande partie des troupes, & ne garda que ces Cretois, & quelques autres Corps étrangers. Par là, non seulement il se défit des vieilles troupes qui avoient servi sous son pere, & qui se seroient affectionnées à lui; & l'auroient maintenu sur le trône; mais il les rendit ses plus grands ennemis, en leur ôtant le seul moyen qu'elles avoient de subsister. Il le sentit bien dans les soulévemens & les révolutions qui arriverent dans la suite.

Cependant Jonathan voyant que tout étoit tranquille en Judée, (i) forma le dessein de délivrer enfin la Nation des maux qu'elle souffroit de la citadelle que les Payens avoient encore à Jerusalem. Il l'investit, & fit venir des machines de guerre pour l'attaquer dans les formes. Demetrius, sur les plaintes qu'on alla lui en faire, se rendit à Ptolemaïs, & envoya ordre à Jonathan de l'y venir trouver; & de lui rendre compte de cette affaire. Jonathan donna

(g) DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII. 346. 349.
(h) I. *Maccab.* XI. 38. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 8.
(i) I. *Maccab.* XI. 20--37. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 8.

na ordre de pouſſer vivement le ſiége pendant ſon abſence, & partit pour ſe rendre auprès de lui, avec quelques-uns des Prêtres & des principaux des Anciens. Il porta quantité de préſens magnifiques: & avec ſes préſens & ſon adreſſe, il adoucit ſi bien l'eſprit du Roi & celui de ſes Miniſtres, que non ſeulement il fit rejetter les accuſations qu'on avoit portées contre lui, mais il obtint même de grands honneurs & de nouvelles faveurs. On le confirma dans la Sacrificature; il fut admis au nombre des Amis du Roi du premier rang; à ſa requête, on ajoûta à la Judée les trois Toparchies, d'Apherema, de Lydda, & de Ramatha, qu'on démembra de la Galilée, à laquelle elles avoient apartenu juſques-là; & on déchargea tout le païs de ſon Gouvernement de toutes taxes, péages, & tributs, pour la ſomme de trois cens talens, qu'il convint de payer au Roi en forme d'équivalent. An. 145. avant J.C. JONATHAN 16.

Après cela le Roi retourna à Antioche, où (*ii*) continuant à ſe conduire avec la même cruauté, la même extravagance, & la même imprudence, il dégoûta tout le monde de plus en plus; juſqu'à ce qu'enfin tous ſes ſujets ſe trouverent diſpoſez à une revolte générale.

Diodote, ſurnommé enſuite Tryphon, qui avoit autrefois ſervi Alexandre, & avoit eu le Gouvernement d'Antioche avec Hierax, voyant ces diſpoſitions des peuples, (*k*) trouva l'oc-

(*ii*) JUSTIN. XXXVI. 9.

(*k*) I. *Maccab.* XI. 38. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 9. APPIAN. *in Syriac.* p. 132. *Epit.* LIVII LII. STRABO XVI. pag. 752.

An. 145. avant J. C. JONATHAN 16. l'occaſion très-favorable pour entreprendre un coup hardi; c'étoit de ſe mettre la Couronne ſur la tête à la faveur de ces deſordres. Il alla faire un tour en Arabie, vint trouver (*l*) Zabdiel, à qui étoit confiée la perſonne & l'éducation d'Antiochus le fils d'Alexandre. Il lui mit devant les yeux l'état des affaires de Syrie, lui fit voir le mécontentement des Peuples & ſur tout des ſoldats: enfin, que l'occaſion ne pouvoit être plus favorable pour rétablir Antiochus ſur le trône de ſon pere. Il demanda qu'on lui donnât ce jeune Prince, afin de profiter des avantages que la fortune lui préſentoit. Son plan étoit de ſe ſervir des prétentions d'Antiochus juſqu'à ce qu'il eût détrôné Demetrius; & enſuite de ſe défaire de ce jeune Prince & de prendre la Couronne pour lui-même, comme il fit. Zabdiel, ſoit qu'il penetrât ſon véritable deſſein, ou qu'il ne goûtât pas tout à fait ſon plan, n'y donna pas d'abord les mains. Tryphon fut obligé de demeurer aſſez long-tems auprès de lui pour le ſolliciter & le preſſer; enfin, à force d'importunitez, ou de préſens, il y fit conſentir Zabdiel, & obtint ce qu'il demandoit.

Jonathan preſſoit vivement la citadelle de Jeruſalem; mais voyant qu'il n'avançoit point, (*m*) il

(*l*) Dans l'Original Grec du I. *Maccab.* XI. 38. ce Zabdiel eſt appellé Ἐλμαλκεὶ, du mot Arabe *Almelec*, qui ſignifie *Le Roi.* Le premier eſt ſon véritable nom: celui-ci eſt ſeulement celui de ſa Dignité. Car il étoit Roi de la petite partie de l'Arabie où il demeuroit. Dans quelques exemplaires il y a Σιμαλκεὶ, comme dans l'édition d'Alde, le MS. d'Alexandrie, & la Bible de Complute. Et la Verſion Angloiſe, qui eſt faite ſur quelcune de ces Editions,

(*m*) il députa vers Demetrius pour le prier de retirer la garniſon, qu'il ne pouvoit pas chaſſer par la force. Demetrius, qui ſe trouvoit alors dans un grand embarras que lui cauſoient les tumultes fréquens qui arrivoient à Antioche, où l'on avoit une averſion inſurmontable pour lui & pour ſon Gouvernement, le promit non ſeulement à Jonathan, mais tout ce qu'il lui demanderoit; à condition qu'il lui envoyât des troupes pour châtier les mutins. Jonathan lui envoya auſſi-tôt trois-mille hommes. Dès que le Roi les eut, ſe croyant aſſez fort pour tout entreprendre, il voulut deſarmer les habitans d'Antioche, & ordonna pour cet effet qu'ils euſſent tous à porter leurs armes. Ils ſe ſoulevérent au nombre de CXX. mille hommes, & vinrent inveſtir le Palais, dans le deſſein de tuer le Tyran. Les Juifs vinrent le dégager, écarterent cette multitude par le fer & par le feu, brûlerent une grande partie de la Ville, & tuerent ou firent perir par le feu, près de cent-mille des habitans. Le reſte intimidé par un ſi grand malheur demanda la paix. Elle leur fut accordée, le tumulte fut apaiſé; & les Juifs, après avoir tiré cette terrible vengeance des maux que ceux d'Antioche avoient faits à Juda & à Jeruſalem, ſur tout ſous le regne d'Antiochus An. 145. avant J.C. JONATHAN 16.

tions, porte auſſi *Simalcué*. Mais quelque exemplaire que ce ſoit qui ait cette leçon, c'eſt une faute de Copiſte, pour Ελμαλκαι. Car il eſt certain que c'eſt cette dernière qui eſt la ſeule véritable leçon. La Verſion Syriaque & celle de S. Jerôme la juſtifient. Ce mot ſignifie quelque choſe de cette manière, & de l'autre rien du tout.

(*m*) I. *Maccab.* XI. 41-52. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 9. DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII p. 347. 348.

An. 145. avant J. C. JONATHAN 16. tiochus Epiphane, revinrent dans leur Païs chargez d'honneur & de butin.

(*n*) Demetrius continuant toûjours ſes cruautez, ſa tyrannie, & ſes oppreſſions, fit encore mourir pluſieurs perſonnes pour la dernière ſédition, confiſqua les biens de pluſieurs, & en chaſſa un grand nombre d'autres. Tous les ſujets en conçurent tant de haine & d'animoſité contre lui, qu'il ne leur manquoit qu'une occaſion pour éclater & lui faire ſentir les effets les plus terribles de leur vangeance.

Malgré les promeſſes qu'il avoit faites à Jonathan, & les grandes obligations qu'il lui avoit du ſecours qui l'avoit tiré ſi heureuſement d'affaire tout recemment, (*o*) il n'en uſa pas mieux à ſon égard qu'à celui des autres. Car, croyant deſormais pouvoir ſe paſſer de lui, il ne tint pas le Traité qu'il avoit fait avec lui à Ptolemaïs; par lequel il s'étoit engagé de n'exiger aucunes taxes, &c. moyennant la ſomme de trois cens talens. Quoi que cette ſomme lui eût été payée, (*p*) il ne laiſſa pas de demander toutes les taxes, les péages, & les tributs ordinaires avec la même rigueur qu'auparavant; menaçant Jonathan de la guerre s'il y manquoit. Ainſi il s'attira la haine des Juifs auſſi bien que des autres.

An. 144. avant J.C. JONATHAN 17. Pendant que les choſes étoient dans cet état chancelant, (*q*) Tryphon ayant enfin obtenu de Zabdiel Antiochus le fils d'Alexandre, l'amena

(*n*) DIOD. SIC. ibid.
(*o*) I. *Maccab.* XI. 53.
(*p*) JOSEPH. *Antiq.* XIII. 9.
(*q*) I. *Maccab.* XI. 54. 56. *Epit.* LIVII LII. JOSEPH. ibid.

mena en Syrie ; & fit déclarer par tout ſes prétentions à la Couronne par un Manifeſte. Les ſoldats que Demetrius avoit caſſez & une infinité d'autres ennemis que ſa mauvaiſe conduite lui avoit faits, ſe rangerent en foule auprès du Prétendant, & le proclamerent Roi. Ils marcherent ſous ſes étendards contre Demetrius, le battirent, & l'obligerent à ſe retirer à Seleucie. Ils lui prirent tous ſes Elephans, ſe rendirent maîtres d'Antioche, y placerent Antiochus ſur le trône des Rois de Syrie, & lui donnerent le ſurnom de Theos, ou *le Dieu*. An. 144. avant J. C. JONATHAN 17.

Jonathan mécontent de l'ingratitude de Demetrius, accepta l'invitation qu'on lui fit de la part du nouveau Roi pour l'engager dans ſes interêts. Car dès qu'Antiochus eut la ville d'Antioche, (*r*) il dépêcha un Ambaſſadeur à Jonathan, chargé d'une Lettre de ſa part, où il lui confirmoit la charge de Souverain Sacrificateur, la donation des trois Toparchies, avec l'addition d'une quatrième, le droit de porter la pourpre & la boucle d'or, & d'être du nombre des principaux Amis du Roi, avec pluſieurs autres nouveaux priviléges avantageux. Simon devoit auſſi être fait Général de toutes les troupes du Roi, depuis (*s*) ce qu'on appelloit l'Echelle de Tyr, juſqu'aux frontières de l'Egypte: à condition que ces deux freres & les Juifs ſe déclareroient pour lui. Jonathan y conſentit, & avec beaucoup de raiſon, après la

ibid. APPIAN. *in Syriac.* p. 132.

(*r*) I. *Maccab.* XI. 57. 59. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 9.

(*s*) C'eſt une montagne qui eſt entre Tyr & Ptolemaïs, ſur la côte.

An. 144. avant J. C. JONATHAN 17. la manière indigne dont Demetrius en avoit uſé à ſon égard. On lui envoya donc (*t*) une commiſſion pour lever des troupes pour Antiochus dans toute la Cele-Syrie & la Paleſtine. Il forma de ces troupes une belle Armée, qu'il mena (*u*) dans tous ces quartiers-là juſqu'à Damas, pour établir, par tout où il paſſoit, l'autorité d'Antiochus.

(*w*) Pour faire diverſion, Demetrius fit aſſembler les troupes qu'il avoit dans la Cele-Syrie & dans la Phénicie, & envoya faire une irruption dans la Galilée. (*x*) Jonathan effectivement ſe tourna auſſi-tôt du même côté, & (*y*) laiſſa le commandement de la Judée à ſon frere Simon. (*z*) En arrivant en Galilée il donna dans une embuſcade, où peu s'en fallut qu'il ne perit; car il ſe répandit parmi ſes gens une terreur panique qui leur fit prendre la fuite à tous, à la reſerve d'un petit nombre des plus braves qui demeurerent auprès de lui. Ceux-ci ayant fait tête à l'ennemi, les autres ſe rallierent, revinrent, & non ſeulement on le dégagea, mais la victoire fut même entiere.

Simon (*a*) cependant avoit formé le ſiége de Bethſura. Il obligea la place à ſe rendre. On chaſſa enfin de là les Payens, dont la garniſon avoit ſi long-tems incommodé tout le Païs d'alentour.

Jonathan, à ſon retour en Judée, trouvant tout tranquille, (*b*) envoya des Ambaſſadeurs à

(*t*) JOSEPH. ibid.
(*u*) I. *Maccab.* XI. 60. 62. JOSEPH. ibid.
(*w*) I. *Maccab.* XI. 63.
(*x*) I. *Maccab.* XI. 64. JOSEPH. ibid.
(*y*) I. *Maccab.* & JOSEPH. ibid.

à Rome renouveller l'alliance que les Romains avoient faite avec Judas. Ils eurent audience du Senat; & furent reçus avec beaucoup d'honneurs, & renvoyez avec une entière satisfaction. Ils avoient ordre, en revenant, de passer par Lacédemone, & dans les autres Etats avec qui les Juifs étoient en alliance de ce côté-là, pour les renouveller. Ils s'aquiterent de leur commission, & revinrent à Jerusalem, après avoir réussi dans toutes les négociations dont on les avoit chargez. An. 144. avant J. C. JONATHAN 17.

(c) Les Généraux de Demetrius que Jonathan avoit battus en Galilée, y revinrent avec des troupes fraîches & plus nombreuses que les premières. Il se remit aussi en campagne, & les alla chercher jusques à Amathis, sur l'extrêmité de la frontiere de Canaan, & s'y campa. Il eut avis par ses espions que les ennemis se disposoient à venir attaquer son camp la nuit suivante. Il prit toutes les précautions pour les bien recevoir. Les ennemis s'aperçurent qu'il se tenoit sur ses gardes, & en furent si découragez, qu'ils retournerent dans leur camp; y allumerent des feux pour faire croire qu'ils y restoient, & l'abandonnerent pendant la nuit. Ils étoient si loin, quand Jonathan, sur l'avis qu'il en eut, se mit en devoir de les poursuivre, que quelque diligence qu'il fît, il n'y eut pas moyen de les atteindre: car ils avoient déja passé l'Eleutherus, avant qu'il arrivât sur le bord.

(x) I. *Maccab.* XI. 67--74.
(a) I. *Maccab.* XI. 65. 66. & XIV. 7. & 33. JOSEPH. ibid.
(b) I. *Maccab.* XII. 1--23 JOSEPH. ibid.
(c) I. *Maccab.* XII. 24--34. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 9.

An. 144. avant J. C. JONATHAN. 17. bord. Ainſi ils lui échaperent. Il mena de là ſes troupes contre les Arabes du parti de Demetrius. Il les battit, prit leurs dépouilles, & marcha du côté de Damas, s'informant avec ſoin, par tout où il paſſoit, s'il y avoit des gens du parti contraire à celui d'Antiochus, & les mettant hors d'état de lui nuire. Pendant qu'il travailloit ainſi avec tant de ſuccès de l'autre côté du Jourdain, ſon frere Simon n'étoit pas dans l'inaction en Judée; car il alla dans le Païs des Philiſtins, les ſoumit tous, & prit Joppe, où il mit bonne garniſon.

Après ceci, les deux freres étant revenus à Jeruſalem, (*d*) convoquerent le grand Conſeil de la Nation, pour les conſulter ſur ce qu'il falloit faire à l'égard des réparations & des fortifications de Jeruſalem & des autres places fortes de Judée, pour les mettre en état de ne plus craindre les inſultes de quelque ennemi que ce fût. On convint qu'il falloit relever les endroits des murailles de Jeruſalem, qui étoient tombez, élever ceux qui étoient trop bas, enfin qu'il falloit faire une place bien fortifiée. On mit auſſi-tôt la main à l'ouvrage, & on y travailla avec toute la diligence poſſible. On bâtit auſſi en même tems une muraille entre la citadelle & la Ville, afin de lui couper tous les vivres & les autres choſes qu'elle recevoit de ce côté-là. Auſſi, peu de tems après, les Payens qui y étoient en garniſon ſe trouverent réduits à une ſi grand diſette, que la néceſſité les obligea bien-tôt à rendre la place. Jonathan ſe chargea de la ſurintendance de

(*d*) I. *Macab.* XII. 35--38. JOSEPH. ibid.

de tous ces ouvrage, & Simon alla en faire autant aux autres places fortes du Païs; de sorte qu'il fut mis, par de bonnes fortifications, à couvert des insultes de quelque ennemi que ce fût. An. 144. avant J. C. JONATHAN. 17.

Tryphon (e) voyant tout au point où il le vouloit, pour commencer à executer le projet qu'il avoit formé de se défaire d'Antiochus & de prendre pour lui-même la Couronne de Syrie; & ne craignant plus que Jonathan qu'il savoit bien qui ne souffriroit jamais une action si lâche; résolut, à quelque prix que ce fût, de se défaire d'un ennemi si redoutable. Pour cet effet il vint en Judée avec une Armée, pour le prendre, & le faire mourir. Jonathan de son côté vint aussi à Bethsan, à la tête de quarante-mille hommes. Tryphon vit bien qu'il ne gagneroit rien par la force contre une Armée si puissante. Il tâcha donc de l'attirer par de belles paroles & par les assurances d'une amitié sincere. Il prétendit qu'il n'étoit venu là que pour le consulter sur leurs interêts communs, & pour mettre Ptolemaïs entre ses mains, qu'il avoit résolu de lui donner en pur don. Il le trompa si bien, par ces offres engageantes, qu'il lui fit renvoyer toutes ses troupes, à la reserve de trois-mille hommes, dont il ne garda même que mille auprès de sa personne; car il détacha les deux autres mille du côté de la Galilée, & s'en alla lui-même avec Tryphon à Ptolemaïs, comptant sur le serment de ce traître qu'il en seroit mis en possession. Il n'y fut pas plûtôt entré avec ses mille hom-

(e) I. *Macçab.* XII. 39--52. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 10.

An. 144. avant J.C. JONATHAN. 17. hommes, qu'on ferma les portes, on ſe ſaiſit de Jonathan, & on fit main baſſe ſur tous les autres. On détacha auſſi en même-tems des troupes pour aller ſurprendre les deux-mille qui étoient allez en Galilée. Ils avoient déja eu avis de ce qui étoit arrivé à Jonathan & à ſa troupe à Ptolemaïs; & s'étant exhortez les uns les autres à ſe bien défendre & à vendre bien cher leur vie, quand l'ennemi les eut enveloppez, il les vit ſi ſerrez, & en ſi bonne poſture, qu'il ne jugea pas à propos de les attaquer. On les laiſſa paſſer, & ils arriverent tous ſans aucun mal à Jeruſalem.

L'affliction de ce qui venoit d'arriver à Jonathan y étoit extrême. (*f*) Les Payens des environs de la Judée, ſe diſpoſoient à venir tous fondre ſur eux, à préſent qu'ils les voyoient deſtituez de leur Général. Tryphon aſſembloit toutes ſes forces dans l'eſperance d'extirper la Nation, à la faveur de cette conjoncture. (*g*) Dans cette grande conſternation, Simon monta au Temple, & (*b*) y fit aſſembler le Peuple. Il les exhorta à ſonger à ſe bien défendre: & s'offrit de combattre pour eux, comme avoient fait ſon pere & ſes freres. Cette exhortation reveilla leur courage, releva leurs eſprits que l'affliction avoit abbattus. Il choiſirent d'un conſentement univerſel Simon pour leur Général à la place de Jonathan, & ſur le champ, par ſes ordres, ils ſe

(*f*) I. *Maccab.* XII. 53.

(*g*) I. *Maccab.* XIII. 1--11. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 11.

(*b*) La Cour exterieure du Temple, qu'on appelloit la *Cour des Gentils*, étoit le lieu où ſe faiſoient les Aſſemblées du

ſe mirent à travailler de toute leur force à achever les fortifications de Jeruſalem, que Jonathan avoit commencées : & quand on aprit que Tryphon aprochoit, (*hh*) Simon marcha contre lui à la tête d'une belle Armée. An. 144 avant J.C. JONATHAN. 17.

Tryphon n'oſa lui livrer bataille, & eut encore une fois recours au même artifice qui lui avoit réuſſi contre Jonathan. Il envoya dire à à Simon qu'il n'avoit fait arrêter Jonathan, que parce qu'il devoit cent talens au Roi ; que s'il vouloit lui envoyer cette ſomme, & les deux fils de Jonathan en ôtage, pour lui répondre de la fidelité de leur pere, il le feroit mettre en liberté. Quoique Simon vît bien que ce n'étoit qu'une feinte, pour éviter la médiſance qui l'eût accuſé de la mort de ſon frere, s'il eût refuſé de faire ce qu'on lui propoſoit, il envoya l'argent & les deux enfans de ſon frere qu'on lui demandoit. Le traître ne relâcha point pour cela Jonathan, qu'il avoit fait mettre dans les fers, (*i*) & il revint une ſeconde fois en Judée avec une plus groſſe Armée qu'auparavant, dans le deſſein de mettre tout à feu & à ſang.

Simon le côtoya de ſi près dans toutes ſes marches & contremarches, qu'il prévint tous ſes deſſeins. La garniſon Payenne de la citadelle de Jeruſalem ſe trouvant réduite à de grandu Peuple. Ce nom lui venoit de ce qu'il étoit permis aux Gentils, de quelque Nation qu'ils fuſſent, d'y entrer. Mais pour entrer dans la ſeconde & paſſer le *Chel*, il falloit être circoncis & Proſelyte complet.

(*hh*) I. *Maccab.* XIII. 12--19. JOSEPH. ibid.

(*i*) I. *Maccab.* XIII. 20--24.

An. 144. avant J. C. JONATHAN. 17. grandes extrémitez par le blocus que Jonathan avoit commencé, & que Simon avoit fait continuer, faiſoit preſſer inſtamment Tryphon de la venir ſecourir. Il réſolut enfin de l'entreprendre, & pour cet effet, il détacha une nuit toute ſa Cavalerie. A peine fut-elle en marche, qu'il vint à neiger d'une telle force, que non ſeulement il n'y eut pas moyen de continuer la marche; mais que Tryphon même fut obligé de décamper le lendemain & de ſe retirer, n'oſant hazarder ſes troupes en campagne pendant un tems ſi rude.

A ſon retour au quartier d'hiver à Baſcama au Païs de Galaad, il fit executer Jonathan; & croyant après cela n'avoir plus perſonne à craindre, (*k*) il donna ordre de tuer ſecretement Antiochus. Il fit courir le bruit qu'il étoit mort de la pierre; & en même tems il ſe déclara Roi de Syrie en ſa place, & prit poſſeſſion de la Couronne.

An. 143. avant J. C. SIMON I. Quand Simon aprit la mort de ſon frere, & qu'on l'avoit enterré à Baſcama (*l*), il envoya prendre ſes os, & les enterra dans le ſepulcre de ſes peres à Modin. Il y fit bâtir dans la ſuite, un ſuperbe monument, fort élevé, tout de marbre blanc, d'un ouvrage excellent; auprès duquel il mit ſept Pyramides, deux pour ſon pere & ſa mere, quatre pour ſes quatre freres, & la ſeptiéme pour lui-même; & renferma

(*k*) I. *Maccab.* XIII. 31. 32. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 12. *Epit.* LIVII LV. JUSTIN. XXXVI. 1. Les termes de JOSEPHE, en parlant de cette mort, ſont; *qu'il publia qu'il étoit mort dans l'opération*, ὡς χειριζόμενος ἀπεθάνη. C'eſt le ſens qu'a ce mot dans HIPPOCRATE; & comme TITE LIVE marque que ſa prétendue maladie étoit

ma le tout d'un Portique magnifique ſoutenu par des colomnes de marbre, chacune d'une ſeule piéce. Le tout étoit d'un goût excellent: & comme c'étoit ſur le haut d'une éminence que cet ouvrage avoit été élevé, on le voyoit de fort loin en mer; & les Vaiſſeaux s'en ſervoient comme d'une marque de terre, ſuivant laquelle ils regloient leur cours. Joſephe (*l*) dit qu'il étoit encore entier de ſon tems, & qu'on l'admiroit comme un des plus beaux morceaux d'Architecture. Euſebe (*ll*) en parle auſſi comme ſubſiſtant encore, plus de deux-cens ans après Joſephe. An. 143. avant J.C. SIMON I.

Tryphon ſouhaitoit avec paſſion (*m*) de ſe faire reconnoître par les Romains. Son uſurpation étoit ſi chancelante ſans cela, qu'il voyoit bien qu'il avoit beſoin de ce ſupport pour donner quelque réputation à ſes affaires. Il leur envoya une Ambaſſade magnifique, qu'il chargea d'une victoire d'or du poids de dix-mille piéces d'or. La valeur de ce préſent, & le bon augure qu'il portoit, lui faiſoient eſperer qu'il ſeroit reçu, & qu'il lui procureroit l'honneur qu'il demandoit, & le feroit reconnoître Roi de Syrie. Mais il fut la duppe des Romains; ils reçurent la victoire, & firent mettre dans l'inſcription le nom d'Antiochus qu'il avoit fait aſſaſſiner, comme ſi elle fût venuë de lui.

Les

étoit *la Pierre*, il eſt naturel de conclurre que l'on publia qu'il étoit mort entre les mains du Chirurgien qui le tailloit.

(*l*) I. *Maccab.* XIII 25--30. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 11.
(*ll*) *In libello περὶ τῶν τοπικῶν ὀνομάτων.*
(*m*) DIODOR. SIC. *Legat.* XXXI.

An. 143. avant J.C. SIMON I.

Les Ambaſſadeurs que Simon y envoya furent reçus bien plus honorablement. Il les avoit depêchez auſſi-tôt après la mort de Jonathan, dès qu'il eut été déclaré ſon ſucceſſeur dans la Sacrificature & dans le Gouvernement de la Nation, pour en donner part aux Romains & aux autres Alliez. Les Romains (*n*) regretterent la perte de Jonathan; mais ils témoignerent de la joye que Simon eût pris ſa place. Ils (*o*) envoyerent recevoir les Ambaſſadeurs hors de la Ville, leur donnerent audience avec beaucoup de marques d'honneur, (*p*) & renouvellerent, ſans héſiter, tous les Traitez faits avec ſes prédeceſſeurs. On fit graver ces Traitez ſur des tables de cuivre; & les Ambaſſadeurs les emporterent à Jeruſalem, où ils furent lûs en préſence de tout le Peuple. Ces Ambaſſadeurs (*q*) paſſerent auſſi à Lacédemone & chez les autres Alliez des Juifs, y renouvellerent les Traitez au nom de Simon, & en raporterent les piéces authentiques à Jeruſalem.

(*r*) Sarpedon, qui commandoit un Corps d'Armée pour Demetrius, étant venu dans la Phénicie, il y eut une action entre lui & les troupes qu'avoit Tryphon dans ces quartiers-là. La bataille ſe donna près de Ptolemais. Sarpedon la perdit; & ſe retira plus avant dans le Païs. Les gens de Tryphon, en revenant de la pourſuite, pour rentrer dans la Ville, prirent le

(*n*) I. *Maccab.* XIV. 16. 17.
(*o*) I. *Maccab.* XIV. 40. Gr. ἀπήντησαν.
(*p*) I. *Maccab.* XIV. 18. 19.
(*q*) Ibid. vſ. 20-23.

le bord de la mer. Une eſpece de marée, qui vint tout d'un coup, leur noya quantité de leurs gens & en ſe retirant un moment après, avec la même violence qu'elle étoit venuë, elle laiſſa leurs corps morts ſur le rivage, avec une quantité prodigieuſe de poiſſons. Ceux de l'Armée de Sarpedon qui virent cet accident, revinrent, prirent le poiſſon; & en offrirent des Sacrifices à Neptune, en reconnoiſſance du préſent qu'il leur faiſoit, & du ſervice qu'il leur avoit rendu en faiſant perir leurs ennemis. Cela ſe paſſa aux portes mêmes de Ptolemaïs, dans l'endroit où s'étoit donné le combat. An. 143. avant C. J. SIMON I.

Pour Demetrius, pendant qu'on ſe battoit ainſi pour lui, (s) il s'amuſoit à ſe divertir à Laodicée, & s'abandonnoit aux plus infames débauches; ſans devenir plus ſage par l'adverſité & ſans qu'il parût même ſentir le moins du monde ſes malheurs. Cependant, comme Tryphon avoit donné aux Juifs un juſte ſujet de s'oppoſer à lui & à ſon parti, Simon (t) envoya à Demetrius une Couronne d'or, & des Ambaſſadeurs pour traiter avec lui. Ils obtinrent de ce Prince la confirmation de la Sacrificature, & la Principauté pour Simon, & l'exemption de toutes ſortes de taxes, avec une amniſtie générale pour tous les actes d'hoſtilité paſſez: à condition que les Juifs ſe joindroient à lui contre Tryphon. Les Ambaſſadeurs revinrent

(r) STRABO XVI. p. 758. ATHEN. VIII. p. 333.
(s) DIODOR. SIC. *in Excerpt.* VALESII. p. 353.
(t) I. *Maccab.* XIII. 34--42. & XIV. 38--41. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 11.

An. 143. avant J.C. SIMON I. vinrent à Jeruſalem, & aporterent des Lettres ſignées par le Roi, qui portoient tout cela. Le Traité fut ratifié par le Peuple: & par là Simon fut conſtitué Prince Souverain des Juifs, & le Païs déclaré libre de tout joug étranger. Auſſi depuis ce tems-là les Juifs, qui juſques là avoient datté leurs contracts & tous leurs actes publics, par les années des Rois de Syrie, n'y marquerent plus que celles de Simon & de ſes ſucceſſeurs.

Quand Simon ſe fut ainſi fait déclarer Prince Souverain & indépendant, il ſongea à s'aſſurer cette Souveraineté pour l'avenir; (*u*) il alla, pour cet effet, viſiter tous les poſtes où il y avoit quelques réparations à faire ou quelques nouvelles fortifications à ordonner: ſur tout à Bethſura & à Joppe. Il fit de la premiére une place d'armes, & y mit une bonne garniſon. Pour la ſeconde, comme c'étoit la Ville maritime la plus proche de Jeruſalem, quoi qu'elle en fût à quarante milles, (*w*) il en fit le grand port de cette Ville & de toute la Judée; parce qu'il la trouva la plus propre de toutes celles de cette côte, pour le commerce des Iſles & des côtes de la Mediterranée. Elle

(*u*) I. *Maccab.* XIII. 33. & XIV. 7. 33.

(*w*) I. *Maccab.* XIV. 5. 34.

(*x*) I. *Maccab.* XIII. 43-48. Dans l'Original Grec, auſſi bien que dans la Verſion Angloiſe, (& Françoiſe) il y a *Gaza* vſ. 43. Mais c'eſt aſſurément une faute de Copiſte, au lieu de *Gazara*. Car on trouve *la priſe de Gazara* dans la liſte des belles actions de Simon, I. *Maccab.* XIV. 7. 34. & dans JOSEPHE XIII. 11. Et ces Hiſtoires ne diſent point qu'il ait pris *Gaza*. On l'y voit auſſi ſouvent maître de Gazara, mais jamais de Gaza, excepté dans ce paſſage. Cette Ville de Gazara au reſte, eſt

Elle leur ſervit au nègoce pendant pluſieurs Siècles; & c'eſt encore aujourd'hui une Ville aſſez marchande & qui conſerve toûjours ſon ancien nom. An. 143. avant J.C. SIMON 1.

Comme (x) Gazara s'étoit revoltée après la mort de Jonathan, Simon l'aſſiégea, & l'obligea à ſe rendre. Il en chaſſa tous les Payens, & y mit des Juifs. Il la fit auſſi fortifier, & y bâtit une maiſon, où il venoit quand ſes affaires le demandoient.

Les Payens qui étoient dans la citadelle de Jeruſalem, depuis que Jonathan eut fait bâtir la muraille qui leur ôtoit toute communication avec la Ville, avoient beaucoup ſouffert faute de proviſions. (y) La diſette y devint enfin ſi grande, qu'elle les contraignit de rendre la place, & de ſortir du Païs. Simon en prit poſſeſſion, & délivra Iſraël de cette grande incommodité: car cette garniſon, depuis qu'Antiochus Epiphane l'y avoit miſe, leur avoit toûjours fait une infinité de maux. Pour prévenir un pareil malheur, pour l'avenir, (z) Simon fit razer la forteresſe, & applanir juſqu'à l'éminence ſur laquelle elle étoit. Comme cette éminence commandoit la montagne du Tem- An. 142. avant J.C. SIMON 2.

eſt la même dont il eſt ſi ſouvent parlé dans le Vieux Teſtament, ſous le nom de *Geſer*. Apparemment que ce fut là auſſi que Simon ſe bâtit la Maiſon dont il eſt parlé au vſ. 48. & que c'eſt celle où demeura ſon fils Jean, quand il l'envoya pour y faire ſa réſidence ordinaire, & qu'il lui donna le commandement des troupes de ce côté là. STRABON appelle cette Ville *Gadaris*; & la met près d'Azot, auſſi bien que le I. *Maccab.* XIV. 34. & dit que les Juifs en avoient pris poſſeſſion; XVI. p. 759.

(y) I. *Maccab.* XIII. 49--52.

(z) JOSEPH. *Antiq.* XIII. 11.

An. 142. avant J. C. SIMON 2.

Temple, ſi jamais quelqu'autre ennemi s'en fût rendu maître, on eût encore été expoſé aux mêmes malheurs. Simon donc fit aſſembler le Peuple, leur répréſenta fort au long ce qu'ils avoient ſouffert de cet endroit, & ce qu'ils auroient encore à en ſouffrir, ſi jamais il retomboit entre les mains de leurs ennemis; & leur propoſa d'abbattre la montagne même juſqu'au niveau de celle du Temple, afin qu'il ne fût plus poſſible de l'incommoder de là. Le Peuple y donna les mains de bon cœur. On y travailla tour à tour avec une grande aſſiduité; enfin, après trois ans de travail continuel, on en vint à bout.

(*a*) On travailloit auſſi en même tems à fortifier de nouveau la montagne du Temple. On répara la muraille de dehors, & on la fit même plus forte qu'auparavant. On bâtit en dedans des maiſons pour Simon & pour quelques autres, & ce fut là qu'il demeura dans la ſuite; apparemment que ſa maiſon étoit dans le même endroit où fut bâti dans la ſuite le château appellé Antonia.

Simon (*b*) voyant que ſon fils Jean, qui eut dans la ſuite le ſurnom d'Hyrcan, étoit homme de cœur, & qu'il avoit aſſez d'experience de la guerre, lui donna le commandement de toutes les troupes de la Judée; & l'envoya demeurer à Gazara, qui étant une Ville frontière, avoit le plus beſoin de ſa préſence. Comme Joppe étoit auſſi dans le voiſinage; peut-être étoit-ce dans la vuë qu'il eût l'œil aux

(*a*) I. *Maccab.* XIII. 53.
(*b*) I. *Maccab.* XIII. 54.

aux ouvrages qu'il y faiſoit faire, pour la rendre le port de la Judée, qu'il lui aſſigna là ſa réſidence.

Demetrius revint enfin un peu de ſa léthargie, à l'occaſion des exprès qui lui vinrent de l'Orient pour l'inviter à y paſſer. (c) Les Parthes ayant inondé preſque tout l'Orient, & ſubjugué tous les Païs d'Aſie, qui ſont entre l'Inde & l'Euphrate; ceux des habitans de ces Païs-là, qui étoient deſcendus des Macédoniens, ne pouvant ſouffrir cette uſurpation, ni l'orgueuil & l'inſolence de leurs nouveaux maîtres, preſſoient extrêmement Demetrius, par des Ambaſſades réïterées, de venir ſe mettre à leur tête, & l'aſſuroient d'un ſoulevement général contre les Parthes; & de lui fournir aſſez de troupes pour chaſſer ces uſurpateurs, & recouvrer toutes les Provinces de l'Orient. Plein de ces eſperances il entreprit enfin cette expedition, & paſſa l'Euphrate, laiſſant Tryphon en poſſeſſion de la plus grande partie de la Syrie. Il comptoit qu'étant une fois maître de l'Orient, avec ce ſurcroît de puiſſance, il ſeroit mieux en état de réduire ce rebelle à ſon retour. An. 141. avant J.C. SIMON 3.

Dès qu'il parut en Orient, les Elyméens, les Perſes, & les Bactriens, ſe déclarerent en ſa faveur; &, avec les ſecours qu'il en tira, il défit pluſieurs fois les Parthes. Mais à la fin, ſous prétexte de traiter avec lui, ils l'attirerent dans une embuſcade, où il fut fait priſonnier, &

(c) JUSTIN. XXXVI. 1. & XXXVIII. 9. I. *Maccab.* XIV. 1. 3. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 9. & 12. OROSIUS V. 4.

An. 141. avant J. C. SIMON 3. & toute ſon Armée taillée en piéces. Ce fut par ce coup-là que l'Empire des Parthes s'établit d'une manière ſi ferme, qu'il ſe ſoutint enſuite pendant pluſieurs Siècles, & devint la terreur de tous ſes voiſins; juſqu'à aller du pair avec les Romains même, pour la force des armes, la valeur & la réputation de leurs exploits militaires.

Le Roi qui regnoit alors ſur les Parthes, étoit (*d*) Mithridate fils de Priapatius, Prince brave & ſage. (*e*) On a vu comment Arſace avoit fondé cet Empire, comment ſon fils Arſace ſecond, l'avoit établi & fixé, par un Traité de paix avec Antiochus le Grand. (*f*) Priapatius étoit fils de ce ſecond Arſace, & il lui ſucceda, il portoit auſſi le nom d'Arſace, qui a été commun à tous ceux de cette maiſon. Après avoir regné quinze ans, il laiſſa la Couronne en mourant à (*f*) Phraate ſon fils aîné; & celui-ci la laiſſa à Mithridate ſon frere, le Roi des Parthes entre les mains de qui tomba Demetrius. C'étoit donc le cinquième Roi des Parthes de la famille des Arſacides, & non pas le ſixième, (*g*) comme le dit Oroſius.

Ce Prince (*h*) après avoir ſubjugué les Médes, les Elyméens, les Perſes & les Bactriens, pouſſa encore ſes conquêtes juſques dans l'Inde, & au delà des bornes de celles d'Alexandre: &, après avoir défait Demetrius, il (*i*) s'aſſura

(*d*) JUSTIN. XLI. 5. 6. DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII, p. 359. & 360.
(*e*) Livre X. ſous l'an 208.
(*f*) JUSTIN. XLI. 5. (*g*) V. 4.
(*h*) DIOD. SIC. ibid. OROSIUS V. 4.
(*i*) OROSIUS ibid. JUSTIN. XLI. 6.

ſura auſſi la Babylonie & la Méſopotamie; de ſorte que ſon Empire eut depuis ce tems-là pour bornes l'Euphrate à l'Occident, & à l'Orient le Gange. An. 141. avant J. C. SIMON 3.

Il mena Demetrius ſon priſonnier, (*k*) dans toutes les Provinces revoltées, pour les obliger à ſe ſoumettre à lui en leur montrant celui qu'ils avoient regardé comme leur Liberateur, reduit à un état ſi bas & ſi honteux. Après cela, il le traita comme un Roi; (*l*) il l'envoya en Hyrcanie, qui lui fut aſſignée pour ſa réſidence, & lui donna ſa fille Rhodogune en mariage. Cependant il étoit toûjours regardé comme priſonnier de guerre, quoi qu'il eût d'ailleurs toute la liberté qu'on peut accorder dans cet état: & il le laiſſa ſur ce pied-là (*m*) à ſon fils Phraate qui lui ſûccéda.

On remarque en particulier de ce Mithridate; (*n*) qu'ayant ſubjugué pluſieurs Nations differentes, il prit de chacune ce qu'elle avoit de meilleur dans ſes Loix & dans ſes Coûtumes; & qu'il en fit un excellent corps de Loix & de Maximes d'Etat pour le gouvernement de ſon Empire.

Dans (*o*) une Aſſemblée générale des Prêtres, des Anciens, & de tout le Peuple des Juifs, à Jeruſalem, on donna à Simon le Gouvernement de la Nation, en titre de Souveraineté, auſſi bien que la Souveraine Sacrificature; & on les déclara héréditaires dans ſa famille.

(*k*) JUSTIN. XXXVI. 1.
(*l*) JUSTIN. ibid. & XXXVIII. 9.
(*m*) JUSTIN. XXXVIII. 9. & XLII. 2.
(*n*) DIOD. SIC. *in Excerpt.* VALESII p. 361.
(*o*) I. *Maccab.* XIV. 26--49.

An. 141. avant J.C. SIMON 3.

mille. Demetrius l'avoit déja fait pour ſa perſonne. Cet acte de la Nation elle-même non ſeulement le confirma pour lui, mais y ajoûta encore la ſucceſſion pour ſes deſcendans, à perpetuité. L'Acte en fut dreſſé dans les formes; dans lequel, après l'énumeration de ce que Simon & ſa famille avoient fait pour le Peuple Juif, par reconnoiſſance, ils le conſtituoient Prince & Souverain Sacrificateur, & accordoient ces mêmes Dignitez à ſa poſterité après lui. On fit graver cet Acte ſur des plaques de cuivre qu'on pendit dans le Sanctuaire: & l'original écrit fut mis dans les Archives ſacrées de la Tréſorerie du Temple. Simon depuis ce tems-là eut toûjours le rang, le titre, & l'autorité de Prince Souverain, auſſi bien que de Pontife des Juifs; & tous les Actes publics ſe paſſoient en ſon nom. Après ſa mort l'une & l'autre Dignité paſſa conjointement à ſa poſterité; & la Souveraineté & le Pontificat demeurerent unis pendant pluſieurs generations. La date de l'Acte eſt le 18. d'Elul, qui étoit le ſixième de leurs mois, la CLXXII. année de l'Ere des Seleucides, & la troiſième du Pontificat de Simon.

Les Auteurs & les principaux Docteurs de l'Académie de Théologie à Jeruſalem de ce tems-là, étoient, (oo) ſelon les Auteurs Juifs, Simeon Ben Shetach, & Jehuda Ben Tabbai. Le premier étoit Préſident du Sanedrin; & l'autre Vice-préſident. Le Thalmud en conte pluſieurs fables qui ne valent pas la peine qu'on les raporte. La

(oo) *Juchaſin Shalſſeleth Haccabala. Zemach David.*
(p) JOSEPH. *Antiq.* XIII. 12.

La Reine Cléopatre, quand elle vit ſon mari pris & retenu par les Parthes, (p) ſe renferma avec ſes enfans dans Seleucie, où pluſieurs des ſoldats de Tryphon vinrent ſe jetter dans ſon parti. Cet homme naturellement brutal & cruel, avoit caché ces deffauts avec ſoin ſous les apparences de douceur & de bonté, tant qu'il avoit cru avoir beſoin de faire ſa cour aux Peuples, pour venir à bout de ſes deſſeins ambitieux. Quand il ſe vit en poſſeſſion de la Couronne, & Demetrius captif chez les Parthes, il ne voulut plus ſe gêner; & ſe laiſſa conduire à ſes inclinations naturelles, qui lui firent faire bien des choſes que ceux qui l'aprochoient ne purent ſouffrir; & ainſi ils l'abandonnerent & vinrent en aſſez grand nombre ſe donner à Cléopatre. Ces deſertions ne groſſiſſoient pourtant pas aſſez ſon parti pour la mettre en état de ſe ſoûtenir par elle-même. Elle craignit encore que le Peuple de Seleucie ne la livrât à Tryphon, plûtôt que de ſoutenir un ſiége pour l'amour d'elle. Elle (q) fit donc propoſer à Antiochus Sidete, frere de Demetrius, de s'unir avec elle; & promit en ce cas-là de l'épouſer, & de lui faire avoir la Couronne. Car quand elle aprit que Demetrius avoit épouſé Rhodogune, (r) elle en fut ſi outrée qu'elle ne garda plus de meſures, & réſolut de chercher de l'appui en ſe donnant à quelqu'autre. Comme Antiochus étoit le plus proche héritier de la Couronne, elle ſe fixa à lui, & le prit pour mari. Cet

An. 140. avant J. C. SIMON 4.

(q) JOSEPH. ibid. APPIAN. *in Syr.* p. 132. JUSTIN. XXXVI. 1.

(r) APPIAN. ibid.

An. 140. avant J. C. SIMON 4. Cet Antiochus étoit (*s*) le ſecond fils de Demetrius Soter, & avoit été envoyé en Cnide avec ſon frere Demetrius, pendant les guerres qu'avoit eu leur pere avec Alexandre Balas, pour les mettre à couvert des revolutions qu'on aprehendoit, & qui arriverent effectivement, comme on l'a dit ci-deſſus. Il falloit qu'il fût encore demeuré dans ces quartiers-là quand ſon frere fut monté ſur le trône; car (*t*) on le voit à Rhodes quand ſon frere eſt fait priſonnier, & ce fut auſſi là apparemment que le trouva l'exprès de Cléopatre. Ayant accepté les offres qu'elle lui faiſoit, il prit le titre de Roi de Syrie; & (*u*) écrivit de là à Simon une Lettre dattée des *Iſles de la mer*; c'eſt-à-dire, ſans doute de Rhodes, où il eſt certain qu'il étoit fort peu de tems auparavant, lorſqu'on y eut la nouvelle de la Captivité de ſon frere.

Dans cette Lettre, (*w*) il ſe plaignoit de l'injuſtice de l'uſurpation de Tryphon; & avertiſſoit Simon, qu'il ſe préparoit à venir en Syrie tirer vangeance de cet uſurpateur & recouvrer le Royaume de ſon pere. Pour l'engager dans ſes interêts, il lui faiſoit de grandes conceſſions, & lui en promettoit encore davantage, quand il ſeroit une fois bien établi ſur le trône. On trouvera la Lettre même au Ch. XV. du 1. Livre des *Maccabées*, vſ. 2-9.

En

(*s*) JUSTIN. ibid. APPIAN. *in Syr.* p. 132.
(*t*) APPIAN. ibid.
(*u*) *Maccab.* XV. 1.
(*w*) I. *Maccab.* XV. 2--9.

En effet, au commencement de l'année suivante, (x) il fit une descente en Syrie, avec une Armée de troupes étrangeres qu'il avoit prises à sa solde, en Grèce, dans l'Asie Mineure, & dans les Isles: &, après avoir épousé Cléopatre, & joint ce qu'elle avoit de troupes aux siennes, il se mit en campagne, pour aller combattre Tryphon. (y) La plûpart des troupes de cet usurpateur lassés de sa tyrannie le quitterent, & vinrent grossir l'Armée d'Antiochus, qui se trouva alors monter jusqu'à CXX. mille hommes d'infanterie & huit mille chevaux. An. 139 avant J. C. SIMON 5.

Tryphon n'avoit pas de quoi lui faire tête. Il se retira à Dora, Ville proche de Ptolemaïs en Phénicie. Antiochus l'y assiégea par mer & par terre, avec toutes ses forces. La place n'étoit pas tenable long-tems contre une si puissante Armée, Tryphon se sauva par mer à Orthosie, autre Ville maritime de Phénicie; & de là, ayant gagné Apamée, où il étoit né, il y fut pris, & on le fit mourir. Ainsi Antiochus mit fin à cette usurpation, & monta sur le trône de son pere, qu'il occupa neuf ans. (z) Sa passion pour la chasse lui fit donner le surnom de *Sidete* ou le *Chasseur*, du mot *Zidah* qui signifie la même chose, dans la Langue Syriaque.

Simon établi dans la Souveraineté de la Judée du consentement général de la Nation, comme

(x) I. *Maccab.* XV. 10. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 12.
(y) I. *Maccab.* XV. 11--14. JOSEPH. ibid. APPIAN. *in Syr.*
(z) PLUTARCH. *in Problematis.*

An. 139. avant J. C. SIMON 5. comme on l'a vû ci-deſſus, crut qu'il lui ſeroit très-avantageux, pour confirmer cet établiſſement, de ſe faire reconnoître pour tel par les Romains, en renouvellant les Traitez avec eux, ſous les nouveaux titres de Souverain Sacrificateur & de Prince des Juifs. Il (a) envoya pour cet effet une autre Ambaſſade à Rome, avec un bouclier d'or du poids de mille mines; qui, ſur le pied le plus bas de la mine Attique, devoit valoir cinquante mille livres ſterling. Le préſent & les Ambaſſadeurs furent fort bien reçus. Le Senat renouvella l'Alliance & les Traitez avec Simon & avec ſon Peuple, de la manière dont il le demandoit; & ordonna de plus que le Conſul L. Cornelius Piſon écriroit à Ptolomée Roi d'Egypte, à Attalus Roi de Pergame, à Ariarathe Roi de Cappadoce, à Demetrius Roi de Syrie, à Mithridate Roi des Parthes, & à toutes les Villes & Etats de Grèce, de l'Aſie Mineure, & des Iſles, avec qui les Romains étoient en Alliance; pour leur notifier, que les Juifs étoient leurs amis & leurs Alliez; & qu'ainſi ils n'entrepriſſent rien à leur préjudice, & ne protegeaſſent aucuns traîtres ou fugitifs de cette Nation contre elle; & qu'ils euſſent à livrer ces traîtres ou ces fugitifs à Simon le Souverain Sacrificateur & le Prince des Juifs dès qu'il les leur feroit demander.

La Lettre qui fut écrite au Roi de Syrie étoit adreſſée à Demetrius, quoi qu'il fût priſon-

(a) I. *Maccab.* XIV. 24. & XV. 18.
(b) I. *Maccab.* XV. 26--32.

ſonnier chez les Parthes ; parce que les Romains n'avoient reconnu ni Tryphon, ni Antiochus Sidete, qui ſe diſputoient alors la Couronne. Auſſi quand elle arriva en Syrie, ne ſervit-elle de rien à Simon ni aux Juifs. Antiochus n'y eut aucun égard ſous prétexte de ce manque de formalité, & dès qu'il eut terraſſé Tryphon, il chercha quérelle à Simon ; quoi qu'il (*b*) lui eût envoyé deux-milles hommes choiſis, de l'or, de l'argent, des armes & des machines, lors qu'il aſſiégeoit Tryphon à Dora. Il ne voulut rien recevoir de tout cela ; & ſe retractant de tout ce qu'il avoit fait & promis, il lui envoya Athenobius, un de ſes amis, le ſommer de lui rendre Gazara, Joppe, & la citadelle de Jeruſalem, avec pluſieurs autres places qu'avoit alors Simon, & qu'Antiochus prétendoit apartenir à la Couronne de Syrie : ou bien, qu'il lui payât cinq-cens talens au lieu de ces places ; & cinq-cens autres talens, pour dédommager la Couronne des ravages que les Juifs avoient faits dans ſes Etats. An. 139. avant J. C. SIMON 5.

Quand (*c*) Athenobius eut expoſé ſa commiſſion à Jeruſalem ; Simon lui répondit, qu'il conſentoit à payer au Roi cent talens pour Gazara & pour Joppe ; mais que pour tout le reſte, c'étoit l'héritage de leurs peres, dont l'injuſtice & la violence les avoit privez pour un tems ; mais qu'ils étoient rentrez dans leurs droits & qu'ils avoient reſolu de s'y maintenir. Athenobius fut fort choqué de cette réponſe, & ſans y rien repliquer, il retourna trouver le Roi

(*c*) I. *Maccab.* XV. 32--36.

An. 139. avant J.C. SIMON 5. Roi encore tout en colere ; & lui raporta la réponſe de Simon, & la pompe & la magnificence où il l'avoit vû. En effet, Simon, depuis qu'il avoit été déclaré Prince Souverain des Juifs, s'étoit mis ſur un tout autre pied. Il avoit beaucoup de vaiſſelle d'or & d'argent; quantité d'Officiers pour le ſervir; & tout le reſte à proportion, avec toute la grandeur & la magnificence des autres Princes. Le Roi trouva tout cela fort mauvais, & reſolut de lui faire la guerre. Il donna (*d*) le Gouvernement des côtes de la Paleſtine à Cendebée, un de ſes Nobles, & l'envoya avec une partie de l'Armée contre Simon; pendant qu'il pourſuivoit lui-même Tryphon, qu'il attrapa à la fin & à qui il ôta la vie.

Cendebée (*e*) marcha, ſans perdre de tems, du côté de Jamnie & de Joppe, & y fit fortifier Cédron, ſelon les ordres que lui avoit donnez le Roi. Il y mit enſuite une groſſe garniſon, qui faiſoit des courſes fréquentes dans la Judée, tuoit, pilloit, & ravageoit tout. (*f*) Jean, fils de Simon, qui demeuroit à Gazara, dans le voiſinage, alla conſulter ſon pere à Jeruſalem ſur ce qu'il falloit faire dans cette rencontre. Simon, qui vit bien par là, que la guerre étoit réſolue contre lui, forma une Armée de vingt-mille fantaſſins, & de la cavalerie à proportion: & parce qu'il étoit deſormais trop caſſé pour s'expoſer aux fatigues de la guerre, il en donna le commandement à ſes deux

(*d*) I. *Maccab.* XV. 38--39. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 13.
(*e*) I. *Maccab.* XV. 40. 41. JOSEPH. ibid.
(*f*) I. *Maccab.* XVI. 1--10. JOSEPH. ibid.

deux fils Judas & Jean, & les envoya combattre l'ennemi. Le premier jour qu'ils se mirent en marche, ils allerent camper à Modin, où étoient les anciennes terres de leur famille. Le jour suivant, ils se trouverent près de Cendebée. On ne fut pas long-tems à en venir à une bataille. Cendebée y fut défait, & y perdit deux-mille hommes. Le reste se sauva par la fuite, à Cédron, dans d'autres places voisines, ou à Azot. Judas, qui avoit été blessé, ne put pas suivre; mais Jean poursuivit les fuyards jusques à Azot; où il emporta leurs forts & leurs tours & y mit le feu. Après cela, les deux freres ayant chassé les Syriens de ces quartiers-là, & remis l'ordre & la tranquilité par tout, revinrent en triomphe à Jerusalem. An. 139. avant J. C. SIMON 5.

Il y avoit sept ans que Physcon regnoit en Egypte. L'Histoire ne raporte rien de lui pendant tout ce tems-là que ses vices monstrueux, & ses cruautez détestables; (g) il n'y a guéres eu de Prince si perdu de débauche, & en même tems si cruel & si sanguinaire. Tout le reste de sa conduite étoit aussi mépriſable, que ses vices étoient crians: car il faisoit & disoit en public aussi bien qu'en particulier, des extravagances d'enfant. De sorte qu'il s'attira en même tems le mépris & la haine de ses peuples, au souverain degré. (h) Sans Hiérax, son premier Ministre, il eût infailliblement été détrôné. Il étoit né à Antioche, & c'étoit le même An. 138. avant J. C. SIMON 6.

(g) JUSTIN. XXXVIII. 8. DIODOR. SIC. *in Excerpt.* VALESII, p. 361. ATHEN. IV. p. 184. VAL. MAX. IX. 1. & 2.

(h) DIOD. SIC. ibid.

An. 138. avant J. C. SIMON 6. même à qui, ſous le regne d'Alexandre Balas, le Gouvernement de cette Ville avoit été laiſſé conjointement avec Diodote, ſurnommé enſuite Tryphon. Après la révolution qui arriva en Syrie, il ſe retira en Egypte, entra au ſervice de Ptolomée Phyſcon, & devint bientôt ſon premier Général, & ſon premier Miniſtre. Comme il étoit brave & habile, en faiſant bien payer les troupes, & en réparant par un Gouvernement ſage & équitable les fautes que ſon maître faiſoit, & en les prévenant, ou y remediant autant qu'il lui étoit poſſible, il avoit eu juſques-là le bonheur & l'adreſſe d'entretenir la tranquilité dans cet Etat.

Cette même année un monſtre en cruauté commença ſon regne à Pergame. (*i*) Ce fut Attalus Philometor fils d'Eumene, qui ſuccéda à ſon oncle Attalus. Comme il étoit en bas âge quand ſon pere mourut, il avoit été laiſſé ſous la tutelle de ſon oncle Attalus, à qui la Couronne fut auſſi laiſſée par le teſtament d'Eumene. Attalus s'en acquita en honnête homme; il donna à ſon neveu la meilleure éducation qu'il put; &, en mourant, (*k*) lui laiſſa la Couronne, quoi qu'il eût lui-même des enfans. Car la regardant comme un dépôt de ſon frere pour ſon neveu, il la lui rendit avec la dernière fidelité: procedé très-rare, quand il s'agit d'une Couronne. L'Hiſtoire ne fournit guéres d'exemples pareils, la plûpart des Princes ne ſongent pas moins à tranſmettre la Couronne

(*i*) STRABO. XIII. p. 624. JUSTIN. XXXVI. 4.
(*k*) PLUT. περὶ φιλαδελφίας & *in Apophth.*
(*l*) JUSTIN. ibid. DIODOR. SIC. *in Exc.* VALESII p. 370.

ronne à leur poſterité qu'à ſe la conſerver, à eux-mêmes pendant leur vie. An. 138. avant J. C. SIMON 6.

Ce deſintereſſement d'Attalus fut pour l'Etat le plus grand malheur qui lui pût arriver. Attalus Philometor à qui il laiſſa la Couronne, gouverna de la manière du monde la plus extravagante, la plus folle, & la plus pernicieuſe. (*l*) A peine fut-il ſur le Trône, qu'il le ſouilla du ſang de ſes plus proches parens, & des meilleurs amis de ſa maiſon; en faiſant égorger preſque tous ceux qui avoient ſervi avec une extrême fidelité ſon pere & ſon oncle; ſous prétexte, que les uns avoient tué ſa mere Stratonice, qui étoit morte dans ſon lit, dans un âge fort avancé; & les autres, ſa femme Berenice, morte d'un mal incurable, qui lui étoit ſurvenu fort naturellement. Il en fit mourir encore d'autres, ſur des ſoupçons tout à fait frivoles: & leur mort entraînoit celle de leurs femmes, de leurs enfans, & de toute leur famille. (*m*) Il faiſoit faire ces executions par des troupes étrangeres qu'il avoit fait venir exprès de chez les barbares les plus ſauvages & les plus cruels, pour en faire les inſtrumens de ſon énorme barbarie.

Après avoir ainſi maſſacré, & ſacrifié à ſa furie, les plus honnêtes gens de ſon Royaume, (*n*) il ceſſa de ſe montrer. On ne le vit plus dans la Ville; on ne le vit plus manger en public. Il mit un habit uſé, laiſſa croître ſa barbe, ſans en prendre aucun ſoin, fit tout ce que faiſoient dans ces tems-là les perſonnes accuſées

(*m*) DIOD. SIC. ibid.
(*n*) JUSTIN. XXXVI. 4.

An. 138. avant J. C. SIMON 6. cusées d'un crime capital; comme s'il eût voulu par là reconnoître les crimes qu'il venoit de commettre.

De là il passa à d'autres espéces de folie. (o) Il abandonna le soin de toutes les affaires, se retira dans son jardin, s'y mit à bêcher lui-même, y sema toutes sortes d'herbes venimeuses, aussi bien que de bonnes; puis empoisonnant les bonnes du suc des méchantes, il les envoyoit ainsi en présent à ses amis. Il passa dans ces extravagances cruelles tout le reste de son regne, qui heureusement pour ses sujets ne dura pas long-tems; car il ne fut que de cinq ans, au bout desquels il mourut, de la manière qu'on verra quand nous serons parvenus à ce tems-là.

An. 137. avant J.C. SIMON 7. Antiochus Sidète, après avoir puni Tryphon & accablé son parti, (i) songea à réunir à l'Empire de Syrie les Villes qui pendant les troubles dont la mort de son pere fut suivie, avoient secoué le joug. Il y réussit, & remit tout dans la Syrie sur le pied où il étoit avant ces troubles.

An. 136. avant J.C. SIMON 8. En Egypte les affaires alloient plus mal que jamais; soit qu'Hiérax (k) fût mort, ou que la prudence & la sagesse de ce premier Ministre ne pussent plus arrêter la folie du Prince, on n'y voit plus que des cruautez monstrueuses, & des fautes énormes. (l) Il fit mourir sans sujet la plûpart de ceux qui avoient témoigné le plus de zèle à lui procurer la Couronne après la mort de son frere, & à la lui conserver ensuite. Il fit encore mourir, ou bannir du moins, la plûpart

(o) JUSTIN. ibid. PLUTARCH. *in Demetrio*, p. 897. où le Traducteur Anglois a cru faire merveille de mettre *Ptolomée Philometor*, au lieu d'*Attalus Philometor* qu'il avoit dans l'Original. (i) JUSTIN. XXXVI. 1.

part de ceux qui avoient été en faveur ſous Philometor ſon frere, ou qui avoient ſeulement eu des emplois ſous lui; & en lâchant ſes troupes étrangeres, à qui il permettoit de piller & de tuer comme il leur plaiſoit, il jetta ſi fort la terreur, dans la Ville d'Alexandrie, que la plûpart des habitans, pour éviter ſa cruauté, prirent le parti de ſe retirer dans les Païs étrangers; & la Ville demeura preſque déſerte. Pour les remplacer, quand il commença à s'appercevoir qu'il ne lui reſtoit plus que des maiſons vuides, il fit publier dans tous les Païs du voiſinage; qu'on feroit de grands avantages à ceux qui voudroient venir s'y établir, de quelque Nation qu'ils fuſſent. Il ſe trouva aſſez de gens que ce parti accommodoit. On leur donna les maiſons abandonnées; & on leur accorda tous les droits, priviléges, & immunitez dont jouïſſoient les anciens Citoyens, & la Ville ſe repeupla. An. 136. avant J. C. SIMON 8.

(*m*) Comme, parmi ceux qui avoient quitté Alexandrie, il y avoit quantité de Grammairiens, de Philoſophes, de Géometres, de Médecins, de Muſiciens, & d'autres Maîtres de Sciences & d'Arts liberaux, il arriva de là que les Sciences & les beaux Arts commencerent à renaître en Gréce, dans l'Aſie Mineure, dans les Iſles, en un mot par tout où ces illuſtres réfugiez les porterent. Les guerres continuelles des ſucceſſeurs d'Alexandre avoient preſque éteint les Sciences dans tous ces Païs-là;

(*k*) ATHENE'E dit que Phyſcon fit mourir Hiérax; (VI. p. 252.) mais il ne dit pas quand.

(*l*) JUSTIN. XXXVIII. 8. ATHEN. IV. p. 184.

(*m*) ATHEN. IV. 184.

An. 136. avant J.C. SIMON 8.

là; & elles euſſent tombé abſolument, parmi tous ces troubles, ſans qu'elles trouverent du ſupport ſous les Ptolomées à Alexandrie. Le premier de ces Princes par l'établiſſement de ſon Muſéon, où il entretenoit des Savans, & par la fondation de ſa belle Bibliotheque, avoit attiré chez lui preſque tout ce qu'il y avoit d'habiles gens en Grèce. Le ſecond & le troiſième, ayant ſuivi en cela les traces du fondateur, Alexandrie étoit devenuë la Ville du monde où les Sciences & les Arts liberaux étoient le plus cultivez, pendant que preſque par tout ailleurs ils étoient abſolument négligez. La plûpart des habitans de cette grande Ville étudioient, ou s'attachoient à quelcun de ces beaux Arts, qu'on leur faiſoit aprendre dans leur jeuneſſe. Ainſi, quand la cruauté & l'oppreſſion du tyran dont je parle, les obligea de chercher des retraites dans les Païs étrangers, la reſſource la plus générale qu'ils trouverent, pour gagner leur vie, fut de ſe mettre à enſeigner ce qu'ils ſavoient. Ils y leverent donc des Ecoles; &, comme la néceſſité les preſſoit, ils enſeignoient à bon marché, ce qui groſſiſſoit beaucoup le nombre de leurs Ecoliers. Par ce moyen les Sciences & les Arts commencerent à revivre dans tous les endroits de leur diſperſion, c'eſt-à-dire, dans tout ce que nous appellons l'Orient; préciſement de la même manière qu'elles ſe ſont renouvellées depuis quelques centaines d'années en Occident, à l'occaſion de la priſe de Conſtantinople par les Turcs. Alors il y avoit longtems que les Sciences n'étoient plus cultivées en

(n) JUSTIN. XXXVIII. 8. CICERO *in Somnio Scipionis*

en Europe: on n'y avoit conſervé que la Scholaſtique & le Droit Canon. Quoi que la premiere fût fondée ſur Ariſtote plus que ſur l'Ecriture, on n'avoit rien d'Ariſtote alors qu'une Traduction d'une autre Traduction. Les Sarrazins avoient mis les ouvrages de ce Philoſophe en Arabe. De là les Chrétiens de l'Egliſe Latine, qui avoient apris la Philoſophie des Sarrazins en Eſpagne, les avoient traduits en Latin. C'étoit là le ſeul texte d'Ariſtote qu'euſſent les Scholaſtiques; & c'eſt ſur ce texte que pendant qu'ils ont eu la vogue, ſe ſont faits tous leurs beaux commentaires. C'eſt là l'unique fondement de pluſieurs déciſions de Théologie, que l'on regarde encore dans l'Egliſe Romaine comme infaillibles; ce qu'on a emprunté d'un Philoſophe Payen, après qu'il a paſſé par les mains des diſciples de Mahomet. Mais quand Conſtantinople fut pris par Mahomet Empereur des Turcs, l'an M. CCCCLIII. & que les ſavans Grecs de cette Ville & de toute la Grèce, pour éviter la cruauté & la barbarie des Turcs, vinrent chercher un aſyle en Italie, ils aporterent avec eux leurs Livres & leur Science: & ſous la protection des Princes du Païs, & ſur tout de Lorenzo de Medicis, le fondateur de ſon illuſtre maiſon, ils la répandirent par toute l'Europe. Ce fut ce qui fit renaître dans tout l'Occident, les Sciences qui s'y ſont accruës & qui y fleuriſſent aujourd'hui.

An. 136. avant J. C. SIMON 8.

Juſtement dans le tems que les étrangers venoient en foule repeupler Alexandrie, (*n*) P. Scipion

nis c. 2. ATHEN. VI. p. 273. & XII. p. 549. VAL. MAX. IV. 3. §. 13. DIOD. SIC. *Legat.* XXXII.

An. 136. avant J. C. SIMON 8. Scipion l'Africain le jeune, Sp. Mummius, & L. Metellus y arriverent de Rome en Ambaſſade. C'étoit une maxime des Romains d'envoyer ſouvent des Ambaſſades chez leurs Alliez, pour prendre connoiſſance de leurs affaires, & accommoder leurs differens. Ce fut dans cette vuë que l'on envoya alors en Egypte trois des plus grands hommes de l'Etat. Ils avoient ordre de paſſer en Egypte, en Syrie, en Aſie, & en Grèce; & de voir en quel état étoient les affaires de tous ces Païs-là: d'examiner comment on y obſervoit les Traitez qu'on avoit faits avec eux: & de regler tout ce qu'ils trouveroient en deſordre parmi eux. Ils s'aquiterent de leur commiſſion avec tant d'équité, de juſtice & d'habileté, & rendirent de ſi grands ſervices à ceux à qui on les avoit envoyez, en remettant l'ordre parmi eux, & en accommodant leurs differens; que dès qu'ils furent de retour à Rome, (o) on y vit arriver des Ambaſſades de tous les endroits où ils avoient paſſé, qui venoient remercier le Senat de leur avoir envoyé des perſonnes de ſi grand mérite, & de qui ils avoient reçu de ſi grands ſervices.

Le premier endroit où ils allerent, ſuivant leurs inſtructions, fut Alexandrie. Le Roi les y reçut avec une grande magnificence. Pour eux, ils l'affectoient ſi peu, qu'à leur entrée, (p) Scipion, qui étoit le plus grand Seigneur de Rome, n'avoit qu'un ami, le Philoſophe Pa-

(o) DIOD. SIC. *Legat.* XXXII.
(p) ATHEN. VI. p. 273.
(q) DIODOR. SIC. ibid.

Panætius, & cinq domeſtiques. Quoique pendant tout le ſejour qu'ils y firent, le Roi leur fit ſervir ce qu'il y avoit de plus délicat & dans la plus grande magnificence, ils (q) ne touchoient jamais aux délicateſſes, dont on les regaloit; & ne mangeoient que ce qu'il faut aux perſonnes les plus ſobres pour ſoutenir la nature; mépriſant tout le reſte qui ne ſert qu'à affoiblir l'eſprit auſſi bien que le corps. Telle étoit en ce tems-là la modération & la temperance des Romains. Auſſi étoit-ce principalement par ces vertus qu'ils porterent leur Etat à un ſi haut point de grandeur; & il s'y ſeroit ſoutenu, s'ils euſſent ſu conſerver ces mêmes vertus. La proſperité & les richeſſes les corrompirent peu à peu. Ils donnerent à leur tour dans le luxe & dans le faſte; & la corruption des mœurs entraîna bien-tôt la ruine de l'Etat, qui vint à auſſi grands pas qu'étoit venuë auparavant la proſperité & la victoire, & les accabla tout à fait à la fin. Le Poëte avoit donc grande raiſon de dire; (r)

An. 136. avant J. C. SIMON 8.

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciſcitur Orbem.

Quand les Ambaſſadeurs eurent bien vu Alexandrie, & reglé les affaires qui les y amenoient, (s) ils remonterent le Nil pour voir Memphis & les autres parties de l'Egypte. Ils virent, de leurs propres yeux, ou par des in-

for-

(r) JUVENAL. *Sat.* VI. vs. 293. *Le luxe, qui fait plus de ravages, que la guerre, vint venger la Terre vaincuë.*
(s) DIODOR. SIC. ibid.

An. 136. avant J. C. SIMON 8.

formations faites ſur les lieux mêmes, (ss) le grand nombre de Villes, & la multitude prodigieuſe d'habitans que contenoit cet Etat; la force que lui donnoit ſa ſituation, la fertilité de ſon terroir, & tous les autres avantages dont il jouïſſoit. Ils trouverent qu'il n'y manquoit rien, pour le rendre puiſſant & formidable, qu'un Prince qui eût de la capacité & de l'application. Ils furent, ſans doute, bien aiſes de trouver que le Roi d'alors n'avoit aucune des qualitez qu'il falloit pour cela. (t) Il ne ſe peut rien de plus pitoyable que l'idée, qu'il leur donna de lui dans toutes les audiences qu'ils en eurent. Pour ſa cruauté, ſa barbarie, ſon luxe, & ſes autres vices, j'en ai déja dit quelque choſe, & je ſerai obligé dans la ſuite d'en donner de nouvelles preuves. Son corps répondoit aſſez à la laideur de ſon ame. On ne pouvoit guéres en voir un plus contrefait. (u) Sa taille étoit des plus petites; & avec cela, ſon ventre étoit d'une ſi énorme groſſeur qu'il n'y avoit point d'homme qui pût l'embraſſer. Auſſi ne pouvoit-il porter cette maſſe de graiſſe, qui étoit le fruit de ſon intemperance, ſans s'appuier ſur un bâton. Sur un ſi vilain corps, il portoit (w) une étoffe ſi claire, qu'on en voyoit toute la difformité, & juſqu'aux parties que les habits doivent principalement cacher. En quittant ce monſtre, les Ambaſſadeurs allerent en Cypre; & de là dans les autres Païs où le Senat leur avoit ordonné de paſſer.

Au

(ss) L'Egypte, du tems de Ptolomée Philadelphe, avoit 33339. Villes. THEOCRIT. *Idyll.* XVII. vs. 82.

(t) JUSTIN. XXXVIII. 8.

Au mois de Shebat, qui étoit à la fin de l'année des Juifs & au commencement de la Juliene, Simon, (x) en faiſant la viſite des Villes de Judée, pour y régler tout, vint à Jericho. Il avoit avec lui ſes deux fils Judas & Mattathias. Ptolomée fils d'Abubus, qui avoit épouſé une de ſes filles, étoit Gouverneur de la place. Il pria Simon à un regal qu'il vouloit lui donner à un château qu'il avoit fait bâtir dans le voiſinage. Simon & ſes deux fils, qui ne ſoupçonnoient pas un homme qui leur étoit allié de ſi près, s'y rendirent. Mais ce ſcelerat avoit formé le deſſein de s'emparer du Gouvernement de la Judée; &, de concert avec Antiochus Sidete Roi de Syrie, il ne cherchoit que les moyens de ſe défaire de Simon & de ſes enfans. Ayant donc une ſi belle occaſion, il fit cacher des gens armez dans le château où il les devoit recevoir. Quand on eut bien bu, ils vinrent les égorger tous trois à table, & en firent autant à tous ceux de leur ſuite. Après cela, Ptolomée, ſe croyant déja maître de tout le Païs, détacha un parti, pour aller tuër Jean à Gazara; il écrivit à tous les Commandans des troupes, qui avoient leurs poſtes de ce côté-là, de le venir trouver; & leur promit de l'argent & d'autres récompenſes, pour les attirer dans ſon parti. Jean étoit déja informé de ce qui s'étoit paſſé, avant que le parti arrivât à Gazara, & il s'étoit mis ſur ſes gardes. Il les attaqua quand ils furent près de la place, & n'en laiſſa

An. 135. avant J.C. JEAN HYRCAN I.

(u) ATHEN. XII. p. 549.
(w) JUSTIN. XXXVIII. 8.
(x) I. *Maccab.* XVI. 14--22. JOSEPH. *Antiq.* XIII. 14.

An. 135. avant J.C. JEAN HYRCAN I.

laiſſa échaper aucun. Puis ſe rendant en diligence à Jeruſalem, il s'aſſura de la Ville & de la montagne du Temple; & prévint ceux que le traître avoit envoyez pour s'en ſaiſir. On le proclama Souverain Sacrificateur & Prince des Juifs à la place de Simon ſon pere: & il travailla à la ſûreté du Païs & au repos de tous les habitans.

Ptolomée ne put donc pas recueillir le fruit de ſon crime; & voyant avorter tous ſes autres projets, il ne trouva plus d'autre reſſource que celle de preſſer Antiochus de venir faire avec une Armée ce que ſa perfidie & tous ſes artifices n'avoient pu executer. Ce ſecours lui ayant auſſi manqué, & ne pouvant plus ſe défendre contre Jean dans la Judée; il ſe refugia auprès de Zenon, ſurnommé Cotyla, qui étoit alors tyran à Philadelphie, & attendit là l'arrivée d'Antiochus. On ne ſait ce qu'il devint après cela: car, quoi qu'Antiochus vînt effectivement peu de tems après en Judée, & y commençât une cruelle guerre, il n'eſt plus parlé de ce miſerable depuis. Quelque plaiſir que cette trahiſon fît au Roi, par l'eſperance qu'elle lui donnoit de reduire la Judée, ſans doute qu'il n'avoit que de l'horreur pour le traître; peut-être même le traita-t-il comme ſon crime le méritoit.

Ici finit l'Hiſtoire des Maccabées dans les Livres Apocryphes qui portent leur nom; & ici finira auſſi le douziéme Livre de cette Hiſtoire.

Fin du XII. Livre, & du Tome IV.

08430
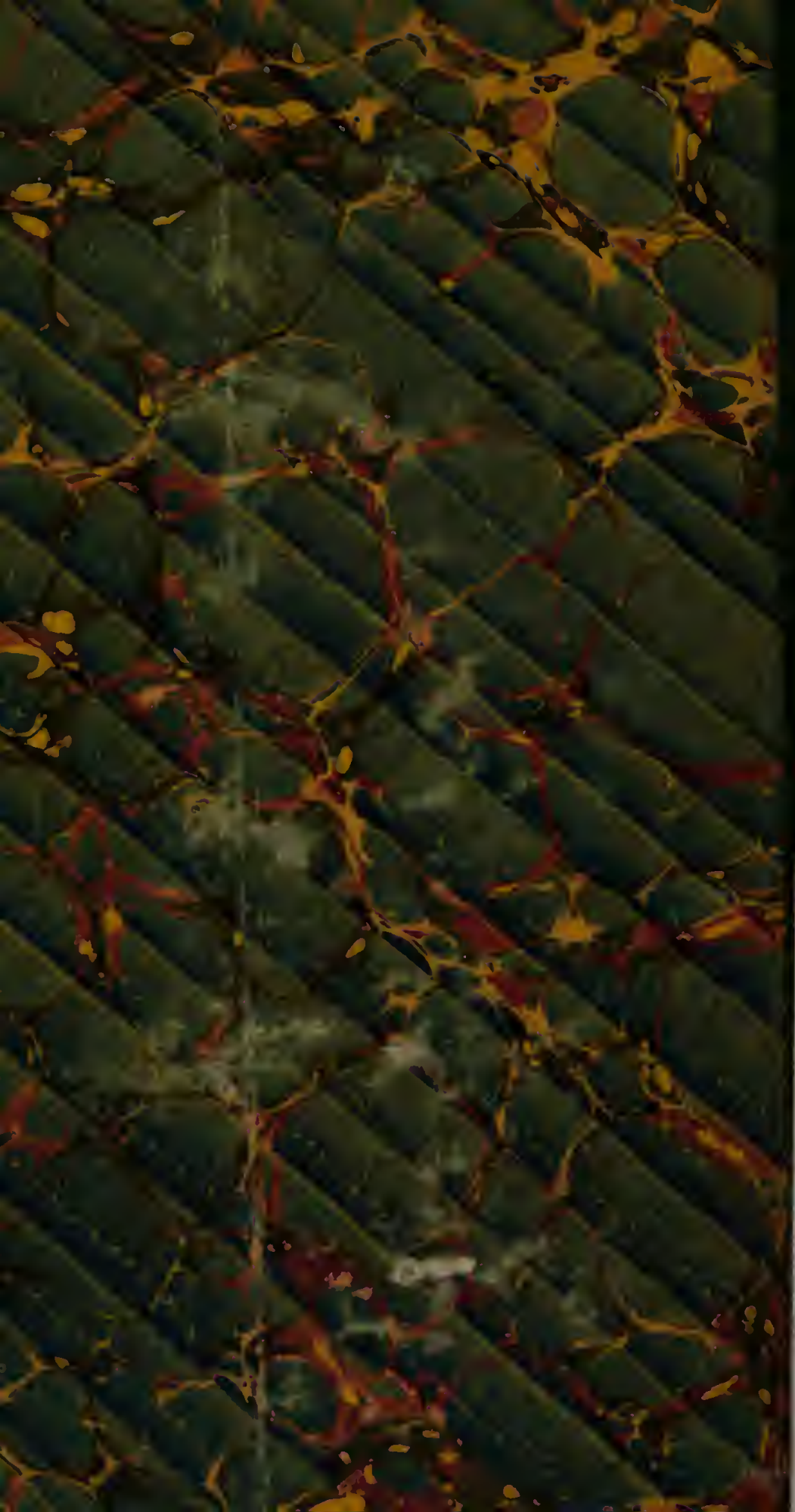
58.130